2018 **F-150 Manuel du propriétaire**

owner.ford.com

ford.ca

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

Juin 2017
Première impression
Manuel du propriétaire
F-150
Imprimé aux États-Unis

JL3J 19A321 CA

2018 **F-150 Manuel du propriétaire**

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2017

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201705 20170518152513

Table des matières

Introduction
À propos de ce manuel.....9
Glossaire des symboles.....9
Enregistrement de données 11
Proposition 65 de la Californie.....14
Perchlorate.....14
Ford Credit.....14
Pièces de rechange recommandées 14
Avis spéciaux.....15
Équipement de communication mobile.....17
Options uniques d'exportation.....17

Environnement
Protection de l'environnement 18

Aperçu
Vue d'ensemble du tableau de bord.....19

Sécurité enfants
Généralités.....21
Installation de sièges d'enfant 23
Rehausseurs.....36
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....38
Verrouillage sécurité enfants.....39

Ceintures de sécurité
Principes de fonctionnement.....41
Utilisation des ceintures de sécurité.....42
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....47
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....47
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....48
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....50
Rallonge de ceinture de sécurité.....50

Personal Safety System™
Personal Safety System™.....52

Dispositifs de retenue supplémentaires
Principes de fonctionnement.....53
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....54
Capteur de poids du passager avant.....55
Sacs gonflables latéraux.....58
Safety Canopy™.....59
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....60
Mise au rebut de l'airbag.....62

Clés et commandes à distance
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....63
Télécommande.....64
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....69

MyKey™
Principes de fonctionnement.....70
Création d'un dispositif MyKey.....71
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....72
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....73
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....74
Diagnostic de panne MyKey.....74

Portes et serrures
Verrouillage et déverrouillage.....76
Entrée sans clé.....80

Hayon
Serrure de hayon.....82

Hayon à commande manuelle.....82
Hayon à commande électronique.....82
Dépose du hayon.....83
Marchepied de hayon.....84
Rallonge de plateau à claire-voie.....85

Sécurité

Système antivol passif.....87
Alarme antivol.....90

Marchepieds à déploiement électrique

Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....92

Volant

Réglage du volant.....94
Commande audio.....95
Commande vocale.....96
Programmateur de vitesse.....96
Commande de l'affichage d'information.....97
Volant chauffant.....97

Pédales

Réglage des pédales.....98

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....99
Essuie-glaces automatiques.....99
Lave-glaces.....100

Éclairage

Généralités.....101
Commande d'éclairage.....101
Phares automatiques.....102
Commande d'éclairage du tableau de bord.....103
Feux de jour.....103
Feux de route automatiques.....103
Phares antibrouillards avant.....105
Clignotants.....105
Lampes.....105
Éclairage intérieur.....106

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....109
Rétroviseurs extérieurs.....110
Rétroviseur intérieur.....114
Glaces coulissantes.....115
Pare-soleil.....115
Toit ouvrant.....115

Combiné des instruments

Jauges.....117
Témoins et indicateurs.....120
Indicateurs et avertisseurs sonores.....125

Affichage d'information

Généralités.....127
Messages d'information.....138

Climatisation

Commande manuelle de la température.....156
Commande automatique de la température.....158
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....160
Glaces et rétroviseurs chauffants.....162
Filtre à air d'habitacle 163
Démarrage à distance.....163

Sièges

Positions assises appropriées.....164
Appuie-tête.....164
Sièges à commande manuelle.....166
Sièges à commande électrique.....167
Fonction de mémorisation.....170

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Sièges arrière.....171
Sièges chauffants.....172
Sièges à régulation de température.....173
Accoudoir avant.....175
Accoudoir arrière.....175

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....176

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....180

Espaces de rangement

Console centrale.....182
Console de pavillon.....183

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....184
Commutateur d'allumage.....184
Démarrage sans clé.....185
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir.....185
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir.....186
Démarrage d'un moteur à essence.....186
Démarrage d'un moteur diesel.....190
Mise hors fonction du moteur.....194
Chauffe-moteur.....195

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop.....197

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....200
Qualité du carburant - Diesel.....201
Qualité du carburant - Essence.....204
Qualité du carburant - E85.....205
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine simple.....206
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine double/SuperCrew.....206
Panne de carburant.....206
Ravitaillement.....207
Consommation de carburant.....210

Dispositif antipollution

Norme d'émission.....212
Convertisseur catalytique.....213
Système de réduction catalytique sélective.....216
Filtre à particules diesel.....221

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....228

Quatre roues motrices

Utilisation des quatre roues motrices 236

Pont arrière

Différentiel autobloquant électronique 246

Freins

Généralités.....248
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....249
Frein de stationnement électronique.....249
Aide au démarrage en côte.....251

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....253
Utilisation de l'antipatinage.....253

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Contrôle de stabilité
Principes de fonctionnement.....255
Utilisation du contrôle de stabilité.....256

Contrôle en descente
Principes de fonctionnement.....258
Utilisation du contrôle en descente.....258

Aides au stationnement
Principes de fonctionnement.....260
Aide au stationnement arrière.....261
Stationnement actif.....261
Caméra de rétrovision 266
Caméra à 360 degrés.....269

Programmateur de vitesse
Principes de fonctionnement.....272
Utilisation du régulateur de vitesse.....272
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....273

Aides à la conduite
Alerte conducteur.....281
Système de maintien de trajectoire 282
Système d'information sur les angles morts.....287
Alerte de circulation transversale.....292
Direction.....295
Assistance pré-collision.....296
Commande de transmission.....300

Transport de charge
Éléments de fixation de charge.....302
Limite de charge.....303
Accès au plateau.....309
Rampes de plateau.....310

Remorquage
Traction d'une remorque.....313
Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière.....315
Fonction de stabilisation de la remorque.....326
Poids de remorquage recommandés.....327
Vérifications de remorquage essentielles.....339
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....347

Conseils de conduite
Rodage.....351
Conduite économique.....351
Conduite hors route.....352
Conduite dans l'eau.....354
Couvre-plancher.....355
Déneigement.....355

Dépannage
Assistance dépannage.....359
Feux de détresse.....360
Coupure de carburant 361
Démarrage-secours du véhicule.....361
Système d'alerte après impact.....364
Transport du véhicule.....364
Points de remorquage.....365

Assistance à la clientèle
Pour obtenir les services nécessaires 367
En Californie (États-Unis seulement) 368
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 369
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 370
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 370
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 372

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 372
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 373

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....374
Remplacement d'un fusible.....383

Entretien

Généralités.....385
Ouverture et fermeture du capot.....385
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™ 386
Aperçu sous le capot - 3.3L Duratec - V6.....387
Aperçu sous le capot - 3.5L Ecoboost™.....388
Aperçu sous le capot - 3.0L Duratorq - TDCi - V6.....389
Aperçu sous le capot - 5.0L Modulaire - V8.....390
Jauge d'huile moteur - Diesel.....391
Jauge d'huile moteur - Essence.....391
Vérification de l'huile moteur - Diesel.....391
Vérification de l'huile moteur - Essence.....393
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....394
Vérification du liquide de refroidissement.....395
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....400
Vérification du liquide de boîte de transfert.....401
Vérification du liquide de frein.....401
Vérification du liquide de direction assistée.....402
Vérification du liquide de lave-glace....402
Vidange de la cuve de décantation du filtre à carburant.....402
Filtre à carburant.....403
Remplacement de la batterie de 12 V 403
Vérification des balais d'essuie-glace.....405
Remplacement des balais d'essuie-glace.....405
Réglage des phares.....406
Remplacement d'une ampoule.....407
Tableau de spécifications des ampoules.....411
Remplacement du filtre à air - Diesel.....414
Remplacement du filtre à air - Essence.....415

Entretien du véhicule

Généralités.....417
Produits de nettoyage.....417
Nettoyage de l'extérieur.....418
Cirage.....419
Nettoyage du moteur.....419
Nettoyage de l'échappement.....420
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....420
Nettoyage de l'habitacle.....421
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....421
Nettoyage des sièges en cuir.....422
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....424
Nettoyage des roues.....424
Entreposage du véhicule.....425
Trousses de carrosserie.....426

Jantes et pneus

Généralités.....427
Entretien des pneus.....429
Utilisation de chaînes à neige.....447
Système de surveillance de la pression des pneus.....448
Remplacement d'une roue.....454

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Spécifications techniques.....462

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™ 464
Spécifications du moteur - 3.0L Duratorq - TDCi - V6.....464
Spécifications du moteur - 3.3L Duratec - V6.....465
Spécifications du moteur - 3.5L Ecoboost™.....466
Spécifications du moteur - 5.0L Modulaire - V8.....466
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™ 467
Pièces Motorcraft - 3.3L Duratec - V6.....468
Pièces Motorcraft - 3.5L Ecoboost™.....468
Pièces Motorcraft - 5.0L Modulaire - V8.....469
Pièces Motorcraft - 3.0L Duratorq - TDCi - V6.....470
Numéro d'identification du véhicule.....470
Étiquette d'homologation du véhicule.....471
Désignation du code de boîte de vitesses.....472
Capacités et spécifications - 3.0L Duratorq - TDCi - V6.....473
Capacités et spécifications - 3.5L Ecoboost™.....478
Capacités et spécifications - 5.0L Modulaire - V8.....483
Capacités et spécifications - 2.7L EcoBoost™ 488
Capacités et spécifications - 3.3L Duratec - V6.....493

Chaîne audio

Généralités.....498
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/SYNC sans écran tactile.....499
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD.....501
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/Écran tactile.....507
Radio numérique 509
Radio par satellite.....512
Port USB 515

SYNC™

Généralités.....516
Utilisation de la reconnaissance vocale 517
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....520
Applications et services du système SYNC™.....521
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....526
Dépannage du système SYNC™.....526

SYNC™ 3

Généralités.....537
Écran d'accueil.....550
Utilisation de la reconnaissance vocale 551
Divertissement.....559
Climatisation.....570
Téléphone.....573
Navigation.....580
Applications.....589
Paramètres.....592
Dépannage de SYNC™ 3.....608

Accessoires

Accessoires.....623

Ford Protect

Ford Protect.....626

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....629

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Entretien périodique normal.....633
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....635
Dossier d'entretien périodique 639

Appendices

Compatibilité électromagnétique.....649
Contrat de licence de l'utilisateur final.....652
Approbation de type.....686

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Nota : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.*

Nota : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Nota : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

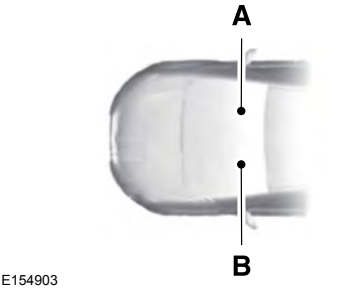

A Côté droit.

B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.

Système de climatisation

Type de lubrifiant du système de climatisation

Freins antiblocage

Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

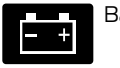
Batterie

Acide de batterie

Liquide de frein – sans produits pétroliers

Système de freinage

Filtre à air d'habitacle

Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant

Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé

Point d'ancrage inférieur pour siège enfant

Patte d'ancrage pour siège enfant

Régulateur de vitesse

Laissez refroidir avant d'ouvrir

Filtre à air du moteur

Liquide de refroidissement du moteur

Température du liquide de refroidissement

Huile moteur

Gaz explosif

Avertissement concernant le ventilateur

Bouclage de ceinture de sécurité

Inflammable

Sac gonflable avant

Antibrouillards avant

Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Porte-fusibles

Feux de détresse

Lunette arrière chauffante

Pare-brise chauffant

Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Cric

Conservez hors de la portée des enfants

Commande d'éclairage

Avertissement de basse pression des pneus

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Maintenez un niveau de liquide approprié

Respectez les consignes d'utilisation

Alarme de détresse

Module d'aide au stationnement

Frein de stationnement

Liquide de direction assistée

Glaces électriques avant et arrière

Verrouillage des glaces à commande électrique

Doit être effectué par un technicien certifié

Avertissement de sécurité

Consultez le Guide du propriétaire

Consultez le manuel de réparation et d'entretien

Témoin d'anomalie du moteur

Sac gonflable latéral

Protégez-vous les yeux

Contrôle de la stabilité

Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations

sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™ 3** (page 537).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **La vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **La direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.* *Voir* ***SYNC™ 3*** *(page 537).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.
Voir **SYNC™ 3** (page 537).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS

Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques pour communiquer avec nous et gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.ford.com/finance.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le **Livret de garantie** qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS

Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas d'appareils à connexion sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leurs équipements à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic (DLC) embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic (DLC) pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Manuel du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas avec ce type de véhicule, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

Voir **Déneigement** (page 355).

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance. Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

Utilisation d'une caravane portée

Pour toute information concernant l'utilisation d'une caravane portée, veuillez consulter le document sur le chargement d'une caravane portée fourni avec votre véhicule.

Nota : *Il n'est pas recommandé d'utiliser une caravane portée sur un F-150 à cabine double.*

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD

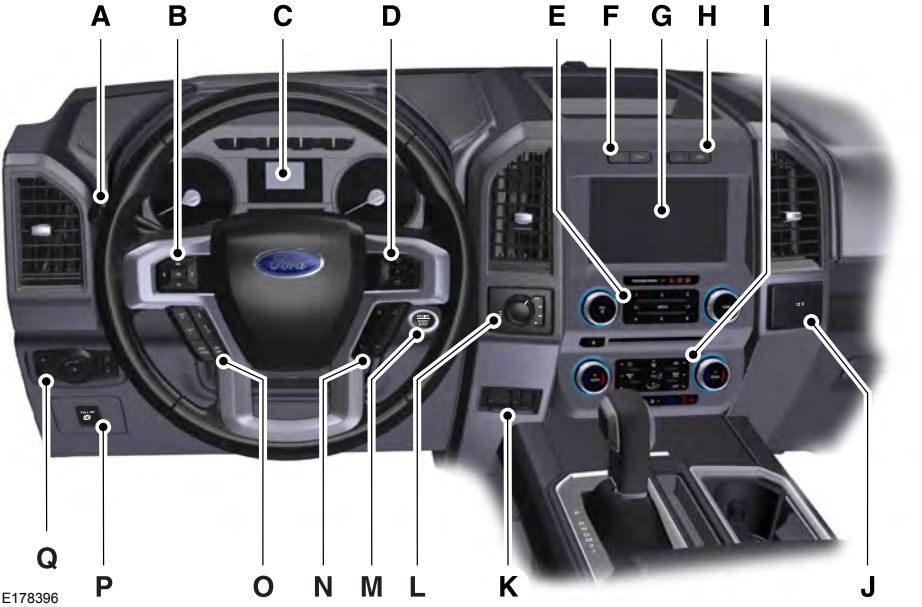

A Bras d'essuie-glace. Voir **Essuie-glaces** (page 99).

B Commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127).

C Tableau de bord. Voir **Témoins et indicateurs** (page 120).

D Commandes audio. Voir **Commande audio** (page 95).

E Système audio. Voir **Chaîne audio** (page 498).

F Contrôle en descente. Voir **Utilisation du contrôle en descente** (page 258).

G Écran d'information et de divertissement.

H Touche de caméra d'aide au stationnement arrière de 360 degrés. Voir **Caméra à 360 degrés** (page 269).

I Commandes de chauffage et climatisation. Voir **Climatisation** (page 156).

J Prise de courant 110 V c.a. Voir **Prises de courant auxiliaires** (page 180).

K Commande de freins de remorque intégrée. Voir **Vérifications de remorquage essentielles** (page 339).

L Commande des quatre roues motrices. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 236).

M Bouton-poussoir de démarrage. Voir **Démarrage sans clé** (page 185).

N Commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 96).

O Commandes de régulateur de vitesse. Voir **Programmateur de vitesse** (page 96). Commandes du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 273).

P Commande de frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 249).

Q Commande d'éclairage. Voir **Commande d'éclairage** (page 101). Antibrouillards avant. Voir **Phares antibrouillards avant** (page 105). Rhéostat d'éclairage de tableau de bord. Voir **Commande d'éclairage du tableau de bord** (page 103). Voir **Lampes** (page 105).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.

Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 55).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant

E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (également nommé coque, rehausseur ou siège auto) pour les bébés ou les jeunes enfants d'un poids maximum de 18 kg (40 livres) (généralement des enfants de quatre ans ou moins).

Utilisation de ceintures trois points (sauf pour le siège avant central des modèles à cabine double et cabines 6 places)

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus.

Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, ce qui pourrait les rendre inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant, avec la languette entre le dispositif de retenue pour enfant et le bouton.
- Placez à la verticale le siège du véhicule qui accueillera le dispositif de retenue pour enfant.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : *Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.*

E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

E142529

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

E142530

3. Tout en tenant ensemble les parties baudrier et sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

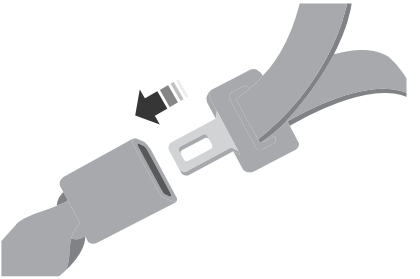

E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

E142533

8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Enfoncez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce serrage supplémentaire de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.

E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Pour ce faire, saisissez le siège à l'endroit où passe la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si la pose a été effectuée correctement, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien NHTSA certifié en matière de sécurité des passagers enfants afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avecTransport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation de ceintures trois points (place centrale avant des modèles à cabine double et cabines 6 places)

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Utilisez toujours la partie sous-abdominale et la partie baudrier de la ceinture de sécurité sur la place centrale.

La sangle sous la languette correspond à la partie sous-abdominale de la ceinture trois points. La sangle au-dessus de la languette correspond à la partie baudrier de la ceinture trois points.

E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant dans le siège central avant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E162708

2. Faites glisser la languette vers le haut.

E142530

3. Tout en tenant à la fois le baudrier et la sangle sous-abdominale près de la languette, faites passer la languette et la ceinture dans le dispositif de retenue pour enfant, en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

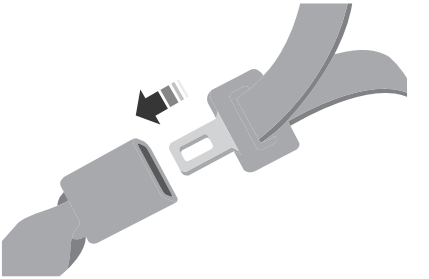

E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

E142533

5. En poussant vers le bas avec votre genou sur le dispositif de retenue pour enfant, tirez le baudrier de la ceinture pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture trois points.
6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler et éliminez le jeu de la ceinture pour bien serrer le siège de sécurité enfant dans le véhicule.
7. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E142534

8. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, saisissez le siège à l'endroit où passe la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si la pose a été effectuée correctement, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).
9. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le baudrier doit être serré pour maintenir la ceinture sous-abdominale bien serrée en cas de collision.

Nous recommandons de demander conseil à un technicien NHTSA certifié en matière de sécurité des passagers enfants afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avecTransport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation de ceintures de sécurité gonflables (places latérales arrière) (Selon l'équipement)

E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

E146522

2. Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le baudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E142530

3. Tout en tenant ensemble les parties baudrier et sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

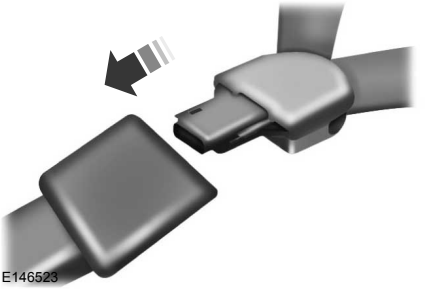

E146523

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

E146524

5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.*

Nota : *Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la partie sous-abdominale unique de la ceinture de sécurité gonflable bloque le dispositif de retenue pour enfant pour l'installation. La capacité du baudrier de la ceinture de se déplacer librement est normale, même après que la ceinture sous-abdominale a été mise dans le mode de blocage automatique.*

Nota : *La pince d'arrêt de certains dispositifs de retenue pour enfant peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'utilisation nécessaire et appropriée du dispositif de verrouillage. Dans certains cas, les pinces d'arrêt sont seulement fournies pour être utilisées dans les véhicules équipés de systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

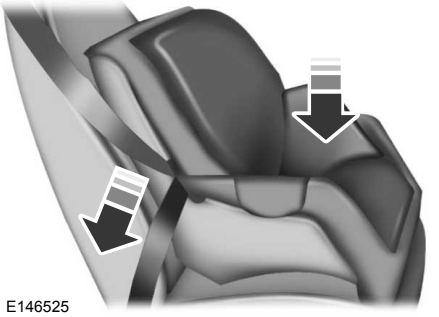
E146525

8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Enfoncez le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur la sangle ventrale pour éliminer tout le mou de la ceinture. Ce serrage supplémentaire de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.

E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, saisissez le siège à l'endroit où passe la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si la pose a été effectuée correctement, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien NHTSA certifié en matière de sécurité des passagers enfants afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avecTransport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

AVERTISSEMENTS

Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se briser, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, ce qui pourrait les rendre inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH se compose de trois points d'ancrage sur le véhicule : Deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et un point d'ancrage de sangle supérieure situé derrière ce même siège.

Certains sièges enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Cette méthode de fixation élimine le besoin d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures si l'on choisit de ne pas utiliser les ancrages inférieurs. Dans le cas d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée au point d'ancrage supérieur, si votre dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une telle sangle.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH conçus pour permettre l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant aux places suivantes (le système LATCH n'est pas offert sur les modèles à cabine simple) :

Cabine 6 places et cabine double

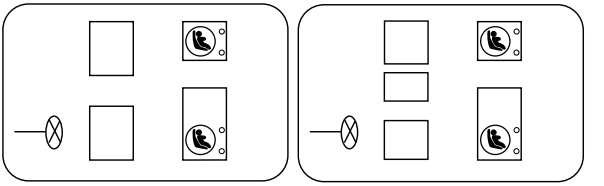

E166694

E166695

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent à la partie arrière de la banquette arrière, entre l'assise et le dossier. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH.

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des sièges de sécurité enfant au moyen de sangles de retenue.

Les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant doivent être installées uniquement aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT

L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

Les ancrages inférieurs au centre de la deuxième rangée de banquette arrière sont espacés de 652 millimètres (25,7 pouces). L'espace standard entre les ancrages inférieurs LATCH est de 280 millimètres (11 pouces) de centre à centre. Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides à la place centrale. Des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH (avec des fixations sur les sangles de ceinture) ne peuvent être installés à cette place que si les instructions du fabricant du dispositif indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Si l'installation a bien a été effectuée, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou pour vous procurer une sangle de retenue plus longue si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans le véhicule.

Les places arrière de votre véhicule peuvent être dotées de points d'ancrage de sangle de retenue intégrés derrière les sièges.

Les pattes d'ancrage de votre véhicule peuvent être les boucles des sangles se trouvant au-dessus du dossier de siège ou un support d'ancrage situé derrière le siège, sur le bord arrière du coussin de siège.

Cabine 6 places et cabine double

La banquette arrière des véhicules à cabine 6 places et à cabine double est dotée de trois sangles, situées le long de la partie supérieure des dossiers de sièges, qui servent de boucles pour passer les sangles de retenue de siège de sécurité enfant et les boucles d'ancrage.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Cabine simple

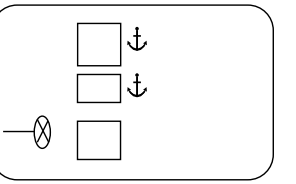

E166696

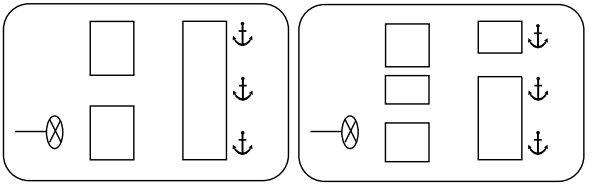

E166697

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, comme indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas de collision violente est assurée lorsque le dispositif de retenue pour enfant entre à peine en contact avec le siège.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple)

1. Faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appuie-tête.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.*

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie. Vous devrez peut-être incliner le dossier de la banquette vers l'avant pour accéder aux points d'ancrage. Assurez-vous que la banquette est bloquée à la verticale avant d'y installer le dispositif de retenue pour enfant.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage.
4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Sièges passager et central d'une cabine simple (sur le panneau arrière)

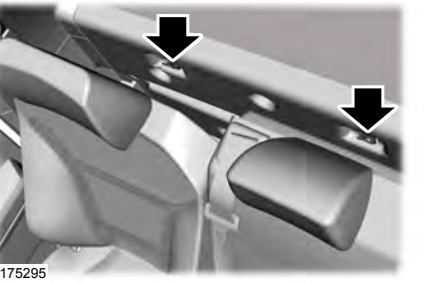

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de se détacher en cas de collision.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine 6 places et cabine double)

E167009

La banquette arrière est dotée de trois sangles à boucle situées juste au-dessus de l'arrière du dossier, le long de la bordure inférieure de la lunette arrière. Utilisez ces sangles comme boucles pour passer et ancrer les trois sangles de retenue de siège de sécurité enfant maximum.

Par exemple, vous pouvez utiliser la boucle centrale comme boucle d'acheminement pour un siège de sécurité enfant à la place centrale arrière et comme boucle d'ancrage pour les dispositifs de sécurité pour enfant installés aux places latérales arrière.

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent pas être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située juste derrière le dispositif de retenue pour enfant.

Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :

E162715

1. Placez la boucle de retenue du véhicule entre les tiges de l'appuie-tête, puis faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant dans cette boucle, par-devant l'appuie-tête.
2. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage du véhicule qui se trouve vis-à-vis de la place adjacente. Du côté passager, passez la sangle derrière la fixation du baudrier du siège central. Passez toujours la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le montant de soutien de l'appuie-tête maintient fermement le dispositif de retenue pour enfant, mais le support de l'appuie-tête n'est pas assez résistant pour retenir le dispositif en cas de collision.
3. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Nota : *La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.*

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

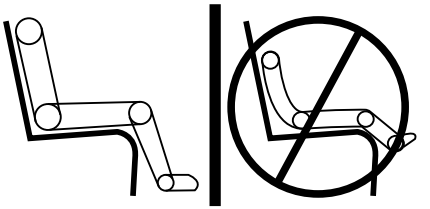

E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur

E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

E142596

E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant.

AVERTISSEMENTS

Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : *Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir* ***Sièges*** *(page 164).*

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS (Selon l'équipement)

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles pour l'enfant.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.

En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus importants pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENTS

Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez jamais le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire de type sac gonflable.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points;
- Baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;

- Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité;

- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Lors de collisions ou capotages latéraux, les tendeurs s'activent lorsque le module de sécurité au pavillon est activé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

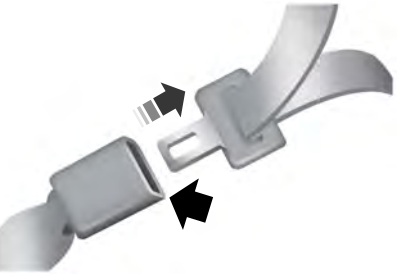

E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant)

La languette autobloquante coulisse vers le haut et le bas sur la sangle lorsque vous enroulez la ceinture ou que vous la bouclez. Lorsque vous bouclez la ceinture trois points, la languette autobloquante vous permet de raccourcir la partie sous-abdominale, mais pince la sangle pour empêcher la partie sous-abdominale de s'allonger. La languette autobloquante est conçue pour glisser pendant une collision. Par conséquent, portez toujours le baudrier correctement et éliminez tout mou dans les parties abdominale et baudrier.

Avant de pouvoir boucler une ceinture trois points à languette autobloquante, il vous faudra peut être tirer sur la sangle sous-abdominale pour l'allonger.

E162708

1. Pour allonger la sangle sous-abdominale, tirez un peu la sangle du baudrier hors de l'enrouleur.
2. Tout en maintenant la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.
3. Prévoyez une longueur suffisante de ceinture sous-abdominale pour que la languette puisse atteindre la boucle.

Bouclage de la languette autobloquante

AVERTISSEMENT

Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

1. Tirez la ceinture trois points hors de l'enrouleur jusqu'à ce que la partie baudrier de la ceinture soit suffisamment sortie pour passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.
2. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée. Si elle l'est, éliminez le vrillage.
3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre.
4. Assurez-vous que la languette est bien enclenchée dans la boucle en tirant dessus.

Lorsque la ceinture trois points à languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph), la ceinture de sécurité se bloque pour limiter la propulsion de l'occupant vers l'avant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

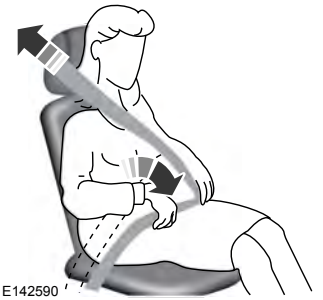

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

Après une collision, demandez à un technicien qualifié de vérifier que toutes les ceintures de sécurité, y compris le mode de blocage automatique, fonctionnent correctement. Nous recommandons de remplacer tout système qui est endommagé ou ne fonctionne pas correctement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brutal ou de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant latéral et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage décrits ci-dessous.

Mode de verrouillage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur, qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Utilisez ce mode chaque fois qu'un siège de sécurité enfant est installé sur la place passager latérale avant d'un véhicule à cabine simple, cabine double, cabine SuperCrew ou à toute place arrière d'un véhicule à cabine double ou cabine SuperCrew. La ceinture de sécurité de la place centrale avant en option est munie d'un mécanisme de blocage. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 21).

Utilisation du mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables

E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)

E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la s'enrouler complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceinture de sécurité arrière gonflable (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de réparer, ni de modifier les ceintures de sécurité arrière gonflables.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont placées dans le baudrier des ceintures de sécurité des places latérales de la deuxième rangée.

Nota : *Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et sièges de sécurité/rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. Ceci est dû au fait qu'elles sont conçues pour se remplir d'un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.*

La ceinture de sécurité arrière gonflable comporte les éléments suivants :

- Un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier.
- Une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que les ceintures de sécurité avant.
- Des capteurs d'impact en différents points du véhicule.

Fonctionnement des ceintures de sécurité arrière gonflables

AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité arrière gonflable qui s'est déployée ne fonctionnera plus et doit être remplacée immédiatement. Si la ceinture de sécurité n'est pas remplacée, le risque de blessures en cas de collision augmente.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables fonctionnent de la même manière que les dispositifs de retenue standard dans leur utilisation quotidienne.

E146364

Lors d'une collision suffisamment brutale, la ceinture gonflable se gonfle à l'intérieur de la sangle.

E146365

Le diamètre accru de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de répartir les forces d'impact sur une plus grande surface du corps que les ceintures de sécurité traditionnelles. Ceci aide à réduire la pression exercée sur la poitrine et à contrôler la projection de la tête et du cou des passagers.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont conçues pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de capotages et lors de certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité arrière gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela veut simplement dire que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

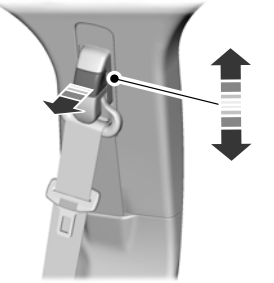

E145664

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant, que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si un siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le contact soit établi ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que le véhicule n'atteigne 9,7 km/h (6 mi/h) au moins ou qu'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant est débouclée pendant environ 1 minute alors que le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et s'il s'est écoulé plus de 1 à 2 minutes depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT

Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.*

Nota : *Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si le dispositif Belt-Minder avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey.* *Voir **MyKey™** (page 70).*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débuter, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
- Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 417).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- Ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- Capteur de position du siège du conducteur;
- Capteur de poids du passager avant;
- Témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- Capteurs de gravité d'impact avant;
- Module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfants. Vous augmentez sinon considérablement le risque de blessures graves voire mortelles.

Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou leurs fusibles au risque de subir des blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour éviter de vous blesser, ne les touchez pas après le déploiement.

Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables constituent un dispositif de retenue supplémentaire et sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force et peuvent ainsi causer des blessures.

Nota : *Lors du déploiement, le sac gonflable produit un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

Ne placez jamais votre bras ni un objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peuvent être projetés vers votre visage ou torse et causer de graves blessures.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collision frontale ou quasi frontale suffisamment violente.

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de sac gonflable du conducteur et du passager.
- Capteur de poids du passager avant.

Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 60).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT

La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Des occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Si deux adultes et un enfant occupent une cabine simple, attachez correctement l'enfant sur le siège central avant, à moins que ceci puisse gêner la conduite du véhicule. Ceci assure l'efficacité de la protection de la ceinture trois points des occupants et la protection du sac gonflable pour les adultes. Un enfant ou un bébé correctement retenu sur le siège central avant ne doit pas risquer d'être grièvement blessé par les sacs gonflables.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.

Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

E181984

Le détecteur d'occupation du siège de passager avant utilise un témoin d'état de sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé (ON), soit désactivé (OFF). Le témoin se trouve sur le bloc de commandes central de la planche de bord.

Nota : *Les témoins d'état de désactivation (OFF) et d'activation (ON) du sac gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) dans certaines conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue d'enfant.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas de problème avec le système de sac gonflable ou le capteur de poids du passager.

Même avec cette technologie, les parents **doivent toujours** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation (OFF) du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état d'activation (ON) du sac gonflable du passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état de désactivation (OFF) du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état de désactivation (OFF) demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Nota : *Lorsque le témoin d'état de désactivation (OFF) du sac gonflable passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques liés au déploiement du sac gonflable.*

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège;
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale;
- Objets suspendus au dossier;
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier;
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.

Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 60).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Garez votre véhicule.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les objets gênants (le cas échéant);
- Redémarrez votre véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS

Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENTS

Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- Des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant;

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 60).

Nota : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.

Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

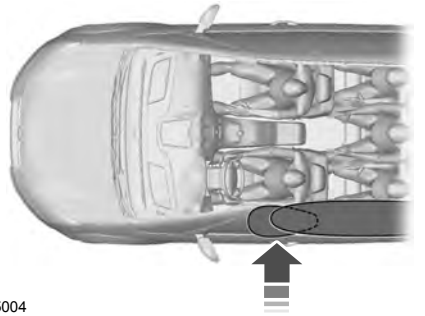

E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.

Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 60).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT

Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et un capteur de poids du passager qui transmettent des renseignements au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, les ceintures de sécurité gonflables arrière en option, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, et le module de sécurité au pavillon. En fonction du type de collision (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 117). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :

Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin (ou les deux) soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante).
- Les tendeurs de ceintures de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option sont conçus pour être activés dans les collisions frontales, quasi-frontales, latérales et en cas de capotage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le module de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Le module de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention **IC** avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 pi). La portée de la télécommande est supérieure pour les véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut réduire la portée de la télécommande :

- Conditions atmosphériques
- Proximité d'une station émettrice de radio
- Présence de structures à proximité du véhicule
- Véhicules stationnés à côté du vôtre

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateurs, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Accès intelligent

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :

- Vous touchez l'intérieur d'une poignée extérieure de porte avant se trouvant à moins de 1 m (3 ft) d'une clé d'accès intelligent.
- Vous appuyez sur le bouton d'ouverture de hayon.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Voir **Télécommande** (page 64).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

TÉLÉCOMMANDE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée pour actionner toutes les serrures et démarrer, et fait aussi office de télécommande.

E191532

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton. Maintenez le bouton enfoncé pour replier le panneton lorsqu'il n'est pas utilisé.

E151795

Nota : *Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Nota : *Vous pourriez ne pas pouvoir quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent n'est pas dans le véhicule.*

E218399

Les clés d'accès intelligent commandent le verrouillage électrique des portes et le démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E218400

Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.

E151795

Nota : *Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.*

Remplacement de la pile

Nota : *Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.*

Nota : *N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.*

Un message apparaît sur l'écran d'information lorsque la charge de la pile de la télécommande est faible. Voir **Généralités** (page 127).

Clé à télécommande intégrée

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton avant de débuter.

E191533

1. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et poussez le clip de fixation avec précaution.
2. Repoussez le clip de fixation vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

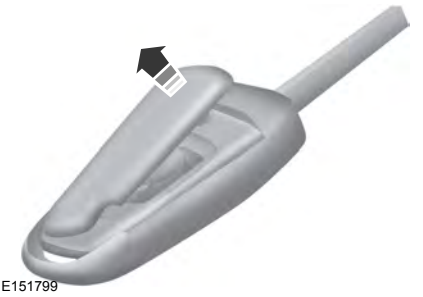
E151799

3. Retirez soigneusement le couvercle.

E151800

Nota : *Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.*

4. Insérez un tournevis comme illustré pour dégager la pile.

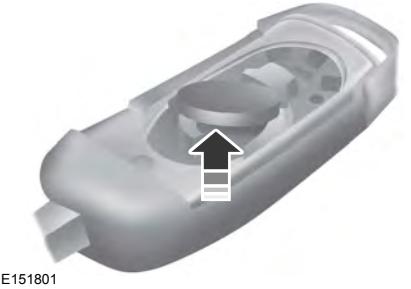
E151801

5. Déposez la batterie.

6. Posez une pile neuve en orientant le côté **+** vers le haut.
7. Remettez en place le couvercle de la pile.

Clé d'accès intelligent

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2450 de 3 volts ou par une pile équivalente.

E218400

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

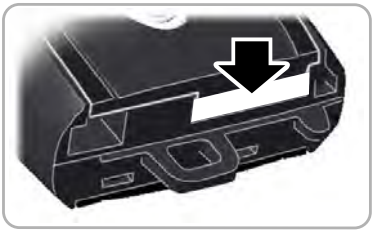

E218401

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

E218402

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Localisateur de véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Si votre véhicule est équipé de la climatisation automatique, vous pouvez la configurer de façon qu'elle se mette en fonction lors du démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 156). Un système de climatisation manuel fonctionnera au réglage sur lequel il se trouvait lorsque vous avez coupé le contact.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur sur les dispositifs de démarrage à distance dans votre état ou province.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi;
- Le système d'alarme se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert;
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P);
- La tension de la batterie du véhicule est trop basse.
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Rétroaction de la télécommande (selon l'équipement)

Une DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance réussi
Rouge en continu	Arrêt à distance réussi
Rouge clignotant	Échec de la demande ou statut non reçu
Vert clignotant	Statut incomplet

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : *Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.*

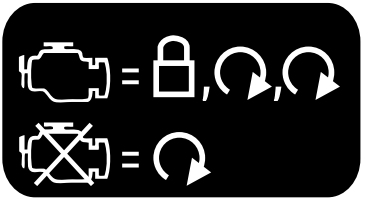

E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : *Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces électriques sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée sur 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 10 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur le bouton. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

Il peut s'avérer nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion au sol et du bruit produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez programmer votre clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 170).

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 87).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux informations suivantes à l'aide de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- Distance totale parcourue avec une clé MyKey.

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées avec les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés d'un commutateur de démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder ou rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant plus de temps à l'utilisateur MyKey de procéder au ravitaillement.
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS), alerte de circulation transversale, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (disponible uniquement dans certains marchés).

Nota : *Lorsque vous désactivez l'avertisseur de déviation de trajectoire temporairement, il se réactive au prochain cycle d'allumage.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que vous sachiez que vous vous rapprochez de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information et un avertissement sonore retentit lorsque vous dépassez la limite.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de Fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac ou antipatinage, la fonction Assistance 911 ou Assistance d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer un dispositif MyKey.

Pour créer un dispositif MyKey :

1. Placez la clé dans l'allumage ou, si votre véhicule est équipé d'un démarrage sans clé, placez la télécommande dans la position de secours. Les détails sur l'emplacement de la position de secours figurent dans un autre chapitre. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 186).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal en utilisant les commandes au volant de gauche.
4. En fonction des options d'affichage, sélectionnez **Paramètres** ou **Paramètres avancés**, puis **MyKey** et pour finir **Créer MyKey**.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

5. Lorsque le menu affiche **Tenir OK pour créer MyKey**, appuyez sur le bouton **OK** et maintenez-le enfoncé pour programmer un dispositif MyKey.
6. L'affichage vous invite alors à programmer les paramètres configurables.

Vous pouvez programmer les fonctions configurables maintenant ou à tout moment. Vous pouvez faire défiler les paramètres sans les programmer en appuyant sur la touche **OK**. MyKey conserve alors tous les réglages par défaut.

Lorsque vous finissez de programmer votre MyKey, l'écran d'information de Type 3 ajoute un écran de confirmation, **Nouveau MyKey a été créé**. Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour programmer ou modifier les paramètres MyKey configurables.

1. Placez la clé d'administrateur dans l'allumage ou, si votre véhicule est équipé d'un démarrage sans clé, placez la télécommande d'administrateur dans la position de secours. Les détails sur l'emplacement de la position de secours figurent dans un autre chapitre. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 186).
2. En fonction de vos options d'affichage, sélectionnez **Paramètres** ou **Paramètres avancés**, puis **MyKey** et pour finir de nombreuses options configurables.
3. Faites défiler les choix, puis sélectionnez la fonction que vous voulez configurer.

Nota : *Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez MyKey. Cependant, une fois le contact coupé vous aurez besoin d'une clé d'administrateur pour changer ou effacer vos réglages MyKey.*

Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez effacer la programmation de toutes les clés MyKey dans le même cycle d'allumage que celui où vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, si vous coupez le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour effacer la programmation de vos clés MyKey.

Nota : *Lorsque vous effacez la programmation de vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur.*

Pour effacer la programmation de toutes les clés MyKey, utilisez l'écran d'information et les commandes au volant au volant de gauche :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez **PARAMÈTRES**, puis **MYKEY** et finalement **EFFACER MYKEY**.
2. Appuyez longuement sur **OK**.
3. Lorsque vous finissez d'effacer toutes les MyKey, l'écran d'information de Type 3 ajoute un écran de confirmation, **MyKey effacé**.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 127).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK**.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 186). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 71).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 71).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Anomalie	Causes probables
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir **Système antivol passif** (page 87).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. • Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. • Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 71).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Hayon** (page 82).

Verrouillage électrique des portes

(Selon l'équipement)

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.

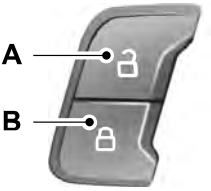

E138628

A Déverrouillage.

B Verrouillage.

Télécommande (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande lorsque le moteur est arrêté.

Déverrouillage du véhicule (déverrouillage en deux étapes)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent.

Appuyez sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton.

L'accès intelligent au niveau de la porte du conducteur déverrouille toutes les portes du véhicule lorsque la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée.

Verrouillage du véhicule

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument brièvement si toutes les portes sont fermées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Mauvais verrouillage

Si une porte est ouverte, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

Généralités

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac si vous êtes à 1 m (3 ft) de votre véhicule. Pour l'accès intelligent, un capteur à l'arrière de la poignée de porte sert à déverrouiller et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée sert à verrouiller.

Le système ne fonctionne pas si :

- la batterie de votre véhicule est déchargée;
- La pile de la clé est à plat.
- Les fréquences de la clé sont brouillées.

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou d'un téléphone cellulaire.*

Nota : *Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton de la clé pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir* ***Télécommande*** *(page 64).*

Déverrouiller à l'aide de la clé intelligente.

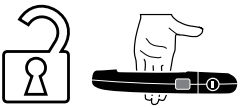

E248555

Avec votre clé d'accès intelligent, à une distance de 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller en prenant soin de ne pas toucher le capteur de verrouillage en même temps ou de ne pas tirer la poignée trop rapidement. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier votre télécommande d'accès intelligent.

Verrouiller à l'aide de l'accès intelligent.

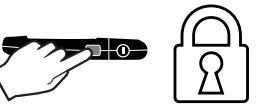

E248556

Grâce à votre clé d'accès intelligent, à une distance 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller le véhicule. Prenez soin de ne pas toucher le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte en même temps. Après avoir verrouillé, vous pouvez immédiatement tirer la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée, sans avoir à la déverrouiller par mégarde.

Nota : *N'utilisez pas la poignée de porte extérieure pour fixer une sangle de retenue sur le toit.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Au hayon à commande électronique (selon l'équipement)

E187693

Appuyez sur le bouton extérieur d'ouverture de hayon à l'intérieur de la poignée du hayon. Le hayon se déverrouille et s'ouvre alors. Voir **Hayon à commande électronique** (page 82).

Déverrouillage intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction évite de laisser votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière de votre véhicule verrouillé.

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez verrouiller votre véhicule même si la clé est dans le commutateur d'allumage en :

- Utilisant la serrure manuelle située sur la partie intérieure de la porte.
- Verrouillant la porte du conducteur à l'aide d'une clé.
- Utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- Utilisant le bouton de verrouillage sur la télécommande.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction évite de laisser votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière de votre véhicule verrouillé.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique (lorsque la porte est ouverte, que le sélecteur de vitesses est en position de stationnement et que le contact est coupé), votre véhicule cherche si une clé d'accès intelligent se trouve dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si votre véhicule détecte une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement.

Si vous souhaitez neutraliser la fonction de déverrouillage d'accès intelligent et laisser intentionnellement votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle, vous pouvez verrouiller votre véhicule une fois toutes les portes fermées au moyen du clavier d'entrée sans clé, en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent ou en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent dans votre main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent si le contact est établi.

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- Votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 127).

Éclairage à l'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes après s'être allumé.

Le plafonnier ne s'allume pas si la commande est en position d'arrêt.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- Vous l'allumez avec le rhéostat d'éclairage.
- une des portes est ouverte.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 30 minutes après que vous avez coupé le contact et qu'une des portes est ouverte et que l'interrupteur du plafonnier est en position allumée. Elle éteint l'éclairage intérieur au bout de 10 minutes si l'interrupteur du plafonnier est en position éteinte.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi après avoir quitté votre véhicule, le contact se coupe 15 minutes après la fermeture de toutes les portes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ENTRÉE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier, situé près de la glace du conducteur, s'allume lorsque vous le touchez.

Nota : *Si vous entrez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Rentrez votre code d'entrée plus lentement.*

E190936

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- Verrouiller et déverrouiller les portes et le hayon.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier pour sauvegarder le code personnalisé numéro un.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3•4** pour sauvegarder le code personnalisé numéro deux.
- Appuyez sur la touche **5•6** pour sauvegarder le code personnalisé numéro trois.
- Appuyez sur la touche **7•8** pour sauvegarder le code personnalisé numéro quatre.
- Appuyez sur la touche **9•0** pour sauvegarder le code personnalisé numéro cinq.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code d'origine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1 2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous entrez un code incorrect sept fois (35 enfoncements de touche consécutifs). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage est désactivée après :

- Le clavier reste inactif pendant une minute.
- Un appui sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Établissant le contact.
- Déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé d'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Nota : *Toutes les portes se déverrouillent si vous désactivez la fonction de déverrouillage en deux étapes. Voir* ***Généralités*** *(page 127).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Saisissez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3•4** dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7•8** et **9•0**, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas à composer le code du clavier au préalable.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

SERRURE DE HAYON

La serrure du hayon peut offrir une protection antivol.

E224958

Insérez la clé de contact dans la serrure de hayon. Tournez-la vers la gauche pour verrouiller le hayon. Tournez-la vers la droite pour déverrouiller le hayon.

HAYON À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

E187692

1. Déverrouillez le hayon.
2. Tirez la poignée manuelle de hayon vers le haut pour ouvrir le hayon.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRONIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Exigez de tous vos passagers qu'ils s'installent sur un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

L'ouverture électronique du hayon ne fonctionne pas lorsque :

- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- La vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 5 km/h (3 mph).

Avec la télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande en moins de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

1. Déverrouillez le véhicule avec la télécommande ou la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une télécommande d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E187693

2. Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée du hayon.
3. Poussez le hayon pour le fermer.

Nota : *Le hayon électronique n'est pas un hayon à commande électrique. L'utilisation d'un couvercle de plateau ou d'autres accessoires de deuxième monte, des conditions de températures inférieures à zéro ou le stationnement sur une pente descendante peut empêcher votre hayon de s'ouvrir automatiquement après s'être déverrouillé. Il se peut que vous deviez tirer sur la poignée pour ouvrir le hayon si celui-ci ne s'abaisse pas automatiquement après s'être déverrouillé.*

DÉPOSE DU HAYON

AVERTISSEMENT

Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer de blessures graves au occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

Vous pouvez déposer le hayon pour agrandir l'espace de chargement.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé du verrouillage électrique des portes, passez à l'étape 4.*

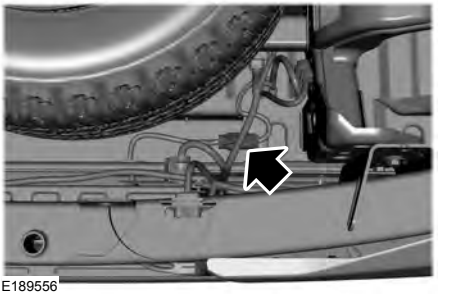
E189556

1. Trouvez et débranchez le connecteur en ligne des serrures électriques de portes. Il est situé sous le plateau de pick-up, du côté droit du véhicule, près de la roue de secours.
2. Un capuchon de protection est rangé dans la boîte à gants. Posez-le sur le connecteur en ligne situé sous le plateau de pick-up.
3. Abaissez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de pick-up et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de pick-up.
4. Abaissez le hayon.

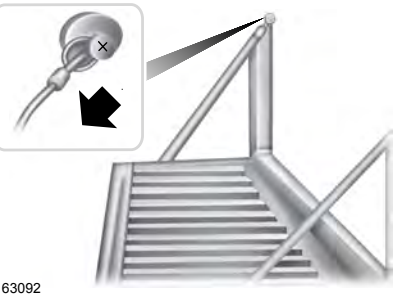
E163092

5. À l'aide d'un tournevis, faites doucement levier sur l'agrafe élastique de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de la vis du support. Débranchez le câble.
6. Débranchez l'autre câble.
7. Soulevez le hayon à 45º à partir de l'horizontale.
8. Soulevez le côté droit pour le sortir de sa charnière.
9. Soulevez le hayon à 80º à partir de l'horizontale.
10. Retirez le hayon de la charnière gauche en le faisant coulisser vers la droite.

Procédez dans l'ordre inverse de la dépose pour reposer le hayon.

MARCHEPIED DE HAYON (Selon l'équipement)

Utilisez le marchepied pour faciliter l'accès au plateau de pick-up.

Pour réduire le risque de chute :

- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Déployez toujours complètement le marchepied.
- Utilisez toujours la poignée de maintien pour monter sur le marchepied.
- N'utilisez pas le marchepied sans chaussures.
- Assurez-vous que le marchepied est propre avant de l'utiliser.
- Ne dépassez pas la capacité maximale du marchepied (vous plus la charge), qui est de 159 kg (350 lb).

Déploiement du marchepied

Nota : *Assurez-vous que le marchepied est replié et verrouillé avant de prendre la route. Ne roulez jamais lorsque le marchepied ou la poignée de maintien est déployé(e).*

1. Abaissez le hayon.
2. Appuyez sur le bouton au centre de la moulure du marchepied. Le marchepied sort légèrement.

E187718

3. Extrayez le marchepied entièrement en le tirant. Abaissez le marchepied à sa position la plus basse.

E189557

4. Extrayez la butée de poignée jaune du hayon en la tirant vers l'arrière.
5. Tournez la poignée vers le haut de l'horizontale à la verticale jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Vous avez verrouillé la poignée en place.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Ne vous servez pas du marchepied ni de la poignée de maintien pour remorquer.*

Remplacez le ruban antidérapant ou la moulure de la poignée de maintien en cas d'usure ou de détérioration.

Repli du marchepied

1. Appuyez sur le bouton 1 de la poignée pour abaisser l'extension de poignée télescopique, puis appuyez sur le bouton 2 pour relâcher la poignée. Tournez la poignée vers le bas de la verticale à l'horizontale.
2. Repoussez la poignée dans le hayon.
3. Tournez le marchepied vers le haut jusqu'à ce qu'il soit à l'horizontale, puis repoussez-le dans le hayon, jusqu'à ce que le marchepied soit bien en place.

RALLONGE DE PLATEAU À CLAIRE-VOIE (Selon l'équipement)

Nota : *N'utilisez pas la rallonge de plateau à claire-voie lorsque vous roulez hors route.*

Nota : *Assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés avant de prendre la route.*

Nota : *Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 68 kg (150 lb) sur le hayon lorsque le véhicule roule.*

Nota : *Ne maintenez pas la rallonge de plateau à claire-voie en mode hayon lorsque vous ne l'utilisez pas pour retenir le chargement. Maintenez toujours la rallonge de plateau à claire-voie en mode « provisions » ou en position rangée lorsque le hayon est fermé.*

Mode hayon

E163095

1. Tirez la goupille de blocage vers le centre du véhicule.

E163096

2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

E163097

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon. Répétez les étapes 1 à 3 de l'autre côté de votre véhicule.

E163098

4. Raccordez les deux panneaux. Tournez les deux boutons d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour fixer les panneaux.

E163099

5. Assurez-vous que la tige de serrure est insérée dans le trou du hayon. Assurez-vous que les deux côtés des goupilles de blocage sont engagés dans leurs trous dans le plateau de pick-up.

Procédez dans l'ordre inverse pour ranger la rallonge de plateau à claire-voie.

Mode provisions

E163100

Suivez les étapes 1 à 4 des instructions du **mode hayon** en faisant pivoter les panneaux en direction opposée du hayon. Fermez le hayon.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

(Selon l'équipement)

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock™.

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez faire démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce appropriée, ceci indique une anomalie de fonctionnement du système. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système s'arme immédiatement après que vous avez coupé le contact.

Désactivation automatique

La coupure du contact avec une clé à puce désarme le système.

Remplacement des clés

Nota : *Deux clés à télécommande intégrée peuvent vous être remises avec votre véhicule.*

La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée. Elle actionne toutes les serrures, démarre le véhicule et sert de télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock et si vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire hors de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Pour vous procurer des clés de rechange ou des clés supplémentaires, contactez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé à télécommande intégrée de rechange

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à six clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés codées conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande de votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés codées préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

1. Insérez la première clé codée déjà programmée dans l'allumage.
2. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé codée de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé codée déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes jusqu'à ce que le verrouillage/déverrouillage des serrures de portes se fasse entendre.
9. Retirez la clé codée nouvellement programmée de l'allumage.

Si la procédure de programmation réussit, la nouvelle clé permet de démarrer le moteur. Vous pouvez actionner le système d'entrée sans clé si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée.

Si la programmation a été infructueuse, attendez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

Nota : *En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées. Conservez une clé à puce supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Pour vous procurer des clés de rechange ou des clés supplémentaires, contactez un concessionnaire autorisé.*

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés codées déjà programmées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Toutes les portes du véhicule doivent être fermées et le rester durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être exécutées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

Type un

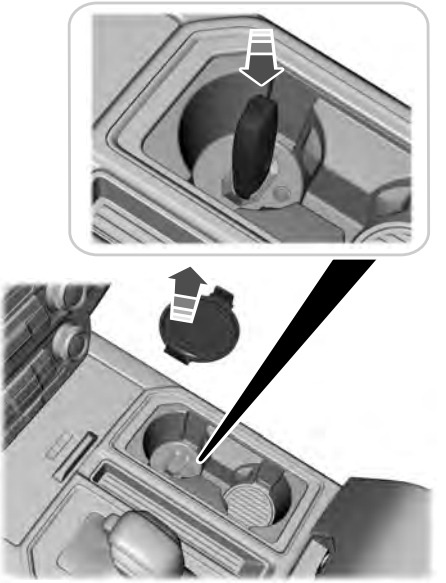

E244507

Type deux

E187577

1. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours (A) dans la console centrale, puis appuyez sur bouton-poussoir de démarrage. Insérez la première clé codée déjà programmée dans l'allumage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Retirez la clé d'accès intelligent (IA). Coupez le contact, puis retirez la première clé codée de l'allumage.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.

6. Retirez la clé d'accès intelligent (IA). Coupez le contact, puis retirez la seconde clé codée déjà programmée de l'allumage.
7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que les fonctions d'entrée sans clé fonctionnent correctement et que le moteur démarre avec la clé d'accès intelligent nouvellement programmée.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

L'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour vous avertir en cas d'accès non autorisé dans votre véhicule et pour prévenir tout remorquage non désiré. Vous pouvez choisir ce qui est contrôlé en armant le système de différentes façons. Voir **Affichage d'information** (page 127).

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si le système se déclenche lorsque l'alarme est armée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Utilisation du système

Pour l'alarme, vous pouvez choisir entre deux niveaux de sécurité. Vous pouvez modifier le niveau de sécurité à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127).

Protection réduite (selon l'équipement)

La protection réduite contrôle ce qui suit :

- Les portes
- Le capot
- Le hayon

Protection complète (selon l'équipement)

La protection complète contrôle ce qui suit :

- Les portes
- Le capot
- Le hayon
- Tout mouvement dans l'habitacle
- Modification de l'inclinaison du véhicule, par exemple un remorquage non désiré

Nota : *Ne choisissez pas le mode de surveillance intégrale lorsque le véhicule est transporté ou si du mouvement est susceptible de se produire à l'intérieur du véhicule.*

Nota : *Veillez à fermer toutes les glaces avant d'armer le système de détection de mouvement dans l'habitacle pour en assurer le bon fonctionnement. Cela permet d'éviter un déclenchement inopiné de l'alarme causé par des facteurs externes. De plus, le système de détection de mouvement dans l'habitacle ne s'arme pas si une porte est mal fermée.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez votre véhicule à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé. Si votre véhicule est équipé d'un système d'accès intelligent, vous pouvez aussi le verrouiller à l'aide du capteur de verrouillage situé sur la poignée de porte extérieure. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 76).

Les clignotants clignotent une fois après que vous avez verrouillé le véhicule. Ceci indique que l'alarme est en mode pré-armé. Il s'arme complètement au bout de 20 secondes.

Désarmement de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes du mode pré-armé.
- Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé. Si votre véhicule est équipé d'un système d'accès intelligent, vous pouvez utiliser le capteur de déverrouillage situé sur la poignée de porte extérieure. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 76).
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Déverrouillez le véhicule avec une clé dans le barillet de serrure de la porte conducteur, puis mettez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur la touche de détresse de la télécommande arrête l'avertisseur sonore et les clignotants, mais ne désarme pas le système.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

UTILISATION DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Par temps extrême, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : *Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.*

Nota : *Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.*

Nota : *Le mécanisme des marchepieds peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Cela peut créer un bruit supplémentaire. Dans ce cas, réglez les marchepieds à la main sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.*

Déploiement électrique automatique

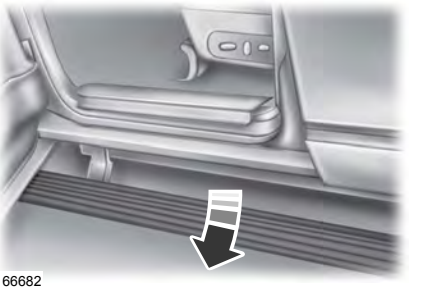

E166682

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes. Cela peut vous aider à entrer et sortir de votre véhicule.

Rangement à commande automatique

Lorsque vous fermez les portes, les marchepieds reviennent à la position rangée au bout de deux secondes.

Déploiement manuel

Vous pouvez actionner manuellement les marchepieds à l'aide de l'écran d'information.

1. Sélectionnez ***Réglages***.
2. Sélectionnez ***Réglages avancés***.
3. Sélectionnez ***Réglages véhicule***.
4. Sélectionnez ***Marchepied électrique***.
5. Sélectionnez le réglage souhaité pour les marchepieds électriques.

Réglez les marchepieds sur la position déployée pour accéder au toit.

Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Activation et désactivation

Vous pouvez activer et désactiver la fonction de marchepied dans l'écran d'information.

- Lorsqu'ils sont désactivés, les marchepieds se rétractent quelle que soit la position des portes.
- Lorsqu'ils sont activés, les marchepieds se placent correctement en fonction de la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction

Le marchepied change de sens et se déplace jusqu'à la fin de sa course s'il rencontre un objet alors qu'il se déplace.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant en conduisant.

Nota : *Assurez-vous d'être correctement assis.*

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

3. Verrouillez la colonne de direction.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Colonne de direction inclinable et télescopique (Selon l'équipement)

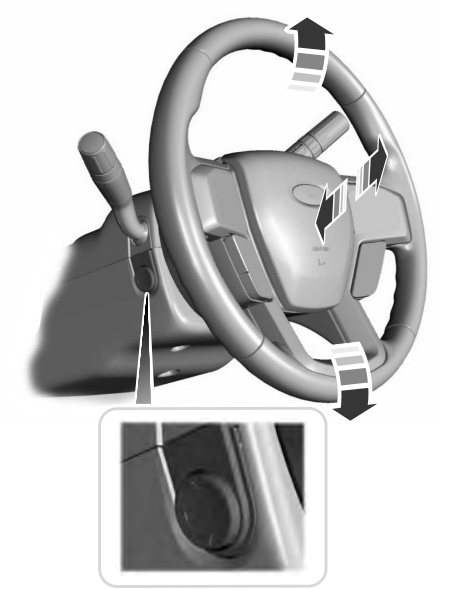

E180535

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire.

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.

Fonction d'entrée facile

La colonne se place dans les positions de hauteur et de rétractation maximales lorsque vous coupez le contact. Elle reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

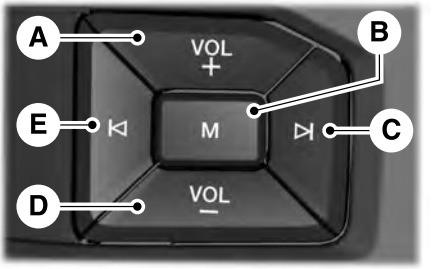

E191327

A	Augmentation du volume.
B	Média.
C	Recherche vers le haut ou suivant.
D	Réduction du volume.
E	Recherche vers le bas ou précédent.

Média

Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Lire la piste suivante ou précédente.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)

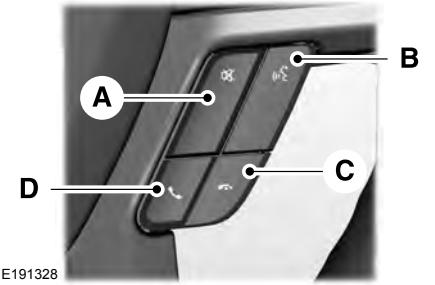

E191328

A	Sourdine.
B	Reconnaissance vocale.
C	Raccrocher.
D	Répondre ou établir un appel.

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type un

E191329

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 272).

Type deux

E248613

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 273).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION

E191336

Voir **Affichage d'information** (page 127).

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

RÉGLAGE DES PÉDALES (Selon l'équipement)

Nota : *N'utilisez jamais les commandes alors que votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein, notamment si le véhicule est en mouvement.*

Nota : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P).*

En fonction de votre véhicule et de son niveau d'équipement, l'aspect général et l'emplacement de la commande de pédales à réglage électrique peut varier.

- Si votre commande est à la verticale, elle se situe sur la planche de bord, à gauche de la colonne de direction.
- Si votre commande est à l'horizontale, elle se situe alors sur le côté gauche de la colonne de direction.

Commande verticale

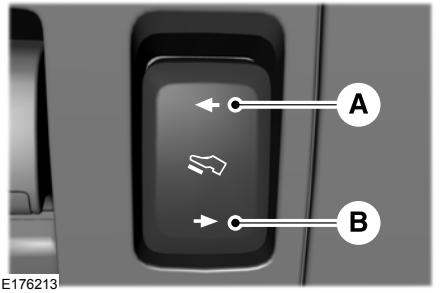

E176213

A. Plus loin.

B. Plus près.

Commande horizontale

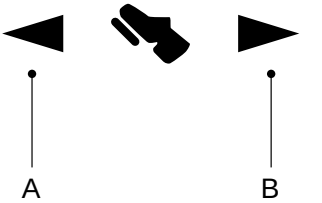

E162916

A. Plus loin.

B. Plus près.

Les deux types de commandes, horizontale et verticale, fonctionnent de manière identique :

1. Appuyez et maintenez enfoncé A pour éloigner les pédales.
2. Appuyez et maintenez enfoncé B pour rapprocher les pédales.

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 170).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ESSUIE-GLACES

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le ainsi que les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.*

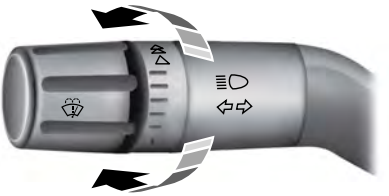

E172816

- Faites pivoter en direction opposée de vous pour un long intervalle de balayage.
- Faites pivoter dans votre direction pour un intervalle de balayage court.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le ainsi que les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *La fonction de balayage supplémentaire s'active après l'utilisation du lave-glace afin d'éliminer l'excès de liquide lave-glace et les impuretés. Vous pouvez modifier le réglage du balayage supplémentaire sur l'écran d'information.*

Des conditions de conduite mouillée ou hivernale (givre, neige ou buée de route salée) peuvent donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les vitres.

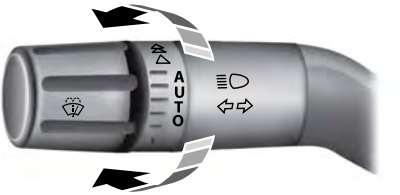

E172817

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

LAVE-GLACES

Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le liquide lave-glace avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.*

Nota : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

E172818

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier longuement enfoncée pour activer les essuie-glaces et le lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière arrière ont des évents pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les évents, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

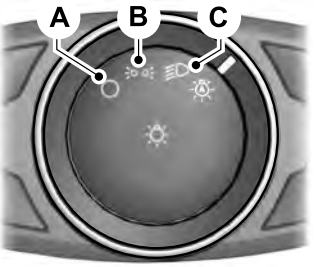

E142449

A	Arrêt.
B	Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière.
C	Phares.

Feu de route

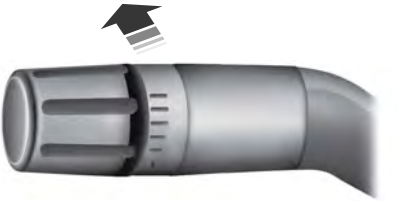

E167827

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Avertisseur optique

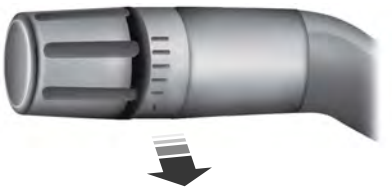

E163268

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT

Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

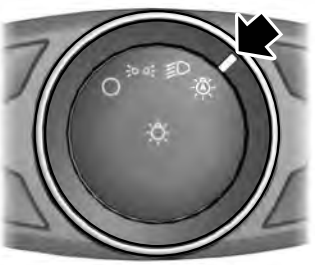

E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : *Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.*

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

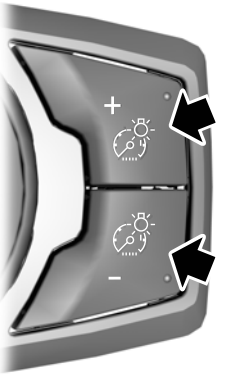

E231828

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT

Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Type Un - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Vous établissez le contact.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type Deux - Configurable

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 127).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous établissez le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte des feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route pour éviter qu'ils ne gênent d'autres usagers de la route. Les feux de croisement restent allumés.

Nota : *Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.*

Nota : *Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.*

Nota : *Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.*

Nota : *L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.*

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le votre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteignent si :

- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche;
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 43 km/h (27 mph) environ.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation et désactivation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 127).

E142451

Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que le l'assistance est prête à fonctionner.

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 102).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Neutralisation du système

Pousser ou tirer sur le levier lorsque les feux de route sont activés permet de passer momentanément aux feux de croisement.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)

E210814

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les antibrouillards.

Vous pouvez allumer les antibrouillards lorsque la commande d'éclairage est dans n'importe quelle position, sauf la position arrêt.

CLIGNOTANTS

E163272

- Pour activer le clignotant gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée.
- Pour activer le clignotant droit, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée.

Nota : *Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.*

LAMPES (Selon l'équipement)

Les projecteurs se trouvent sur le côté orienté vers l'avant des rétroviseurs extérieurs. Activez les projecteurs en appuyant sur les boutons situés au-dessus du module de commande d'éclairage alors que les feux de stationnement sont allumés.

E176842

Lorsqu'on active les projecteurs, la partie située à l'avant et sur les côtés du véhicule s'éclaire.

Réglez l'objectif des spots en modifiant la position des rétroviseurs extérieurs.

Pour les rétroviseurs à rabattage manuel, réglez l'orientation des lampes en rabattant ou en déployant les rétroviseurs extérieurs. Pour les rétroviseurs rabattables électriquement, utilisez le commutateur situé dans la porte conducteur.

Nota : *Les projecteurs s'éteignent lorsque vous atteignez une vitesse de 10 km/h (6 mph).*

Lampes d'aire de chargement et d'attelage de remorque (Selon l'équipement)

Les lampes d'aire de chargement se trouvent dans le troisième feu stop central et de chaque côté de l'aire de chargement.

La lampe d'attelage de la remorque se trouve sur le hayon à côté de la poignée.

Pour allumer ces deux lampes, appuyez sur le bouton situé sur le bloc de commande d'éclairage ou sur le bouton situé dans l'aire de chargement, près de la lampe.

E190880

Si vous allumez les lampes d'aire de chargement, l'aire de chargement et la zone d'attelage de remorque s'éclairent.

Nota : *Les lampes d'aire de chargement et d'attelage de remorque s'éteignent lorsque vous atteignez une vitesse de 5 km/h (3 mph). Elles s'éteignent aussi progressivement au bout de 10 minutes.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Éclairage intérieur avant

Nota : *Les commandes de l'éclairage intérieur avant se trouvent sur la console au pavillon. L'emplacement exact de chaque bouton de la console au pavillon dépend des caractéristiques de votre véhicule.*

Nota : *Appuyez sur le bouton pour désactiver la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte lorsque vous ouvrez une porte. Lorsque la fonction de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes.*

Nota : *Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver la fonction de porte. Lorsque la fonction de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument.*

Type un

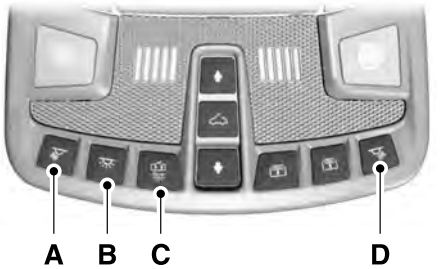

E230569

A. Lampe de lecture conducteur.
B. Toutes les lampes sont allumées.
C. Fonctionnement de la porte.
D. Lampe de lecture passager.

Type deux

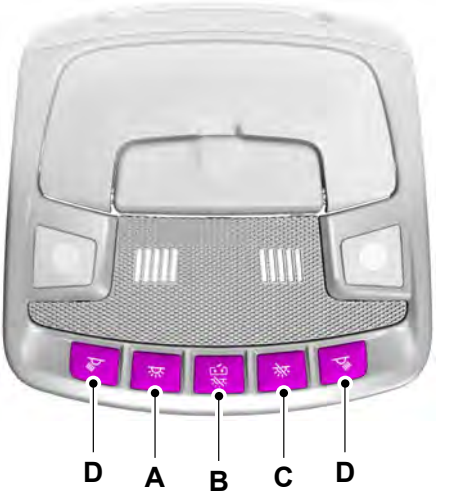

E192153

A. Toutes les lampes sont allumées.
B. Fonctionnement de la porte.
C. Toutes les lampes sont éteintes.
D. Lampes de lecture.

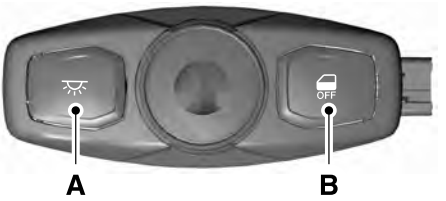

E187342

A. Toutes les lampes sont allumées.

B. Fonctionnement de la porte.

Plafonniers arrière (Selon l'équipement)

Type un

E187343

Type deux

E187345

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les lampes.

Type 3

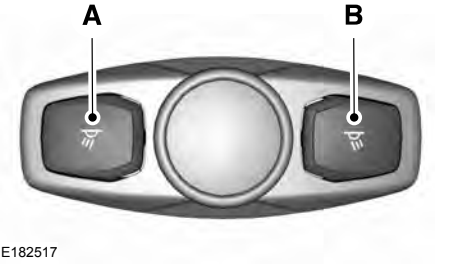

E182517

A. Lampe de lecture conducteur.

B. Lampe de lecture passager.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

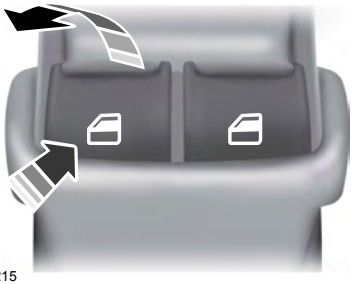

E176215

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Nota : *Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Commande à impulsion (Selon l'équipement)

Enfoncez ou soulevez brièvement à fond la commande. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Nota : *La glace peut être désactivée jusqu'à cinq minutes si vous la relevez et l'abaissez de façon répétée. Cela aide à prévenir les dommages au moteur. Le fonctionnement normal reprend lorsque le moteur a refroidi.*

Rétablissement de la fonction de commande de fermeture à impulsion

Vous risquez de perdre la fonction de commande à impulsion si la batterie du véhicule est faible.

Pour réinitialiser la fonction après la recharge de la batterie :

1. Tirez au maximum sur la commande.
2. Maintenez le commutateur enfoncé jusqu'à ce que la glace s'arrête et continuez à le maintenir enfoncé pendant deux secondes.
3. Appuyez sur le commutateur vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle.

Nota : *Effectuez de nouveau l'étalonnage du mode de fermeture à impulsion avec la porte fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.*

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT

Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant que la glace ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces (Selon l'équipement)

E176216

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.

E144073

A	Rétroviseur gauche.
B	Commande de réglage.
C	Rétroviseur droit.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Les témoins de commande.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur. Le témoin de commande s'éteint.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs télescopiques (Selon l'équipement)

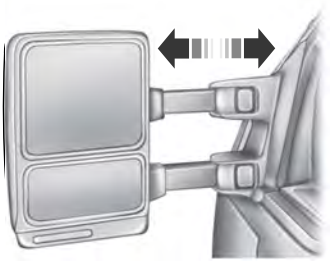

E163061

Cette fonction vous permet de déployer le rétroviseur d'environ 75 mm (3 po). Ceci est particulièrement utile lorsqu'une remorque est utilisée. Les rétroviseurs peuvent être manuellement éloignés ou rapprochés à la position voulue.

Rétroviseurs rabattables électriquement (Selon l'équipement)

E176218

Pour rabattre les deux rétroviseurs, démarrez votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Appuyez sur la commande.
2. Appuyez de nouveau sur la commande pour déployer les rétroviseurs.

Nota : *N'arrêtez pas le mouvement des rétroviseurs à mi-chemin. Attendez que les rétroviseurs ne soient plus en mouvement et appuyez de nouveau sur la commande.*

Les rétroviseurs gauche et droit se déplacent à allure différente. Par exemple, un rétroviseur peut s'arrêter tandis que l'autre continue de se déplacer. Ceci est normal. Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

Rétroviseur détaché

Si vos rétroviseurs rabattables à commande électrique sont rabattus manuellement, ils pourront ne plus fonctionner correctement, même si vous les avez ramenés à leur place. Ils doivent être réinitialisés dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.
- Les rétroviseurs ne restent pas à la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs ne se trouve pas à sa position normale pendant la conduite.

Pour réinitialiser la fonction de repliage à commande électrique, utilisez la commande des rétroviseurs rabattables à commande électrique pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un grand bruit lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs rabattables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que les rétroviseurs sont rabattus manuellement.

Rétroviseurs à réglage télescopique électrique PowerScope™ (Selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de positionner les deux rétroviseurs en même temps.

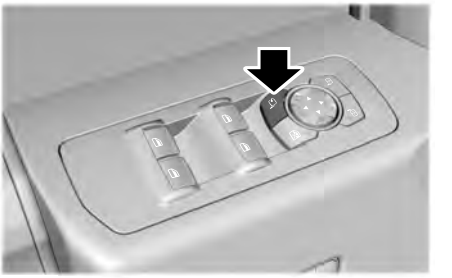

E176218

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Appuyer brièvement sur la commande. Il s'allume.
2. Appuyez sur la commande de réglage pour positionner les rétroviseurs.
   - Appuyer sur la flèche de gauche pour déplier les rétroviseurs. Appuyer sur la flèche de droite pour rabattre les rétroviseurs.
   - Appuyez sur la flèche haut ou bas pour rabattre les rétroviseurs vers la vitre. Appuyer de nouveau sur la flèche haut ou bas pour redéplier les rétroviseurs.

Nota : *Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Rétroviseurs extérieurs chauffants (Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 162).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions du rétroviseur au moyen de la fonction de mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 170).

Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement s'allume.

Clignotant dans rétroviseurs (Selon l'équipement)

Lorsque le véhicule est en marche, la partie avant du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Lampes dirigées vers le sol (Selon l'équipement)

Les lampes sur la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez votre télécommande pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

Feux de gabarit (Selon l'équipement)

La partie extérieure inférieure des boîtiers de rétroviseur s'allume lorsque vous allumez les phares ou les feux de stationnement.

Lampes (Selon l'équipement)

Les lampes à rayonnement se trouvent sur la partie du boîtier de rétroviseur orientée vers l'avant. Vous pouvez les activer et les désactiver à l'aide des commandes situées sur la planche de bord. Voir **Éclairage** (page 101).

Caméra 360 degrés (Selon l'équipement)

Chaque rétroviseur comprend une caméra.

Rétroviseur grand angle intégré (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les objets reflétés dans le miroir grand angle du rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs à miroir grand angle possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du miroir principal. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité de chaque côté de votre véhicule. Le rétroviseur grand angle ne se trouve que sur le rétroviseur côté conducteur.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le miroir principal, puis dans le miroir grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec prudence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

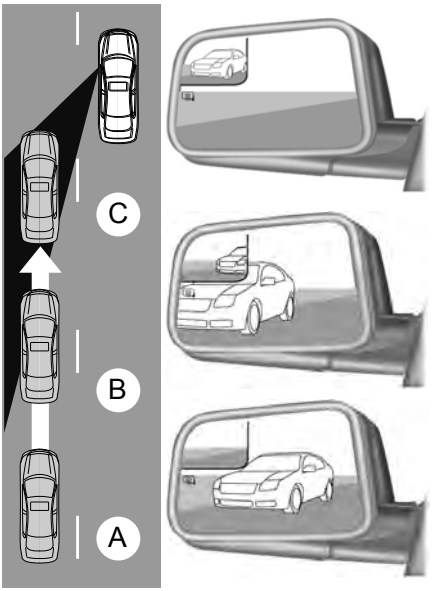

E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin intérieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe progressivement du miroir principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, il devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Nota : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Nota : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur s'assombrit pour diminuer l'éblouissement lorsque des lumières brillantes sont détectées derrière votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GLACES COULISSANTES (Selon l'équipement)

Lunette arrière coulissante électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous manœuvrez la lunette arrière coulissante à commande électrique, assurez-vous que tous les passagers arrière et le chargement sont suffisamment éloignés de la lunette arrière.

Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas utiliser la lunette arrière coulissante à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

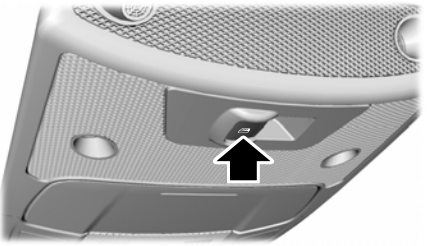

E176217

La commande est située sur la console au pavillon.

Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée pour ouvrir la glace. Tirez et maintenez la commande pour fermer la glace.

PARE-SOLEIL

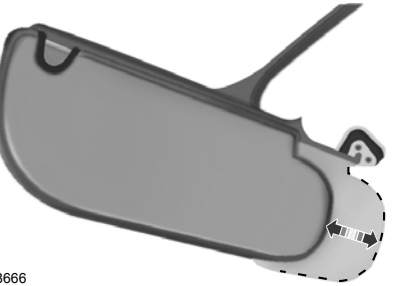

E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)

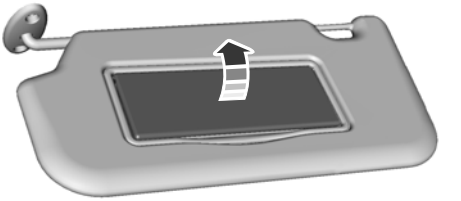

E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour arrêter son mouvement au cours d'une opération à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

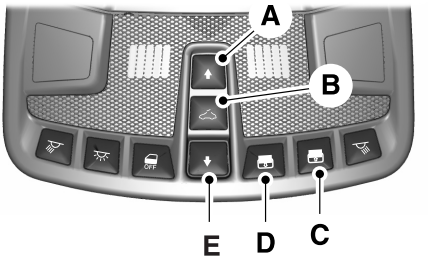

E191272

A	Ouverture du toit ouvrant transparent.
B	Basculement du toit ouvrant transparent.
C	Ouverture de l'écran pare-soleil.
D	Fermeture de l'écran pare-soleil.
E	Fermeture du toit ouvrant transparent.

Ouverture du toit ouvrant transparent.

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent, appuyez et relâchez.

Nota : *Le toit ouvrant transparent s'arrête juste avant la position d'ouverture complète pour diminuer le bruit d'air et le grondement qui peut se produire lorsque le toit est complètement ouvert. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.*

Basculement du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position basculée, appuyez et relâchez.

Ouverture de l'écran pare-soleil

Pour ouvrir l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. L'écran pare-soleil s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant transparent. Vous pouvez également ouvrir l'écran pare-soleil lorsque le toit ouvrant transparent est fermé.

Nota : *L'écran pare-soleil s'arrête avant sa position d'ouverture maximale pour le confort des passagers arrière. Pour ouvrir complètement l'écran pare-soleil, appuyez de nouveau sur la commande.*

Fermeture de l'écran pare-soleil

Pour fermer l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez.

Fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement pour fermer le toit ouvrant transparent à partir de la position ouverte ou basculée.

Rebond

Le toit ouvrant inverse automatiquement sa course si un obstacle est détecté pendant la fermeture.

Pour annuler cette fonction, appuyez et maintenez la touche (E) dans les deux secondes qui suivent l'arrêt du toit après une inversion de course par rebond.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

JAUGES

Types 1 et 2

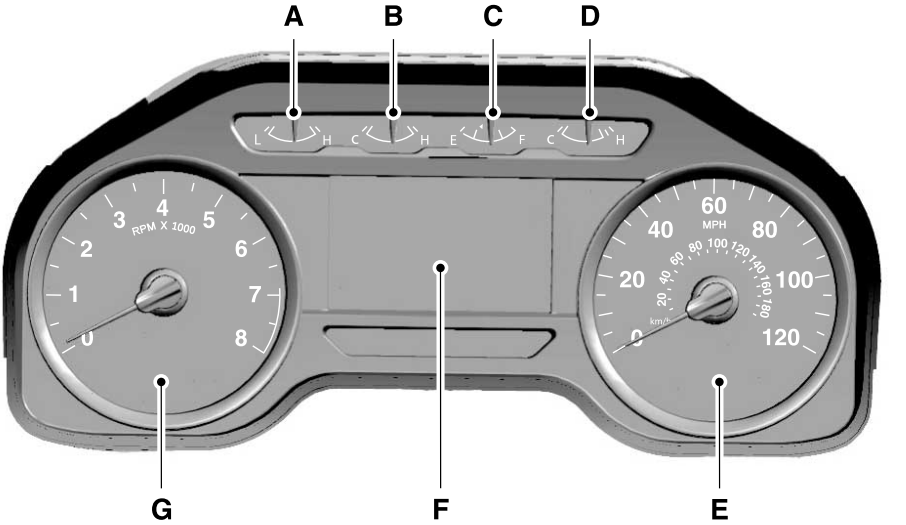

E176090

A	Manomètre d'huile moteur
B	Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur
C	Jauge de carburant
D	Thermomètre d'huile de boîte de vitesses
E	Indicateur de vitesse
F	Affichage d'information Voir **Généralités** (page 127).
G	Compte-tours

Type 3

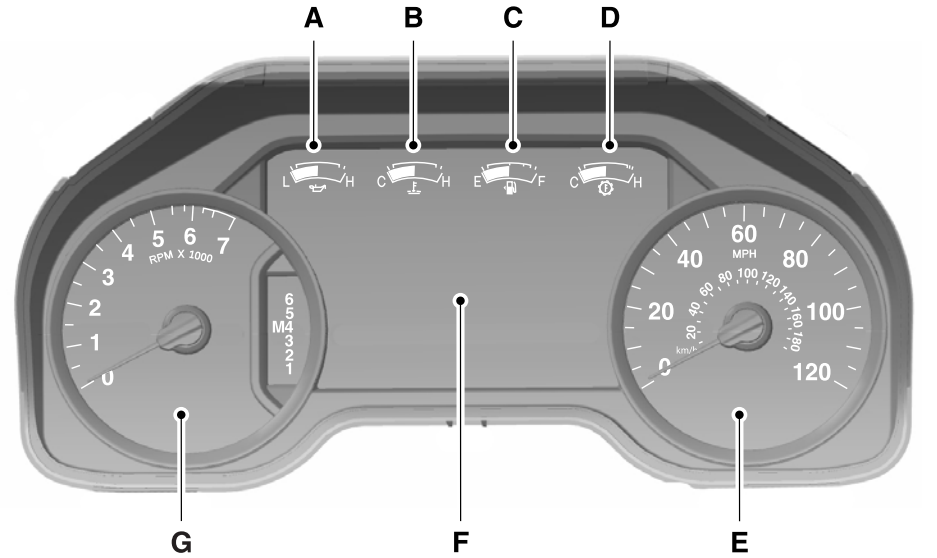

E176091

A	Manomètre d'huile moteur
B	Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur
C	Jauge de carburant
D	Thermomètre d'huile de boîte de vitesses ou suralimentation de turbocompresseur (moteur EcoBoost uniquement)
E	Indicateur de vitesse
F	Affichage d'information Voir **Généralités** (page 127).
G	Compte-tours

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression de l'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage de fonctionnement normale comprise entre « L » et « H ». Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température normale de fonctionnement, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Jauge de carburant

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez refait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche et retentit lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi), et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Indicateur de température de l'huile de boîte de vitesses

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses. À la température normale de fonctionnement, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température de l'huile de boîte de vitesses dépasse la plage normale, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et assurez-vous que le débit d'air n'est pas bloqué par de la neige ou des débris logés dans la calandre. Par ailleurs, une température de fonctionnement plus élevée que la température de

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

fonctionnement normale peut être causée par des conditions spéciales d'utilisation (par exemple, le déneigement, le remorquage ou la conduite hors route). Consultez la section Conditions de conduite particulières du calendrier d'entretien périodique pour plus de détails. L'utilisation de la boîte de vitesses pendant de longues périodes alors que le thermomètre indique une température plus élevée que la température normale peut endommager la boîte de vitesses. L'amélioration des conditions de conduite est recommandée afin de ramener la température de la boîte de vitesses à sa température de fonctionnement normale. S'il continue d'indiquer des températures élevées, consultez votre concessionnaire autorisé.

Écran d'information

Compteur

Apparaît sur la partie inférieure de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Compas

Affiche le sens de déplacement du véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 127).

Réglages véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 127).

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : *Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du véhicule.*

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode attente. Il s'allume en vert lorsque vous réglez le régulateur de vitesse.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 273).

Système de freins antiblocage

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de feux de route des phares automatiques (Selon l'équipement)

S'allume lorsque le système active automatiquement les feux de route.

Voir **Feux de route automatiques** (page 103).

Commande de régénération automatique coupée (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez manuellement la commande de régénération automatique.

Voir **Filtre à particules diesel** (page 221).

Indicateur de démarrage-arrêt automatique (Selon l'équipement)

Il s'allume lorsque le moteur s'arrête automatiquement. Il clignote pour vous indiquer lorsque le moteur doit être redémarré. Le témoin apparaît sous forme de caractères barrés si le système n'est pas offert.

Voir **Auto-Start-Stop** (page 197).

Batterie

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287).

Témoin du circuit de freinage

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage de votre véhicule peut s'allonger. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Vérifier 4X4 (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume avec le message ***Vérifier 4x4*** lorsqu'une anomalie se produit dans le système quatre roues motrices. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 236).

Témoin de régulateur de vitesse

(Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 272).

Fluide pour échappement diesel

(Selon l'équipement)

Lorsque le contact est établi, ce témoin s'allume lorsque le fluide pour échappement diesel (DEF) est contaminé, que son niveau est bas ou que le système de fluide pour échappement diesel a fait l'objet d'une modification. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 216).

Clignotant

Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou les feux de détresse sont activés. Il clignote pendant le fonctionnement. S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique qu'une ampoule de témoin est grillée.

Témoin de porte ouverte

Il s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une des portes ou le capot est ouvert(e).

Différentiel autobloquant électronique (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lors de l'utilisation du différentiel autobloquant électronique.

Frein de stationnement électronique (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électronique est défectueux. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 249).

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur

S'il s'allume lorsque le véhicule se déplace, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 395).

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Témoins de quatre roues motrices

(Selon l'équipement)

Nota : *Certains témoins sont différents selon les options du véhicule.*

Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez le mode deux roues motrices de gamme haute.

Ce témoin s'allume lorsque le système quatre roues motrices automatique est engagé.

Ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices de gamme basse est engagé.

Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices de gamme haute est engagé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Sac gonflable avant

Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système.

Témoin d'antibrouillards avant

(Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Témoin de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Contrôle en descente (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle en descente est activé.

Témoin de bas niveau de carburant

S'il s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Témoins de bas niveau de liquide lave-glace

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin de pression d'huile

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).

Feux de stationnement

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur / Puissance réduite / Commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin s'allume lorsque le système a détecté une anomalie du motopropulseur ou de la transmission quatre roues motrices. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une panne du circuit de contrôle des émissions du véhicule.

S'il clignote, des ratés du moteur peuvent se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le pot catalytique ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Il s'allume lorsque vous établissez le contact avant de démarrer le moteur pour vérifier l'ampoule et pour indiquer si votre véhicule est prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M).

Normalement, il s'allume lorsque le moteur est lancé et s'éteint automatiquement s'il n'y a aucune panne. Cependant, si après 15 secondes il clignote huit fois, cela indique que votre véhicule n'est pas prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M). Voir **Norme d'émission** (page 212).

Mode Sport

Ce témoin s'allume lorsque vous activez le mode Sport (S).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage

Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il demeure allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Principes de fonctionnement** (page 255).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Témoin de mode de traction (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

S'il s'allume pendant que le moteur tourne, il révèle un dysfonctionnement qui peut entraîner des dommages à la transmission non couverts par la garantie du véhicule. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Eau dans le carburant (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne vidangez pas le filtre décanteur pendant que le moteur tourne. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner un incendie, des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pendant le ravitaillement, il se peut que vous introduisiez du carburant diesel contaminé par de l'eau dans le réservoir de carburant. Le circuit d'alimentation du véhicule est équipé d'un filtre décanteur qui retient l'eau présente dans le carburant. Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsqu'une quantité importante d'eau s'est accumulée dans le filtre décanteur et que celui-ci doit être purgé immédiatement.

Si le témoin d'eau dans le carburant s'allume pendant que le moteur tourne, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur, puis vidangez le filtre décanteur. Voir **Qualité du carburant** (page 201). Le fait de laisser l'eau dans le circuit d'alimentation alors que le témoin d'eau dans le carburant est allumé peut être à l'origine de dommages considérables ou d'une défaillance du système d'injection de carburant.

Nota : *Ne vidangez pas le filtre décanteur pendant que le moteur tourne. De l'air entrerait dans le circuit d'alimentation entraînant un mauvais fonctionnement du moteur.*

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Avertissement supplémentaire de sac gonflable

Retentit en cas de dysfonctionnement avec le témoin de ceinture de sécurité et en cas de défaut dans le dispositif de retenue supplémentaire.

Avertissement de rappel de bouclage des ceintures Beltminder

Retentit lorsqu'une ceinture de sécurité d'un siège occupé est débouclée et que le véhicule est en mouvement.

Avertisseur de porte mal fermée

Retentit lorsqu'une porte n'est pas complètement fermée et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Avertisseur d'oubli des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur alors que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

Alerte d'entrée sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Avertissement d'aide au stationnement

Un avertissement de détection retentit lorsque des obstacles se situent à une certaine distance du pare-chocs. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Avertissement de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Avertisseur de service requis AdvanceTrac

Retentit lors d'un dysfonctionnement avec le contrôle électronique de stabilité (ESC) ou le contrôle de stabilité antiretournement (RCS).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Nota : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

Nota : *Les options de remorquage ne sont pas accessibles si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).*

Nota : *Certaines options de menu MyKey apparaissent uniquement si la fonction MyKey est activée et si au moins une clé MyKey est programmée.*

Cette icône vous permet d'activer ou de désactiver une fonction. La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée, et une case vide indique qu'elle est désactivée.

Commandes de l'écran d'information (types 1 et 2)

E176092

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche ***OK*** pour sélectionner et confirmer un réglage ou un message.

Menu principal (type 1)

- Trajet 1 et Trajet 2
- Consommation de carburant
- Assistance conducteur
- Réglages

Trajet 1 et Trajet 2

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet suivantes.*

Trajet 1 et Trajet 2
Indicateur de vitesse numérique - appuyez sur ***OK*** pour km/h
Compteur journalier
Minuteur de voyage
Autonomie restante
Consommation moyenne

- Odomètre numérique - Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- Compteur journalier - Indique la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- Autonomie restante - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Consommation moyenne - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.*

Consommation de carburant

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir l'affichage voulu de consommation de carburant.*

Écon. essence
Autonomie
Consommation instantanée de carburant
Consommation moyenne de carburant

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Écon. essence
Vitesse moyenne
Auto StartStop

- Autonomie – affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Consomm. instantanée carburant - Affichage de la consommation instantanée de carburant.
- Consomm. moyenne carburant - Affichage de la consommation moyenne de carburant en fonction du temps. Maintenez la touche ***OK*** enfoncée pour réinitialiser cette valeur.
- Vitesse moyenne - Affichage de la vitesse moyenne de votre véhicule lorsqu'il roule.
- Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Nota : *Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant côté gauche.*

Assistance conducteur

Nota : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de conducteur.*

Ass. conduct.	
Ass. conduct.	Pr. sél. auton.
	Jauge FED
	Filtre d'échapp
	Hr. moteur
	Press. pneus
	Temp boîte vit
	Aide stat. AR
	Type frein
	Effort frein
	Osc. remorq.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Réglages

Réglages	
Véhicule	Régén. auto
	Calcul autono.
	Éclairage
	Serrures
	Rem. neutre
	Réin. v. huile
	Démar. à dist.
	Essuie-glace
MyKey	Info MyKey
	Créer MyKey
	Assist. 911
	Pas déranger
	AdvanceTrac
	Vitesse max
	Alerte vitess.
	Limit. volume
	Effac. MyKey
Régl. affi-chage	Distance
	Température
	Press. pneus
	Langue

Menu principal (type 2)

- Mode d'affichage
- Trajet/Essence
- Remorquage
- Hors route
- Réglages

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Mode d'affichage

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir entre les options d'affichage suivantes.*

Mode affichage
Autonomie
Info FED
Info filtre d'échapp.
Pression pneus
Indicateur de vitesse numérique - appuyez sur ***OK*** pour km/h
Informations moteur ghj
Temp. de boîte vitesse

- Autonomie – indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- État DEF - Écran d'affichage sur demande de l'état DEF.
- État du filtre d'échappement - Écran d'affichage sur demande du filtre d'échappement.
- Pression des pneus - Affichage de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 448).
- Renseignements sur le moteur - Affichage des heures de fonctionnement du moteur et des heures de ralenti du moteur. Tenir ***OK*** pour réinitialiser
- Température de la boîte de vitesses - Affichage de la température de la boîte de vitesses de votre véhicule.

Trajet/Essence

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet et de carburant suivantes.*

Trajet/Essence	
Trajet 1 ou Trajet 2	
Économie essence	
Hist. carburant	
Boussole	Sélectionnez vos paramètres

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Trajet/Essence
Vitesse moy.
Auto-Start-Stop

Trajet 1 ou Trajet 2

- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- Autonomie restante - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Compteur - Enregistrement de la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Consommation moyenne - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Consommation de carburant - Affichage de votre consommation de carburant instantanée sous forme de graphique en barres et de votre consommation moyenne.

Hist. carburant - Affichage de votre consommation de carburant en fonction du temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Vitesse moyenne - Affichage de la vitesse moyenne de votre véhicule lorsqu'il roule.

Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Remorquage

Nota : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de remorquage.*

Nota : *Une fois que vous avez sélectionné une remorque, elle reste active jusqu'à ce que vous la désactiviez. Une remorque active continue d'accumuler les kilomètres alors même que vous l'avez détachée de votre véhicule.*

Remorquage	
État remorque	État de connexion de remorque
	BLIS avec remorque Prêt/Indisponible/Non configuré/Désactivé
	Dispositif d'assistance de remorque en marche arrière Pro : Prêt, Non configuré ou Non étalonné
	Nom de la remorque active ou remorque par défaut
	Kilomètres accumulés par la remorque
	Gain de frein de remorque
	Sortie

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Remorquage	
Options remorque	Contr. oscillat. rem.
	Sélectionner remorque
	Changer réglages remorque
	Ajouter remorque
Liste vérif. connexion	Conventionnel
	Sellette
	Col de cygne

Hors route

Nota : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres hors route.*

Hors route
Tangage, angle de braquage et roulis
Distribution puissance

Réglages

Réglages	
Régénération automatique	
Angle mort	
Circul. transv	
Calcul auto-nomie	Choisissez le réglage qui convient.
Aide stat. AR	
Angle mort remorque	
Réglages avancés	Réglages véhicule
	MyKey
	Réglages affichage

Commandes de l'écran d'information (type 3) (Selon l'équipement)

E176093

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche ***OK*** pour sélectionner et confirmer un réglage ou un message.

Menu principal

Vous pouvez accéder aux menus au moyen de la commande de l'écran d'information.

MyView

Trajet/Essence

Info camion

Remorquage

Hors route

Réglages

MyView

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options MyView suivantes.

MyView
Trajet 1
Économie essence
Pression pneus

MyView	
Mode hors route	
Configurer MyView	Ajouter/retirer des écrans
	Ordonner les écrans

Trajet/Essence

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet et de carburant suivantes.

Trajet/Essence	
Trajet 1 ou Trajet 2	
Économie essence	
Hist. carburant	
Vitesse moyenne	
Navigation/boussole	Sélectionnez vos paramètres
Auto-Start-Stop	

Trajet 1 ou Trajet 2

- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- Autonomie restante - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Compteur - Enregistrement de la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Consommation moyenne - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Consommation de carburant - Affichage de votre consommation de carburant instantanée sous forme de graphique en barres et de votre consommation moyenne.

Hist. carburant - Affichage de votre consommation de carburant en fonction du temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Vitesse moyenne - Affichage de la vitesse moyenne de votre véhicule lorsqu'il roule.

Navigation/Compas - Affichage des directives de navigation détaillées ou de la direction du compas lorsqu'aucun itinéraire n'est configuré.

Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Info camion

Dans ce mode, des données de conduite hors route sont présentées accompagnées de graphiques.

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir entre les options d'affichage suivantes.*

Info camion	
Sélection de jauge	Choisissez le réglage qui convient.
Pression pneus	
Odomètre numérique	
État du liquide d'échappement diesel	
État du filtre d'échappement diesel	
Information du moteur	
Température de la boîte de vitesses	

- Sélection de jauge - Affichage de la suralimentation ou de la valeur de température de la boîte de vitesses.
- Pression des pneus - Affichage de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 448).
- Odomètre numérique - Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- État du liquide d'échappement diesel - Écran d'affichage sur demande de l'état du liquide d'échappement diesel.
- État du filtre d'échappement diesel - Écran d'affichage sur demande du filtre d'échappement.
- Information du moteur - Affichage d'informations moteur.
- Température de la boîte de vitesses - Affichage de la température de la boîte de vitesses de votre véhicule.

Remorquage

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de remorquage suivantes.

Nota : *Une fois que vous avez sélectionné une remorque, elle reste active jusqu'à ce que vous la désactiviez. Une remorque active continue d'accumuler les kilomètres alors même que vous l'avez détachée de votre véhicule.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Remorquage	
État remorquage	Affichage % d'inclinais., angle de braquage, gain et sortie
Info remorquage	Nom de la remorque, Kilomètres accumulés, État du Dispositif d'assistance de remorque en marche arrière Pro et du BLIS remorque - Appuyez sur ***OK*** pour Options de remorque
Vérification feux de remorque	En marche, État feux de frein et clignot. ou Aucune remorque détectée
Configuration remorque	Contr. oscillat. rem.
	Sélectionner remorque
	Modifier réglages remorque
	Ajouter remorque
Liste vérif. connexion	Conventionnel
	Sellette
	Col de cygne

Hors route

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options hors route suivantes.

Hors route
Tangage, angle de braquage, roulis, différentiel E-locker et 4X4
Distribution puissance

Réglages

Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de conducteur.

Réglages	
Régénération automatique	
Circulation transversale	
Alerte conducteur	
Aide stationnement arrière	
Angle mort remorque	
Pré-collision	Sensibilit. alerte
	Indication de la distance
	Freinage actif
	Pré-collision
Régulateur de vitesse	Choisissez le réglage qui convient.
Calcul de l'autonomie	Choisissez le réglage qui convient.
Sélection de jauge	Choisissez le réglage qui convient.
Système de maintien de voie	Mode
	Intensité
Réglages avancés	Réglages véhicule
	MyKey
	Réglages d'affichage

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : *Selon les options et le type de tableau de bord dont est équipé votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E184451

Appuyez sur le bouton ***OK*** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Ce dernier supprime automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 273).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En raison d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 273).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 273).
Freinage auto. régul. vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.

Message	Mesure à prendre
Régul. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régul. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régul. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et vous devez rétrograder.

AdvanceTrac et antipatinage

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt	État du système AdvanceTrac après que vous l'avez désactivé.
AdvanceTrac marche	État du système AdvanceTrac après que vous l'avez activé.
AdvanceTrac Mode sport	État du mode sport AdvanceTrac après que vous l'avez activé.
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage après que vous l'avez désactivé. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 253).
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage après que vous l'avez activé. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 253).

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	S'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.

Alarme et sécurité

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée du fait d'une entrée non autorisée. Voir **Alarme antivol** (page 90).

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si ce témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour protéger la batterie. Mettre hors tension autant de charges électriques que possible dans les plus brefs délais afin d'améliorer la tension de circuit. Lorsque la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Mettre hors tension toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si le témoin reste allumé ou ne cesse de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact dès que possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287).
Véhicule en circ. transv. venant de la X	Le système détecte un véhicule. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message losque vous attelez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287).
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message losque vous attelez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287).
Sys. angle mort remorque non disponible à cause de remorque non valide	S'affiche lorsque la remorque attelée est de type à sellette d'attelage ou à col de cygne, ou a une largeur supérieure à 2,7 m (10 ft) ou une longueur supérieure à 10 m (33 ft).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Système d'avertissement de collision

Message	Mesure à prendre
Alerte collision défectueuse	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir **Assistance pré-collision** (page 296).
Alerte collision non disponible	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X ouverte	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Transmission

Message	Mesure à prendre
Pour verrouiller différentiel ralentir à XX km/h/mph	Le différentiel à verrouillage électronique ne s'engage qu'à une certaine vitesse.
Pour verrouiller différentiel relâcher accél.	Le différentiel à verrouillage électronique ne s'engage que si la pédale d'accélérateur est relâchée.
Vérifier blocage différentiel	Une anomalie est présente dans le système de différentiel à blocage électronique (ELD). Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	La boîte de transfert est en position point mort. Ce message indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
Remorque neutre désactivée	La boîte de transfert n'est PAS en position point mort. Ce message indique que votre véhicule ne peut PAS être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Moteur

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel que le niveau de carburant est bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir **Démarrage sans clé** (page 185).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous appuyez sur le bouton StartStop pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte aucune clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation active	Votre véhicule se trouve à l'état de contact établi.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Programmation clé réussie	Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	Vous n'avez pas réussi à programmer une d'accès intelligent dans le système.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur EN MARCHE	Vous informe que vous quittez votre véhicule et que le moteur est en marche.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Système de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté une condition qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	L'intervalle de vidange d'huile restant est de 10 % ou moins. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 401).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Message	Mesure à prendre
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Mode transport/usine Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en mode transport ou d'usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer une MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX km/h/mph	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (81 mph).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre MyKey actif comporte une limite de vitesse réglée programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence avec MyKey en cours d'utilisation.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Le système de maintien de voie se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.

Hors route

Message	Mesure à prendre
Contrôle descente actif	Le mode contrôle de descente est actif.
Contrôle descente désactivé	Le mode contrôle de descente est inactif.
Pour ctrl descente réduire à moins de XX km/h/mph	La vitesse exigée du véhicule pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
Pour Ctrl descente engager rapport	En mode contrôle de descente, vous devez sélectionner une vitesse.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	Le mode de contrôle de descente est désactivé et le conducteur doit reprendre le contrôle.
Ctrl descente défectueux	Anomalie dans le système de contrôle de descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	Le système de contrôle de descente refroidit suite à une utilisation excessive.
Contrôle descente prêt	Le système de contrôle de descente est prêt.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir **Principes de fonctionnement** (page 260).
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir **Principes de fonctionnement** (page 260).
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Affiche l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Affiche l'état de l'aide au stationnement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement est actionné et un desserrage automatique est tenté mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserrer frein de stationnement	Le frein de stationnement électrique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement appliqué.
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électrique a été placé dans un mode spécial utilisé pour l'entretien des freins arrière. Contactez un concessionnaire autorisé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électrique a détecté un état qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Contactez un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électrique a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	La verrouillage de direction a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.

Pro Trailer Backup Assist

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ désactivé arrêter véhicule pour activer	Pro Trailer Backup Assist peut uniquement être activé lorsque le véhicule est arrêté.
Pro Trailer Backup Assist™ Localisation autocollant Patientez... Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra localise l'autocollant. Attendez que l'autocollant soit localisé avant de tenter d'utiliser le Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Angle remorque max Appuy. bouton pr quitter	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist a atteint l'angle de remorque maximal.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Prendre contrôle du volant	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist ne commande plus la direction.
Pro Trailer Backup Assist™ Ralentir Tourn. bouton pr conduire Appuyer bouton pr quitter	Réduire la vitesse du véhicule. Le véhicule s'approche de la vitesse de sortie de la fonction Pro Trailer Backup Assist.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ Système non disponible	Les conditions du fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist ne sont pas remplies. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 315).
Pro Trailer Backup Assist™ Lâcher le volant pour activer Appuyer bouton pr quitter	Pro Trailer Backup Assist ne peut pas fonctionner avec les mains sur le volant. Retirez les mains pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Annulé par conducteur Prendre contrôle du volant	Le bouton Pro Trailer Backup Assist a été enfoncé pour désactiver le système.
Pro Trailer Backup Assist™ Faire marche arrière pour activer Appuyer bouton pr quitter	Le fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist est uniquement disponible en marche arrière. Placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Embrayer sur Park Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Passez à la position de stationnement.
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Consult. Manuel utilisation Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 315).
Pro Trailer Backup Assist™ Avancer pour calibrer Appuyer bouton pr quitter	Conduisez entre 6–39 km/h (4–24 mph) en ligne droite pour étalonner la fonction Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Étalonnage terminée Arrêter véhicule	Le système a terminé l'étalonnage. Arrêtez le véhicule pour utiliser la fonction Pro Trailer Backup Assist.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyez sur le bouton de démarrage	Vous rappelle d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire votre véhicule après un démarrage à distance.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Rappel que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Vent latéral

Message	Mesure à prendre
Stabilisation vent latéral activée	Ce message s'affiche lorsque le système de vent latéral s'active en réaction à une situation de vent fort. Voir **Principes de fonctionnement** (page 255).

Système de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Rappel d'enfoncement de la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a excédé le temps de démarrage en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 448).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si l'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 448).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 448). Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Remorque

Message	Mesure à prendre
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0}	Le réglage de gain actuel du frein de remorque.
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0} Pas de remorque	Le réglage du gain actuel des freins de remorque lorsque la remorque n'est pas branchée.
Erreur module frein remorque	Défauts détectés dans le module de commande de freins de remorque intégrée suivi d'un seul carillon. Voir **Traction d'une remorque** (page 313).
Remorque connectée	Le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	La remorque est déconnectée soit accidentellement, soit intentionnellement et cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
Oscillation remorque Réduire vitesse	La fonction de stabilisation de la remorque a détecté une oscillation de celle-ci.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le circuit de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir **Traction d'une remorque** (page 313).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Message	Mesure à prendre
Anomalie clignotant gauche de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 313).
Anomalie du module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir **Traction d'une remorque** (page 313).

4WD

Message	Mesure à prendre
Vérifier 4x4	Une anomalie est présente dans le système 4X4. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement 4x4 en cours	Changement en cours du système 4X4.
Pour 4x4 BAS changer pour N	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position 4X4 de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour 4x4 BAS Ralentir à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position 4X4 de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).
Pour désactiver 4x4 BAS embrayer sur N	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position 4X4 de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour désactiver 4x4 BAS ralent. à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position 4X4 de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).
Passage retardé Avancer	Peut s'afficher en cas de blocage des engrenages de la boîte de transfert lors du passage de la position 4L au point mort, ou vice versa.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Message	Mesure à prendre
4x4 Désactivé temporairement	S'affiche lorsque le système neutralise l'embrayage en raison de contraintes excessives. Le système réactive automatiquement l'embrayage une fois qu'il a refroidi.
4x4 rétablie	S'affiche lorsque le système 4X4 revient en position 4A.
4x4 bloqué temporairement	S'affiche lorsque le système 4X4 active temporairement le mode 4H depuis 4A après avoir détecté des conditions de conduite qui exigent un niveau supérieur de performances du système 4X4. Le système revient automatiquement en position 4A lorsque ces conditions ne sont plus présentes.

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

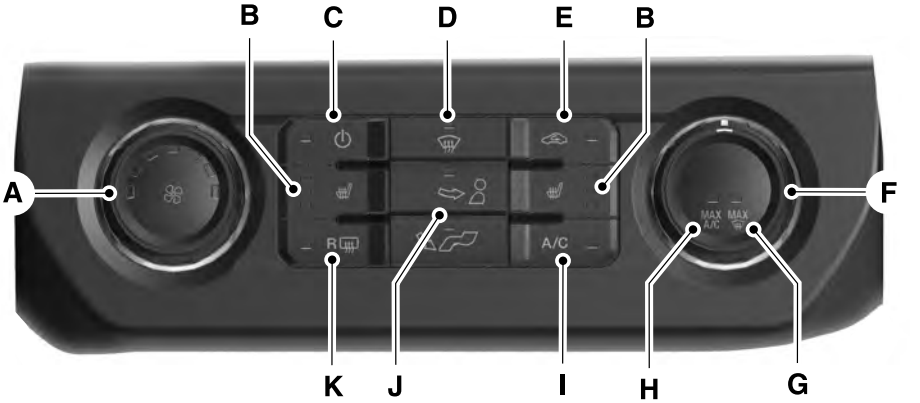

E217932

A **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

B **Sièges chauffants :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 172).

C **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction et hors fonction. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

D **Dégivrage :** Appuyez sur cette touche pour distribuer l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

E **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec le climatiseur) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Remarque : L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé en mode de débit d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.

F **Contrôle climatique :** Règle la température de l'air qui circule à l'intérieur du véhicule.

G **Dégivrage MAX :** Réglez pour activer le dégivrage. L'air est diffusé par les bouches du pare-brise et le ventilateur se règle à la vitesse maximale. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Remarque : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

H **MAX A/C :** Réglez vers la gauche pour un refroidissement maximal. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met en marche, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

I **A/C :** Appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec le recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Remarque : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.

J **Commande de répartition de l'air :** Appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air aux bouches d'air du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.

Remarque : Au moins un de ces boutons s'allume lorsque le système est activé.

K **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 162).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

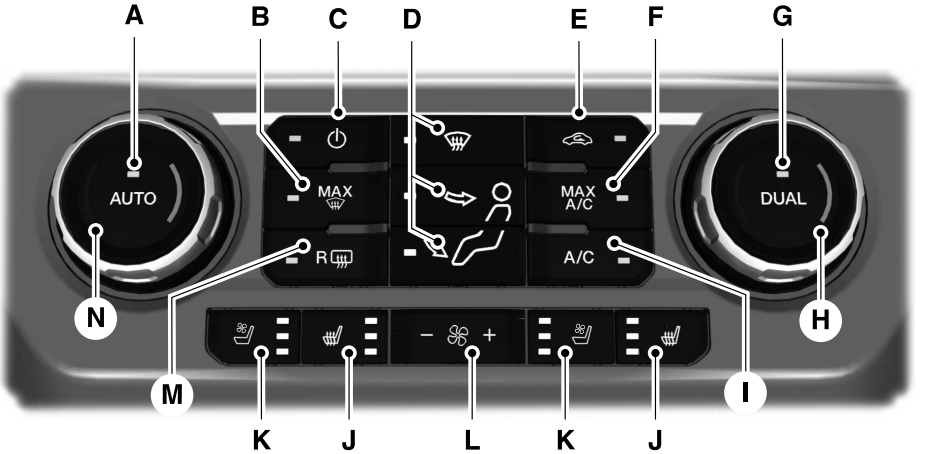

E248538

A **AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Le système règle la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode DUAL en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

B **Dégivrage MAX :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. La régulation de la température du côté passager ou conducteur étant réglée à HI, l'air est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

C **Marche/arrêt :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.

D **Commande de répartition de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.

E **Air recirculé :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

Remarque : L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé en mode de débit d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.

F **MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. La température des côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale.

G **DUAL :** Appuyez sur ce bouton pour activer la commande de température du côté passager du véhicule. Lorsque la zone DUAL est désactivée, les paramètres de température côté passager sont identiques à ceux côté conducteur.

H **Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.

I **A/C :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Remarque : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.

J **Sièges chauffants :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 172).

K **Sièges ventilés :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges ventilés. Voir **Sièges à régulation de température** (page 173).

L **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

M **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 162).

N **Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez le mode de régulation à deux zones.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.*

Nota : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.*

Nota : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Nota : *Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.*

Commande automatique de chauffage-climatisation

Nota : *Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches d'air de la planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit chaud.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne automatiquement l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.*

Chauffage rapide de l'habitable

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur la touche ***AUTO***.
2	Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Réglages recommandés pour le chauffage

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur la touche ***AUTO***.
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Sélectionnez ***MAX A/C***.	Sélectionnez ***MAX A/C***.
2	Conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que l'air des bouches d'air soit frais.	

Réglages de refroidissement recommandés

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur la touche ***AUTO***.
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers la planche de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Orientez l'air vers le pare-brise avant au moyen des boutons de répartition d'air.	Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche ***A/C***.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Nota : *Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'utiliser la lunette arrière chauffante.*

Nota : *Selon les réglages du démarrage à distance, les glaces chauffantes, les rétroviseurs et les essuie-glaces peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule.*

Lunette arrière chauffante

Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver cette fonction.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.*

Nota : *Ne nettoyez pas le miroir ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise **(Selon l'équipement)**

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise s'active.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction et modifier ses réglages sur l'écran d'information.

Le système ajuste la température de l'habitacle en fonction des réglages effectués lors du démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système de chauffage et climatisation pendant le démarrage à distance. Lorsque vous établissez le contact, le système de chauffage et de climatisation retourne aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système.

Vous devez activer certaines fonctions du véhicule, par exemple :

- Les sièges chauffants;
- Les sièges refroidissants;
- Le volant de direction chauffant;
- Les rétroviseurs chauffants;
- La lunette arrière chauffante.

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système se règle à 22ºC (72ºF). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximale (le cas échéant et si le mode ***AUTO*** est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou refroidissants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système se règle à 22ºC (72ºF). Les sièges chauffants sont réglés à la température maximale (le cas échéant et si le mode ***AUTO*** est sélectionné à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent automatiquement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.

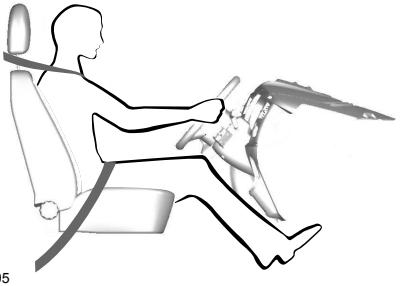

E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

Réglez complètement l'appuie-tête avant de conduire botre véhicule. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Un appuie-tête incorrectement réglé peut ne pas protéger adéquatement un occupant en cas de collision arrière.

Installez correctement l'appuie-tête pour contribuer à réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : *Réglez le dossier à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Appuie-tête de siège avant

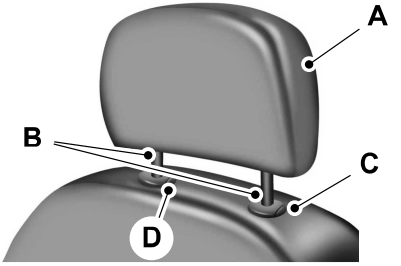

E138642

Appuie-tête des sièges arrière extérieurs

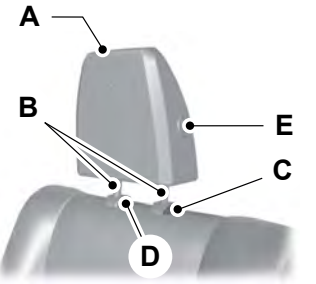

E166700

Appuie-tête de siège arrière centrale

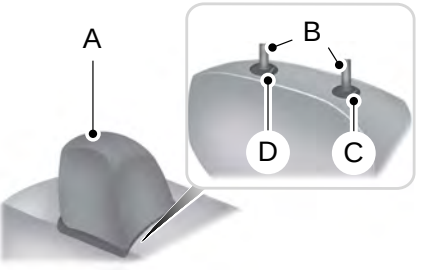

E166701

Les appuie-tête sont constitués des composants suivants :

A	Un appuie-tête à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.
E	Bouton de repliage (siège arrière extérieur uniquement).

Réglage de l'appuie-tête

Relèvement de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : *En ce qui concerne les sièges arrière extérieurs, vous pouvez incliner les appuie-tête vers l'avant pour faciliter la dépose.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattement de l'appuie-tête

Nota : *Les appuie-tête des places arrière extérieures peuvent être rabattus vers l'avant pour une meilleure visibilité.*

1. Appuyez sur le bouton E et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez-le vers le haut pour rétablir la position.

Appuie-tête de place avant centrale

Votre véhicule peut être équipé d'un appui-tête central de rangée avant que vous ne pouvez ni régler, ni retirer.

Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Procédez comme suit pour incliner l'appuie-tête :

E144727

1. Réglez le dossier à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Nota : *Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Vous devez plutôt l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.*

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière

E175314

Réglage de l'inclinaison

E175315

Support lombaire à réglage manuel (Selon l'équipement)

E166702

La commande du support lombaire est située sur le côté extérieur du siège. Tournez la commande pour ajuster le support lombaire.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

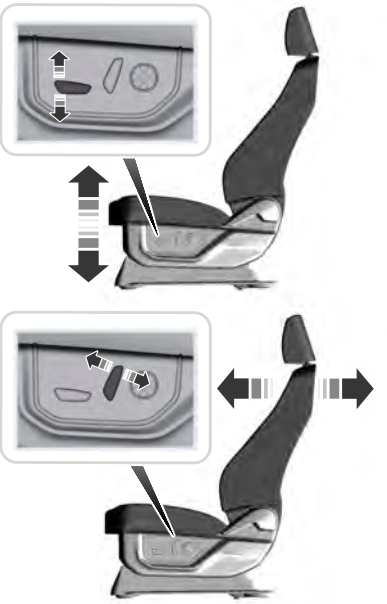

E176038

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)

E176039

Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif (Selon l'équipement)

Nota : *Le système de massage s'arrête au bout de 20 minutes.*

Nota : *Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.*

Nota : *Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Lorsque le dossier et le coussin sont tous les deux actifs, le massage alterne entre les deux zones*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

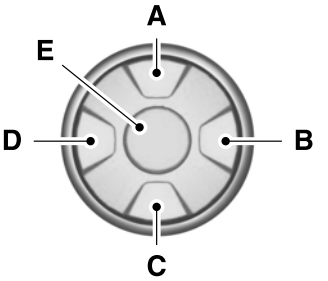

E156301

	Mode de massage	Mode supports lombaire et latéraux
A	Réglage d'intensité du massage de dossier	Lombaire supérieur
B	Diminution d'intensité du massage et arrêt*	Diminution du massage lombaire
C	Réglage d'intensité du massage de coussin	Support lombaire inférieur**
D	Augmentation d'intensité du massage	Augmentation du massage lombaire
E	Marche et arrêt	-

*La fonction de massage adopte par défaut un mode de massage alterné avec réglage d'intensité du massage dorsal. La fonction de support lombaire et latéral passe par défaut au mode lombaire central.

**Appuyez sur C une deuxième fois pour régler le support latéral de dossier. Appuyez sur C une troisième fois pour régler le support latéral de coussin.

Vous pouvez aussi régler cette fonction à travers l'écran tactile. Lorsqu'elle est activée, le système affiche les directions de réglage du support lombaire ou de la fonction massage. Pour accéder aux réglages du support lombaire et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur la touche + ou - pour régler le support lombaire.

Pour accéder aux réglages du massage et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur Arrêt, Faible ou Élevée.

FONCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position de ces fonctions :

- Siège conducteur,
- Rétroviseurs électriques.
- Colonne de direction à réglage électrique en option,
- Pédales à réglage électrique en option.

La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.

E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position souhaitée.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Nota : *Un message de confirmation indiquant qu'une position préréglée a été enregistrée s'affiche à l'écran d'information.*

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions préréglées. Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Les préréglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Nota : *Vous ne pouvez rappeler une position mémorisée que lorsque le contact est coupé ou que le levier sélecteur se trouve en position de stationnement (P) ou point mort (N) si le contact est établi.*

Nota : *Appuyez sur l'une des commandes de réglage de siège ou de rétroviseur (ou sur une touche de mémorisation) pendant un rappel de mémoire pour annuler l'opération.*

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire préréglée en :

- appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.*

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour trois télécommandes ou clés intelligentes.

1. Le contact étant établi, déplacez les fonctions mémorisées sur les positions souhaitées.
2. Maintenez enfoncé le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit après environ deux secondes. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour désynchroniser une télécommande, suivez la même procédure, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège conducteur vers l'arrière de 5 cm (2 po) maximum lorsque vous coupez le contact. Le siège du conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 127).

SIÈGES ARRIÈRE (Selon l'équipement)

Relèvement des coussins de siège arrière

La banquette arrière est dotée de coussins divisés 60/40. Vous pouvez relever chaque coussin en position de rangement verticale.

E181250

Relevez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verticale.

Retour du siège en position normale

AVERTISSEMENT

Avant de remettre le coussin de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé dessous, puis veillez à ce qu'il revienne dans sa position la plus basse. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

E166704

Tirez sur la commande située au bas du coussin de siège pour déverrouiller le coussin de siège de la position de rangement.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : *Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.*

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Nota : *Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Sièges arrière chauffants (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : *Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.*

Les commandes des sièges arrière chauffants se trouvent à l'arrière de la console centrale.

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, actionnez la commande de chauffage du siège pour activer le mode de chauffage de votre choix. Si les sièges chauffants sont activés, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : *Les sièges chauffants s'activent lors d'un démarrage à distance s'ils sont activés à l'écran d'information. Voir* ***Généralités*** *(page 127).*

Nota : *Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer lorsque vous faites démarrer le moteur, s'ils l'étaient déjà la dernière fois que vous avez coupé le contact.*

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- N'activez pas le siège chauffant si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

E146322

Appuyez sur ce symbole pour accéder aux différents réglages de chauffage ou pour le désactiver. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de chauffage du siège.

Sièges ventilés

Nota : *Les sièges ventilés s'activent lors d'un démarrage à distance s'ils sont activés à l'écran d'information. Voir* ***Généralités*** *(page 127).*

Nota : *Les sièges ventilés peuvent aussi s'activer lorsque vous faites démarrer le moteur, s'ils l'étaient déjà la dernière fois que vous avez coupé le contact.*

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne renversez pas de liquide sur les sièges avant. Cela peut causer un blocage des trous de ventilation et un mauvais fonctionnement.
- Ne placez pas d'objets sous les sièges. Ils peuvent bloquer l'entrée d'air et créer un mauvais fonctionnement des trous de ventilation.

Les sièges ventilés fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.

E224689

Appuyez sur ce symbole pour accéder aux différents réglages de ventilation ou pour la désactiver. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de ventilation du siège.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges ventilés sont activés, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez alors les réactiver.

Nota : *Pour améliorer le confort, utilisez les sièges ventilés avec le système de climatisation du véhicule.*

ACCOUDOIR AVANT (Selon l'équipement)

E175382

Appuyez sur la commande de déverrouillage pour déplacer l'accoudoir de siège avant vers le haut ou vers le bas.

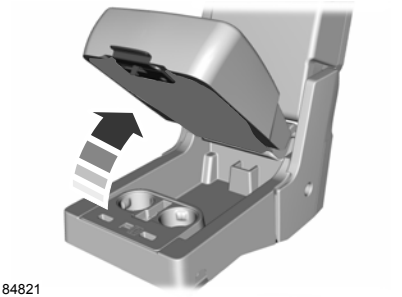

E184821

Soulevez le loquet pour ouvrir le couvercle et accéder au compartiment de rangement (en option) sous le coussin de siège central.

Le porte-gobelet se trouve à l'intérieur de l'accoudoir de siège avant. Vous pouvez aussi faire basculer le porte-gobelet de sorte qu'il soit orienté vers l'avant. Voir **Console centrale** (page 182).

ACCOUDOIR ARRIÈRE (Selon l'équipement)

E181222

Tirez sur la courroie située sur le dossier du siège central pour accéder à l'accoudoir et aux porte-gobelets.

Les porte-gobelets sont situés dans l'accoudoir de la banquette arrière.

Pour ouvrir les porte-gobelets :

1. Poussez délicatement sur le centre du panneau en plastique situé au niveau du bord avant de l'accoudoir. Les porte-gobelets s'ouvriront partiellement.
2. Ouvrez le porte-gobelet entièrement en le tirant avant de vous en servir.

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1e avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Nota : *Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction*** *plus loin dans ce chapitre.*

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction***

E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel Homelink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : *La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction.***

Nota : *Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.*

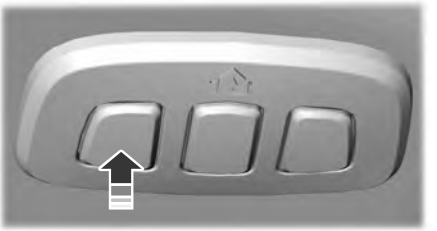

E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : *Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Ouvre-portail / Programmation au Canada.***

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes Répétez la séquence « appuyer/maintenir/relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*

E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

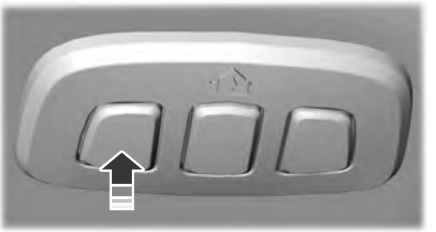

E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction et hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.*

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord, Étape 4**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*

E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme « IC » : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Prise de courant 12 volts c.c.

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas un accessoire électrique optionnel dans la prise d'allume-cigares. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigares peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : *Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 20 A.*

Nota : *Ne branchez pas un appareil qui alimente le véhicule par l'intermédiaire des prises, car cela pourrait endommager les systèmes du véhicule.*

Nota : *Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.*

Nota : *Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas dans la prise de courant un accessoire dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./240 W.*

Nota : *Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.*

N'insérez pas d'objet autre qu'une fiche d'alimentation d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- Ne laissez pas d'appareil branché lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacements

Nota : *Les prises de courant temporisées restent activées pendant 30 minutes si le véhicule est en mode accessoires. Si vous coupez le contact, les prises de courant temporisées restent activées pendant 75 minutes.*

Des prises de courant peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.
- Dans le bac de rangement du siège.

Prise de courant alternatif 110 V/400 W

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant 110 V c.a., car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'un cordon prolongateur, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise (dont la limite est de 400 W) et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : *Cette fonction est active seulement quand le véhicule roule.*

Nota : *La puissance maximale de cette fonction est de 400 W lorsque le véhicule est à la position de stationnement (P).*

Nota : *Lorsque la boîte de vitesses est en position de marche avant (D), la puissance maximale est de 300 W.*

Nota : *Pour alimenter un appareil électrique consommant plus de 10 W dans un véhicule équipé du démarrage sans clé, le véhicule doit rester en marche. Vous ne pouvez pas couper le contact ni passer en mode accessoires.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Vous pouvez utiliser la prise de courant pour les appareils électriques nécessitant jusqu'à 400 watts. Elle se trouve sur la planche de bord et à l'arrière de la console centrale.

E191617

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- Allumé : la prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- Éteint : la prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignotant : la prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 400 W. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

Vous pouvez utiliser la prise de courant 400 W pour les types d'appareils électriques suivants :

- Perceuse électrique à main
- Outil pneumatique ou électrique rechargeable
- Jeu vidéo
- Ordinateur portable
- Télévision

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, notamment :

- Télévision à tube cathodique
- Appareil à moteur tel qu'aspirateur, scie électrique ou autre outil électrique, ou réfrigérateur à compresseur
- Appareil de mesure qui traite des données précises, comme un dispositif médical ou un instrument de mesure
- Autre appareil qui requiert une alimentation extrêmement stable, par exemple une couverture électrique commandée par microprocesseur ou une lampe à capteur tactile

CONSOLE CENTRALE (Selon l'équipement)

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet, car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes pourraient se renverser.

Dans les véhicules avec banquette divisée 40-20-40, les porte-gobelets se trouvent à l'intérieur de la console rabattable.

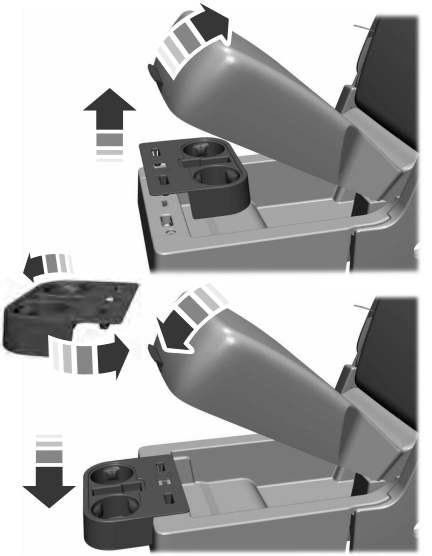

E185121

Pour utiliser les porte-gobelets :

1. Soulevez le couvercle de console pour l'ouvrir.
2. Soulevez les porte-gobelets et tournez-les vers l'extérieur.
3. Fermez la console.

Les véhicules avec boîtier de sélection monté sur la console sont dotés de porte-gobelets moulés dans la console.

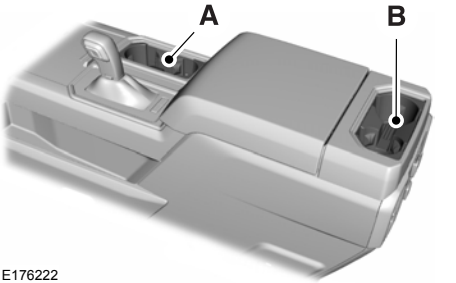

E176222

A	Porte-gobelets avant.
B	Porte-gobelets arrière.

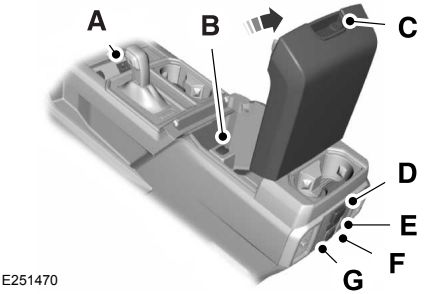

E251470

A	Ports USB ou prise d'entrée audio.
B	Prise de courant auxiliaire
C	Bac de rangement verrouillable avec supports de dossiers suspendus et espace pour un ordinateur portable.
D	Prise de courant c.a.
E	Sièges chauffants arrière.
F	Prise de courant auxiliaire.
G	Port USB.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

CONSOLE DE PAVILLON (Selon l'équipement)

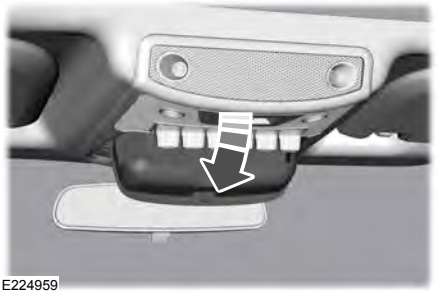

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

(Selon l'équipement)

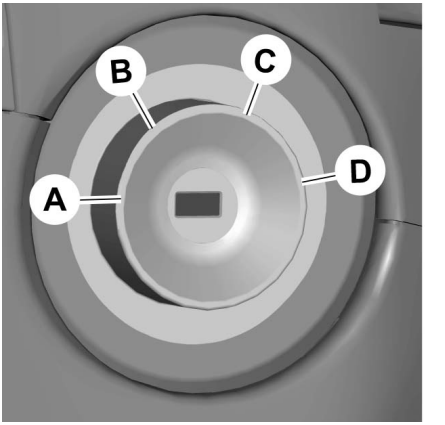

E252522

A (contact coupé) - Le contact est coupé.

Nota : *Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

B (accessoires) – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Nota : *Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps dans cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

C (contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

D (démarrage) - Position de lancement du moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

Nota : *Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.*

Nota : *Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

Modes d'allumage

E144447

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : contact coupé.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : Démarre le véhicule. Le moteur thermique peut ne pas démarrer lorsque le véhicule démarre.

- Appuyez sur la pédale de frein, puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur thermique démarre.

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION - VÉHICULES AVEC : DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'un verrou de volant de direction à commande électronique qui s'enclenche automatiquement.

Le volant de direction se verrouille peu après que vous ayez garé votre véhicule et que la clé passive est hors du véhicule, ou lorsque vous verrouillez le véhicule.

Nota : *Le volant de direction ne peut se verrouiller une fois que le contact est établi et que le véhicule se déplace.*

Déverrouillage du volant de direction

Le volant de direction se déverrouille lorsque le système détecte une clé codée valide à l'intérieur du véhicule. Si le volant de direction se verrouille de nouveau, établissez le contact pour le déverrouiller.

Nota : *Il vous faudra peut-être tourner légèrement le volant de direction pour faciliter le déblocage.*

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION - VÉHICULES SANS : DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Assurez-vous toujours que la direction est débloquée avant toute tentative de déplacement de votre véhicule.

Pour bloquer le volant :

1. Retirez la clé du commutateur d'allumage.
2. Faites tourner le volant de 180º par rapport à la position ligne droite pour enclencher l'antivol de direction.

Pour débloquer le volant :

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.
2. Établissez le contact.

Nota : *Il vous faudra peut-être tourner légèrement le volant pour faciliter le déblocage si le volant est sous contrainte.*

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Cela contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît à l'écran d'information pour signaler que vous avez dépassé la durée de lancement. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur durant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.*

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
- Établissez le contact. Reportez-vous aux directives suivantes si votre véhicule est équipé de l'allumage sans clé.

Véhicules à clé de contact

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Tournez la clé pour démarrer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Nota : *Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.*

Véhicules à allumage sans clé

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Votre clé d'accès intelligent (IA) doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (**P**).*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées.
- La pile de la clé est à plat.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, placez la fente de secours (A) dans l'une des deux positions :

Type un

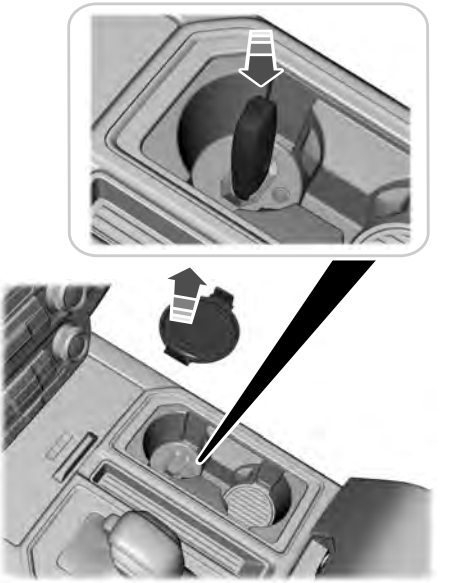

E244507

Type deux

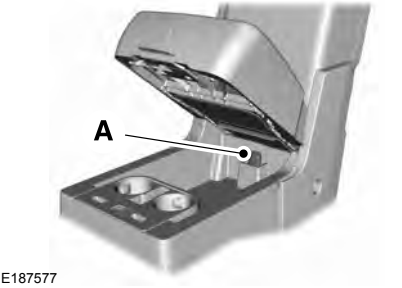

E187577

1. Si votre véhicule est équipé du type Un, assurez-vous de placer la clé correctement dans la fente de secours.

2. Si votre véhicule est équipé du type Deux, assurez-vous que les touches sont orientées vers l'arrière du véhicule et que le porte-clés est orienté vers le haut. Placez la clé dans la fente de secours.
3. La clé se trouvant dans la fente, enfoncez la pédale de frein et poussez sur le bouton pour démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du moteur, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il tourne tant que vous maintenez le bouton de démarrage enfoncé, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte lorsque le moteur tourne, le système cherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, une fonction coupe automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti durant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une minuterie régressive de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez de la manière normale.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou remettre la minuterie à zéro en tout temps avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en interagissant avec votre véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (durant le cycle d'allumage courant seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 127).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (remettre à zéro) (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (durant le cycle d'allumage courant seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : *Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.*

Nota : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT

Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, y compris les sacs gonflables et les témoins peuvent également être éteints. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position de point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Lorsque le véhicule est arrêté, déplacez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**), puis tournez la clé en position d'arrêt.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position de point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois que le véhicule est immobilisé, placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
3. Appuyez sur le bouton pendant une seconde ou trois fois en moins de deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez votre climatisation sur « air extérieur ».

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR DIESEL

Lisez soigneusement toutes les instructions relatives au démarrage avant de démarrer votre véhicule.

En cas de température inférieure à 0ºC (32ºF), il est essentiel pour le bon fonctionnement du moteur d'utiliser un grade d'huile moteur approprié. Pour plus de renseignements, consultez la section Huile moteur prescrite. Voir **Capacités et spécifications** (page 488).

Votre véhicule peut être doté d'un système qui utilise une stratégie de démarrage à froid. Ce système assure une lubrification adéquate du moteur en période de réchauffage et permet d'éviter de graves dommages au moteur. Par temps très froid, cette stratégie entre en vigueur et empêche d'utiliser l'accélérateur pendant 30 secondes après le démarrage du véhicule. Un message s'affiche à l'écran d'information pendant que votre véhicule chauffe. En neutralisant ainsi l'accélérateur, l'huile a le temps de circuler et de lubrifier adéquatement les paliers du moteur pour éviter des dommages éventuels provoqués par un manque de lubrification. Au terme de la période de réchauffage de 30 secondes, le fonctionnement de la pédale d'accélérateur est rétabli et un message s'affiche, vous informant que le véhicule est prêt à prendre la route.

Lorsque le démarrage du moteur s'effectue par temps extrêmement froid -26ºC (-15ºF), il est conseillé de le laisser tourner au ralenti pendant plusieurs minutes avant de prendre la route.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Nota : *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur durant le démarrage.*

Système de préchauffage du moteur diesel

Le système de bougies de préchauffage du moteur diesel comprend les éléments suivants :

- Huit bougies de préchauffage (une par cylindre)
- Module de commande des bougies de préchauffage

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Sonde de température du liquide de refroidissement
- Capteur de pression atmosphérique
- Sonde de température ambiante

Les modules de commande du groupe motopropulseur et des bougies de préchauffage commandent électroniquement le circuit de préchauffage. Après avoir établi le contact, le module de commande des bougies de préchauffage met immédiatement les bougies de préchauffage sous tension. Le module de commande des bougies de préchauffage détermine combien de temps les bougies de préchauffage resteront sous tension à l'aide de la sonde de température de liquide de refroidissement, du capteur de pression atmosphérique et de la sonde de température ambiante. Le délai de mise sous tension des bougies de préchauffage diminue lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur et la pression barométrique augmentent.

Arrêt automatique du moteur

Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, une fonction coupe automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti durant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une minuterie régressive de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez de la manière normale.

Démarrage par temps froid

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. En explosant, ce fluide pourrait causer des dégâts immédiats au moteur et même des blessures corporelles.

Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

L'utilisation du chauffe-moteur est recommandée lorsque le démarrage s'effectue par une température égale ou inférieure à -23ºC (-9ºF). Voir **Chauffe-moteur** (page 195).

Par temps froid, vous pouvez utiliser au besoin un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft® ou un rehausseur d'indice de cétane sans alcool de marque réputée.

Ne laissez pas le démarreur actionné pendant plus de 10 secondes à chaque tentative; cela risquerait de l'endommager. Si le moteur ne démarre pas, coupez le contact et laissez passer 30 secondes avant de réessayer.

Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur avant que le témoin des bougies de préchauffage ne s'éteigne.

Lorsque le témoin des bougies de préchauffage s'éteint, tournez la clé à la position démarrage et relâchez-la dès que le moteur démarre. Après le démarrage du moteur, les bougies de préchauffage peuvent demeurer actives pendant un certain temps. Si vous ne démarrez pas le moteur avant la fin de la période d'activation des bougies de préchauffage, vous devrez les réactiver en coupant le

contact. Une fois le moteur démarré, laissez-le tourner au ralenti pendant environ 15 secondes. Cette opération vise à protéger le moteur. N'augmentez pas le régime moteur tant que le manomètre d'huile n'indique pas une pression normale.

Fonctionnement par temps froid

Nota : *Par temps froid, un moteur qui tourne au ralenti n'atteint pas sa température normale de fonctionnement. Les longues périodes de fonctionnement au régime de ralenti, surtout par temps froid, peuvent causer une accumulation de dépôts, ce qui risque d'endommager le moteur.*

Le fait de passer à un grade d'huile moteur de plus grande fluidité contribue également à faciliter les démarrages dans ces conditions. Reportez-vous à Huile moteur prescrite. Voir **Capacités et spécifications** (page 488).

La composition du carburant diesel est modifiée périodiquement pour que le carburant soit adapté aux températures froides. Un carburant diesel dont la composition n'est pas adaptée aux conditions ambiantes peut geler, ce qui pourrait colmater les filtres à carburant. Si le moteur démarre, cale après une courte période, puis ne redémarre pas, il se peut que le ou les filtres à carburant soient obstrués. Si vous utilisiez du biodiesel, il se peut que vous deviez utiliser du carburant à plus faible teneur en biodiesel ou du biodiesel d'une autre marque. Il se peut aussi que vous deviez cesser d'utiliser du biodiesel. N'utilisez pas d'additifs à base d'alcool pour remédier à la gélification du carburant. Cela pourrait endommager les injecteurs et le circuit d'alimentation. Utilisez le produit antigel et rehausseur de performance adéquat. Voir **Capacités et spécifications** (page 488).

Votre véhicule est équipé d'un décanteur d'eau qui fait recirculer le carburant du moteur pour aider à prévenir l'obstruction du filtre à carburant. Pour éviter une panne d'alimentation en carburant lorsque la température est égale ou inférieure à 0 ºC (32 ºF), il est recommandé que le niveau de carburant atteigne au moins le quart du réservoir. Cela contribuera à prévenir toute infiltration d'air dans le circuit d'alimentation ainsi que le calage subséquent du moteur.

Si la température est inférieure à 0 ºC (32 ºF), le régime de ralenti du moteur peut augmenter lentement si vous le laissez tourner au ralenti en position de stationnement (P). À mesure que le moteur se réchauffe, son niveau sonore diminue en raison de l'activation des fonctions de réduction de bruit commandées par le module PCM.

Si vous utilisez votre véhicule en cas de forte tempête de neige ou de blizzard, de la neige ou du givre peuvent boucher l'admission d'air du moteur. Si cela se produit, le moteur peut connaître une importante perte de puissance. Retirez dès que possible toute la neige ou la glace présente à l'intérieur du boîtier du filtre à air. Déposez le couvercle de filtre à air et le filtre de papier en accordéon, en laissant en place le filtre en mousse et en enlevant toute accumulation de neige ou de glace. Assurez-vous que le filtre en mousse est correctement positionné. Enlevez tous les débris de neige ou de glace sur le filtre en mousse en brossant la surface avec une brosse douce. Réinstallez l'ensemble de filtre à air une fois tous les débris éliminés.

N'utilisez pas d'eau, de solvants ou une brosse trop dure pour nettoyer le filtre en mousse.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Respectez les directives suivantes si le moteur doit fonctionner à des températures de 0 ºC (32 ºF) ou moins :

- Assurez-vous que la puissance des batteries est suffisante et qu'elles sont entièrement chargées. Vérifiez les autres composants électriques pour vous assurer que leur état de fonctionnement est optimal.
- Utilisez la solution adéquate de liquide de refroidissement à la concentration recommandée pour protéger le moteur contre les dommages causés par le gel.
- Il est préférable de garder le réservoir de carburant aussi plein que possible au terme de la journée pour prévenir la condensation dans le circuit d'alimentation.
- Utilisez une huile moteur appropriée pour temps froid et vérifiez que le niveau d'huile est adéquat. Assurez-vous également d'observer les intervalles de remplacement de l'huile moteur et du filtre indiqués dans la section Conditions de conduite particulières du chapitre Calendrier d'entretien périodique.
- Lorsque la température est égale ou inférieure à -23ºC (-9ºF), il est recommandé d'utiliser un chauffe-moteur pour faciliter le démarrage à froid du moteur.
- Si le véhicule est utilisé à une température de -29ºC (-20ºF) ou moins, consultez votre concessionnaire pour obtenir des renseignements sur l'équipement spécial et les mesures à prendre par temps très froid.

Les directives suivantes pour le fonctionnement au ralenti par temps froid sont recommandées :

- Vous pouvez utiliser un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft® ou un rehausseur d'indice de cétane sans alcool de marque réputée.
- Assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement.
- Évitez de couper le moteur après un fonctionnement prolongé au ralenti. Conduisez le véhicule sur plusieurs kilomètres à des températures normales de fonctionnement du moteur avec une charge modérée.
- Envisagez l'utilisation d'un chauffe-moteur.
- Si le moteur doit tourner au ralenti pendant une période prolongée, utilisez un dispositif d'augmentation de régime de ralenti approuvé.

Conseils pour l'utilisation à des températures de -29 ºC (-20 ºF) et moins

Les données suivantes servent exclusivement de lignes directrices et ne doivent pas constituer la seule source de solutions possibles pour résoudre des problèmes liés à des températures extrêmement froides.

Aides au démarrage

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. En explosant, ce fluide pourrait causer des dégâts immédiats au moteur et même des blessures corporelles.

L'utilisation du chauffe-moteur d'usine aide le moteur à démarrer en cas de froid extrême. Voir **Chauffe-moteur** (page 195).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Commande de ralenti

Votre véhicule peut être équipé d'un dispositif optionnel installé en usine de commande de ralenti accéléré pour fonctionnement en poste fixe. Des commandes, situées sur le tableau de bord d'un véhicule aménagé, permettent à l'opérateur de maintenir un régime de ralenti accéléré pendant de longues périodes, ou d'utiliser une prise de force ou autres équipements offerts sur le marché secondaire. Vous devez configurer cette fonction même si elle est commandée à l'usine. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir la marche à suivre.

Utilisation dans la neige et la pluie

Il est possible qu'une trop grande quantité de neige ou de pluie pénètre dans le circuit d'admission d'air du moteur lorsque vous roulez dans des conditions de neige ou de pluie abondantes. La neige ou la pluie peuvent boucher le filtre à air et entraîner une perte de puissance ou même faire caler le moteur.

Nous recommandons les actions suivantes après toute utilisation du véhicule pendant plus de 320 km (200 mi) en cas de chutes de neige ou de fortes pluies :

- Neige : Dès que possible, ouvrez le capot et retirez toute la neige et la glace à l'entrée du boîtier du filtre à air (ne retirez pas l'élément filtrant en mousse), et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

Nota : *Le retrait du filtre en mousse entraîne une dégradation des performances du véhicule en cas de chutes de neige ou par temps très chaud.*

- Forte pluie : Le filtre à air sèche en 15 à 30 minutes environ pour un parcours sur autoroute. Dès que possible, ouvrez le capot et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

Reportez-vous à Filtre à air et indicateur de colmatage dans le chapitre Entretien pour obtenir de plus amples renseignements. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 415).

Fonctionnement en eau stagnante

L'infiltration d'eau dans le moteur diesel peut causer des dommages importants et immédiats au moteur. Si vous circulez dans l'eau, ralentissez pour éviter que de l'eau pénètre dans l'admission d'air. Si le moteur cale et que la pénétration d'eau dans le moteur en est la raison probable, n'essayez pas de le faire redémarrer. Consultez immédiatement votre concessionnaire pour faire effectuer les interventions qui s'imposent.

La mise à l'air libre du réservoir de carburant s'effectue au moyen de clapets situés sur le dessus du réservoir et par le bouchon du réservoir. Si l'eau atteint la partie dessus du réservoir, les clapets peuvent attirer l'eau dans le réservoir de carburant. La présence d'eau dans le carburant peut provoquer des problèmes de performance et endommager le système d'injection de carburant.

MISE HORS FONCTION DU MOTEUR

Laissez tourner le moteur au ralenti de trois à cinq minutes avant de couper le contact. Plus le moteur est puissant, plus cette période de ralenti est nécessaire.

Nota : *Évitez de laisser le moteur tourner au ralenti pendant plus de 10 minutes. Un moteur qui tourne au ralenti sur de longues périodes consomme plus de carburant.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Le chauffe-moteur plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18ºC (0ºF).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AUTO-START-STOP (Selon l'équipement)

Ce système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule s'immobilise. Le moteur redémarre automatiquement lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Dans certains cas, votre véhicule peut redémarrer automatiquement; par exemple :

- Pour maintenir le confort intérieur.
- Pour recharger la batterie.

Nota : *La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur est arrêté.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un moteur à carburant mixte, le système de démarrage-arrêt automatique est neutralisé pendant un bref instant après un remplissage de carburant, le temps que le système vérifie le type de carburant utilisé.*

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours complètement le frein de stationnement. Pour les véhicules à boîte de vitesses automatique, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer une procédure d'entretien, engagez à fond le frein de stationnement, passez la position de stationnement (P) ou de point mort (N) et coupez le contact.

Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule. Le redémarrage automatique peut se réactiver en tout temps si le contact est établi.

AVERTISSEMENTS

Lorsque le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

L'état du système de démarrage-arrêt automatique peut être vérifié en jetant un coup d'œil à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 127).

Activation du système de démarrage-arrêt automatique

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule si :

- Vous n'appuyez pas sur le bouton Auto-Start-Stop (éteint).
- Votre véhicule dépasse une vitesse initiale de 5 km/h (3 mph) après le premier démarrage.
- Vous avez arrêté votre véhicule.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La porte du conducteur est fermée.
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.
- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.
- Le dégivreur du pare-brise est désactivé.
- Vous n'avez pas tourné le volant de direction rapidement ou il ne se trouve pas à angle prononcé.
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente abrupte.
- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales (état de charge et température de la batterie dans la plage prévue).
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- L'altitude est inférieure à environ 3 350 m (11 000 ft).
- La température ambiante est modérée.
- La remorque n'est pas branchée.
- Vous sélectionnez les modes Normal, Eco, Neige/Pluie ou Herbe/Gravier/Neige. (selon l'équipement).
- Vous n'êtes pas en mode 4H ou 4L.
- Vous n'avez pas sélectionné le mode de sélection manuel.
- Le contrôle d'adhérence en descente est désactivé.
- Vous n'avez pas sélectionné les modes de Traction, Sport, Sable, Boue/Ornières ou Baja. (selon l'équipement).

Nota : *Remarque : Le mode Sport peut être activé en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage-arrêt automatique.*

Le témoin Auto-Start-Stop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer qu'un arrêt automatique du moteur se produit.

Si le tableau de bord est équipé d'un témoin gris Auto-Start-Stop, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible parce l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite.

Redémarrage automatique du moteur

L'une des situations suivantes provoque un redémarrage automatique du moteur :

- Vous avez retiré votre pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est desserrée ou la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est en mouvement.
- Le niveau de confort de l'habitacle ne correspond pas à celui voulu lorsque le climatiseur ou le chauffage est activé.
- Les glaces pourraient devenir embuées et le climatiseur est en fonction.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Vous avez dépassé le temps d'arrêt maximal du moteur.
- Vous appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop alors que le moteur s'est arrêté automatiquement.
- Le dégivreur avant est au réglage maximal.

Le moteur peut être redémarré automatiquement si l'une des conditions suivantes survient :

- Vous avez augmenté la vitesse du ventilateur ou changé la température de climatisation.
- Un accessoire électrique est allumé ou branché.

Nota : *Il se peut que le ventilateur de siège à régulation de température varie pendant un redémarrage automatique.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Désactivation du système Auto-Start-Stop

E181352

Appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop situé sur la console centrale pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Si le système est désactivé à l'aide de ce bouton, il demeure désactivé pendant un cycle d'allumage seulement. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la fonction de démarrage-arrêt automatique.

Nota : *Si le message Enclencher sur P Redém. moteur s'affiche et que le témoin Auto-Start-Stop jaune clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Vous devez redémarrer le véhicule manuellement. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 127).*

Si le moteur de votre véhicule est arrêté par le système de démarrage-arrêt automatique, il ne redémarre pas si vous déplacez le levier sélecteur de la position de marche avant (D) à la position de point mort (N) et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, et le message Démarrage-arrêt automatique, enfoncez la pédale de frein pour démarrer le moteur s'affiche. Vous devez appuyer sur la pédale de frein dans un délai de 60 secondes ou il sera nécessaire de passer à la position de stationnement (P) et d'effectuer un redémarrage manuel.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.

Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

QUALITÉ DU CARBURANT - DIESEL

Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions exigeant un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible (États-Unis/Canada/Porto Rico/Îles Vierges américaines et autres régions)

Nota : *Votre garantie ne couvre pas les dommages causés par l'utilisation d'un carburant ou d'un additif pour carburant inapproprié.*

Nota : *Ne mélangez jamais de l'huile moteur usée avec du carburant diesel. Un mélange d'huile moteur usée et de carburant diesel augmente substantiellement les émissions d'échappement du véhicule et réduit la durée de vie du moteur en raison d'une usure interne accrue.*

Votre véhicule diesel requiert du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible (également nommé ULSD) de type 1-D ou 2-D contenant au maximum 15 ppm de souffre. Ce véhicule peut fonctionner avec des carburants diesel contenant jusqu'à 20 % de biodiesel, aussi connu sous le nom de B20. Ces carburants doivent être conformes à la spécification industrielle ASTM D975 pour le diesel ou ASTM D7467 B6-B20 pour le biodiesel. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, utilisez des carburants respectant les normes EN590 ou la norme équivalente sur le marché local.

L'utilisation d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) avec votre moteur diesel nuira au bon fonctionnement de certains composants du système antipollution et pourrait provoquer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, signalant un problème du système antipollution.

La composition du carburant diesel est modifiée périodiquement pour que le carburant soit adapté aux températures froides. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la température est inférieure à -7ºC (19ºF), il est conseillé d'utiliser un carburant diesel dont la composition est adaptée aux conditions ambiantes.

Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions n'exigeant pas un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible

Pour que le moteur puisse fonctionner de façon fiable avec du carburant diesel à faible ou à forte teneur en soufre, le moteur doit être configuré à l'origine pour le carburant diesel à forte teneur en soufre (offert en option par le concessionnaire pour des marchés sélectifs), ou il doit s'agir d'un moteur conçu au départ pour utiliser du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible et modifié par la suite pour utiliser du carburant diesel à forte teneur en soufre à l'aide de pièces d'entretien disponibles auprès des concessionnaires Ford. L'utilisation de composants de modification autres que ceux offerts par votre concessionnaire autorisé entraînera

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

des dommages au circuit de refroidissement, la surchauffe du moteur, des dommages au système de réduction catalytique sélective et au filtre à particules diesel ainsi que des dommages possibles au moteur de base.

Utilisez uniquement un moteur diesel configuré pour le carburant diesel à forte teneur en soufre dans les régions qui distribuent du carburant diesel dont la teneur en soufre est supérieure à 15 ppm. L'utilisation d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) dans un moteur diesel conçu uniquement pour du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible pourrait provoquer des dommages aux dispositifs antipollution du moteur et au système de post-traitement, rendant potentiellement le véhicule inopérable.

Les véhicules équipés d'un moteur diesel conçu pour utiliser du carburant diesel à haute teneur en soufre sont uniquement destinés aux régions où le carburant diesel à teneur en soufre ultra faible n'est généralement pas disponible, ou à d'autres régions sous autorisation ministérielle. Les véhicules vendus à l'origine pour utiliser du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible et qui sont par la suite exportés dans une région où ce carburant n'est pas disponible devront être modifiés (aux frais du client en utilisant des pièces d'entretien disponibles auprès des concessionnaires Ford autorisés), afin de pouvoir utiliser de façon fiable du carburant diesel à haute teneur en soufre.

Biodiesel

AVERTISSEMENT

Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

Nota : *N'utilisez pas d'huile de chauffage domestique, de carburant agricole, de graisse ou de pétrole brut, de graisses de cuisson usagées, de carburant biodiesel à plus de 20 % ou de carburants diesel autres que ceux prévus pour une utilisation sur route. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut endommager le système d'injection, le moteur, le catalyseur et le filtre à particules diesel. Une teinture rouge est utilisée pour déterminer la nature des carburants conçus pour la machinerie agricole et les véhicules non routiers.*

Ce véhicule peut fonctionner avec des carburants diesel contenant jusqu'à 20 % de biodiesel, aussi connu sous le nom de B20.

Le carburant biodiesel est un produit dérivé de sources d'énergie renouvelables, telles que les huiles végétales, les graisses animales ou les graisses de cuisson usagées.

Conseils pour aider à atteindre un rendement et une durabilité acceptables du moteur en utilisant du biodiesel dans votre véhicule :

- Confirmez le contenu en biodiesel du carburant comme étant du B20 (20 % biodiesel) ou moins.
- Utilisez seulement du biodiesel de bonne qualité et conforme aux normes de l'industrie.
- Respectez les intervalles d'entretien recommandés. Voir **Entretien usuel — Généralités** (page 629).
- Ne stockez pas de carburant de biodiesel dans le réservoir de carburant pendant plus d'un mois.
- Songez à changer de marque ou à réduire le contenu en biodiesel si vous avez des problèmes de gélification du carburant à basse température ou si le message BASSE PRESSION DE CARBURANT s'affiche fréquemment

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

L'utilisation d'un carburant contenant plus de 20 % de biodiesel pourrait endommager votre véhicule et causer la défaillance des composants du moteur ou du système de post-traitement des gaz d'échappement d'alimentation (catalyseur et filtre à particules diesel). L'utilisation d'un carburant contenant plus de 20 % de biodiesel pourrait également réduire le débit du filtre à carburant et provoquer une perte de puissance du moteur et une défaillance de la pompe d'alimentation ou des injecteurs de carburant.

L'huile de type SAE 5W-40 ou SAE 15W-40 est recommandée pour les carburants contenant plus de 5 % de biodiesel (B5). Consultez la section Conditions de conduite particulières du Calendrier d'entretien périodique pour obtenir de plus amples renseignements sur les intervalles de vidange d'huile et l'entretien des véhicules fonctionnant au biodiesel.

Recherchez sur la pompe d'alimentation l'étiquette qui indique la teneur en biodiesel du carburant diesel. La teneur en biodiesel est souvent indiquée par la lettre B suivie du pourcentage de biodiesel dans le carburant. Par exemple, B20 indique que le carburant contient 20 % de biodiesel. Demandez au préposé de votre station-service de confirmer la teneur en biodiesel du carburant si vous ne trouvez pas l'étiquette sur la pompe d'alimentation.

Les carburants biodiesel se dégradent plus facilement que les carburants diesel ne contenant aucun biodiesel et ne devraient pas être emmagasinés dans le réservoir de carburant pendant plus d'un mois. Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant plus d'un mois, vous devez alors vider le réservoir de carburant de son carburant biodiesel. Vous devez remplir le réservoir avec du carburant diesel à base d'hydrocarbures et conduire votre véhicule pendant 30 minutes minimum.

Nota : *Un carburant biodiesel dégradé ou oxydé peut endommager les joints du circuit d'alimentation ainsi que les plastiques et corroder les pièces en acier.*

Si le biodiesel cause des problèmes par temps froid, il peut être nécessaire d'utiliser un carburant diesel à plus faible teneur en biodiesel ; essayez une autre marque ou cessez d'utiliser le biodiesel.

Additifs pour carburant diesel

Il ne devrait pas être nécessaire d'ajouter des additifs du marché secondaire à votre carburant si vous utilisez un carburant diesel de qualité qui respecte les normes industrielles ASTM. Les additifs proposés sur le marché secondaire peuvent endommager le circuit d'injection ou le moteur.

Si vous suspectez un faible indice de cétane dans votre carburant, utilisez un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft® ou un additif rehausseur d'indice de cétane équivalent. En cas de gel du carburant, utilisez un antigel et rehausseur de performance Motorcraft® ou un additif équivalent.

N'utilisez d'additifs à base d'alcool ni pour améliorer l'indice de cétane, ni pour éviter le gel du carburant ou autre. L'utilisation d'additifs à base d'alcool peut endommager le circuit d'alimentation et les injecteurs. Voir **Capacités et spécifications** (page 473).

Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'ajout d'un produit du commerce non conforme aux spécifications Ford dans votre carburant risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE

Choix du carburant approprié

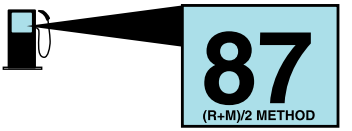

E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 313).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

QUALITÉ DU CARBURANT - E85

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)

Les véhicules à carburant mixte peuvent être identifiés de l'une des manières suivantes :

- Bouchon du réservoir de carburant jaune.
- Cadre jaune autour de l'orifice de remplissage de carburant.
- Boîtier de remplissage de carburant jaune.
- Étiquette E85 jaune sur la trappe du réservoir de carburant.

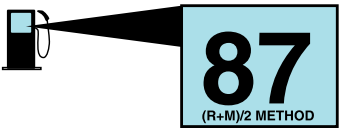

E161513

Votre véhicule a été conçu pour utiliser de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85).

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 313).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Alternance entre carburant E85 et essence

Nous recommandons de ne pas alterner de manière répétée entre le carburant E85 et l'essence. Si vous passez du carburant E85 à l'essence ou de l'essence au carburant E85, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible (au moins la moitié du réservoir). Conduisez votre véhicule immédiatement sur 8 km (5 mi) minimum pour lui permettre de s'adapter au changement de concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, nous vous recommandons de remplir le réservoir d'essence ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT - CABINE SIMPLE

L'entonnoir pour carburant est rangé derrière le siège avant droit.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT - CABINE DOUBLE/SUPERCREW

L'entonnoir pour carburant est rangé sous le siège arrière droit de deuxième rangée.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : *Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.*

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT

L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 206).

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas

AVERTISSEMENTS

de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Nota : *Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*

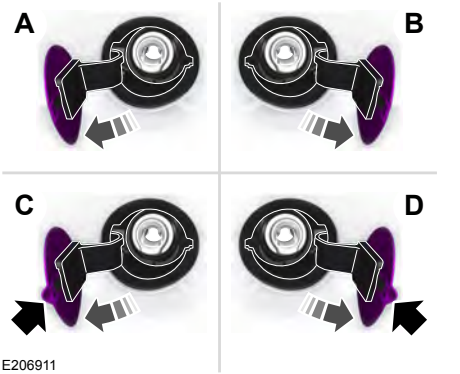

A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

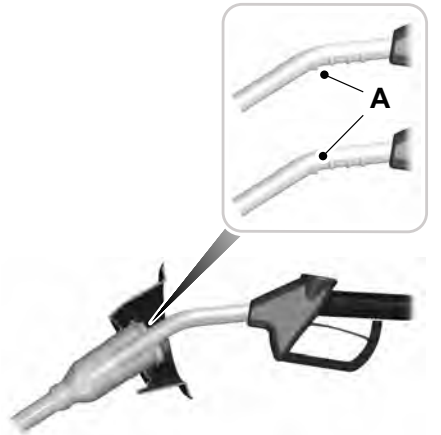

E139202

Nota : *Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.*

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.

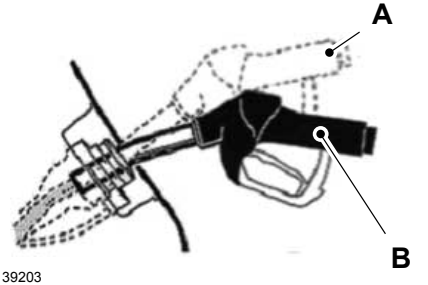

E139203

3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.

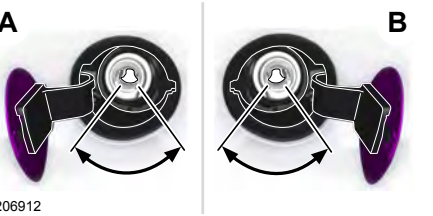

E206912

4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.

E119081

5. Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.*

Avertissements du système (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
6. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez ce résultat par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gal (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors de courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur un terrain plat plutôt que vallonné.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT

Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.

L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- L'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- Élément filtrant du moteur obstrué;
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccordements desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect;
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : *Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.*

Nota : *Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.*

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1e janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 361).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé;
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 207).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostics embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Il est possible que votre véhicule soit doté d'un système de réduction catalytique sélective. Le système permet de réduire les niveaux d'émissions d'oxydes d'azote de l'échappement. Du fluide pour échappement diesel est automatiquement injecté dans l'échappement par le système pour permettre le bon fonctionnement du système de réduction catalytique sélective.

Nota : *Les véhicules commercialisés dans les pays où seul le diesel à haute teneur en soufre est disponible ne sont pas équipés du système de réduction catalytique sélective.*

Niveau de fluide pour échappement diesel

Afin que le système fonctionne correctement, vous devez maintenir le niveau du fluide pour échappement diesel.

Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsque le niveau de fluide pour échappement diesel est bas. Si un message d'avertissement s'affiche, remplissez le réservoir de fluide pour échappement diesel dès que possible. Voir **Messages d'information** (page 138).

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel

AVERTISSEMENTS

Gardez le fluide pour échappement diesel hors de portée des enfants. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec vos yeux, les rincer immédiatement à l'eau et consulter rapidement un médecin. En cas de contact avec votre peau, lavez-la immédiatement avec de l'eau et du savon. Si vous avez ingéré du fluide pour échappement diesel, buvez beaucoup d'eau et consultez immédiatement un médecin.

Ne procédez au remplissage du fluide pour échappement diesel que dans un endroit bien ventilé. Lorsque vous retirez le bouchon de remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel ou du bidon contenant le fluide pour échappement diesel, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'en échapper. Les vapeurs d'ammoniac peuvent irriter la peau, les yeux et les muqueuses. L'inhalation de vapeurs d'ammoniaque peut entraîner des brûlures aux yeux, à la gorge et au nez et provoquer la toux et le larmoiement des yeux.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

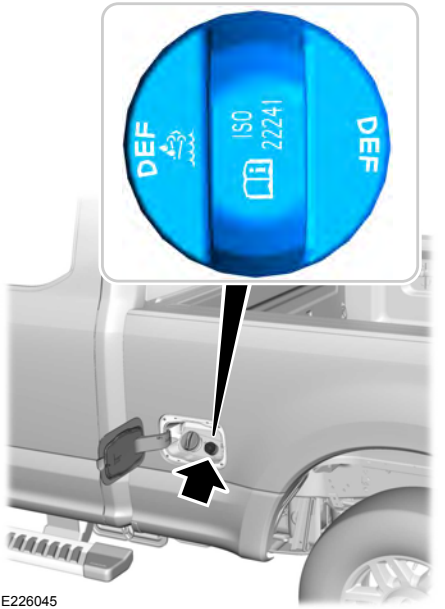

E226045

Le bouchon du réservoir de fluide pour échappement diesel est bleu. Le réservoir est derrière la roue avant gauche. Remplissez le réservoir à l'aide d'une pompe à liquides dans une station de remplissage de fluide pour carburant diesel ou d'un bidon de fluide pour échappement diesel. Nous recommandons le fluide pour échappement diesel Motorcraft® Voir **Capacités et spécifications** (page 488).

E163354

Utilisez uniquement un fluide pour échappement diesel homologué par l'Institut américain du pétrole (API). L'utilisation de fluide pour échappement diesel non homologué peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *Ne versez pas de fluide pour échappement diesel dans le réservoir de carburant. Ceci peut causer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.*

Vous pouvez acheter du fluide pour échappement diesel chez un concessionnaire autorisé et dans la plupart des haltes pour camionneurs. Vous pouvez aussi contacter l'assistance dépannage pour vous aider à trouver un détaillant qui vend du fluide pour échappement diesel. En outre, un site Web gouvernemental peut vous aider à trouver le distributeur de fluide pour échappement diesel le plus proche : http://www.discoverdef.com.

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel au moyen de la pompe d'une station-service

Le remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel à l'aide d'un pistolet s'effectue de la même manière qu'un remplissage de carburant. Le pistolet se coupe automatiquement lorsque le réservoir est plein.

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel à l'aide d'un bidon

La procédure suivante s'applique aux bidons de fluide pour échappement diesel Motorcraft ou similaires. Respectez toujours les directives du fabricant.

1. Retirez le bouchon du bidon de fluide pour échappement diesel. Placez le bec verseur sur le bidon et serrez-le à fond.

2. Retirez le bouchon de remplissage de réservoir de fluide pour échappement diesel.
3. Insérez le bec verseur dans le goulot de remplissage jusqu'à ce que le joint du bec verseur soit au contact du goulot de remplissage. Versez le fluide dans le réservoir. Lorsque le réservoir est plein, l'écoulement du fluide s'arrête automatiquement.
4. Remettez le bidon à la verticale, légèrement en dessous du goulot de remplissage de fluide pour échappement diesel. Laissez le fluide restant dans le bec verseur revenir dans le bidon.
5. Retirez le bec verseur du goulot de remplissage de fluide pour échappement diesel. Reposez le bouchon du réservoir de fluide pour échappement diesel.
6. Retirez le bec verseur du bidon de fluide pour échappement diesel et reposez le bouchon.

Nota : *S'il reste du fluide pour échappement diesel dans le bidon, conservez-le pour une utilisation ultérieure. Le bec verseur est réutilisable. Rincez le bec verseur à l'eau propre avant de le ranger. N'utilisez pas le bec verseur du fluide pour échappement diesel avec d'autres liquides.*

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel par temps froid

Le fluide pour échappement diesel risque de geler lorsque la température ambiante est inférieure à -11ºC (12ºF). Votre véhicule est doté d'un système de préchauffage permettant l'utilisation du fluide pour échappement diesel en deçà de -11ºC (12ºF). Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant une longue période lorsque la température ambiante est inférieure à -11ºC (12ºF), le fluide présent dans le réservoir risque de geler. Si le réservoir est trop rempli et que le fluide gèle, le réservoir risque d'être endommagé. Ceci n'est pas couvert par la garantie du véhicule.

Messages d'avertissement relatifs au fluide pour échappement diesel et fonctionnement du véhicule

AVERTISSEMENTS

Vous devez remplir de nouveau le réservoir si le niveau de fluide pour échappement diesel est bas, ou le remplacer s'il est contaminé, sinon la vitesse du véhicule devient limitée à 80 km/h (50 mph). Dans ces conditions, conduisez avec prudence et remplissez le réservoir immédiatement. Si le fluide pour échappement diesel est épuisé ou contaminé et qu'il n'est pas remplacé, votre véhicule devient limité à un fonctionnement au régime de ralenti une fois immobilisé. Dans ce cas, choisissez soigneusement l'endroit où vous arrêtez le véhicule, car vous risquez de ne pas pouvoir parcourir de longues distances ou de maintenir des vitesses d'autoroute tant que le réservoir de fluide pour échappement diesel n'est pas rempli ou que le fluide n'est pas remplacé.

Toute modification ou neutralisation du système de réduction catalytique sélective entraîne une réduction importante des performances du véhicule, notamment une possible limitation de la vitesse à 8 km/h (5 mph).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

L'écran d'information affiche une série de messages concernant la quantité disponible de fluide pour échappement diesel. Une vérification systèmes affiche des messages indiquant la quantité de fluide pour échappement diesel disponible ou un message d'avertissement indiquant l'autonomie restante lorsque le fluide dans le réservoir est presque épuisé Voir **Messages d'information** (page 138).

Lorsque le niveau de fluide est très bas, le symbole d'avertissement s'affiche et une série de tonalités et messages est émise dès que l'autonomie n'est plus que de 800 km (500 mi) avant l'épuisement du réservoir. Le symbole d'avertissement et les messages continuent jusqu'à ce que vous remplissiez le réservoir de fluide pour échappement diesel.

Continuer de conduire sans remplir le réservoir entraînera les actions suivantes, comme l'exigent l'organisme de normalisation américain California Air Resources Board (CARB) et l'Agence de protection environnementale américaine (EPA) :

- À partir d'un certain niveau d'autonomie résiduelle, la vitesse est limitée jusqu'au redémarrage du moteur. Avant que cette situation ne survienne, un message apparaît à l'écran d'information.
- Si vous continuez de conduire le véhicule sans remplir le réservoir de fluide pour échappement diesel, le moteur passe en mode de ralenti seulement. Cette situation survient seulement lors du ravitaillement du véhicule en carburant ou lors d'une période prolongée de ralenti. Un message indique les mesures à prendre pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Vous devez ajouter un minimum de 3,8 L (1,0 gal) de fluide pour échappement diesel dans le réservoir pour quitter le mode de ralenti seulement, mais votre véhicule restera en mode de vitesse limitée jusqu'à ce que le réservoir soit complètement rempli.

Nota : *Pour la limitation de la vitesse du véhicule ou le mode ralenti seulement, le fonctionnement normal du véhicule ne sera rétabli qu'après le remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel.*

Nota : *Au remplissage d'un réservoir vide de fluide pour échappement diesel, il peut y avoir un léger délai avant que l'augmentation du niveau de liquide soit détectée. L'augmentation du niveau doit être détectée pour que votre véhicule retrouve toute sa puissance.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Directives et informations concernant le fluide pour échappement diesel

- Utilisez seulement du fluide pour échappement diesel homologué par l'American Petroleum Institute (API) ou conforme à la norme ISO 22241.
- Ne versez pas de fluide pour échappement diesel dans le réservoir de carburant.
- Ne remplissez pas excessivement le réservoir de fluide pour échappement diesel.
- Le fluide pour échappement diesel est corrosif.
- Ne réutilisez pas le bidon de fluide pour échappement diesel une fois vide.
- Évitez de renverser du fluide pour échappement diesel sur les surfaces peintes, sur les tapis ou sur les composants en plastique. Essuyez immédiatement tout déversement de fluide pour échappement diesel à l'aide d'un chiffon humide et de l'eau. S'il s'est déjà cristallisé, utilisez de l'eau tiède et une éponge.
- Entreposez le fluide pour échappement diesel à l'abri des rayons du soleil et à des températures entre -5ºC (23ºF) et 20ºC (68ºF).
- Le fluide pour échappement diesel gèle lorsque la température descend en dessous de -11ºC (12ºF).
- N'entreposez pas le bidon de fluide pour échappement diesel dans votre véhicule. Il pourrait fuir et endommager l'habitacle ou dégager une odeur d'ammoniac à l'intérieur du véhicule.
- Le fluide pour échappement diesel est non inflammable, non toxique, incolore et soluble à l'eau.
- Le système est équipé d'un détecteur de qualité du fluide pour échappement diesel. Toute dilution du fluide pour échappement diesel ou utilisation d'un autre liquide dans le système de réduction catalytique sélective (SCR) provoque une défaillance du système de fluide pour échappement diesel, entraînant éventuellement un fonctionnement du moteur uniquement au ralenti.
- Ne diluez pas le fluide pour échappement diesel avec de l'eau, ni aucun autre liquide.
- Une odeur d'ammoniac peut être perçue quand le bouchon est retiré ou lors du remplissage. Effectuez le remplissage du fluide pour échappement diesel dans un endroit bien aéré.

Consommation type de fluide pour échappement diesel lorsque la prise de force (PTO) est utilisée.

Utilisation continue de la prise de force (PTO)—Utilisation minimale de la prise de force (PTO)
0–12 550 km (0–7 800 mi)

Fluide pour échappement diesel contaminé ou système de réduction catalytique sélective inopérant

Les systèmes de réduction catalytique sélective sont sensibles à la contamination du fluide pour échappement diesel. Il est important de maintenir la pureté du fluide pour échappement diesel afin d'éviter des problèmes de fonctionnement du système de réduction catalytique sélective. Si vous

déposez ou vidangez le réservoir de fluide pour échappement diesel, n'utilisez pas le fluide qu'il contenait pour le remplir. Le système est équipé d'un capteur qui surveille la qualité du fluide pour échappement diesel.

Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information si le capteur détecte que le système est contaminé ou inopérant.

Continuer de conduire sans remplacer le fluide pour échappement diesel ou sans faire réparer le système de réduction catalytique sélective entraînera les actions suivantes, comme l'exigent l'organisme de normalisation américain California Air Resources Board (CARB) et l'Agence de protection environnementale américaine (EPA) :

- À partir d'un certain niveau d'autonomie résiduelle, la vitesse est limitée jusqu'au redémarrage du moteur. Avant que cette situation ne survienne, un message apparaît à l'écran d'information.
- Si vous continuez de conduire le véhicule sans remplacer le fluide pour échappement diesel contaminé, le moteur passe en mode de ralenti seulement. Cela se produit uniquement lors du ravitaillement du véhicule en carburant, lorsque le moteur tourne au ralenti à la position de stationnement (P) pendant 1 heure, ou lorsque le moteur est arrêté pendant au moins 10 minutes. L'afficheur multimessage affiche alors un message indiquant les mesures à prendre pour rétablir le fonctionnement normal.

Nota : *Lorsque la contamination entraîne un fonctionnement à vitesse limitée ou uniquement au ralenti du véhicule, son fonctionnement normal n'est rétabli qu'après réparation du système contaminé. Pour faire réparer un système contaminé ou inopérant, consultez un concessionnaire autorisé.*

FILTRE À PARTICULES DIESEL

Le filtre est une composante du dispositif de réduction des émissions de votre véhicule. Il filtre les particules diesel nocives (suie) des gaz d'échappement.

Régénération

AVERTISSEMENT

Ne stationnez pas et ne laissez pas tourner au ralenti votre véhicule sur des feuilles sèches, du gazon sec ou d'autres matériaux combustibles. Le processus de régénération génère de très hautes températures des gaz d'échappement et l'échappement dégage une chaleur considérable durant et après la régénération, même après avoir coupé le moteur. Il existe un risque d'incendie.

Nota : *Évitez de tomber en panne sèche.*

Nota : *Au cours de la régénération à basse vitesse ou moteur au ralenti, vous pourrez détecter une odeur de métal chaud et entendre un cliquètement métallique. Ceci est dû aux hautes températures atteintes au cours de la régénération et est un phénomène normal.*

Nota : *Des variations du bruit du moteur ou de l'échappement peuvent être perçues pendant le processus de régénération.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Le filtre à particules diesel de votre véhicule doit faire l'objet de régénérations régulières pour rester en bon état de fonctionnement. Votre véhicule effectue cette procédure automatiquement.

Si vos déplacements correspondent à l'une des descriptions ci-dessous :

- Vous ne conduisez que sur de courtes distances.
- Vous êtes fréquemment amené à établir et à couper le contact.
- Vous êtes fréquemment amené à accélérer et à décélérer au cours de vos déplacements.

Vous devez occasionnellement effectuer des cycles de conduite dans les conditions suivantes pour favoriser le processus de régénération :

- Conduisez votre véhicule dans des conditions plus favorables, à savoir à plus hautes vitesses en conduite normale, sur route principale ou sur autoroute, pendant au moins 20 minutes. Le déplacement peut inclure de courts arrêts qui n'affecteront pas le processus de régénération.
- Évitez les périodes de ralenti trop prolongées et respectez en tout temps les limites de vitesse et les conditions de la route.
- Ne coupez pas le contact.
- Sélectionnez une vitesse appropriée pour maintenir idéalement le régime moteur dans une plage de 1 500 à 3 000 tr/min.

Catalyseur à oxydation diesel et filtre à particules diesel (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Faites très attention lorsque vous travaillez à proximité du catalyseur à oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le catalyseur à oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent des températures très élevées peu de temps après la mise en marche du moteur et restent très chauds après l'arrêt du moteur.

Votre véhicule dispose d'un filtre à particules diesel. Le filtre à particules diesel est un filtre monté en ligne dans l'échappement qui réduit les émissions de monoxyde de carbone en piégeant les particules d'échappement avant qu'elles n'atteignent le tuyau d'échappement arrière. Le filtre à particules diesel ressemble à un catalyseur d'échappement classique et fait partie de l'échappement sous votre véhicule. Le filtre est jumelé à un catalyseur d'oxydation diesel qui réduit la quantité de gaz d'échappement nocifs émis par le tuyau d'échappement arrière. Au fur et à mesure que la suie s'accumule dans le système, le filtre se colmate. Le système doit périodiquement éliminer la suie qui s'accumule dans le filtre. L'élimination de la suie peut s'effectuer deux façons, par régénération passive ou par régénération active. Ces deux méthodes s'effectuent automatiquement et ne nécessitent aucune intervention de la part du conducteur. Pendant ces deux méthodes de régénération, il se peut que

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

vous remarquiez un bruit différent à l'échappement. À certains moments, l'écran d'information affiche divers messages relatifs au filtre à particules diesel. Voir **Messages d'information** (page 138).

Entretien du filtre à particules diesel

Vous devez entretenir correctement le filtre à particules diesel de votre véhicule pour qu'il fonctionne correctement.

Ne négligez pas les messages d'entretien qui s'affichent à l'écran d'information. Le non-respect des instructions des messages d'information pourrait se traduire par une dégradation des performances du véhicule et entraîner un endommagement du moteur qui ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

La non-exécution de la régénération active ou de la régénération commandée lorsque vous y êtes invité peut causer un colmatage du filtre à particules diesel. Si le filtre à particules diesel se remplit au-delà du seuil de régénération, votre véhicule désactive alors la régénération active et celle commandée par le conducteur. Ceci pourrait entraîner des dommages irréparables au filtre à particules diesel nécessitant un remplacement non couvert par la garantie du véhicule.

Régénération passive

Lors d'une régénération passive, la température de l'échappement et de ses constituants nettoie automatiquement le filtre en oxydant la suie. Le nettoyage automatique a lieu dans des conditions normales de fonctionnement du véhicule compte tenu des profils de conduite.

Régénération active

Dès que le filtre à particules diesel est rempli de particules d'échappement, le module de gestion moteur demande à l'échappement de nettoyer le filtre par une régénération active. Pour que le processus de régénération active puisse éliminer les particules, le module de gestion moteur doit augmenter la température des gaz d'échappement. Pendant le nettoyage, les particules sont converties en gaz inoffensifs. Une fois nettoyé, le filtre à particules diesel continue de piéger les particules de gaz d'échappement.

Le processus de régénération s'effectue plus efficacement lorsque vous conduisez votre véhicule à une vitesse constante supérieure à 48 km/h (30 mph) et à un régime moteur stabilisé pendant environ 20 minutes. La fréquence et la durée de la régénération varient en fonction de la façon dont vous conduisez votre véhicule, de la température de l'air extérieur et de l'altitude. Dans la plupart des conditions de conduite, la fréquence de régénération varie de 160–805 km (100–500 mi) entre les événements et chacun dure de 9 à 35 minutes. Vous pouvez généralement réduire la durée de régénération si vous maintenez une vitesse constante supérieure à 48 km/h (30 mph).

Lorsque le module de gestion moteur détecte que le filtre à particules diesel est presque plein et que vous ne conduisez pas votre véhicule d'une façon permettant une régénération automatique efficace, des messages s'affichent dans l'écran d'information pour vous rappeler d'adopter conduire permettant le nettoyage du filtre à particules diesel. Si vous conduisez votre véhicule d'une façon permettant une régénération automatique efficace, l'écran d'information affiche un message indiquant le nettoyage du filtre à particules,

ce qui constitue le processus de régénération normal. Vous pouvez également choisir la régénération commandée par le conducteur pour nettoyer l'échappement à ce stade. Voir **Messages d'information** (page 138).

Si vous n'êtes pas en mesure de conduire d'une façon permettant une régénération active automatique efficace ou si vous souhaitez exécuter la régénération du filtre à particules diesel pendant que le moteur tourne au ralenti, il vous faudra alors exécuter une régénération commandée par le conducteur.

Régénération commandée par le conducteur (selon l'équipement)

Si la conduite de votre véhicule comporte une part importante de fonctionnement stationnaire, de cycles de conduite à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph), de cycles de conduite courts, de durées de conduite inférieures à 10 à 15 minutes ou au cours desquelles le moteur ne chauffe pas complètement, il se peut que les régénérations passive et active ne suffisent pas pour nettoyer le filtre à particules diesel. La fonction de régénération commandée par le conducteur vous permet de lancer manuellement la régénération du filtre à particules diesel lorsque le moteur tourne au ralenti, pour nettoyer le filtre. Si vous n'êtes pas certain que votre véhicule est équipé de cette fonction, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Quand procéder à la régénération commandée par le conducteur

Vous pouvez utiliser la fonction de régénération commandée par le conducteur lorsqu'un message s'affiche à l'écran d'information et que votre façon de conduire ne permet pas à ce moment une régénération active automatique efficace, ou si vous souhaitez lancer manuellement la régénération du filtre à particules diesel pendant que le véhicule est ralenti. Voir **Messages d'information** (page 138).

Précautions à prendre et positionnement en toute sécurité de l'échappement lors de la régénération commandée par le conducteur

AVERTISSEMENTS

Ne stationnez pas et ne laissez pas tourner au ralenti votre véhicule sur des feuilles sèches, du gazon sec ou d'autres matériaux combustibles. Le processus de régénération génère de très hautes températures des gaz d'échappement et l'échappement dégage une chaleur considérable durant et après la régénération, même après avoir coupé le moteur. Il existe un risque d'incendie.

Restez à distance du tuyau d'échappement pendant la régénération. Les gaz d'échappement chauds peuvent causer de graves brûlures.

Assurez-vous que les évents situés sur l'embout de l'échappement sont exempts obstructions étant donné qu'ils permettent d'introduire de l'air frais dans le tuyau d'échappement arrière afin de refroidir les gaz d'échappement lorsqu'ils s'en échappent.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Avant de lancer la régénération commandée par le conducteur, procédez comme suit :

- Passez en position de stationnement (P) et serrez le frein de stationnement, sur une surface plane.
- Stationnez votre véhicule à l'extérieur de toute structure.
- Stationnez votre véhicule à 3–5 m (10–15 ft) de toute obstruction et à l'écart de matériaux pouvant s'enflammer ou fondre facilement (par exemple, le papier, les feuilles, les produits dérivés du pétrole, les carburants, les plastiques et autres végétaux secs).
- Assurez-vous que votre véhicule est rempli à au moins 1/8 du réservoir de carburant.
- Assurez-vous que tous les niveaux de liquides sont corrects.

Lancement de la régénération commandée par le conducteur

AVERTISSEMENT

Restez à distance du tuyau d'échappement pendant la régénération. Les gaz d'échappement chauds peuvent causer de graves brûlures.

Nota : *Vous ne pouvez pas utiliser la régénération commandée par le conducteur tant que la charge du filtre à particules diesel n'a pas atteint 100 %. Le pourcentage de charge du filtre à particules diesel augmente et diminue lors de la conduite du véhicule grâce aux régénérations actives et passives.*

Nota : *Pendant la régénération commandée par le conducteur, vous pourrez peut-être apercevoir un peu de fumée blanche. Cela est normal.*

Il est possible que vous ne puissiez pas utiliser la fonction de régénération commandée par le conducteur si le témoin d'anomalie du moteur s'allume dans l'écran d'information.

Procédure à l'écran d'information

Démarrez le moteur de votre véhicule et quand il a atteint la température de fonctionnement normale, appuyez sur le bouton de commande de l'écran d'information au volant. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 97). Si un message vous avisant que le filtre d'échappement est plein s'affiche à l'écran d'information, appuyez sur le bouton **OK**, comme indiqué. Répondez par oui à ce message-guide, puis suivez les messages-guides suivants relatifs à la position d'échappement requise pour lancer la régénération commandée par le conducteur. Assurez-vous de bien comprendre chaque message-guide. Si vous n'êtes pas certain de la signification de chaque message-guide, communiquez avec un concessionnaire autorisé. L'affichage confirmera le début et la fin de l'opération.

Si le filtre à particules diesel est arrivé à saturation ou presque, un message demandant la permission de lancer le nettoyage du filtre s'affiche à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138). Répondez par oui à ce message-guide, puis suivez les messages-guides suivants relatifs à la position d'échappement requise pour lancer la régénération commandée par le conducteur. Assurez-vous de bien comprendre chaque message-guide. Si vous n'êtes pas certain de la signification de chaque message-guide, communiquez avec un concessionnaire autorisé. L'affichage confirmera le début et la fin de l'opération. Vous pouvez aussi conduire le véhicule pour nettoyer le filtre.

Lorsque le système atteint le point de sursaturation, le témoin d'anomalie du moteur s'allume et un message s'affiche à l'écran d'information. Vous ne pouvez pas lancer le nettoyage du filtre. Vous devez faire vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Lorsque la régénération commandée par le conducteur démarre, le régime moteur augmente à environ 2 000 tr/min et la vitesse du motoventilateur de refroidissement augmente. Vous percevrez un changement de niveau sonore du véhicule dû à l'augmentation du régime moteur et de la vitesse du ventilateur.

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le capot du compartiment moteur. Une fois la régénération commandée par le conducteur terminée, le régime de ralenti normal du moteur se rétablit. L'échappement reste très chaud pendant plusieurs minutes une fois la régénération terminée. Ne placez pas le véhicule au-dessus de matières inflammables jusqu'à ce que l'échappement ait suffisamment refroidi. En fonction de la quantité de suie accumulée dans le filtre à particules diesel, de la température ambiante et de l'altitude, la régénération commandée par le conducteur dure environ 30 minutes.

Régénération commandée par le conducteur avec Commande automatique de régénération (selon l'équipement)

Si la conduite de votre véhicule comporte une part importante de fonctionnement stationnaire, de cycles de conduite à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph), de cycles de conduite courts, de durées de conduite inférieures à 15 minutes, ou si le moteur n'atteint pas sa température normale de fonctionnement, il se peut que les régénérations passive et active ne suffisent pas à nettoyer le filtre à particules diesel. Vous pouvez désactiver la régénération automatique jusqu'à ce que vous atteignez des conditions de conduite plus favorables, par exemple une conduite à vitesse élevée constante. Vous pouvez alors réactiver la régénération automatique pour nettoyer le filtre à particules diesel.

Activation et désactivation de la régénération automatique

Pour activer ou désactiver la régénération commandée par le conducteur, utilisez la commande de l'écran d'information au volant. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 97). Faites défiler les options jusqu'au message de nettoyage de l'échappement. Une case cochée signifie que la fonction est activée, alors qu'une case décochée signifie qu'elle est désactivée.

Interruption ou annulation de la régénération commandée par le conducteur

Si vous devez annuler la régénération commandée par le conducteur, vous pouvez arrêter la procédure en enfonçant la pédale de frein, la pédale d'accélérateur ou en coupant le moteur. Si la durée choisie de régénération commandée par le conducteur est trop courte, il se peut que la suie n'ait pas encore été totalement éliminée, mais que l'échappement et les gaz d'échappement soient encore chauds. Si vous arrêtez votre véhicule pendant la régénération commandée par le conducteur, il se peut que vous remarquiez une fluctuation de vitesse du turbo. Il s'agit d'une conséquence normale de la coupure du moteur diesel durant la suralimentation.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Entretien et remplacement du filtre

Après un certain temps de fonctionnement, une légère quantité de suie s'accumule dans le filtre à particules diesel, qui n'est pas éliminée par le processus de régénération. Après avoir parcouru environ 190 000 km (120 000 mi), le filtre peut devoir être déposé pour nettoyer la suie non éliminée par le processus ou devoir être remplacé par un neuf ou un filtre remis à neuf. Le kilométrage effectif varie en fonction des conditions d'utilisation du moteur et du véhicule. Le filtre peut devoir être remplacé par un neuf ou par un filtre remis à neuf à environ 400 000 km (250 000 mi). Le kilométrage effectif varie en fonction des conditions d'utilisation du moteur et du véhicule.

Si un entretien du filtre est requis, le témoin d'anomalie s'allume dans l'écran d'information.

En présence d'une anomalie du filtre à particules diesel, le témoin du système de gestion du moteur et le témoin d'anomalie du moteur s'allument pour vous signaler qu'une intervention d'entretien s'impose sur votre véhicule. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Entretien du silencieux auxiliaire et du tuyau d'échappement arrière

Le fait de modifier l'échappement ou d'y ajouter des dispositifs de deuxième monte peut réduire l'efficacité de l'échappement et endommager le moteur ou l'échappement. Ceci peut aussi diminuer les performances du véhicule et pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

N'utilisez pas les fonctions de traction ou le frein moteur lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car l'augmentation du freinage peut causer le glissement des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Nota : *Dans certaines conditions, le véhicule ne passe pas en position de stationnement (P) à moins que la clé d'accès intelligent ne se trouve à l'intérieur du véhicule.*

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Levier sélecteur sur console

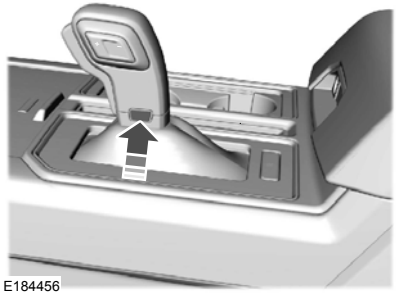

E184456

Levier sélecteur sur colonne

E249567

Nota : *Vous pouvez appuyer sur le bouton du levier sélecteur de vitesse pour accéder aux divers modes de conduite disponibles. Voir* ***Commande de transmission*** *(page 300).*

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort (N) :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez une position à l'aide du levier sélecteur.
3. Une fois arrivé, arrêtez complètement le véhicule.
4. Amenez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesses est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et peut rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

La marche avant (D) est la position normale de conduite qui permet l'optimisation de la consommation de carburant et le passage automatique de tous les rapports disponibles.

Mode manuel (M) avec levier sélecteur au plancher

Lorsque le levier de vitesses est à la position sélection manuelle (M), le conducteur peut sélectionner les rapports supérieurs ou inférieurs. En déplaçant le levier de vitesses de la position marche avant (D) à la position sélection manuelle (M), vous pouvez maintenant choisir le rapport que vous désirez au moyen des boutons situés sur le levier de vitesses. Reportez-vous à **Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™** plus loin dans ce chapitre.

Pour revenir à la position normale de conduite (D), ramenez le levier sélecteur de vitesse à la position de marche avant (D). La boîte de vitesses fonctionne dans tous les rapports disponibles.

Troisième (3e) vitesse avec levier sélecteur sur colonne (6 vitesses)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3e) vitesse uniquement. Utilisez la troisième (3e) vitesse pour une motricité accrue sur routes glissantes.

Seconde (2e) (6 vitesses)

La boîte de vitesses fonctionne en deuxième (2e) vitesse uniquement. Utilisez la deuxième (2e) vitesse pour démarrer sur chaussée glissante.

Première (1re) (6 vitesses)

- La boîte de vitesses fonctionne en première (1re) vitesse uniquement.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet de monter les vitesses par déplacement du levier sélecteur.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à haute vitesse. Elle passe en première (1re) vitesse lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Mode de traction

Pour activer le mode de traction, appuyez sur le bouton du levier sélecteur de vitesse jusqu'à ce que ce mode soit sélectionné. Un témoin s'allume sur le tableau de bord lorsque le système est activé.

La fonction de traction :

- Réalise la montée des rapports à des régimes moteur plus élevés afin de réduire la fréquence des changements de vitesse.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, qui ralentit votre véhicule et vous aide à en conserver la maîtrise en descente.
- Selon les conditions de conduite et de charge, peut rétrograder, ralentir votre véhicule et réguler sa vitesse en descente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

La fonction de traction améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque le mode de traction est activé.

Pour désactiver la fonction de traction et revenir au mode de conduite normal, appuyez deux fois sur le bouton du levier sélecteur de vitesse. Le témoin disparaît lorsque le système est désactivé. Le mode de traction se désactive également lorsque le contact du véhicule est coupé.

Mode Sport

Pour activer le mode Sport, appuyez sur le bouton du levier sélecteur de vitesse jusqu'à ce que ce mode soit sélectionné. Le témoin SPORT ou **S** s'allume à l'écran d'information lorsque le système est activé.

La fonction du mode Sport (S) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer les performances dans les montées, sur routes vallonnées ou en région montagneuse. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Utilise davantage les rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- Sélectionne les rapports plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Pour désactiver la fonction Sport et revenir au mode de conduite normal, appuyez de nouveau sur le bouton du levier sélecteur de vitesse. Le témoin SPORT ou **S** disparaît lorsque le système est désactivé. Le mode Sport se désactive également lorsque le contact du véhicule est coupé.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction accroît la longévité de la boîte de vitesses et garantit une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie du véhicule. Il est possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Rétrogradations forcées

- Permises en position de marche avant (D), que la fonction de traction soit activée ou non.
- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Permet à la boîte de vitesses de sélectionner une vitesse appropriée.

Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte de vitesses automatique SelectShift vous permet de changer librement de vitesse (montée des rapports ou rétrogradation) sans embrayage.

Afin d'éviter que le moteur ne tourne à un régime trop faible, susceptible d'entraîner un calage, la commande SelectShift procède automatiquement à certaines rétrogradations si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé en temps voulu. La boîte de vitesses SelectShift peut rétrograder automatiquement dans

certains cas, mais elle laisse au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un surrégime du moteur.

En revanche, la boîte de vitesses SelectShift ne passera pas automatiquement les rapports supérieurs malgré le risque de surrégime. Le changement de vitesse doit être commandé manuellement en appuyant sur le bouton +.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

La boîte de vitesses à sélecteur bifonction Selectshift a deux modes : sélection progressive (PRS) et sélection manuelle (M).

Mode manuel (M) avec levier sélecteur au plancher

En déplaçant le levier de vitesses sur la position manuelle (M), vous pourrez sélectionner manuellement le rapport que vous désirez. Seul le rapport actuel s'affiche. Utilisez les boutons sur le levier sélecteur ou au volant pour sélectionner manuellement les vitesses. Appuyez sur le bouton + pour passer à un rapport supérieur ou sur le bouton – pour rétrograder. Remettez boîte de vitesses sur une position différente pour désactiver la commande manuelle.

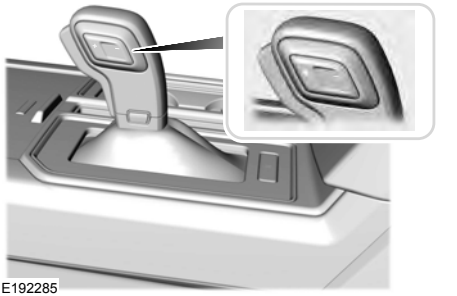
E192285

Passez au rapport supérieur recommandé selon le tableau suivant :

6 vitesses

Montée des rapports à l'accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Changement de rapport de :	
1 – 2	24 km/h (15 mph)
2 – 3	40 km/h (25 mph)
3 – 4	64 km/h (40 mph)
4 – 5	72 km/h (45 mph)
5 – 6	80 km/h (50 mph)

10 vitesses

Montée des rapports à l'accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Changement de rapport de :	
1 – 2	24 km/h (15 mph)
2 – 3	32 km/h (20 mph)
3 – 4	43 km/h (27 mph)
4 – 5	51 km/h (32 mph)
5 – 6	60 km/h (37 mph)
6 – 7	68 km/h (42 mph)
7 – 8	77 km/h (48 mph)
8 – 9	84 km/h (52 mph)
9 – 10	97 km/h (60 mph)

Sélection progressive

La sélection progressive vous permet de neutraliser des vitesses de la gamme de sélection automatique. Cette fonction peut améliorer l'expérience de conduite (par exemple, sur chaussée glissante ou sur une pente abrupte).

En mode de marche avant (D), appuyez sur le bouton **–** pour activer la fonction de sélection progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent au tableau de bord.

Tous les rapports disponibles sont affichés et le rapport actuel est indiqué. Appuyez de nouveau sur le bouton **–** pour verrouiller les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Seuls les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton **+** pour déverrouiller les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs. La montée des rapports s'effectue automatiquement dans la gamme de rapports sélectionnée.

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS

Pour cela, vous devez quitter la position de stationnement (P), ce qui signifie que le véhicule peut rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de sortir le levier de vitesses de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 374).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de sortir le levier de vitesses de la position de stationnement (P) :

Véhicule avec levier sélecteur sur colonne

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Déplacez la colonne de direction en position complètement vers le bas et l'arrière (vers le siège du conducteur).
3. Retirez le soufflet du levier de vitesse.
4. Placez les doigts dans le trou du soufflet de levier de vitesses, tirez vers le haut sur la partie supérieure de la demi-coquille et vers l'avant pour la libérer de la partie inférieure de la demi-coquille. Une charnière se trouve sur le rebord avant de la demi-coquille supérieure. Roulez la partie supérieure de la demi-coquille vers le haut sur la charnière, puis tirez tout droit vers l'arrière en direction du siège du conducteur pour la retirer.
5. Retirez la partie supérieure de la demi-coquille.
6. Retirez les trois agrafes sous la colonne qui fixent la partie inférieure de la demi-coquille à la colonne.

E163185

7. Tirez le levier de verrouillage en position complètement déverrouillée, puis retirez le couvercle de la demi-coquille inférieure en tirant la poignée de levier dans la fente du couvercle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E163186

8. Serrez le frein, tirez le disque blanc puis déplacez le levier sélecteur en position de point mort (N).
9. Mettez le moteur en marche.

Effectuez les étapes 4 à 8 dans l'ordre inverse en vous assurant que les pivots de charnière sont engagés entre les parties supérieure et inférieure de la demi-coquille. Exercez une légère pression vers l'avant en tournant ensemble la partie supérieure et inférieure.

Véhicules avec levier sélecteur au plancher

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Retirez le réceptacle en caoutchouc entre le levier sélecteur et le porte-gobelet. À l'aide d'un tournevis (ou outil similaire), retirez soigneusement le panneau d'accès des points de fixation et détachez-le de la console afin d'exposer l'intérieur du levier de vitesse.

E182464

3. Repérez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur blanc sur le côté passager du levier sélecteur.

E183128

4. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'une légère pression du doigt, déplacez le levier blanc vers l'avant tout en sortant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) pour le placer au point mort (N).
5. Reposez le panneau d'accès et le réceptacle en caoutchouc.
6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement. En cas d'utilisation de cette procédure, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en marquant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

Nota : *Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Jantes et pneus.*

Nota : *N'utilisez pas le mode 4H ou 4L sur des chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission. Les modes 4H ou 4L ne sont prévus que pour des surfaces glissantes ou non revêtues. L'utilisation du mode 4L sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple des cognements occasionnels, mais n'endommagera pas les organes de transmission.*

Nota : *Si le mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) est sélectionné lorsque votre véhicule roule au-dessus de 5 km/h (3 mph), le système à 4 roues motrices ne s'engage pas. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4X4 gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.*

Nota : *Vous pouvez activer et désactiver le différentiel à blocage électronique en tirant le bouton de commande du système à quatre roues motrices (véhicules à quatre roues motrices) ou en tournant le bouton de commande du différentiel à blocage électronique (véhicules à deux roues motrices). Voir* ***Différentiel autobloquant électronique*** *(page 246).*

Témoins 4 roues motrices

Nota : *Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucune circonstance en mode 4X2 par défaut. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

4X2

Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 2H est sélectionné.

4X4 Auto

Ce témoin reste allumé en permanence lorsque le mode 4A est sélectionné (véhicules automatiques à 4 roues motrices à deux rapports seulement).

4x4 GAMME HAUTE

Ce témoin reste allumé lorsque le mode 4H est sélectionné.

4X4 GAMME BASSE

Ce témoin reste allumé lorsque le mode 4L est sélectionné.

VÉRIFIER 4X4

S'affiche lorsqu'une anomalie 4X4 est présente.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Utilisation du système de sélection électronique 4X4 en marche (ESOF) (Selon l'équipement)

E191851

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route. Transmet le couple aux roues arrière uniquement et doit être utilisé pour la conduite sur route et sur autoroute. Ce mode optimise la douceur de roulement et l'économie de carburant à haute vitesse.

MODE 4H (4x4 GAMME HAUTE)

Transmet une puissance quatre roues motrices verrouillée mécaniquement aux roues avant et arrière pour un usage tout-terrain ou hivernal, dans la neige profonde, le sable ou la boue par exemple. Ce mode ne doit pas être utilisé sur chaussée sèche.

MODE 4L (4x4 GAMME BASSE)

Transmet une puissance quatre roues motrices verrouillée mécaniquement aux roues avant et arrière pour un usage sur des surfaces à faible adhérence, mais avec un rapport de démultiplication plus court pour amplifier le couple. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que le sable, la descente ou la montée sur pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4x4 gamme basse) ne s'engage pas si le véhicule roule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); cette situation est normale et ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4x4 gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Passage entre les différents modes du système

Nota : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliorera les performances d'engagement/désengagement.*

Nota : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

Vous pouvez déplacer la commande du mode 2H à 4H lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. Une fois le changement effectué, l'afficheur multimessage affiche le mode sélectionné.

Passage et sortie du mode 4L (4x4 gamme basse)

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

1. Ralentissez à 5 km/h (3 mph) ou moins.
2. Placez la boîte de vitesses en position de point mort (N).
3. Passez la commande manuelle 4 roues motrices à la position voulue.

L'écran d'information affiche un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. L'écran d'information affiche ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode appropriées.

Le message ***Passage retardé Avancer*** à l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger ce problème, engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Utilisation du système automatique à 4 roues motrices à deux rapports (Selon l'équipement)

Ce système comprend une boîte de transfert à commande électronique munie d'un embrayage de grande capacité. Ce système interagit avec la route, surveillant et adaptant continuellement la répartition de la puissance aux roues avant et arrière pour optimiser la traction.

Nota : *Le système AdvanceTrac est capable de prendre le contrôle de l'embrayage de la boîte de transfert en mode 4A et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.*

Nota : *L'écran d'information peut afficher des messages lors du fonctionnement en mode 4 roues motrices. Voir* ***Messages d'information*** *(page 138).*

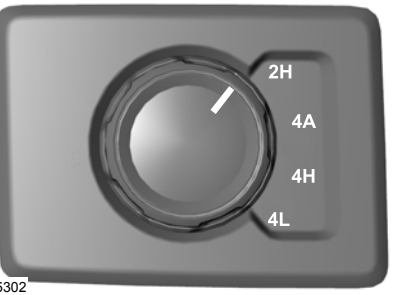

E225302

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route, ce mode optimise la douceur de roulement et l'économie de carburant à haute vitesse. Transmet la puissance uniquement aux roues arrière.

MODE 4A (4X4 AUTO)

Assure la commande électronique du mode quatre roues motrices avec transmission de la puissance aux roues avant et arrière, au besoin, pour améliorer la motricité. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route, notamment sur route sèche, mais il est surtout utile sur chaussée mouillée et sur route enneigée, non revêtue ou recouverte de gravier.

MODE 4H (4x4 GAMME HAUTE)

Transmet une puissance quatre roues motrices verrouillée électroniquement aux roues avant et arrière pour un usage tout-terrain ou hivernal, dans la neige profonde, le sable ou la boue par exemple. Ce mode ne doit pas être utilisé sur chaussée sèche.

MODE 4L (4x4 GAMME BASSE)

Transmet un couple quatre roues motrices verrouillé électroniquement aux roues avant et arrière pour un usage sur des surfaces à faible adhérence, mais avec un rapport de démultiplication plus court pour une amplification du couple. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que le sable, la descente ou la montée sur pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4x4 gamme basse) ne s'engage pas si le véhicule roule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); cette situation est normale et ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4x4 gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Passage entre les différents modes du système

Nota : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliorera les performances d'engagement/désengagement.*

Nota : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

Vous pouvez déplacer la commande du mode 2H à 4A ou 4H à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. Une fois le changement effectué, l'afficheur multimessage affiche le mode sélectionné.

Passage et sortie du mode 4L (4x4 gamme basse)

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

1. Ralentissez à 5 km/h (3 mph) ou moins.
2. Placez la boîte de vitesses en position de point mort (N).
3. Passez la commande manuelle 4 roues motrices à la position voulue.

L'écran d'information affiche un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. L'écran d'information affiche ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode appropriées.

Le message ***Passage retardé Avancer*** à l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger ce problème, engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

AVERTISSEMENT

La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camions et les véhicules utilitaires peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Les différences qui rendent votre véhicule si polyvalent peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations subites de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire

Nota : *Sur certains modèles, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices lors de la conduite de votre véhicule peut produire des bruits momentanés de cognement et de cliquettement. Ces bruits proviennent de la transmission avant qui augmente en vitesse et de l'engagement des moyeux à verrouillage automatique, et ne doivent pas vous inquiéter.*

Nota : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant. En raison de la faible garde au sol de votre véhicule, vous risquez de l'endommager si vous le conduisez hors route. Vous pouvez enlever la jupe avant en retirant les boulons qui la fixent en place.*

Nota : *Votre véhicule peut être équipé d'un blindage et de supports de transmission en soubassement. En raison de la faible garde au sol de votre véhicule, vous risquez de les endommager si vous conduisez hors route. Déposez le blindage en libérant les fixations à chaque coin du blindage. Puis, déposez les supports arrière de blindage en enlevant les boulons qui fixent le support au cadre.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

La boîte de transfert transmet la puissance aux quatre roues. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert permet de choisir différents modes 4RM au besoin. Des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage sont disponibles dans ce chapitre. Des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert sont disponibles dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

La transmission à quatre roues motrices (lorsqu'un mode quatre roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser votre véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.
- N'utilisez pas le mode 4H ou 4L sur des chaussées dures et sèches. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Les modes 4H et 4L sont destinés uniquement aux surfaces glissantes ou meubles.

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Une fois que la vitesse de votre véhicule est réduite, revenez doucement sur la chaussée. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule (c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse maximise le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Conduite dans la boue

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise de votre véhicule.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Conduite dans l'eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein tout en roulant à basse vitesse.

Nota : *La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses. Si les essieux avant et arrière sont immergés dans l'eau, le lubrifiant des essieux et le lubrifiant de la boîte de transfert doivent être vérifiés et vidangés au besoin.*

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraper latéralement et de se renverser. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas un sommet en marche arrière sans l'aide d'une personne qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.*

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.

E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appliquez les freins et maintenez une pression ferme. Ne pompez pas sur la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT

Si vous roulez sur des chaussées glissantes qui nécessitent des chaînes ou des câbles antidérapants, il est essentiel de conduire prudemment. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même déraper comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour mettre le véhicule en mouvement.

Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas sur la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 249).

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

AVERTISSEMENT

Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en marquant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Nota : *N'utilisez pas la méthode du va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Stationnement

AVERTISSEMENTS

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Serrez toujours complètement le frein de stationnement. Pour les véhicules à transmission automatique, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est au point mort (N), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. Par conséquent, votre véhicule peut rouler librement, même s'il est garé. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position de point mort (N). Serrez toujours complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices, par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Faites preuve de prudence lorsque votre véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur (une échelle ou une galerie porte-bagages, par exemple). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE (Selon l'équipement)

Nota : *Le différentiel à blocage électronique est conçu pour l'utilisation tout-terrain seulement, pas pour l'utilisation sur chaussée sèche. L'utilisation du différentiel à blocage électronique sur une chaussée sèche augmentera l'usure des pneus et causera des bruits et des vibrations.*

Le différentiel à blocage électronique est un organe logé dans le pont arrière, qui permet aux deux roues arrière de tourner à la même vitesse. Le différentiel à blocage électronique permet d'obtenir une meilleure adhérence si jamais le véhicule s'enlise. Vous pouvez activer le différentiel à blocage électronique et le déplacer en marche dans sa plage de vitesse de fonctionnement. Le différentiel est conçu pour rouler dans la boue, les cailloux, le sable ou pour toute conduite tout-terrain nécessitant un maximum de traction. Il n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

Les conditions suivantes affecteront le différentiel à blocage électronique :

- Le différentiel à blocage électronique ne s'engage pas si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mph) en mode 4x2, 4x4 Auto ou 4x4 gamme haute.
- Le différentiel à blocage électronique ne s'engage pas si la vitesse de votre véhicule est supérieure ou égale à 90 km/h (56 mph) en mode 4X4 gamme basse.
- Le différentiel à blocage électronique peut ne pas s'engager si vous enfoncez la pédale d'accélérateur lors d'une tentative d'engagement. Un message peut s'afficher au tableau de bord, vous indiquant de relâcher la pédale d'accélérateur.
- En mode 4x2, 4x4 Auto et 4X4 gamme haute, le différentiel à blocage électronique se désengage automatiquement à plus de 41 km/h (25 mph) et se réengage automatiquement à moins de 32 km/h (20 mph).
- En mode 4L (4X4 gamme basse), le différentiel à blocage électronique se désengage automatiquement à plus de 100 km/h (62 mph) et se réengage automatiquement à moins de 90 km/h (56 mph).
- Le système AdvanceTrac permet de prendre le contrôle du différentiel à blocage électronique et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite, au besoin.

Lors de l'activation du système, si les conditions permettant l'activation du différentiel à blocage électronique ne sont pas présentes, le tableau de bord affiche l'information appropriée qui vous indique la procédure d'activation correcte à suivre.

Activation du différentiel à blocage électronique

Nota : *N'utilisez pas le différentiel à blocage électronique sur chaussées dures et sèches. Cela produirait des vibrations et un bruit excessifs, ainsi qu'une usure accrue des pneus.*

Nota : *Si le différentiel à blocage électronique a des difficultés à se désengager, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant dans le sens contraire tout en roulant.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour les véhicules à 4 roues motrices

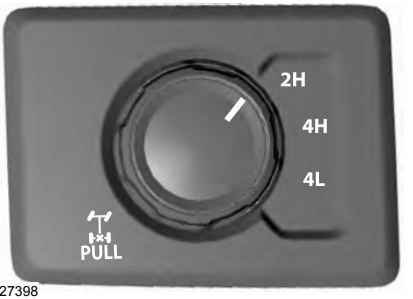

E227398

Tirez le bouton de commande du mode 4 roues motrices vers vous.

Pour les véhicules à 2 roues motrices

E183740

Tournez la commande sur ON.

Lorsque le témoin s'allume sur l'affichage d'information, les deux arbres de roue arrière sont verrouillés ensemble pour améliorer l'adhérence.

Si le témoin ne s'allume pas ou s'il s'éteint pendant la conduite, une des situations suivantes s'est produite :

- La vitesse du véhicule est trop élevée.
- La différence de vitesse entre les roues arrière gauche et droite est trop élevée en tentant d'engager le différentiel.
- Un problème de fonctionnement du système est survenu et un message est apparu à l'écran d'information. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.
- Les freins antiblocage du véhicule se sont activés.

GÉNÉRALITÉS

Nota : *Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues se font sentir dans la colonne de direction lors du freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage des roues*** *(page 424).*

Voir **Témoins et indicateurs** (page 120).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Arrêtez le moteur, placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle offre une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : *Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

AVERTISSEMENT

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le frein de stationnement électronique remplace le frein de stationnement classique. La commande est située sur la planche de bord, à droite du volant de direction.

Serrage du frein de stationnement électronique

AVERTISSEMENT

Le témoin de circuit de freinage clignote lorsque le frein de stationnement électronique est serré. Si le témoin d'avertissement de freinage continue de clignoter, il est possible que le frein de stationnement électronique soit défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

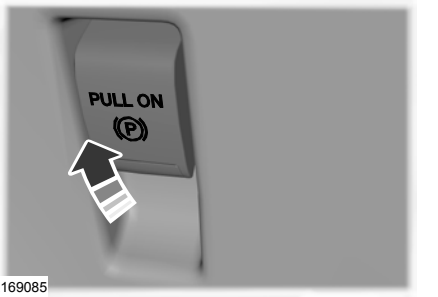

E169085

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins situé sur le tableau de bord clignote pendant environ deux secondes puis s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 127).

Nota : *Si vous coupez le contact alors que le frein de stationnement est serré ou que vous serrez le frein de stationnement alors que le contact est coupé, le témoin des freins demeure allumé pendant dix secondes environ.*

Nota : *Le frein de stationnement ne se serre pas automatiquement. Vous devez serrer le frein de stationnement électronique manuellement en utilisant la commande prévue à cet effet.*

Nota : *Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique occasionnent parfois certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.*

Nota : *Lorsque vous serrez le frein de stationnement électronique dans certaines situations, par exemple dans une pente raide, il peut de nouveau serrer les freins dans les dix minutes suivantes.*

Utilisation du frein de stationnement électronique en situation d'urgence

AVERTISSEMENT

Ne serrez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, sauf en cas d'urgence (par exemple si la pédale de frein se brise ou se bloque). Si les conditions météorologiques ou la route sont mauvaises, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

Nota : *L'utilisation répétée du frein de stationnement électronique pour faire ralentir le véhicule peut endommager le circuit de freinage.*

Si un problème survient avec la pédale de frein pendant que vous conduisez, vous pouvez vous servir du frein de stationnement électronique comme frein de secours pour immobiliser le véhicule.

Pendant que le véhicule roule, tirez sur la commande du frein de stationnement électronique sans la relâcher pour faire ralentir le véhicule. Alors, les feux stop s'allument, un témoin d'avertissement s'allume et un carillon avertisseur retentit. Tant que vous tirez sur la commande, le véhicule continue de ralentir. Lorsque votre véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mph), le frein de stationnement électronique est serré.

Desserrage du frein de stationnement électronique

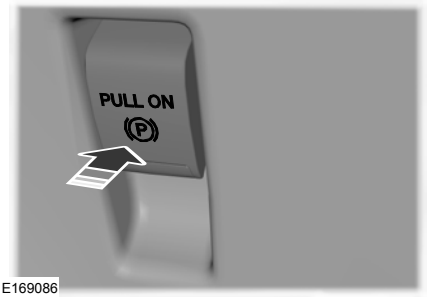

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique soit manuellement en appuyant sur la commande, soit automatiquement.

Nota : *Ne roulez pas lorsque le frein de stationnement électronique est serré, car cela peut endommager le circuit de freinage. Vous devez desserrer le frein de stationnement électronique manuellement en appuyant sur la commande tout en enfonçant la pédale de frein.*

Desserrage manuel

Vous pouvez desserrer manuellement le frein de stationnement électronique en :

- Établissant le contact.
- Appuyant sur la pédale de frein et en la maintenant enfoncée.
- Appuyant sur la commande de frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

Desserrage automatique - Desserrage au démarrage

AVERTISSEMENT

Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote pendant plus de quatre secondes après avoir desserré le frein de stationnement, le circuit de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement lorsque :

- Vous fermez la porte du conducteur.
- Vous mettez le levier de la boîte de vitesses en position de marche avant (D) ou de marche arrière (R).
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

Nota : *Si le témoin du frein de stationnement électronique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez alors desserrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.*

Nota : *La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électronique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente.*

Conduite avec une remorque

Lorsque vous êtes stationné dans une pente, vu le poids de la remorque, votre véhicule et la remorque peuvent reculer légèrement lorsque vous enclenchez une vitesse.

Pour empêcher ce mouvement de recul, procédez comme suit :

1. Tirez sur la commande du frein de stationnement électronique sans la relâcher.
2. Enclenchez une vitesse.
3. Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que vous sentiez que le moteur a généré assez de puissance pour pouvoir déplacer le véhicule, puis relâchez la commande du frein de stationnement électronique.

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT

Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électronique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles volants et une batterie d'appoint.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS

Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein à main. Ne pas stationner votre véhicule de manière sécuritaire risque de causer une collision ou des blessures. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 249).

Vous devez rester dans votre véhicule une fois que le système s'active. En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

Le système se désactive en cas d'anomalie apparente ou si vous faites monter trop fort le régime moteur. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Nota : *Le système fonctionne uniquement lorsque vous immobilisez complètement votre véhicule en ayant engagé une vitesse de montée (par exemple, marche avant [D] lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou marche arrière [R] lorsque le véhicule fait face à une descente).*

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

Nota : *Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur la pédale alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Ceci est normal.*

Mise en fonction et hors fonction du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT

Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas désactivé manuellement la fonction d'antipatinage à l'aide du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Nota : *Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.*

Mise hors fonction du système

E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 70).

Témoins et messages liés au système

Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.

Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous établissez le contact.

Si le système de contrôle de stabilité ou d'antipatinage détecte une anomalie, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si le système de contrôle de stabilité ou d'antipatinage s'active, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance du moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Stabilisation en cas de vent latéral

Le système applique les freins sur un côté du véhicule pour réduire l'effet d'une soudaine rafale de vent latéral sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système s'active, le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage clignote et un message peut s'afficher sur l'écran d'information. Vous pouvez noter une légère décélération et pouvez devoir tourner le volant pour maintenir le véhicule sur la trajectoire voulue. Le système ne s'active pas en cas de vent latéral continu ou en virage.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 253).

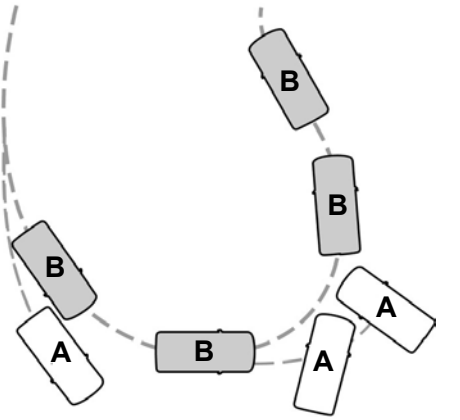

E72903

A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™)

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Vous pouvez désactiver les systèmes de contrôle électronique de stabilité.

Lorsque vous placez la boîte de vitesses en position de marche arrière (R), les systèmes sont désactivés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage de manière indépendante. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 253).

Fonctions AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC)				
Fonctions du bouton	**Témoin de désactivation du contrôle de stabilité**	**Contrôle de stabilité antiretournement**	**Contrôle électronique de stabilité**	**Système antipatinage**
Par défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé	Activé	Activé	Désactivé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé	Activé	Désactivé	Désactivé
Double pression * Mode Sport	Allumé	Activé	Activé avec cible de seuil plus élevée	Activé avec cible de seuil plus élevée
Bouton à nouveau enfoncé après désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Boîte de transfert commutée à 4 roues motrices (4WD) gamme basse	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé

* Sur les modèles F-150 Raptor, la fonction de double pression qui permet de passer en mode Sport n'est pas offerte. Vous pouvez accéder au mode Sport par le système de gestion du terrain.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Le contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour se substituer au jugement du conducteur. Sinon, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule, d'avoir un accident ou de subir des blessures graves.

Le contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en pente à zéro km/h (0 mph). Lorsque votre véhicule est arrêté, vous devez serrer le frein de stationnement ou placer le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) pour l'empêcher de rouler.

Le contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes sur diverses conditions de chaussée.

Le système de contrôle en descente permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente entre 3 km/h (3 mph) et 20 km/h (20 mph). Au-dessus de 32 km/h (20 mph), le système reste en fonction, mais ne peut pas être utilisé pour régler ou maintenir la vitesse en descente.

Le contrôle en descente a besoin d'un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. La durée de maintien en activation de la fonction avant refroidissement varie selon les conditions. Le système affiche un avertissement sur l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver à des fins de refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins au besoin pour maintenir la vitesse de descente voulue.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE

Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé sur le tableau de bord. Un témoin s'allume au tableau de bord et une tonalité retentit lorsque vous activez cette fonction.

Pour augmenter la vitesse en descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que vous atteigniez la vitesse souhaitée. Pour réduire la vitesse en descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que vous atteigniez la vitesse souhaitée.

Une fois atteinte la vitesse de descente souhaitée, retirez votre pied de la pédale concernée : le contrôle en descente maintient alors la vitesse choisie.

Nota : *Vous entendrez peut-être un bruit provenant du moteur de la pompe du système de freinage antiblocage pendant le fonctionnement du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage qui ne doit pas vous inquiéter.*

Modes de contrôle en descente

- Aux vitesses entre 3 km/h (2 mph) et 32 km/h (20 mph) : Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le témoin clignote pour indiquer que la fonction est active. Votre véhicule maintient la vitesse souhaitée dans ce mode.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Aux vitesses entre 32 km/h (20 mph) et 64 km/h (40 mph) : Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le témoin reste allumé et un message s'affiche sur l'écran d'information pour indiquer que la fonction est active. Votre véhicule ne conserve pas la vitesse choisie et vous ne pouvez pas programmer la vitesse de descente.
- Aux vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph) : Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le système désactive la fonction. Le témoin s'éteint et aucun message ne s'affiche sur l'écran d'information. Pour utiliser de nouveau cette fonction, vous devrez appuyer de nouveau sur ce bouton.

Consultez les écrans d'information pour des messages supplémentaires relatifs au contrôle en descente. Voir **Messages d'information** (page 138).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous roulez une marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.

Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent nuire au bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.

Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : *Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Par exemple, des attelages de grandes remorques, des supports de bicyclettes ou de planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires rajoutés.*

Nota : *Enlevez toujours la neige, la glace et les accumulations importantes de boue sur les capteurs du pare-chocs ou du bouclier. La précision du système peut être affectée si les capteurs sont obstrués. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Nota : *Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir* ***Principes de fonctionnement*** *(page 70).*

Nota : *Quand une remorque est attelée au véhicule, l'aide au stationnement arrière peut détecter la remorque et transmettre des avertissements. Afin d'éviter ces avertissements, il est recommandé de désactiver le système quand une remorque est attelée au véhicule.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

À la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéfinie. Le volume de la radio revient au niveau précédent lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Le système peut être désactivé au menu de l'écran d'information ou au message contextuel qui s'affiche en engageant la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 127).

En cas d'anomalie du système, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information et vous ne pouvez pas activer le système au moyen du message contextuel. Voir **Messages d'information** (page 138).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (Selon l'équipement)

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

E231381

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'affichage. Voir **Caméra de rétrovision** (page 266).

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

Aide au stationnement en créneau

AVERTISSEMENTS

Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.

Le stationnement actif ne freine jamais.

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Nota : *Le système de surveillance des angles morts ne détecte pas les véhicules dans les angles morts du véhicule lors d'une manœuvre de stationnement actif.*

Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle disponible et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier de vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores lorsque vous stationnez votre véhicule.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la proximité d'un véhicule ou d'un objet, vous pouvez choisir de neutraliser le système en saisissant le volant ou en appuyant sur le bouton de stationnement actif.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.
- Quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace de stationnement. Par exemple, un piéton ou un cycliste.
- La garde au sol d'un véhicule stationné avoisinant est élevée. Par exemple, un bus, un camion de remorquage ou un camion à plateau plat.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises. Par exemple, pendant les fortes pluies, la neige ou le brouillard.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs sur le pare-chocs ou le bouclier ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent affecter la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Nota : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores ou provoque des interférences ultrasonores. Par exemple, les systèmes d'échappement des motos, les freins de camions ou les avertisseurs sonores pneumatiques.*

Nota : *À la suite d'un changement de taille des pneus, le système doit se recalibrer et le fonctionnement peut être perturbé pendant une courte période.*

Ne faites pas usage du système dans les cas suivants :

- Vous avez installé un objet près des capteurs à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Par exemple, un porte-bicyclette ou une remorque.
- Vous fixez un objet qui dépasse du toit. Par exemple, une planche de surf.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs latéraux ou de pare-chocs avant ou arrière.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions. Par exemple, une mini-roue de secours.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Utilisation du stationnement actif – Stationnement parallèle

Appuyez la touche de stationnement actif pour chercher un emplacement de stationnement en créneau. L'écran d'information affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour désigner de quel côté de votre véhicule vous désirez chercher un endroit pour stationner.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : *Si les clignotants ne sont pas en fonction, le système passe par défaut du côté passager de votre véhicule.*

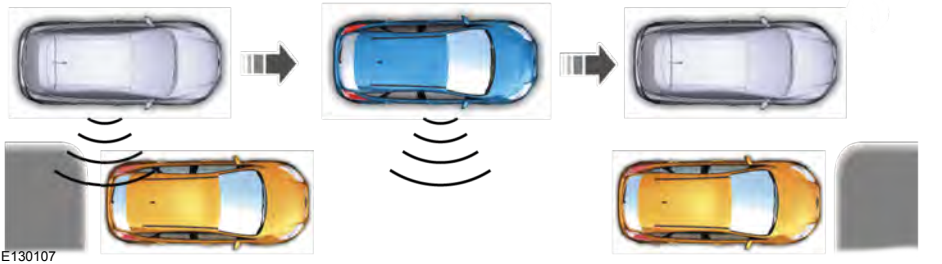

E130107

Nota : *Vous pouvez également mettre le stationnement actif en fonction après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertit si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.*

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné par le système.*

Nota : *Conduisez le véhicule à 1,5 m (5 ft) en étant aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

Nota : *Le système propose toujours le dernier espace de stationnement qu'il détecte. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement.*

Nota : *Si vous roulez à plus de 35 km/h (22 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.*

Direction automatique dans un espace de stationnement

Nota : *Si votre véhicule dépasse environ 9 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu accompagné d'un message à l'écran tactile, immobilisez votre véhicule.

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction et que rien n'entrave son mouvement, votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace (mains libres). Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

Nota : *Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de le quitter.*

Dépannage du système

Symptôme	Cause possible
Le système ne cherche pas une place de stationnement.	Vous devez peut-être désactiver le système antipatinage.
	La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.
Le système ne propose pas d'emplacement de stationnement.	Les capteurs peuvent être masqués. Par exemple, en raison d'une accumulation de neige, de glace ou de débris. Des capteurs masqués peuvent nuire au fonctionnement du système.
	L'espace de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Symptôme	Cause possible
	Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
	L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 0,4 m (16 po).
	La vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph).
	Vous avez récemment débranché et rebranché la batterie. Après un débranchement de la batterie, vous devez rouler brièvement sur une route droite.
Le système ne place pas le véhicule correctement.	Le véhicule roule dans la direction opposée à la position de gamme sélectionnée. Par exemple, il roule vers l'avant alors que la position de marche arrière (R) est sélectionnée.
	L'emplacement de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.
	Des véhicules mal stationnés ou des objets empiètent sur l'emplacement.
	Votre véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'emplacement de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.
	La taille des pneus ou la pression de gonflage est incorrecte. Par exemple, des pneus mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour le véhicule.
	Une réparation ou une modification altère la fonction de détection.

Symptôme	Cause possible
	Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur. Par exemple, une saleuse, un chasse-neige ou une caisse surélevée de camion de déménagement.
	La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets présents change après que le véhicule a dépassé l'emplacement.
	La température autour du véhicule change rapidement. Par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou le véhicule quitte un poste de lavage.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.

D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière et entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un système de lignes de guidage.

AVERTISSEMENTS

Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul affiche une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.

La caméra de recul est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous amenez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Nota : *Le sonar de recul n'offre pas un bon rendement à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) et peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système propose trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : Ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : Cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Nota : *Si l'image apparaît alors que le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.*

Nota : *Lors du remorquage, la caméra de recul ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé de la fonction Pro Trailer Backup Assist, vous pouvez régler la remorque de sorte qu'elle fonctionne avec le système de caméra de recul. Voir* ***Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière*** *(page 315).*

La caméra de marche arrière peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et d'un nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Réglages de la caméra

Vous pouvez accéder aux paramètres de la caméra de recul dans l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 127).

Lignes de guidage de la caméra

Nota : *Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Nota : *La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

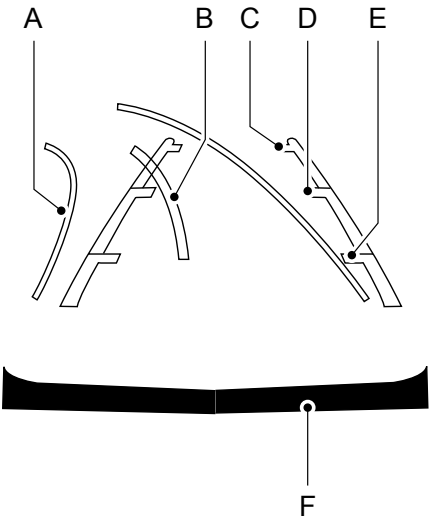

E142436

A	Ligne de guidage actives
B	Ligne centrale
C	Ligne de guidage fixe : Zone verte
D	Ligne de guidage fixe : Zone jaune
E	Ligne de guidage fixe : Zone rouge
F	Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)

E190459

Le système fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone de détection.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT

Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Nota : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le paramètre par défaut est DÉSACTIVÉ.

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de recul est DÉSACTIVÉ.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mph). Ceci se produit lorsque la fonction de temporisation de la caméra de recul est activée, ou jusqu'à ce qu'une touche de radio soit enfoncée.

CAMÉRA À 360 DEGRÉS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système de caméras à 360 degrés ne dispense pas le conducteur de regarder à travers les glaces et de jeter un coup d'œil dans les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour avoir une visibilité optimale de l'environnement du véhicule.

D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.

Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

Le système de caméras à 360 degrés est composé de caméras avant, latérales et arrière. Le système :

- Vous permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière votre véhicule.
- Vous permet de voir la circulation transversale devant et derrière votre véhicule.

- Vous offre une vue de haut en bas de la zone extérieure du véhicule, y compris les angles morts.
- Vous permet de bien voir les alentours de votre véhicule lors des manœuvres de stationnement, par exemple :
  - Le centrage du véhicule dans une place de stationnement.
  - Les obstacles présents près du véhicule.
  - Le stationnement en parallèle.

Le bouton du système de caméras à 360 degrés, situé sur la planche de bord, vous permet de basculer entre différentes vues. Les caméras avant et arrière présentent plusieurs écrans comprenant : une vue normale à 360º, une vue normale et un affichage divisé. En position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D), seules les images de l'avant apparaissent en appuyant sur le bouton. En marche arrière (R), seules les images de l'arrière apparaissent en appuyant sur le bouton.

Nota : *Le système de caméras à 360 degrés est désactivé lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

Vues de caméras

La petite icône de véhicule dans la partie supérieure gauche de l'image indique la vue de caméra affichée. Les vues de caméra sont présentées dans l'ordre d'apparition des écrans en appuyant sur le bouton.

Nota : *L'image vidéo de l'avant est désactivée lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

- **360 + Normal avant :** Contient la vue normale de caméra avant à côté d'une vue de caméra à 360 degrés. Cette vue apparaît à l'écran en appuyant sur le bouton dans toute position autre que la marche arrière (R).
- **Vue normale avant :** Fournit une image de ce qui se trouve juste à l'avant de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran 360 + Normal avant.
- **Affichage divisé avant :** Fournit une vue étendue de ce qui se trouve à l'avant de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra dans l'écran Vue normale avant.
- **360 + Normale arrière :** Contient la vue de caméra arrière normale à côté d'une vue de caméra à 360 degrés. Vous pouvez accéder à cette vue en plaçant le véhicule en marche arrière (R) ou en appuyant sur le bouton de caméra à l'écran d'affichage divisé arrière.
- **Vue normale arrière :** Fournit une image de ce qui se trouve juste derrière votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à l'écran 360 + Normale arrière.
- **Affichage divisé arrière :** Fournit une vue étendue de l'arrière de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran Vue normale arrière.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Zone d'accès interdit

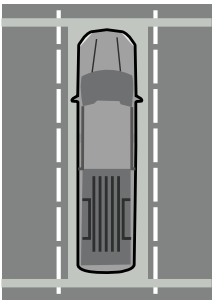

E184448

La zone d'accès interdit est représentée par les lignes jaunes en pointillés parallèles à votre véhicule. Elle est prévue pour vous donner une indication au sol de la position du rétroviseur complètement déployé.

Caméra avant

AVERTISSEMENT

Le système de caméra avant ne dispense pas le conducteur de regarder vers l'avant du véhicule.

E184044

La caméra vidéo avant placée sur la calandre fournit une image vidéo de la zone à l'avant de votre véhicule. Il s'agit d'une aide supplémentaire pour le conducteur roulant en marche avant à vitesse réduite.

Pour utiliser le système de caméra vidéo avant, placez la boîte de vitesses en toute position autre que marche arrière (R), puis appuyez sur la petite icône dans le coin de l'écran.

Nota : *Le système de caméra avant s'active automatiquement lorsque le véhicule roule dans la boue, le sable, les rochers ou en mode Baja et que sa vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mph) (F-150 Raptor seulement).*

La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation de votre véhicule ou des conditions routières.

Caméra latérale

E206263

La caméra latérale, placée dans le rétroviseur extérieur, fournit une image vidéo des côtés de votre véhicule dans le cadre des vues 360 + Normal avant et 360 + Normal arrière. Elle peut vous être utile lors des manœuvres de stationnement en marche avant ou arrière.

Nota : *Utilisez la vue à 360 degrés avec prudence lorsqu'une porte est entrouverte. Si une porte est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise.*

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner des blessures graves voire mortelles.

Lorsque vous descendez une pente, la vitesse de votre véhicule pourrait dépasser la vitesse réglée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : *Le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous montez une pente.*

E191329

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur la touche ***ON***.

Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-***.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : *La couleur du témoin change.*

Changement de la vitesse programmée

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-***.
- Maintenez la touche ***SET+*** ou ***SET-*** enfoncée. Relâchez lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur ***CNCL*** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche ***RES***.

Désactivation du régulateur de vitesse

Nota: *Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez sur la touche ***OFF*** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Soyez toujours attentif aux variations des conditions de circulation lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des intersections et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou à forte déclivité.

N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage de deuxième monte. Les freins de remorque de marché de deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. De plus, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement des accidents.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif avec une étrave de chasse-neige.

Nota : *Vous devez faire preuve d'une vigilance de tous les instants, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.*

Le système ajuste la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Il existe quatre réglages de distance.

Le système utilise un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.

E248613

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur ***ON***.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée apparaissent sur l'écran d'information.

E183738

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.*

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur ***SET-***.
3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent sur l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

E183738

5. Une image de véhicule s'allume si le système détecte un véhicule devant vous.

Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif quand le véhicule est à l'arrêt

1. Suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
2. Maintenez la pédale de frein totalement enfoncée.
3. Appuyez sur ***RES+***.
4. La vitesse réglée passe à 30 km/h (20 mph).
5. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent sur l'écran d'information.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Nota : *Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.*

Nota : *Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.*

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement, le système ajuste la vitesse de votre véhicule pour maintenir la distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'allume au tableau de bord.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie.
- Une nouvelle distance entre véhicules soit programmée.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le système détecte que l'effort de freinage maximal est insuffisant, il déclenche un signal sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise pour que vous preniez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant moins de trois secondes, il accélère de la position stationnaire pour suivre le véhicule devant lui quand vous relâchez la pédale de frein.

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant plus de trois secondes, appuyez sur ***RES+*** ou la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule devant.

Réglage de la distance de sécurité

Nota : *Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste en fonction de la vitesse de votre véhicule.*

Nota : *Lorsque vous sélectionnez le mode de traction, la distance de sécurité augmente légèrement.*

Nota : *Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité adaptée aux conditions de conduite.*

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

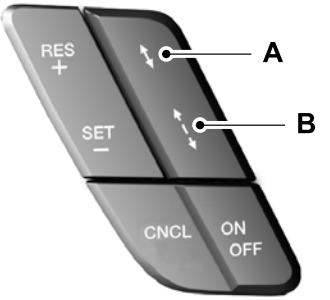

E248779

A Diminution de la distance.

B Augmentation de la distance.

E183738

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Comportement dynamique
1	Sport
2	Normal
3	Normal
4	Confort.

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne la dernière distance de sécurité choisie.

Annulation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT

Si vous le neutralisez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le système ne freine pas automatiquement pour maintenir la distance programmée par rapport au véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et l'image du véhicule ne s'affiche pas sur l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche ***RES+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur ***RES+*** ou ***SET-***.
- Appuyez de manière prolongée sur la touche ***RES+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche ***CNCL*** ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et souhaitez la reprendre.*

Appuyez sur ***RES+***. Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Serrage du frein de stationnement

Le serrage et l'annulation automatiques du frein de stationnement se produisent si :

- Vous débouclez la ceinture de sécurité après l'arrêt du véhicule.
- Vous maintenez le véhicule à l'arrêt en continu pendant plus de trois minutes.

Utilisation en terrain vallonneux et pour le remorquage

Nota : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.*

Nota : *En cas d'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif lors de la traction d'une remorque, activez le mode de traction.*

Sélectionnez un rapport inférieur lorsque le système est activé dans de longues descentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage classique du véhicule et prévenir la surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : *La vitesse et la distance de sécurité programmées s'effacent lorsque vous désactivez le système.*

Appuyez sur la touche ***OFF*** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Problèmes de détection

AVERTISSEMENT

En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

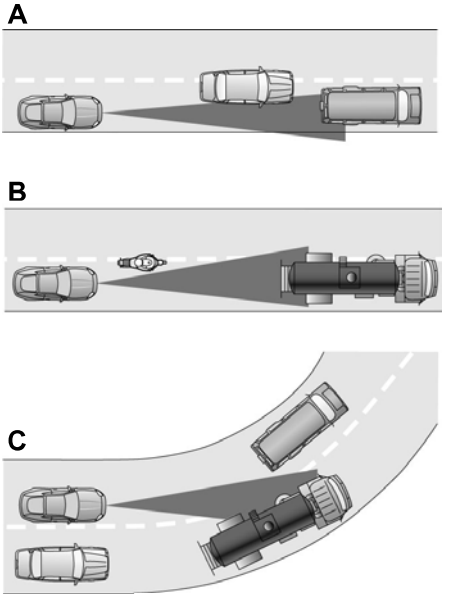

E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

A Lorsque vous roulez sur une voie autre que celle du véhicule qui vous précède.

B Lorsque des véhicules s'engagent sur votre voie.

C Lorsque la détection des véhicules qui vous précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si votre véhicule subit un choc à l'avant ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar peut changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Pour que le système fonctionne de façon optimale, la caméra installée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité de la route.

Un fonctionnement optimal peut s'avérer impossible si :

- La caméra est obstruée.
- La visibilité ou l'éclairage laissent à désirer.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises.

Système non accessible

Le système peut ne pas fonctionner en présence d'un des problèmes suivants :

- Un capteur obstrué.
- Une température élevée des freins.
- Une panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué

E183741

Nota : *Vous ne pouvez pas voir le capteur radar. Il est derrière la planche de bord.*

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur.

Causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier :

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar est souillée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar est propre mais le message reste affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar ne détecte plus l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Attendez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse normal.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact au niveau du train avant.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que la caméra puisse reconnaître l'élimination de l'obstruction.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Passage au régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse normal ne freine pas lorsque votre véhicule se rapproche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Vous pouvez passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.

Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ALERTE CONDUCTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.

Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Nota : *Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.*

Nota : *Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.*

Nota : *Les derniers réglages sont utilisés au redémarrage du véhicule, à moins que le système détecte une clé MyKey™.*

Nota : *S'il est activé dans le menu, le système s'active à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph).*

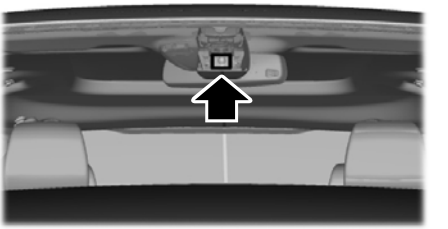

E249505

Le système étudie le comportement au volant du conducteur en utilisant diverses données incluant celles transmises par le capteur d'une caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message dans l'affichage d'information.

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système par l'intermédiaire de l'affichage d'information en sélectionnant Paramètres, puis Assistance conducteur et enfin Alerte conducteur dans le menu. Une fois activé, le système surveille le niveau de vigilance du conducteur en analysant son comportement par rapport aux marquages de voie et à d'autres facteurs déterminants.

Messages d'avertissement

Nota : *Le système n'émet pas d'avertissement à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).*

Le système d'avertissement agit en deux étapes. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Si le système détecte des signes de fatigue plus sérieux de la part du conducteur, il émet un second avertissement qui s'affiche plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur la touche OK des commandes au volant pour annuler l'avertissement. Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

Le système peut ne pas bien fonctionner si le capteur est bloqué. Retirez toute obstruction du pare-brise.

Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).*

Nota : *La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.*

Nota : *Lorsque le mode d'aide ou les deux modes sont activés et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.*

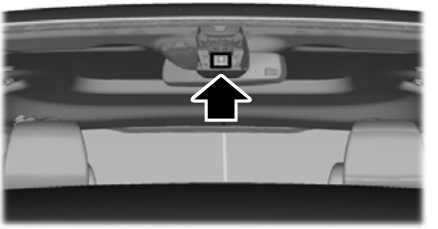

E249505

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Nota : *Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey™ soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey™ est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.*

Nota : *Si une clé MyKey™ est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet. Vous pouvez uniquement modifier les réglages de mode et d'intensité.*

Appuyez sur le bouton situé sur la console centrale pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système propose des paramètres du menu en option. Voir **Généralités** (page 127). Le système mémorise la dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Réglez les paramètres pour activer un des trois modes suivants :

Alerte seulement

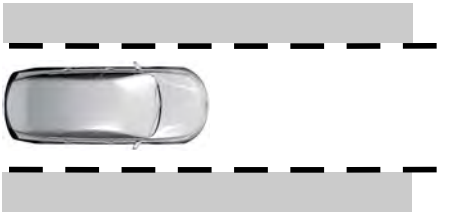

E165515

Le mode Alerte seulement génère une vibration dans le volant lorsqu'un déport involontaire est détecté.

Aide seulement

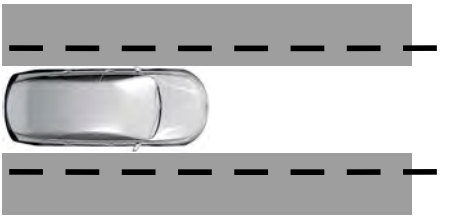

E165516

Le mode Aide seulement envoie un signal de couple de direction assistée pour ramener le véhicule vers le centre de la voie.

Mode Alerte + Aide

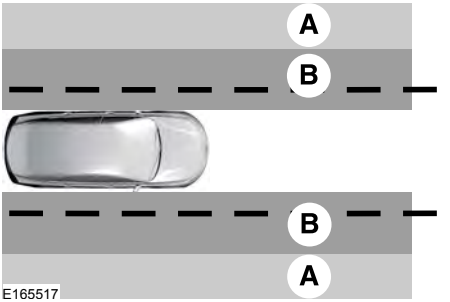

E165517

A Alerte

B Aide

Le mode Alerte + Aide envoie un signal de couple de direction assistée pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Nota : *Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.*

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations du volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte et d'aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Bas
- Moyen
- Haut

Affichage système

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et des marquages de voie apparaît à l'écran d'information.

Si vous sélectionnez le mode d'aide après la mise en fonction du système, des flèches apparaissent avec les marquages de voie.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages de voie n'est plus affichée.

Nota : *La représentation graphique du véhicule vu de haut peut rester affichée si le régulateur de vitesse adaptatif est activé.*

Lorsque le système est en fonction, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur les côtés de la voie indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Votre clignotant est en marche.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- La route ne comporte pas de marqueurs routiers ou les marqueurs routiers n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres ou angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour plus de renseignements.

Vert : indique que le système est disponible et prêt à transmettre un avertissement ou à intervenir sur les côtés de la voie indiqués.

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système transmet ou a transmis un avertissement de maintien du véhicule sur la voie.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
La vitesse du véhicule s'est écartée de la plage de fonctionnement du dispositif
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra
Changement de voie intentionnel rapide
Le véhicule est trop près des marquages de voie
Le véhicule franchit une courbe à haute vitesse
Le système a anticipé une autre intervention dans la dernière seconde précédente
Marqueurs routiers ambigus (surtout dans les zones de construction)
La luminosité ambiante change rapidement
Décalage prononcé et soudain des marqueurs routiers
Intervention du système ABS ou AdvanceTrac
Caméra obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise
Vous suivez de trop près le véhicule qui vous précède

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
Passage d'une voie avec marqueurs routiers à une voie sans marqueurs routiers, ou inversement
Eau stagnante sur la route
Marqueurs routiers à peine visibles (marqueurs routiers jaunes partiels sur les routes de béton)
Voie trop étroite ou trop large
L'étalonnage de la caméra n'a pas été effectué après un remplacement du pare-brise
La route est étroite ou la chaussée accidentée
Accessoires de véhicules tels que des chasse-neige

Pourquoi le véhicule ne revient-il pas au milieu de la voie tel que prévu en modes d'alerte et d'alerte et d'aide?
Forts vents latéraux
Chaussée fortement bombée
Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé
La charge lourde du véhicule est mal répartie ou la pression des pneus est incorrecte
Les pneus ont été remplacés (incluant la pose de pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée
Accessoires de véhicules tels que des chasse-neige ou remorques

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

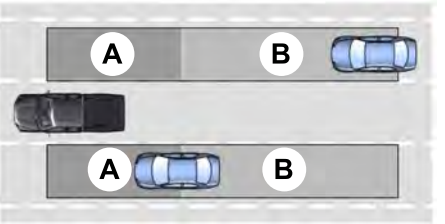

E249962

A Zone d'angle mort

B Zone d'angle mort étendue

Le système vous aide à détecter les véhicules qui sont possiblement entrés dans la zone d'angle mort.

- Zone d'angle mort (A) : détection des véhicules à proximité qui roulent plus lentement, à partir des rétroviseurs extérieurs jusqu'à environ 5 m (16 ft) au-delà du pare-chocs.
- Zone d'angle mort étendue (B) : détection des véhicules à proximité qui roulent plus rapidement, à partir des rétroviseurs extérieurs jusqu'à environ 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs.

Nota : *Le système n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets et il ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, les animaux ou les infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules en mouvement dans les zones d'angle mort.*

Nota : *Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.*

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système d'information sur les angles morts est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque le véhicule dépasse 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte manuelle, le système d'information sur les angles morts est activé dans toutes les positions du levier sélecteur, sauf en marche arrière (R).

Nota : *Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).*

Nota : *La zone d'angle mort étendue n'est activée qu'aux vitesses supérieures à 48 km/h (30 mph).*

Nota : *La zone d'angle mort étendue n'est pas activée lorsque le véhicule tracte une remorque.*

Témoins et messages du système

E142442

Le système d'information sur les angles morts allume un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Lorsque le système d'information sur les angles morts vous alerte de la présence d'un véhicule alors que le clignotant du côté concerné est activé, le témoin d'alerte du système d'information sur les angles morts clignote à une fréquence d'avertissement accélérée.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

Nota : *Le témoin d'alerte clignote en cas d'alerte lorsque le clignotant du côté concerné est en même temps activé.*

Obstruction d'un capteur du système

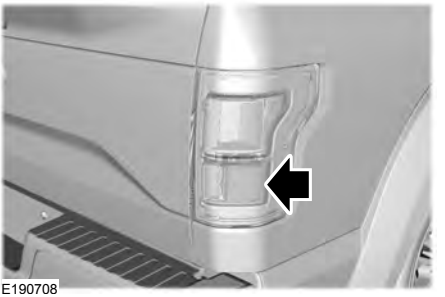

E190708

Le système utilise des capteurs radar situés à l'intérieur des blocs de feux arrière de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue ou de neige devant les capteurs ou la conduite par forte pluie peut nuire au bon fonctionnement du système ou générer de fausses alertes. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner la dégradation du système. On parle alors d'anomalie d'« obstruction ».

Nota : *N'apposez pas d'autocollant de pare-chocs ou n'appliquez aucun produit de réparation sur ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.*

Nota : *En cas de forte pluie, le témoin d'alerte peut s'allumer, même si aucun véhicule ne se trouve dans la zone d'angle mort.*

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche sur l'écran d'information. De plus, les témoins d'alerte restent allumés et le système ne fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Vous pouvez effacer le message à l'écran d'information, mais il n'est pas possible d'éteindre les témoins d'alerte.

Pour remédier à une anomalie d'« obstruction », procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée de devant les capteurs, ou si l'intensité de l'intempérie (pluie ou neige) diminue ou cesse complètement, conduisez quelques minutes en circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis établissez de nouveau le contact du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactivent automatiquement le système d'information sur les angles morts. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts. L'utilisation du système d'information sur les angles morts (BLIS) avec une remorque attelée, mais sans ensemble de remorquage avec BLIS affectera défavorablement l'efficacité du système.*

Système d'information sur les angles morts pour le remorquage

(Selon l'équipement)

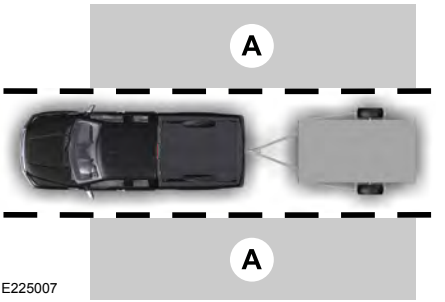

Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone de détection (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule et remorque et s'étend vers l'arrière, des rétroviseurs extérieurs jusqu'à l'extrémité de la remorque.

Lorsqu'une remorque est attelée et que le client a configuré le système pour qu'il tienne compte de la remorque, le système d'information sur les angles morts pour le remorquage s'active dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph) en marche avant. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 315).

Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage peut être désactivé au tableau de bord. La mise hors fonction du système d'information sur les angles morts entraîne la désactivation automatique du système d'information sur les angles morts pour le remorquage.

Configuration d'une remorque dans le système BLIS

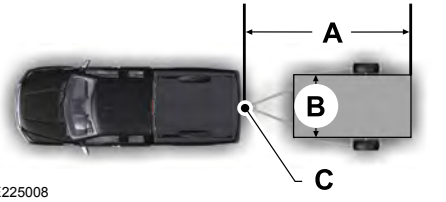

A	Longueur de la remorque
B	Largeur de la remorque
C	Boule d'attelage de remorque

Vous pouvez configurer n'importe quelle remorque dans le système d'information sur les angles morts pour le remorquage dans le menu approprié du tableau de bord. Voir **Généralités** (page 127). Pendant cette opération de configuration, une succession d'écrans vous demandera d'entrer des données concernant la remorque. Les écrans spécifiques au système d'information sur les angles morts pour le remorquage sont décrits ci-dessous :

- Écran de sélection du type de remorque : conventionnelle, à sellette d'attelage ou à col de cygne.

Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage ne prend en charge que les remorques conventionnelles. Si vous sélectionnez « sellette d'attelage » ou « col de cygne », le système se désactive automatiquement.

- Souhaitez-vous configurer l'écran du système d'information sur les angles morts pour le remorquage?

Dans la négative, le système d'information sur les angles morts se désactive.

Dans l'affirmative, le menu passe à l'écran suivant.

- La largeur est-elle inférieure à 2,7 m (9 pi) et la longueur est-elle inférieure à 9 m (33 pi)?

Dans la négative, le système d'information sur les angles morts se désactive.

Dans l'affirmative, le menu passe à l'écran suivant.

- Mesure de la largeur de la remorque :

La largeur de la remorque se mesure à l'avant de la remorque. On ne la mesure pas au point le plus large de la remorque. La largeur maximale à l'avant de la remorque prise en charge par le système d'information sur les angles morts pour le remorquage est de 2,6 m (8,5 pi).

Nota : *Il n'est pas nécessaire d'entrer la largeur exacte de la remorque; il suffit de s'assurer que celle-ci est inférieure ou égale à 2,6 m (8,5 pi).*

- Mesure de la longueur de la remorque :

La longueur de la remorque est la distance entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque. La longueur maximale prise en charge par le système d'information sur les angles morts pour le remorquage est de 9 m (33 pi).

- Entrez la longueur de la remorque :

La valeur par défaut est de 5,5 m (18 pi). Augmentez ou diminuez la valeur de 1 m (3 pi) à la fois à l'aide des boutons du menu. Sélectionnez la longueur pour que la valeur se situe dans une plage de 1 m (3 pi) maximum de la longueur mesurée. Par exemple, si la longueur mesurée est de 7,6 m (25 pi), réglez la longueur dans le menu sur 8,2 m (27 pi). Lorsque la longueur a été saisie, la configuration du système d'information sur les angles morts pour le remorquage est enregistrée.

Si vous ne configurez pas une remorque attelée, un avertissement s'affiche au tableau de bord pour indiquer que le système a été désactivé à la suite du branchement d'une remorque.

Nota : *Si la remorque est en réalité un porte-vélos ou un porte-bagages équipé de feux, la longueur sera de 1 m (3 pi). L'alerte de trafic transversal reste activée lorsque la longueur de la remorque est inférieure ou égale à 1 m (3 pi).*

Nota : *Le bon fonctionnement du système d'information sur les angles morts pour le remorquage suppose que les dimensions soient correctement mesurées et entrées.*

Fonctionnement du système

Si vous sélectionnez une remorque à l'écran avant d'atteler la remorque, le système chargera cette configuration et le tableau de bord affichera un message au moment du branchement de la remorque. Un second message s'affichera pour indiquer que l'alerte de trafic transversal a été désactivée; le système d'information sur les angles morts pour le remorquage continue de fonctionner normalement en marche avant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Si aucune remorque n'a été configurée et qu'une remorque est attelée, le tableau de bord affiche un message indiquant qu'une remorque est branchée, puis un autre message demande de sélectionner une remorque dans la liste de remorques existante ou d'ajouter une remorque. Pour que le système d'information sur les angles morts pour le remorquage fonctionne, une remorque existante doit être sélectionnée ou une nouvelle remorque doit être ajoutée. Si la demande est ignorée ou si vous quittez l'écran, un message vous demande de désactiver le système parce qu'une remorque a été attelée. Ce message peut n'apparaître qu'une fois que la vitesse du véhicule a atteint 35 km/h (22 mph).

Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage s'active lorsque le véhicule démarre en marche avant avec la configuration de remorque définie. Après la coupure puis le rétablissement du contact, le système d'information sur les angles morts pour le remorquage continue de fonctionner en utilisant la dernière remorque sélectionnée.

Remarques concernant la remorque

Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage est conçu pour fonctionner avec toute remorque dont la largeur à l'avant est inférieure ou égale à 2,6 m (8,5 pi) et la distance totale entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque est inférieure ou égale à 9 m (33 pi). Certaines remorques spéciales peuvent avoir une légère incidence sur les performances.

Les remorques à caisse fermée de grande dimension peuvent générer des fausses alertes au passage devant des bâtiments ou près de véhicules en stationnement. Une fausse alerte peut aussi se produire lors d'un braquage à 90 degrés.

Avec des remorques d'une largeur de 2,6 m (8,5 pi) à l'avant et d'une longueur totale supérieure à 6 m (20 pi), les alertes peuvent être différées lorsque le véhicule et sa remorque sont doublés par des véhicules roulant à une vitesse élevée.

Une remorque à caisse fermée dont la largeur avant est de 2,6 m (8,5 pi) peut générer une fausse alerte lorsque vous dépassez un véhicule.

Lorsque vous remorquez une remorque à ouverture de type coquille ou à nez en V d'une largeur avant de 2,6 m (8,5 pi), les alertes produites par des véhicules qui rejoignent votre voie de circulation à une vitesse identique à la vôtre peuvent s'effectuer avec un léger retard.

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement le système d'information sur les angles morts à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127). Lorsque le système d'information sur les angles morts est désactivé, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Le témoin d'anomalie au tableau de bord s'allume également. Lorsque vous activez ou désactivez le système d'information sur les angles morts, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système d'information sur les angles morts garde en mémoire le dernier réglage choisi (activé ou désactivé).*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé de façon permanente, seul un concessionnaire autorisé peut le remettre en fonction.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

Nota : *Lorsqu'une remorque est détectée, l'alerte de circulation transversale se désactive automatiquement.*

L'alerte de circulation transversale est conçue pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés alors que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Utilisation du système

L'alerte de circulation transversale s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Lorsque vous déplacez le levier sélecteur hors de la position de marche arrière (R), l'alerte de circulation transversale se désactive.

L'alerte de circulation transversale est conçue pour détecter les véhicules approchant à une vitesse maximale de 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

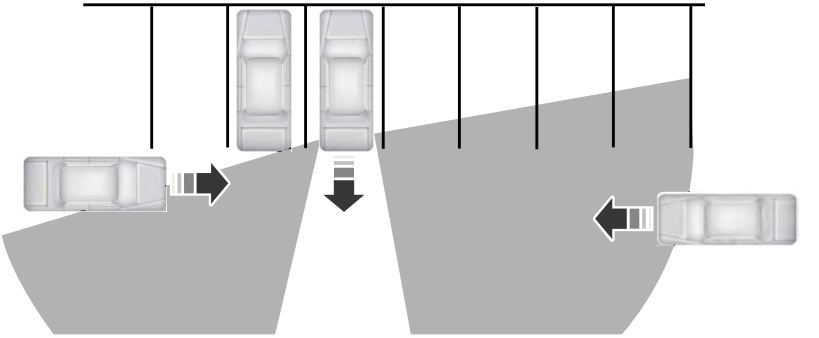

E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du coté droit est presque maximale.

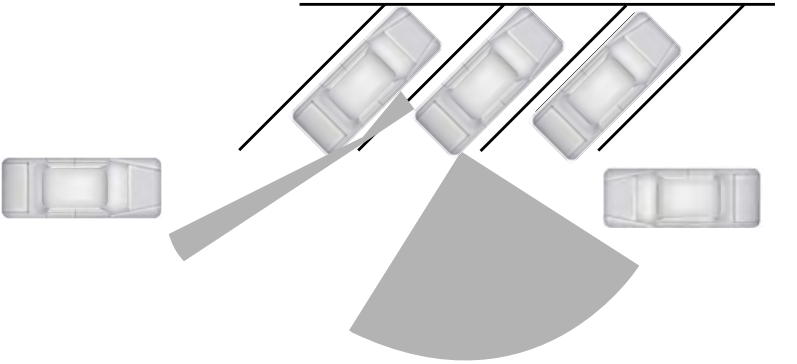

E142441

La zone de couverture diminue également dans les cas de stationnement à angle peu prononcé. Dans cet exemple, le capteur gauche est en grande partie obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Témoins, messages et alertes sonores du système

E142442

L'alerte de circulation transversale allume un témoin d'alerte ambre dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. L'alerte de circulation transversale émet également un avertissement sonore et affiche un message à l'écran d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de circulation transversale fonctionne conjointement avec le sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Principes de fonctionnement** (page 260).

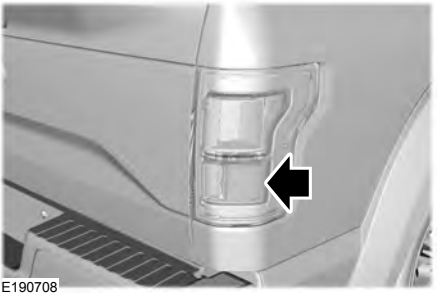
E190708

Le système utilise des capteurs radar situés dans les blocs de feux arrière de chaque côté de votre véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 287). Si le système d'information sur les angles morts est obstrué, l'alerte de circulation transversale le sera également. Un message d'alerte de circulation transversale obstruée s'affiche à l'écran d'information en engageant la marche arrière (R).

Limites du système

Le fonctionnement de l'alerte de circulation transversale est limité dans certaines conditions. Par exemple, des conditions météorologiques particulièrement mauvaises ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur peuvent restreindre la détection des objets ou générer de fausses alertes.

Les situations suivantes peuvent également limiter les performances de l'alerte de circulation transversale :

- Véhicules en stationnement ou objets adjacents obstruant les capteurs.
- La vitesse des véhicules approchant est supérieure à 60 km/h (37 mph).
- Marche arrière à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Sortie en marche arrière d'une place de stationnement en épi.

Fausses alertes

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement l'alerte de circulation transversale. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais pas d'un module de remorquage d'usine, il est recommandé de désactiver manuellement l'alerte de circulation transversale. Si une remorque est attelée au véhicule, l'alerte de circulation transversale sera beaucoup moins efficace.*

Nota : *En cas de forte pluie, le système peut allumer le témoin d'alerte ambre et émettre un avertissement sonore, même si aucun véhicule ne s'approche par la droite ou la gauche.*

Dans certains cas, le système d'alerte de circulation transversale peut déclencher une fausse alerte entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Si l'alerte de circulation transversale détecte une anomalie du capteur gauche ou droit, un message s'affichera à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement l'alerte de circulation transversale à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127). Lorsque vous désactivez l'alerte de circulation transversale, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Nota : *Le système s'active chaque fois que le contact est établi et est prêt à déclencher des alertes dès que la position de marche arrière (R) est engagée. Le système d'alerte de circulation transversale ne se souvient pas du dernier réglage de marche ou d'arrêt.*

Vous pouvez également demander à un concessionnaire autorisé de désactiver définitivement l'alerte de circulation transversale. Une fois désactivé de façon permanente, seul un concessionnaire autorisé peut le remettre en fonction.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS

Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS

Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Le système ne détecte pas les véhicules circulant dans une autre direction, les cyclistes et les animaux. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Le système ne fonctionne pas pendant des accélérations brusques ou un braquage. La négligence risque de causer une collision ou des blessures.

AVERTISSEMENTS

Le système peut ne pas fonctionner, ou peut fonctionner avec des fonctionnalités réduites par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Les performances du système peuvent être réduites dans des situations où la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : lumière du soleil directe ou faible, véhicules conduisant la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Le système ne peut pas empêcher toutes les collisions. Ne vous fiez pas uniquement à ce système; il ne remplace pas le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse compatibles avec la sécurité.

Utilisation du système d'avertissement de collision

Le système d'avertissement de collision est actif à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).

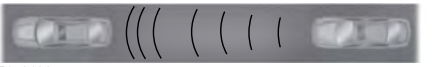

E156130

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule à l'arrêt, d'un véhicule circulant dans le même sens que vous, ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système offre trois niveaux de fonctionnalité :

1. Alerte
2. Assistance au freinage
3. Freinage actif

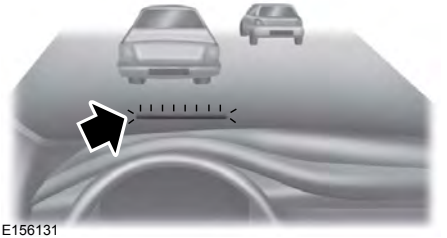

E156131

Alerte : Au moment de l'activation, un témoin clignotant apparaît et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le circuit de freinage pour un freinage rapide. L'assistance au freinage n'active pas automatiquement les freins, mais si le conducteur appuie sur la pédale de frein, même légèrement, le système peut ajouter une pression pour appliquer toute la force de freinage.

Freinage actif : Le freinage actif peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : *Si vous estimez que les alertes d'avertissement de collision sont trop fréquentes ou dérangeantes, vous pouvez réduire la sensibilité d'alerte, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur de la sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.*

Nota : *Le système se désactive lorsque vous sélectionnez le mode 4 roues motrices de gamme basse ou que vous désactivez manuellement le système AdvanceTrac™.*

Indication de la distance et alerte

La fonction d'indication de la distance et d'alerte vous indique graphiquement l'écart (intervalle de temps) qu'il y a entre votre véhicule et les autres véhicules qui se déplacent dans la même direction que vous.

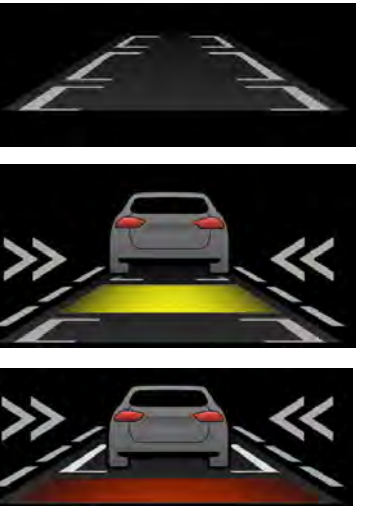

E254791

Si l'écart entre votre véhicule et celui qui le précède est petit, un témoin rouge s'allume.

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la fonction d'indication de la distance et d'alerte est désactivée et les graphiques ne s'affichent pas.*

Vitesse	Sensibilité	Graphismes	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph)	Normal	Gris	>25 m (82 ft)	> 0,9 seconde
100 km/h (62 mph)	Normal	Jaune	17–25 m (56–82 ft)	entre 0,6 seconde et 0,9 seconde
100 km/h (62 mph)	Normal	Rouge	<17 m (56 ft)	< 0,6 seconde

Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision

Vous pouvez choisir parmi trois réglages de sensibilité d'alerte au moyen de la commande à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127).

Vous pouvez désactiver la fonction d'indication de la distance et d'alerte au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127).

Au besoin, vous pouvez désactiver le freinage actif au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127).

Au besoin, vous pouvez désactiver la fonction d'avertissement de collision au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 127).

Nota : *Il est recommandé de désactiver le système d'avertissement de collision si un chasse-neige ou tout objet similaire installé sur le véhicule est susceptible d'obstruer le capteur radar. Votre véhicule se souvient du dernier réglage sélectionné à chaque coupure de contact et redémarrage.*

Capteurs obstrués

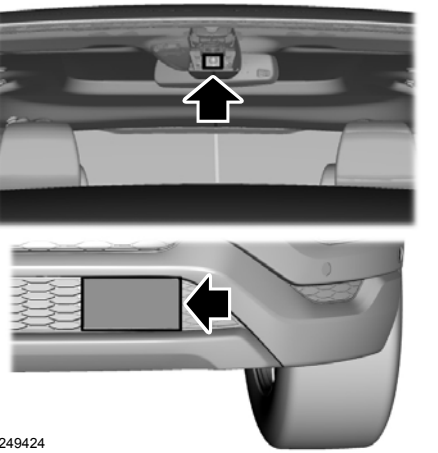

E249424

Si un message concernant un capteur ou une caméra obstrué(e) s'affiche à l'écran d'information, les signaux radar ou les images de la caméra sont obstrués. Le capteur radar est situé derrière un cache de bouclier près de la calandre inférieure, côté conducteur. Avec un radar obstrué, le système d'avertissement de collision ne

fonctionne pas et ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède. Avec la caméra avant obstruée, le système d'avertissement de collision ne réagit pas aux piétons ou aux véhicules stationnaires et les performances du système sur les véhicules en mouvement sont réduites. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, de la bruine, de la neige, ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact au niveau du train avant.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Nota : *Pour que le système fonctionne correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Nota : *Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.*

Nota : *Si votre véhicule détecte une chaleur excessive au niveau de la caméra ou un décentrage éventuel, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, ce message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage automatique du capteur réussit.*

COMMANDE DE TRANSMISSION

Modes de conduite réglables

Le système améliore l'agrément de conduite grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués. Ces systèmes optimisent la direction, le comportement routier et la réactivité du groupe motopropulseur. Ainsi, plusieurs paramètres de performance des systèmes sont commandés en un seul point.

Le changement de mode de conduite modifie la fonctionnalité des systèmes suivants :

- Le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage qui vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 255).
- La commande électronique de l'accélérateur qui améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.
- Les commandes de boîte de vitesses, optimisées grâce à une programmation de changement de rapport adaptée à chaque terrain.

Utilisation du système

Le système ajuste automatiquement la configuration de votre véhicule pour chaque mode sélectionné.

Levier sélecteur sur colonne

E249567

Levier sélecteur sur console

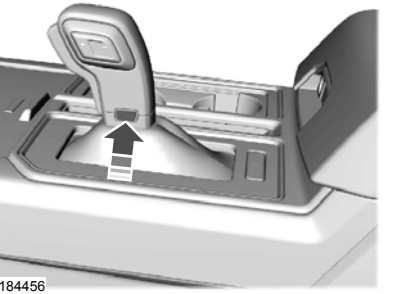

E184456

Pour modifier le réglage du mode de conduite, appuyez sur le bouton de mode. Le menu de sélection du mode de conduite s'affiche alors au tableau de bord pour vous permettre de choisir parmi les modes de conduite disponibles.

Nota : *Il n'est pas possible de changer de mode lorsque le contact du véhicule est coupé ou que la marche arrière (R) est engagée. En mode de marche avant (D), il se peut que seuls certains modes de conduite soient disponibles.*

NORMAL – Combinaison équilibrée entre confort et tenue de route. Ce mode fournit une expérience de conduite envoûtante et une sensation de contact direct avec la route sans sacrifier le raffinement que vous attendez de votre véhicule.

TOW HAUL Traction – Amélioration du fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge.

Neige/Mouillé – Utilisation pour la conduite par mauvais temps. Le véhicule offre une réactivité réglée pour une adhérence optimale à faibles vitesses et une stabilité sécurisante à grandes vitesses.

ECO EcoSelect – Offre de la meilleure consommation de carburant possible avec quelques compromis sur les performances et le confort du véhicule.

Sport – Utilisation pour la conduite énergique et agressive hors route. Le véhicule offre une réactivité réglée pour des performances optimales hors route.

Nota : *Il se peut que votre véhicule ne dispose que de quelques-uns des modes de conduite énumérés ci-dessus.*

Nota : *Le système effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Certains modes de conduite ne sont pas disponibles lorsque le levier sélecteur de vitesse se trouve à certaines positions. Si un mode n'est plus disponible en raison d'une anomalie du système ou d'un changement de la position du levier sélecteur de vitesse, le mode normal est rétabli par défaut.*

OFF Certains modes de conduite réduisent l'efficacité de l'antipatinage et du contrôle de stabilité; le témoin correspondant s'allume alors sur le tableau de bord. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 256).

Direction sélectionnable (Selon l'équipement)

Nota : *Le réglage de la direction revient par défaut au mode normal si la batterie est débranchée ou déposée.*

Pour modifier la réponse de la direction, actionnez la touche située sur la planche de bord. La première pression met en surbrillance le mode sélectionné et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Modes :

- NORMAL - Réglage d'usine par défaut.
- SPORT - Effort légèrement supérieur exigé pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus prononcé.
- CONFORT - Effort légèrement moindre pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus léger.

Après avoir sélectionné le réglage souhaité, il se peut que vous ressentiez une légère secousse dans le volant lorsque le changement de mode se produit.

Nota : *Si votre véhicule est équipé de la fonction modes de conduite sélectionnables, la sélection de l'un de ces modes de conduite modifiera la réponse de la direction. Il est possible de passer outre cette sélection automatique en appuyant sur le bouton ou la touche de direction.*

ÉLÉMENTS DE FIXATION DE CHARGE (Selon l'équipement)

Points d'ancrage BoxLink™

Ces points d'ancrage se fixent sur les parois intérieures de plateau pour vous aider à amarrer le chargement. Les points d'ancrage peuvent être verrouillés pour empêcher la dépose ou déverrouillés pour la dépose.

Points d'ancrage BoxLink

Nota : *Laissez la clavette dans la serrure pendant la dépose ou la pose des points d'ancrage. Il n'est pas possible de retirer la clavette de la serrure si elle n'est pas en position verrouillée.*

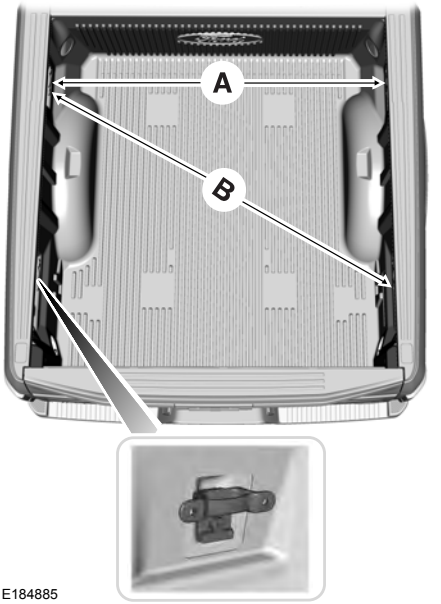

A. Force maximale de 1 223 N (275 lb) entre points d'ancrage directement opposés.

B. Force maximale de 2 669 N (600 lb) entre points d'ancrage diagonalement opposés.

Fixez le chargement avec une force maximale de 1 223 N (275 lb) exercée entre points d'ancrage BoxLink directement opposés, ou une force maximale de 2 669 N (600 lb) entre points d'ancrage BoxLink diagonalement opposés.

Dépose des points d'ancrage BoxLink

1. Introduisez la clavette dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.
2. Tirez le bas du point d'ancrage vers l'extérieur tout en poussant son sommet vers le bas.
3. Tenez le point d'ancrage lorsqu'il sort de la fente de montage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pose des points d'ancrage BoxLink

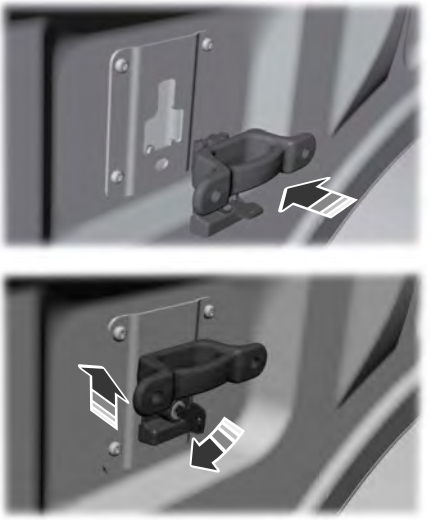

E189558

1. Introduisez la clavette dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.
2. Insérez le point d'ancrage dans la fente de montage et poussez-le vers le haut. Assurez-vous que le point d'ancrage est complètement engagé.
3. Tournez la clavette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.
4. Retirez la clavette.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY | TOTAL : 5 | FRONT: 2 | REAR: 3

The combined weight of occupants, and cargo should never exceed: 385 kg or 850 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
SPARE	NONE	NONE

SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / *NOMBRE DE PLACES* | TOTAL 5 | FRONT / *AVANT* 2 | REAR / *ARRIÈRE* 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 396 kg or / kg ou 875 lbs. / lb.

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS À FROID
FRONT / AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
REAR / ARRIÈRE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
SPARE / DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

E198719

Charge utile

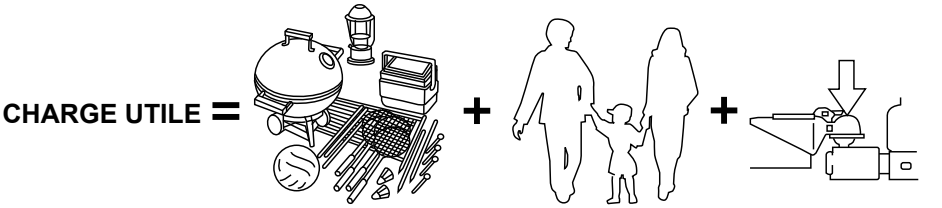

E143816

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT

La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :

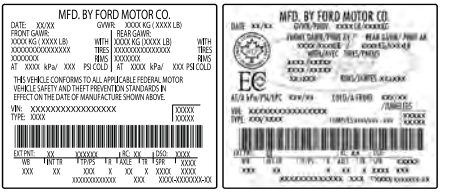

E198828

AVERTISSEMENT

Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant

autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS

Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 x 99 km) - (5 x 13,5 km) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = - 240 livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (12 x 45 kg) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 livres. À

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (9 x 45 kg) = 635 - 198 - 405 = 32 kg.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

ACCÈS AU PLATEAU (Selon l'équipement)

Marchepied latéral de plateau

Utilisez le marchepied pour accéder plus facilement au plateau.

Nota : *Rabattez le marchepied avant de conduire.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 227 kg (500 lb) sur le marchepied. Ce poids comprend l'utilisateur plus son chargement.*

Nota : *N'utilisez pas le marchepied pour soulever le véhicule. Utilisez uniquement les points de levage appropriés.*

Nota : *Le marchepied peut fonctionner plus lentement par temps froid.*

Nota : *Le mécanisme de marchepied peut accumuler des débris comme de la boue, de la terre, de la neige, de la glace et du sel. Ces matières peuvent empêcher le déploiement automatique du marchepied lorsque vous appuyez sur le bouton. Dans ce cas, assurez-vous d'appuyer sur le bouton puis, avec précaution, déployez manuellement le marchepied. Chassez les débris au pulvérisateur à haute pression et repliez le marchepied.*

Déploiement du marchepied

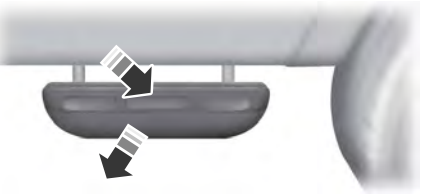

E167268

Appuyez sur le bouton avec votre pied. Le marchepied se déploie automatiquement de sa position de rangement.

Rangement du marchepied

E167269

Avec le pied, poussez le marchepied sous votre véhicule jusqu'à ce qu'il s'enclenche complètement. N'appuyez pas sur le bouton pendant le rangement du marchepied.

RAMPES DE PLATEAU (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous faites glisser la rampe vers le haut ou vers le bas, veillez à ne pas vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Veillez à fixer correctement la rampe à la plaque de hayon. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Ne vous tenez pas debout ou assis sur la rampe lorsqu'elle se trouve en position rangée. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Installez uniquement la rampe dans les angles de rampe prescrits. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Nota : *La capacité maximale de la rampe est de 363 kg (800 lb).*

Nota : *Vérifiez que la rampe se trouve sur un sol stable avant toute utilisation.*

Nota : *Pour le chargement et le déchargement de l'équipement, l'orientation de votre rampe doit se situer entre 10° vers le haut et 26° vers le bas pour éviter d'endommager la pince de rampe et la plaque de hayon.*

Nota : *Lorsque vous utilisez votre véhicule hors route, enlevez les rampes de plateau et rangez-les en lieu sûr, loin du véhicule.*

Utilisation de la rampe de plateau

1. Déposez les câbles avant et arrière.

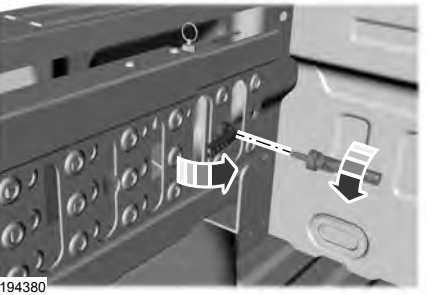

E194380

2. Ouvrez les bras de levier à came et dévissez les boulons à came.
3. Retirez la rampe du support de rampe.

E211150

4. Faites tourner les arrêts sur le côté inférieur de la rampe jusqu'à la position ouverte.

Nota : *Vous pouvez utiliser un outil à surface lisse pour faire tourner les arrêts.*

E194382

5. Faites glisser la pince de rampe sur la plaque de hayon.

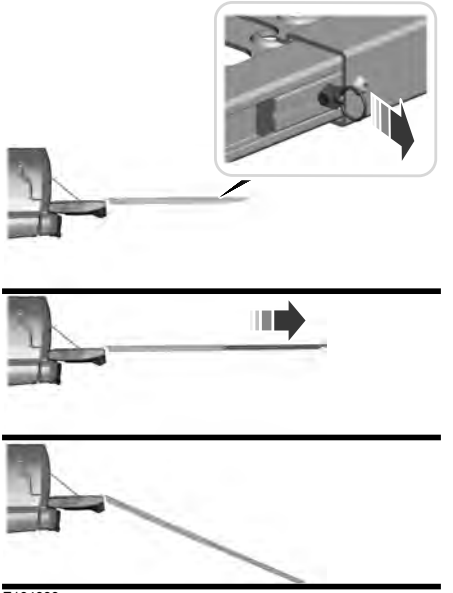

E194383

6. Tirez le boulon de repérage pour l'extraire et déployez la rampe jusqu'à ce que le boulon se trouve en position d'utilisation, puis réglez la rampe sur un sol stable.

Rangement de la rampe de plateau

1. Redressez la rampe. Tirez le boulon de repérage vers l'extérieur.
2. Faites glisser la rampe en position de stockage jusqu'à se que le boulon de guidage se verrouille.

Nota : *Assurez-vous que l'emplacement approprié du boulon de guidage a été appliqué pour la taille de votre plateau.*

3. Faites glisser la pince de rampe hors de la plaque de hayon.
4. Faites tourner les arrêts sur le côté inférieur de la rampe jusqu'à la position fermée.

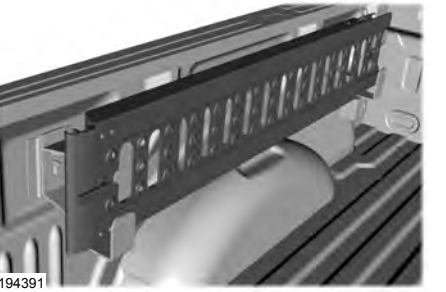

E194391

5. Placez la rampe dans le support de rampe.
6. Posez les boulons à came et fermez les bras de levier à came.
7. Fixez les câbles avant et arrière.

Nota : *Assurez-vous de fixer correctement le câble de blocage. Si le câble de blocage est mal fixé, vous entendrez peut-être un bruit métallique.*

Pose du support de rampe

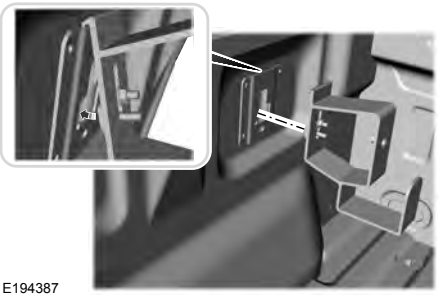

1. Accrochez la partie supérieure du support de rampe sur la plaque de montage et mettez le support de rampe en position en le faisant tourner.

2. Faites glisser les goujons du support de rampe vers le haut en position installée.
3. Serrez l'écrou du support de rampe.

Nota : *L'écrou doit se trouver sur le goujon supérieur.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

Ne dépassez pas la capacité nominale de votre véhicule ou de son attelage de remorque. Une surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut détériorer la stabilité et la maniabilité du véhicule. Le non-respect de cette directive peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Ne découpez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. Une modification de l'attelage de remorque pourrait en réduire la capacité nominale.

Nota : *Pour empêcher que votre remorque accumule des kilomètres et que les renseignements sur la remorque apparaissent lorsque vous redémarrez votre véhicule après avoir déconnecté votre remorque, vous devez désactiver la remorque. Utilisez l'écran d'information et allez au menu Remorquage puis à l'option Sélectionner remorque. Sélectionnez l'option Aucune remorque active. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 127).*

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés au remorquage. Voir **Fusibles** (page 374).

Votre véhicule peut vous permettre de modifier les fonctions de remorquage. Voir **Généralités** (page 127).

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les pneus gauche et droit de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur de 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement en angle vers le bas par rapport à votre véhicule, vu de côté.

Si vous conduisez avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 303).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

DISPOSITIF D'ASSISTANCES DE REMORQUE EN MARCHE ARRIÈRE (Selon l'équipement)

Pro Trailer Backup Assist™

AVERTISSEMENTS

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système NE freine PAS automatiquement votre véhicule. Si vous omettez d'appuyer sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule.

Nota : *Ce système ne remplace pas des pratiques de conduite sécuritaires.*

Nota : *Vous devez toujours être conscient de la combinaison véhicule-remorque et de ce qui vous entoure.*

Nota : *Le système ne détecte pas ou n'empêche pas le véhicule ou la remorque d'entrer en contact avec les objets environnants.*

Nota : *Gardez à l'esprit que le train avant du véhicule bascule lors du changement de direction de la remorque.*

Nota : *Le système compte sur les mesures de l'utilisateur pour déterminer la position de l'autocollant et les limites du système. Il est essentiel d'effectuer correctement les mesures principales. Des mesures incorrectes peuvent entraîner le mauvais fonctionnement du système jusqu'au contact entre le véhicule et la remorque.*

Nota : *Le système limite la vitesse du véhicule lors de la marche arrière. Le système ne remplace pas la bonne utilisation de l'accélérateur et des pédales de frein.*

Principe de fonctionnement

Cette fonction vous aide à diriger votre véhicule lorsque vous reculez avec une remorque attelée. Maintenez le bouton de commande tourné dans le sens où vous souhaitez diriger la remorque et le système se charge de la direction. Ceci vous permet de vous concentrer sur les rétroviseurs, ainsi que sur le frein et l'accélérateur.

Chaque remorque que vous utilisez avec votre véhicule doit être configurée une fois.

Vous devez veiller à suivre le processus de configuration avec précision, afin de vous assurer que l'autocollant est placé correctement.

Configuration du système Pro Trailer Backup Assist

Nota : *Une fois que vous avez entré les données de la remorque dans le système, celles-ci sont mémorisées pour vous aider à vous en souvenir. Au total, 10 remorques peuvent être ajoutées au système.*

Étape 1 : Positionnez le véhicule et la remorque

Attelez la remorque conventionnelle à votre véhicule. Voir **Vérifications de remorquage essentielles** (page 339).

Stationnez le véhicule et la remorque attelée sur une surface plane.

Pour de meilleurs résultats, assurez-vous que votre remorque est à niveau par rapport au sol lorsque vous l'attelez à votre véhicule. Pour plus de renseignements sur le choix de la barre d'attelage, reportez-vous au chapitre Remorquage. Voir **Remorquage** (page 313).

E209759

Assurez-vous que le véhicule et la remorque sont alignés l'un par rapport à l'autre. Vous pouvez vérifier ceci en conduisant en ligne droite.

E209760

Étape 2 : Suivez les messages sur l'écran d'information

Appuyez sur le bouton pour activer le système.

E209765

1. Sélectionnez l'option pour ajouter une remorque au menu du tableau de bord, à l'aide des commandes au volant. Voir **Généralités** (page 127).
2. Ajoutez un nom personnalisé pour la remorque à l'aide des messages à l'écran. Utilisez la flèche vers le bas pour faire défiler jusqu'à la lettre souhaitée puis appuyez sur la flèche de droite pour passer à la lettre suivante. Appuyez sur OK pour continuer.
3. Sélectionnez le type de circuit de freinage pour la remorque que vous ajoutez.
4. Sélectionnez le niveau d'effort de freinage pour la remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *L'option par défaut est Bas. Cette option est recommandée pour la plupart des remorques. Si les freins de la remorque requièrent plus de tension initiale, ou si vous préférez un freinage plus agressif, sélectionnez alors les autres options au besoin.*

5. Sélectionnez le type de remorque.

Voici quelques exemples de remorques de type conventionnel.

Nota : *Vous ne pouvez pas utiliser le système avec les types de remorques marqués d'une croix.*

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Il ne fonctionne pas avec d'autres types de remorque y compris les types à col de cygne et à sellette.

E209766

Suivez les messages sur l'écran d'information.

Étape 3 : Placez l'autocollant sur le cadre de la remorque

L'autocollant fourni doit être placé dans une zone visible à côté de la caméra de recul.

Nota : *Les lampes d'aire de chargement et d'attelage de la remorque s'allument automatiquement pour une meilleure visibilité.*

Nota : *Un assistant peut vous aider à effectuer la procédure suivante.*

Nota : *Assurez-vous que rien ne bloque la vue de la caméra de recul de l'autocollant. Par exemple des éléments comme un levier de manœuvre ou câblage.*

Nota : *Positionnez l'autocollant sur une surface plane, sèche, propre et horizontale. Pour de meilleurs résultats, appliquez l'autocollant lorsque les températures sont supérieures à 0ºC (32ºF).*

Nota : *Ne déplacez pas les autocollants une fois qu'ils ont été placés. Ne réutilisez pas des autocollants s'ils ont été retirés.*

Nota : *Vous pourrez acheter des autocollants supplémentaires au service des pièces de votre concessionnaire Ford.*

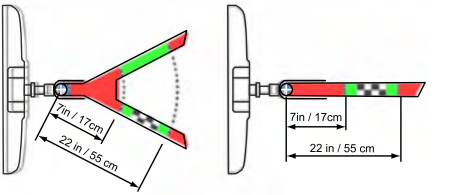

E209805

Utilisez la carte de mesure fournie, une mesure à ruban et un stylo pour marquer soigneusement l'endroit où l'autocollant doit être collé (fournie dans la poche de couvercle arrière de votre guide de démarrage rapide). Assurez-vous que l'intégralité de l'autocollant se trouve dans la zone entre les deux arcs ou les repères de distance sur le diagramme, et qu'il est aussi visible dans l'affichage de la caméra de recul.

Étape 4 : Prenez les mesures

Une fois l'autocollant correctement placé sur la remorque, vous devez prendre des mesures importantes.

Nota : *Les mesures doivent être précises pour que le système puisse fonctionner correctement.*

Nota : *Lorsque vous arrondissez en pouces, arrondissez vers le haut si la longueur mesurée est d'un quart de pouce ou plus. Arrondissez vers le bas si la longueur mesurée est de moins d'un quart de pouce. Par exemple, 31,11 cm (12,25 po) serait arrondi à 31,75 cm (12,50 po). 30,8 cm (12,13 po) serait arrondi à 30,48 cm (12,00 po).*

Nota : *Lorsque vous arrondissez en centimètres, arrondissez au centimètre près. Si la mesure est inférieure à 0,5 cm (0,2 po), arrondissez vers le bas. Si la mesure est supérieure à 0,5 cm (0,2 po), arrondissez vers le haut. Par exemple, 30,3 cm (11,9 po) serait arrondi à 30 cm (11,8 po). 30,5 cm (12,0 po) serait arrondi à 31 cm (12,2 po).*

Nota : *Utilisez les unités métriques ou impériales appropriées en fonction de votre pays ou véhicule.*

Enregistrez les quatre distances principales (A, B, C, D) conformément à la carte de mesure.

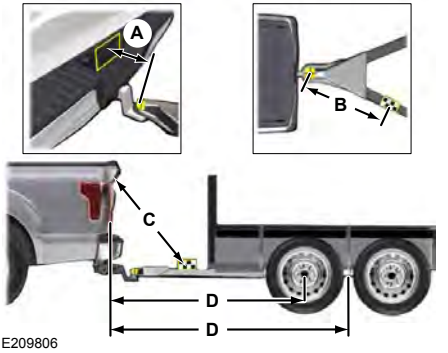

Distance A

La distance horizontale de la plaque d'immatriculation au centre de la boule d'attelage sur la remorque.

Distance B

La distance horizontale du centre de la boule d'attelage au centre de l'autocollant.

Distance C

La distance de la caméra de recul au centre de l'autocollant.

Distance D

La distance horizontale du hayon au centre de l'essieu de remorque (remorque à un seul essieu), ou au centre des essieux (remorques avec deux essieux ou plus).

Étape 5 : Entrez les mesures à l'aide de l'écran d'information

À l'aide des mesures enregistrées, entrez les données requises dans le système. Suivez les messages sur l'écran pour entrer chaque mesure prise à l'étape 4. Lorsque toutes les quatre distances ont été entrées, une confirmation s'affiche. Vérifiez si les valeurs sont correctes avant de poursuivre, ou revenez pour modifier des valeurs au besoin.

Étape 6 : Confirmez l'emplacement de l'autocollant.

Contrôlez l'affichage de la caméra de recul pour voir si l'autocollant est identifié par le système et marqué d'un cercle rouge.

Confirmez que le cercle rouge est correctement placé sur l'image de l'autocollant dans l'affichage. Le message à l'écran vous demande de confirmer cela.

Nota : *Si le système ne parvient pas à localiser l'autocollant, tentez de nettoyer l'objectif de la caméra, et assurez-vous également que l'autocollant se trouve dans la zone verte comme indiqué à l'étape 3. Contrôlez vos mesures pour vous assurer que vous avez effectué les mesures depuis les points corrects.*

Étalonnage du système

Pour une configuration complète, conduisez votre véhicule en ligne droite entre 6 km/h (4 mph) et 39 km/h (24 mph) en suivant le message à l'écran.

Nota : *Si vous tournez le volant pendant cette procédure, l'étalonnage est interrompu.*

Nota : *Nous vous déconseillons d'effectuer cette procédure pendant la nuit.*

Un message s'affiche pendant l'étalonnage et une fois l'étalonnage terminé.

Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist

Pour utiliser le système, appuyez sur le bouton et sélectionnez la remorque requise depuis l'affichage.

E209765

Une fois l'autocollant localisé, l'affichage vous invite à passer en position de marche arrière (R). Le système s'allume.

Nota : *Le système ne fonctionne pas si vos mains sont sur le volant. Retirez vos mains pour reprendre la procédure.*

Suivez les messages à l'écran pour diriger votre véhicule et la remorque.

Nota : *Il se peut que vous deviez conduire en marche avant pour redresser la remorque.*

Retirez vos mains du volant et tournez le bouton de commande Pro Trailer Backup Assist à la place. Le bouton agit comme commande de direction pour la remorque.

Nota : *Plus vous tournez le bouton, plus le braquage de la remorque est serré.*

E209812

Maintenez le bouton tourné dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la gauche.

E209813

Maintenez le bouton tourné dans le sens des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la droite.

Nota : *Entraînez-vous à manœuvrer avec le système dans un endroit sûr et dégagé pour commencer.*

Nota : *Tentez de reculer en ligne droite puis en tournant le bouton lentement dans la direction voulue.*

Nota : *Le fait de tourner et relâcher le bouton rapidement entraîne un mouvement brusque du véhicule.*

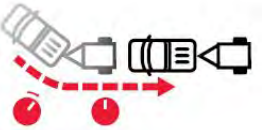

E209814

Relâchez le bouton lorsque la remorque se déplace dans la direction voulue. Commandez l'accélérateur et les freins pendant que le système dirige automatiquement votre véhicule pour permettre à la remorque de reculer en ligne droite.

Nota : *Pour faire reculer la remorque en ligne droite, vous pourrez dans certains cas avoir besoin d'utiliser le bouton pour corriger la direction de la remorque.*

Nota : *La vitesse de votre véhicule est limitée automatiquement.*

Nota : *Lorsque vous relâchez le bouton ou le tournez à la position centrale, votre véhicule suit le trajet de la remorque.*

Dépannage

Nota : *Le système a besoin d'avoir une vue dégagée de l'autocollant placé sur la remorque. Pour que le système fonctionne correctement, vous devez maintenir la propreté de l'objectif de la caméra et de l'autocollant.*

Configuration

Le système est conçu pour être utilisé avec une grande variété de remorques. Cependant, certaines remorques n'ont pas de surface ou d'emplacement approprié pour monter l'autocollant. Ces remorques ne sont pas prises en charge. Toute tentative de placer l'autocollant sur une surface ne répondant pas aux exigences de montage de l'autocollant listées à l'étape 3 des instructions de configuration, ou la saisie de mesures imprécises pour poursuivre la configuration peut entraîner une anomalie du fonctionnement du système.

Les mesures doivent impérativement être précises pour que le système puisse fonctionner correctement. Si vous devez contrôler les mesures saisies ou les modifier, vous pouvez y accéder à travers les menus de la remorque au tableau de bord. Choisissez l'option de remplacement de l'autocollant depuis le menu des paramètres du remplacement de la remorque. Il n'est pas nécessaire de retirer l'autocollant si vous devez simplement consulter ou modifier les mesures.

Les avertissements ou difficultés suivantes de menu peuvent se produire pendant la configuration. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

Nota : *Si vous continuez de rencontrer des difficultés en ce qui concerne la capacité du système à détecter l'autocollant, consultez les renseignements du chapitre suivant concernant la perte d'un autocollant pendant l'utilisation du système.*

La mesure A a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Le système est conçu pour fonctionner avec les barres d'attelage dont la distance entre la plaque d'immatriculation et le centre de la boule d'attelage est de 23 cm (9 po) à 41 cm (16 po) lorsqu'il est installé. Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage d'une longueur n'entrant pas dans cette plage, car les performances du système seront réduites et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale de la plaque d'immatriculation et du centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite qui inclut une montée ou une baisse verticale augmente la mesure et la rend imprécise. Les mesures imprécises réduisent les performances du système et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système. Voir l'étape 4 des instructions de configuration pour consulter les instructions de mesure.

La mesure B a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que les instructions de montage de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration ont été suivies. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée nuisent aux performances du système et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect de la fonction.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du centre de l'autocollant au centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite comportant une montée ou une chute verticale augmente la valeur de mesure et entraîne la saisie d'une valeur imprécise dans le système. Voir l'étape 4 de la configuration des instructions de mesure supplémentaires.

La mesure C a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que les instructions de montage de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration ont été suivies. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée nuisent aux performances du système et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect de la fonction. Si vous avez répondu aux critères d'emplacement de l'autocollant et que vous voyez ce message, cet autocollant est soit trop bas, soit trop près de la caméra pour que celle-ci reconnaisse l'autocollant. Pour que le système fonctionne correctement, la hauteur de l'autocollant doit être abaissée si vous recevez l'avertissement minimal ou la hauteur de l'autocollant doit être relevée si vous recevez l'avertissement maximal.
- Seul un autocollant peut être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou couvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.
- Les mesures B et C doivent être mesurées de nouveau si un nouvel autocollant est placé sur la remorque.

La mesure D a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du hayon au centre de l'essieu simple ou au centre de tous les essieux sur la remorque. Voir l'étape 4 de la configuration des instructions de mesure supplémentaires. Le système TBA ne prend pas en charge les longueurs de remorque en dehors de la plage autorisée par l'écran d'information.

Le système encercle quelque chose à côté de l'autocollant ou le système ne trouve pas l'autocollant :

- Assurez-vous que la caméra arrière est propre et que l'autocollant est clairement visible dans l'image de la caméra. Nettoyez la caméra et l'autocollant au besoin.
- Le système de caméra utilise les mesures saisies pour aider à localiser l'autocollant. Les mesures imprécises de l'autocollant réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont précises.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Retirez l'étiquette ou l'autocollant incorrectement entouré si possible.
- Si vous ne pouvez pas résoudre le problème, tentez un nouvel emplacement de l'autocollant. L'emplacement de l'autocollant doit encore répondre aux exigences notées à l'étape 3 des instructions de configuration. Seul un autocollant peut être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou couvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.

Étalonnage

Le système surveille plusieurs paramètres du véhicule pour s'assurer que votre véhicule avance en ligne droite et que la remorque est droite derrière le véhicule. Toute commande de direction ou mouvement de la remorque entraîne l'interruption de l'étalonnage.

Pour des résultats optimaux :

- Empruntez une route longue, droite et lisse pour effectuer l'étalonnage.
- Conduisez en ligne droite.
- Conduisez entre 6 km/h (4 mph) et 39 km/h (24 mph).

Fonctionnement du système

Les avertissements ou difficultés suivant(e)s peuvent se produire pendant le fonctionnement de la fonction. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

Le système n'est pas accessible :

- Le système compte sur plusieurs sous-systèmes dans votre véhicule pour fonctionner correctement. Si ces sous-systèmes ne fonctionnent pas correctement, il se peut que le système ne soit pas accessible.
- La tension batterie basse est une condition empêchant le fonctionnement du système. Assurez-vous que la batterie est correctement chargée si le système n'est pas accessible.
- Il se peut que vous deviez conduire votre véhicule en ligne droite au-dessus de 40 km/h (25 mph) avant que le système soit de nouveau accessible.
- Si le message s'affiche encore, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Autocollant perdu :

- Si le système ne trouve pas d'emblée l'autocollant, il pourra être nécessaire de modifier les conditions d'éclairage en déplaçant l'ensemble véhicule et remorque ou d'attendre que les conditions de luminosité changent.
- Contrôlez ce qui suit si vous recevez le message Autocollant perdu pendant l'utilisation du système.
- Arrêtez votre véhicule dès que le message s'affiche.
- Assurez-vous que l'autocollant est visible et que le motif peut être discerné dans l'image de la caméra de recul.
- Nettoyez l'autocollant et la caméra pour s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués.
- Nettoyez l'objectif avec un chiffon doux non pelucheux et de l'eau.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Nettoyez l'autocollant en pulvérisant dessus de l'alcool isopropylique à friction, puis en l'essuyant avec un chiffon doux.
- Retirez tout objet pouvant bloquer la vue de l'autocollant. Selon la configuration de votre remorque et l'équipement monté sur la remorque, il est possible que l'autocollant ne se trouve pas dans l'affichage de la caméra lorsqu'il tourne sur la boule d'attelage, mais pas pendant la configuration. Retirez l'obstruction si possible. Il sera nécessaire de retirer l'autocollant de son emplacement actuel si l'obstruction ne peut pas être éliminée et de placer un autocollant neuf qui sera visible par la caméra dans toutes les positions de la remorque derrière votre véhicule.
- Placer l'autocollant sur une surface oblique par rapport au véhicule réduira les performances du système. Utilisez une barre de remorquage qui place la remorque de niveau par rapport au sol lorsqu'elle est attelée au véhicule. Vous obtiendrez ainsi une surface de niveau pour apposer l'autocollant. Placez l'autocollant sur un support (ou un autre objet) si aucune surface de niveau n'est disponible.
- Assurez-vous que l'autocollant se trouve en totalité sur une surface plane complètement visible par la caméra. Ne pliez pas l'autocollant sur une arête du cadre de la remorque. Ceci pourrait détériorer les performances du système.
- Des ombres sur l'autocollant peuvent détériorer la qualité du suivi dans certaines conditions de luminosité. Pour améliorer les performances du système, vous pouvez essayer de placer l'autocollant à un autre endroit de la zone autorisée. Si vous déplacez l'autocollant, utilisez l'option de changement d'autocollant dans le menu Remorquage.
- Vous pouvez changer l'emplacement de votre autocollant en allant dans le menu Remorquage, puis en sélectionnant les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque et de changement de l'autocollant. L'autocollant précédant doit être retiré. **UN SEUL AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.**
- Le système de caméra utilise les mesures saisies pour aider à localiser l'autocollant. Les mesures imprécises réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont correctes. Reportez-vous à l'étape 4 de la configuration Pro Trailer Backup Assist pour les instructions sur les mesures.
- Vous pouvez changer votre mesure en allant dans le menu Remorquage et en sélectionnant les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque, puis de changement de l'autocollant. Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures pour l'emplacement de l'autocollant actuel.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Le système ne recule pas en ligne droite :

- Les facteurs tels que la connexion de la barre d'attelage au récepteur d'attelage, le carrossage, la pente et la conformité de la suspension de la remorque peuvent influencer la capacité du système à redresser votre remorque lorsque le bouton n'est pas tourné. Vous pouvez compenser le déport de la remorque vers la droite ou la gauche en tournant lentement le bouton Pro Trailer Backup Assist jusqu'à ce que la remorque suive votre trajectoire souhaitée puis en maintenant le bouton dans cette position. Si vous voulez réétalonner le système pour reculer en ligne droite, vous pouvez le faire avec la procédure suivante.
- Allez dans le menu Remorquage et sélectionnez les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque, puis de changement de l'autocollant. Les mesures que vous avez enregistrées vont s'afficher. Ne les modifiez pas mais continuez à confirmer les mesures. Une fois que vous avez confirmé les mesures, le système vous invite à effectuer la procédure d'étalonnage.

Le système indique constamment l'avertissement Arrêt immédiat Angle de remorque maximal atteint :

- Le système utilise vos mesures pour déterminer la position de l'autocollant et établir les limites du système. La précision du montage de l'autocollant et des mesures de la remorque fournit des performances optimales du système. Si vous recevez constamment cet avertissement, il est probable qu'il y ait un problème au niveau du montage de l'autocollant ou des mesures saisies. Assurez-vous que l'autocollant est placé correctement conformément à l'étape 3 et que les mesures ont été effectuées correctement conformément à l'étape 4. Le guide de recherche des pannes pour les mesures de la remorque peut aussi être consulté pour faciliter la prise de mesures.
- Pour changer l'emplacement de l'autocollant ou les dimensions de la remorque, allez dans le menu Remorquage et sélectionnez les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque, puis de changement de l'autocollant.
- Si l'emplacement de l'autocollant doit être modifié, l'autocollant précédent doit être retiré et un autocollant neuf doit être placé sur la remorque. **UN SEUL AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.**
- Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures pour l'emplacement de l'autocollant actuel.

Le système indique constamment l'avertissement Arrêt immédiat Prendre le contrôle de la direction :

- Le système affiche cet avertissement lorsqu'il ne parvient plus à diriger le véhicule et vous devez à votre tour prendre le contrôle de la direction. Il existe quatre raisons pour lesquelles cet avertissement s'affiche et des renseignements supplémentaires concernant la raison de l'avertissement sont disponibles sur la centrale d'affichage.
- Le volant est touché pendant que le système le commande. Évitez de toucher le volant pendant le fonctionnement du système.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- La vitesse maximale du fonctionnement de la fonction est dépassée. Les performances du système sont optimisées à basses vitesses. Reculez lentement.
- Le système de caméra a perdu l'autocollant. Une fois le véhicule à l'arrêt, des avertissements supplémentaires indiquent si l'autocollant a été perdu. Reportez-vous aux conseils de dépannage des autocollants perdus.
- Une condition interne pour le fonctionnement du système n'a pas été remplie, qui nécessite que votre véhicule retourne au contrôle manuel de la direction.

Nota : *Le système est conçu pour être utilisé avec la même connexion de remorque chaque fois que la remorque est choisie dans le menu de sélection. L'utilisation d'une autre barre d'attelage ou d'un trou de broche différent (sur une barre d'attelage qui en compte plusieurs) pour raccorder la barre d'attelage à votre véhicule affectera les valeurs de mesure de la remorque. Refaites les mesures et mettez le système à jour au besoin.*

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT

La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : *Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.*

Nota : *Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.*

Nota : *Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoiement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.*

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur. Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 302).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 313 kg (5 100 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Pour les véhicules dépourvus d'un ensemble de remorquage de service intensif, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb).*

Nota : *Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Pour les véhicules dépourvus de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile supérieure, la surface frontale de la remorque ne doit pas excéder 3,4 m² (11 pi²). Pour les véhicules équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile supérieure, la surface frontale de la remorque ne doit pas excéder 5,6 m² (18 pi²). Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Le dépassement de cette limite peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

Nota : *Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par 305 m (1 000 ft) à partir d'une élévation de 305 m (1 000 ft).*

Nota : *Certains États ou provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques dont le poids dépasse une valeur définie. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités au poids spécifié, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.*

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans les tableaux suivants :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
Cabine simple – 122	3,3 L TiVCT	3,55	4 308 kg (9 500 lb) [3]
		3,73	5 489 kg (12 100 lb)
	2,7 L GTDI	3,15. 3,31	5 534 kg (12 200 lb)
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)
	5,0 L TiVCT	3,15. 3,31	5 896 kg (13 000 lb)
		3,55	6 260 kg (13 800 lb)
Cabine simple – 141	3,3 L TiVCT	3,55	4 400 kg (9 700 lb) [3]
		3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,15. 3,31	5 579 kg (12 300 lb)
		3,73	5 987 kg (13 200 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb) [5]
	5,0 L TiVCT	3,15. 3,31	6 305 kg (13 900 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
		3,55	6 759 kg (14 900 lb)
		3,73	7 257 kg (16 000 lb)
	3,5 L GTDI	3,15. 3,55	7 031 kg (15 500 lb)
		3,55	7 711 kg (17 000 lb) [4]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb) [4]
Cabine double – 145	3,3 L TiVCT	3,55	4 445 kg (9 800 lb) [3]
		3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,15. 3,31	5 761 kg (12 700 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
	5,0 L TiVCT	3,15. 3,31	6 441 kg (14 200 lb)
		3,55	6 895 kg (15 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,15. 3,55	7 167 kg (15 800 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [4]
	3,0 L	3,31	7 121 kg (15 700 lb)
		3,55	7 711 kg (17 000 lb)
Cabine double – 163	2,7 L GTDI	3,15. 3,31	5 715 kg (12 600 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 396 kg (14 100 lb) [5]
	5,0 L TiVCT	3,15. 3,31	6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 940 kg (15 300 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,15. 3,55	7 212 kg (15 900 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [4]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb) [4]
Cabine 6 places – 145	3,3 L TiVCT	3,55	4 491 kg (9 900 lb) [3]

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
		3,73	5 579 kg (12 300 lb)
	2,7 L GTDI	3,15. 3,31	5 761 kg (12 700 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
	5,0 L TiVCT	3,15. 3,31	6 441 kg (14 200 lb)
		3,55	6 895 kg (15 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,15. 3,55	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	8 346 kg (18 400 lb) [6]
	3,5 L GTDI 10.5:1 CR	3,15	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 575 kg (16 700 lb)
	3,0 L	3,31	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)
Cabine 6 places – 157	2,7 L GTDI	3,15. 3,31	5 761 kg (12 700 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
		3,73	6 396 kg (14 100 lb) [5]
	5,0 L TiVCT	3,15. 3,55	6 441 kg (14 200 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,15. 3,55	7 212 kg (15 900 lb)
		3,55	8 346 kg (18 400 lb) [6]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb) [4]

[1] Pour les véhicules dépourvus d'un ensemble de remorquage de service intensif, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb).

[2] Ensemble de charge utile supérieure (sauf indication contraire).

[3] Ensemble de remorquage de gamme intermédiaire. - Barre d'attelage de catégorie IV. Poids maximums de remorque selon le moteur : 3.3 L et 2.7 L GTDI = 6 000 lb; 5.0 L, 3.5 L GTDI et 3.0 L Lion diesel = 7 000 lb

[4] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur tous les modèles, sauf ceux équipés d'un moteur 3,5 L GTDI et de l'ensemble de charge utile supérieure.

[5] Ensemble de remorquage MAXIMUM.

[6] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur les modèles équipés d'un moteur 3,5 L GTDI et d'une cabine 6 places à châssis robuste seulement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
Cabine simple – 122	3,3 L TiVCT	3,55	4 400 kg (9 700 lb) [3]
		3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 670 kg (12 500 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
	5,0 L TiVCT	3,31. 3,55	5 987 kg (13 200 lb)
		3,73	6 622 kg (14 600 lb)
Cabine simple – 141	3,3 L TiVCT	3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 715 kg (12 600 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 396 kg (14 100 lb) [5]
	5,0 L TiVCT	3,31. 3,55	6 396 kg (14 100 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb) 16 200 lb (7 348 kg)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
		3,73	7 303 kg (16 100 lb) [7]
			7 303 kg (16 100 lb) [8]
	3,5 L GTDI	3,31. 3,55	7 166 kg (15 800 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [4]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb) [4]
Cabine double – 145	3,3 L TiVCT	3,73	5 670 kg (12 500 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 806 kg (12 800 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 486 kg (14 299 lb) [5]
	5,0 L TiVCT	3,31	6 486 kg (14 299 lb)
		3,55	6 532 kg (14 400 lb)
		3,73	7 484 kg (16 500 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
	3,5 L GTDI	3,31. 3,55	7 257 kg (16 000 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [4]
Cabine double – 163	5,0 L TiVCT	3,31	6 532 kg (14 400 lb)
		3,55	6 577 kg (14 500 lb)
		3,73	7 530 kg (16 600 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,31. 3,55	7 348 kg (16 200 lb)
		3,55	7 348 kg (16 200 lb) [4]
		3,73	7 348 kg (16 200 lb) [4]
Cabine 6 places – 145	3,3 L TiVCT	3,73	5 715 kg (12 600 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 851 kg (12 900 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
		3,73	6 486 kg (14 300 lb) [5]
	5,0 L TiVCT	3,31	6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 532 kg (14 400 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,31. 3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	8 346 kg (18 400 lb) [6]
	3,5 L 10.5:1 CR	3,31	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 575 kg (16 700 lb)
	3,0 L	3,31. 3,55	7 257 kg (16 000 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)
Cabine 6 places – 157	5,0 L TiVCT	3,31	6 532 kg (14 400 lb)
		3,55	6 577 kg (14 500 lb)
		3,73	7 666 kg (16 900 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,31. 3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	8 346 kg (18 400 lb) [6]
		3,73	7 711 kg (17 000 lb) [7]
			7 756 kg (17 100 lb) [8]

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal (calculé selon la méthode SAE J2807)[2]**
	3,0 L	3,31. 3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 757 kg (17 100 lb)

[1] Pour les véhicules dépourvus d'un ensemble de remorquage de service intensif, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb).

[2] Ensemble de charge utile supérieure (sauf indication contraire).

[3] Ensemble de remorquage de gamme intermédiaire. - Barre d'attelage de catégorie IV. Poids maximums de remorque selon le moteur : 3.3 L et 2.7 L GTDI = 6 000 lb; 5.0 L, 3.5 L GTDI et 3.0 L Lion diesel = 7 000 lb

[4] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur tous les modèles, sauf ceux équipés d'un moteur 3,5 L GTDI et de l'ensemble de charge utile supérieure.

[5] Ensemble de remorquage MAXIMUM.

[6] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur les modèles équipés d'un moteur 3,5 L GTDI et d'une cabine 6 places à châssis robuste seulement.

[7] Jantes de 17 pouces.

[8] Jantes de 18 pouces.

Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez les tableaux précédents.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :

- Poids à vide en ordre de marche du véhicule.
- Poids du matériel d'attelage, par exemple barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Poids du conducteur.
- Poids des passagers.
- Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
- Poids de l'équipement de deuxième monte.

Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Nota : *Le poids au timon de la remorque est considéré comme faisant partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.*

Nota : *En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.*

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour tracter une remorque de façon sécuritaire, observez les directives suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule ait parcouru 1 600 kilomètres (1 000 miles).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre Guide d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Reportez-vous aux **Limites de charge** au chapitre Transport d'une charge pour l'explication des termes relatifs aux spécifications de charge qui figurent sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation et les instructions sur le calcul de la charge de votre véhicule.

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Connecteur de traction d'une remorque

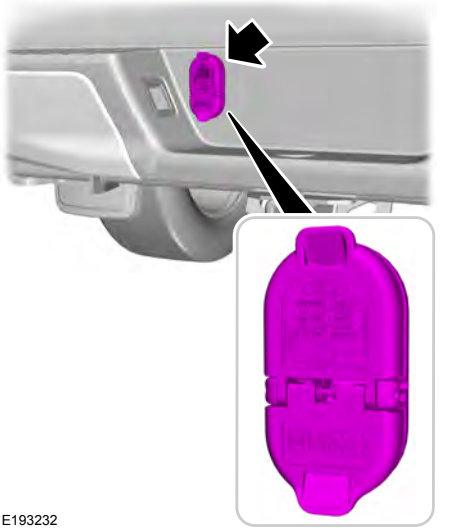

E193232

Pour relier la remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur correctement adapté qui assure les fonctions du véhicule et de la remorque. Certains connecteurs à sept voies portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Fonctions
Jaune	Clignotant et feu stop côté gauche
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotant et feu stop côté droit
Orange	Batterie (+)*
Brun	Feux de position
Gris	Feux de recul

*Votre véhicule doit détecter la remorque avant de pouvoir l'alimenter en courant.

Détection de la remorque

1. Raccordez la remorque et le connecteur de câblage à votre véhicule.
2. Établissez le contact.
3. Appuyez sur la pédale de frein pendant quelques secondes.

Un message de confirmation s'affiche à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138).

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Attelages répartiteurs de poids

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les barres-ressorts de telle manière que le pare-chocs arrière de votre véhicule soit plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de poids, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
2. Mesurez la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H1.
3. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
4. Mesurez de nouveau la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H2.
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant sur l'aile du véhicule soit à peu près à un quart de la distance de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage en conséquence et répétez les étapes 2 à 6.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de la tension de barre en place.
- Vérifiez que le timon de remorque se fixe et se verrouille fermement sur l'attelage.
- Posez les chaînes de sécurité, l'éclairage et les commandes de frein de remorque exigés par la loi ou par le constructeur de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : *Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au cadre ou aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour raccorder les chaînes de sécurité, croisez les chaînes sous le timon de la remorque en laissant assez de jeu pour pouvoir prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT

Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule pourrait diminuer et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La classification du système de freinage du véhicule tracteur se fonde sur son poids total autorisé en charge, et non sur le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 livres) une fois chargées.

Commande de freins de remorque intégrée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Utilisez la commande de freins de remorque intégrée pour régler correctement les freins de remorque et vérifiez toutes les connexions avant de tracter une remorque. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

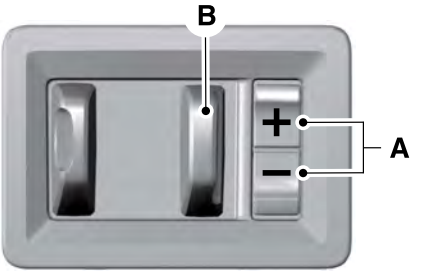

E183395

Lorsqu'elle est utilisée correctement, la commande de frein de remorque permet un freinage progressif et efficace de la remorque en fournissant aux freins électriques ou électro-hydrauliques un signal proportionnel à la pression de freinage du véhicule.

Vous pouvez régler le niveau de freinage initial de la remorque en sélectionnant l'un des trois paramètres au moyen de l'écran d'information. Choisissez Bas, Moyen ou Élevé pour le freinage initial de la remorque requis. Voir **Affichage d'information** (page 127).

L'interface utilisateur de la commande comprend ce qui suit :

A : + et - (touches de réglage du gain) : Appuyez sur ces touches pour régler la puissance transmise par la commande de freins de remorque aux freins de la remorque par incréments de 0,5. Vous pouvez augmenter le gain jusqu'à 10 (freinage maximal de la remorque) ou le diminuer jusqu'à 0 (aucun freinage de la remorque). Le réglage du gain apparaît sur l'afficheur multimessage.

La commande affiche le réglage de gain, le graphique à barre du signal de sortie et l'état de connectivité de la remorque sur l'écran d'information. Ils apparaissent comme suit sur l'écran d'information :

- Gain de commande de frein de remorque (sans remorque branchée) : Indique le réglage actuel du gain pendant un cycle d'allumage donné et lors du réglage du gain. Cette information s'affiche aussi si vous utilisez le levier de commande manuelle ou si vous effectuez des réglages de gain en l'absence d'une remorque.
- Sortie gain de commande de frein de remorque : S'affiche lorsque vous enfoncez la pédale de frein du véhicule ou lorsque vous utilisez la commande manuelle. Des témoins à barres s'allument sur l'écran d'information pour indiquer le niveau de puissance fourni aux freins de la remorque par rapport à la sollicitation de la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre correspond au niveau de puissance minimal, et six barres au niveau maximal.
- Remorque branchée : Ce message s'affiche lorsque le système détecte un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) au cours d'un cycle d'allumage donné.
- Remorque débranchée : Ce message s'affiche, accompagné d'un seul carillon, lorsque le système détecte un branchement puis un débranchement de la remorque, soit intentionnel, soit accidentel au cours d'un cycle d'allumage donné. S'affiche aussi s'il se produit une anomalie de câblage du camion ou de la remorque qui fait paraître la remorque débranchée. Ce message peut aussi s'afficher si vous utilisez le levier de commande manuelle sans qu'une remorque soit

branchée. Après avoir déconnecté le connecteur de la remorque, appuyez sur la pédale de frein pendant environ cinq secondes pour permettre au système de détecter l'état de la remorque et de le mettre à jour.

B : Levier de commande manuelle : Faites glisser le levier de commande vers la gauche pour actionner les freins électriques de la remorque indépendamment de ceux du véhicule tracteur. Reportez-vous au chapitre suivant **Procédure de réglage du gain** pour les instructions concernant l'utilisation correcte de cette fonction. Si vous utilisez la commande manuelle tout en freinant normalement, le plus grand des deux signaux détermine la puissance fournie aux freins de remorque.

- **Feux stop :** L'utilisation du levier de commande manuelle allume les feux stop de la remorque et ceux du véhicule, sauf le troisième feu stop central, si la remorque est correctement connectée. L'enfoncement de la pédale de frein de votre véhicule allume aussi les feux de freinage de la remorque et du véhicule.

Procédure de réglage du mode de commande de freins de remorque

Sélectionnez l'option correcte à l'aide de l'écran d'information. Choisissez Électrique pour les remorques avec freins à tambour électromagnétiques ou Électrohydrauliques (EOH) pour les remorques avec circuits de freinage électrohydraulique. Voir **Affichage d'information** (page 127).

Réglage d'effort de freinage de la remorque

La commande de freins de remorque permet à l'utilisateur de personnaliser la force avec laquelle les freins de la remorque s'appliquent. La valeur par défaut est « Faible » et constitue le réglage recommandé pour la plupart des remorques. Si les freins de votre remorque requièrent plus de tension initiale, ou si vous préférez un freinage de remorque plus agressif, sélectionnez alors le réglage « Moyen » ou « Élevé ».

Procédure de réglage du gain

Nota : *N'exécutez cette procédure que sur route exempte de trafic, à une vitesse comprise entre 30 et 40 km/h (20 et 25 mi/h).*

Le réglage de gain programme la commande de freins de remorque pour les conditions de remorquage spécifiques. Vous devez changer le réglage si les conditions du remorquage changent. Les conditions de remorquage changent en fonction du poids de la remorque, de la charge du véhicule, des conditions routières et météorologiques.

Le gain doit être réglé pour assurer l'assistance maximale du freinage de remorque tout en évitant que les roues de la remorque se bloquent lors du freinage. Le blocage des roues de la remorque peut entraîner une perte de stabilité de la remorque.

1. Vérifiez que les freins de la remorque sont en bon état, fonctionnent normalement et sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre remorque au besoin.
2. Attelez la remorque et effectuez les connexions électriques en suivant les directives du fabricant de la remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

3. Lorsque vous branchez une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques, un message confirmant le branchement s'affiche à l'écran d'information.
4. Utilisez les boutons de réglage de gain (+ et -) pour augmenter ou réduire le réglage du gain jusqu'au niveau voulu. Un réglage de gain de 6 est un bon point de départ pour les charges plus lourdes.
5. Dans un environnement sans trafic, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle.
6. Si les roues de la remorque se bloquent, ce qui est indiqué par un grincement des pneus, réduisez le gain. Si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que les roues soient juste sur le point de se bloquer. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même au réglage de gain maximal de 10.

Explication des messages d'avertissement de l'écran d'information

Nota : *Un concessionnaire autorisé peut diagnostiquer la commande de frein de remorque pour déterminer exactement l'anomalie qui s'est produite sur la remorque. Cependant, votre garantie Ford ne couvre pas ce diagnostic si l'anomalie provient de la remorque.*

Un message indiquant une anomalie du module de frein de remorque peut s'afficher en réponse à des anomalies détectées par la commande de frein de remorque, accompagné d'un seul signal sonore. Lorsque ce message s'affiche, faites diagnostiquer et réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible. La commande pourra continuer de fonctionner, mais les performances pourront être dégradées.

Un message indiquant une anomalie de câblage de la remorque peut s'afficher en cas de court-circuit sur le fil de sortie de frein électrique. Si ce message s'affiche, accompagné d'un carillon qui retentit une fois, sans remorque branchée, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande de freins de remorque et le connecteur à 7 voies du pare-chocs. Si le message s'affiche uniquement lorsque la remorque est branchée, le problème se situe au niveau du câblage de la remorque. Demandez conseil au concessionnaire de votre remorque. Il peut s'agir d'un court-circuit à la masse (p. ex., gaine de fil usée par frottement), d'un court-circuit au positif (p. ex., broche de commutateur de rupture d'attelage arrachée) ou d'une consommation électrique excessive des freins de la remorque.

Rappelez-vous :

Nota : *N'essayez pas de déposer la commande de freins de remorque sans consulter le Manuel de réparation. Cela pourrait endommager la commande.*

- Réglez le gain avant d'utiliser la commande de freins de remorque pour la première fois.
- Réglez la valeur de gain en suivant la procédure ci-dessus, si les conditions routières, météorologiques, et celles de charge de la remorque ou du véhicule ont changé par rapport au réglage de gain initial.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- N'utilisez le levier de commande manuelle que pour le réglage correct du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation incorrecte, par exemple pendant un louvoiement de la remorque, risque de causer une perte de stabilité de la remorque ou du véhicule tracteur.
- Évitez de remorquer par mauvais temps. La commande de freins de remorque n'assure pas l'antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur les surfaces glissantes et entraîner une perte de stabilité de la remorque et du véhicule tracteur.
- La commande de freins de remorque possède une fonction qui réduit la puissance de freinage aux vitesses inférieures à 18 km/h (11 mi/h) pour éviter un freinage saccadé ou brutal de la remorque et du véhicule. Cette fonction n'est disponible que lorsque vous freinez avec la pédale de frein du véhicule, pas avec la commande de la remorque.
- La commande interagit avec le système de commande de frein et le système de commande du groupe motopropulseur pour procurer les meilleures performances dans différentes conditions routières.
- Le circuit de freinage de votre véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. Un changement de gain sur la commande n'affecte pas le fonctionnement des freins de votre véhicule, que vous atteliez ou non une remorque.
- Lorsque vous arrêtez le moteur, la sortie de la commande est désactivée, ainsi que l'affichage et le module. Le module de commande et l'affichage se réactivent lorsque vous mettez le contact.
- La commande de freins de remorque ne peut être installée qu'en usine ou par un concessionnaire. Ford n'est pas responsable de la garantie ou du fonctionnement de la commande de freins de remorque en cas d'utilisation anormale ou de montage de cette dernière par le client.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger un équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Utilisation d'un pare-chocs marchepied (Selon l'équipement)

Le pare-chocs arrière est équipé d'un attelage intégré et ne nécessite qu'une boule à tige de 25,4 millimètres (1 pouce) de diamètre. Le pare-chocs peut tracter une remorque de 2 268 kg (5 000 lb) et supporter une charge à la flèche de 227 kg (500 lb).

Si l'emplacement de la boule d'attelage ne convient pas, vous devez installer un attelage monté sur le châssis.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mi/h) pendant les 800 premiers kilomètres (500 miles).
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de **stationnement** (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et optimiser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous négociez une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du système AdvanceTrac avec RSC, il peut s'activer dans les virages avec une remorque lourdement chargée. Cela est normal. Prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque pour réduire cette tendance.
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur routes de montagne ou au poids total roulant autorisé (ou avec une combinaison de ces facteurs), envisagez de faire remplir votre pont arrière de lubrifiant synthétique pour engrenages (si ce n'est pas déjà fait). Voir **Capacités et spécifications** (page 464).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :

1. Tournez le volant pour orienter les roues de votre véhicule dans le sens contraire à la circulation.
2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
3. Placez le levier sélecteur de la boîte automatique en position de stationnement (**P**).
4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non comprises avec le véhicule.)

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou à usage temporaire. Le pneu d'une roue de secours « temporaire » diffère des pneus normaux du véhicule par les dimensions (diamètre ou largeur), le type de bande de roulement (toutes saisons ou tout-terrain) ou la marque. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des limitations d'utilisation.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC)

Nota : *Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Nota : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- Causant des dommages internes aux composants.
- Nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant de pont arrière, lequel n'est pas normalement vérifié ou vidangé à moins qu'une fuit soit suspectée ou qu'une autre réparation d'essieu soit requise.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact en position accessoires lors d'un remorquage.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, celui-ci, peu importe la configuration de ses organes de transmission, peut être remorqué sur ses quatre roues dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (**N**). Si vous ne pouvez déplacer la boîte de vitesses en position point mort (**N**), vous devrez peut-être accéder au mode de réglage prioritaire du levier. Voir **Boîte de vitesses** (page 228).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage de loisirs

Nota : *Mettez votre système de chauffage et climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.* *Voir **Climatisation** (page 156).*

Suivez ces directives avant un remorquage de loisirs, par exemple le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Nous avons préparé ces directives pour prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Véhicules à deux roues motrices

Vous ne pouvez pas faire remorquer un véhicule à deux roues motrices avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse.

Véhicules à quatre roues motrices

Vous pouvez faire remorquer un véhicule à quatre roues motrices uniquement avec les quatre roues posées au sol en plaçant la boîte de transfert en position point mort et en engageant la fonction de remorquage avec les quatre roues posées au sol. Effectuez les étapes décrites dans le chapitre suivant après avoir placé votre véhicule derrière le véhicule de remorquage et après les avoir accouplés ensemble correctement.

Nota : *Assurez-vous que le véhicule est correctement fixé au véhicule de remorquage.*

Remorquage avec les quatre roues au sol

1. Établissez le contact sans mettre le moteur en marche. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, placez-la sur la position contact. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **DÉMARRAGE/ARRÊT** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Faites tourner le contacteur quatre roues motrices sur **2H**.
4. Mettez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**).
5. Faites tourner le contacteur quatre roues motrices de la position **2H** à la position **4L**, puis de nouveau à la position **2H** cinq fois en moins de sept secondes.

Nota : *Si le passage s'est effectué avec succès, le message **REMORQUAGE AU POINT MORT, LAISSER EN POSITION POINT MORT** ou **REMORQUAGE AU POINT MORT ACTIVÉ, LAISSER LA BOÎTE DE VITESSE EN POSITION POINT MORT** s'affiche sur l'écran d'information. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.*

Nota : *Si le message ne s'affiche pas à l'écran, recommencez la procédure depuis le début.*

Nota : *Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position point mort. Ceci est normal.*

6. Laissez la boîte de vitesses en position point mort (**N**) et tournez le commutateur d'allumage aussi loin que possible vers la position d'arrêt (il ne tourne pas complètement dans cette position lorsque la boîte de vitesses est en position point mort [**N**]). Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, vous devez la laisser dans l'allumage pendant le remorquage. Pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule, utiliser le clavier d'entrée sans clé ou une clé supplémentaire. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

DÉMARRAGE/ARRÊT du moteur sans enfoncer la pédale de frein. Il n'est pas nécessaire de laisser vos clés dans le véhicule. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule normalement.

7. Relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENTS

Ne débranchez pas la batterie pendant le remorquage de loisirs. Dans le cas contraire, la boîte de transfert ne passera pas les rapports correctement, ce qui pourrait provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Le passage de la boîte de transfert en position point mort (N) pour le remorquage de loisirs peut provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P). Le conducteur ou d'autres personnes pourraient être blessés. Assurez-vous que la pédale de frein est enfoncée et que le véhicule est en position sécuritaire lorsque la boîte de transfert est amenée en position point mort (N).

Vous risquez d'endommager les composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position point mort (N).

Nota : *Vous pouvez vérifier le statut de la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol à tout moment en ouvrant la porte du conducteur ou en plaçant le commutateur d'allumage en position accessoires ou contact et en vérifiant que le message* ***REMORQUAGE AU POINT MORT ACTIVÉ*** *s'affiche au tableau de bord.*

Pour quitter la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol et remettre la boîte de transfert dans sa position **2H** :

1. Votre véhicule étant toujours bien fixé au véhicule remorqueur, mettez le contact mais ne démarrez pas le moteur. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, placez-la sur la position contact. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **DÉMARRAGE/ARRÊT** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Sortez la boîte de vitesses de la position point mort (**N**) et amenez-la dans n'importe quelle autre position.
4. Relâchez la pédale de frein.

Nota : *Si la méthode a été exécutée avec succès, le tableau de bord affiche* ***4x2****, puis le message* ***REMORQUAGE AU POINT MORT DÉSACTIVÉ****.*

Nota : *Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure depuis le début.*

Nota : *Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Ceci est normal.*

Nota : *Si l'afficheur multimessage affiche* ***PASSAGE RETARDÉ, AVANCER LE VÉHICULE****, une dent d'engrenage de la boîte de transfert est bloquée. Voir les instructions après ce chapitre.*

5. Serrez le frein de stationnement, puis désaccouplez le véhicule du véhicule de remorquage.
6. Desserrez le frein de stationnement, démarrez le moteur, puis mettez la boîte de vitesses en position marche avant (**D**) pour vous assurer que la boîte de transfert n'est plus en position point mort (**N**).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

7. Si la boîte de transfert refuse de quitter la position point mort (**N**), serrez le frein de stationnement jusqu'à ce que vous puissiez faire réparer votre véhicule.

Résolution du message PASSAGE RETARDÉ, AVANCER LE VÉHICULE

Si l'afficheur multimessage affiche **PASSAGE RETARDÉ, AVANCER LE VÉHICULE**, effectuez ce qui suit :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Mettez la boîte de vitesses en position point mort (**N**), puis démarrez le moteur.
3. Moteur en marche, mettez la boîte de vitesses en position de marche avant (**D**) et laissez le véhicule rouler vers l'avant, jusqu'à 1 mètre (3 pi). Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Ceci est normal.
4. Assurez-vous que le tableau de bord affiche **REMORQUAGE AU POINT MORT DÉSACTIVÉ**.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les premiers 1 600 km (1 000 mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- N'accélérez pas soudainement ni brusquement.
- Ne faites pas survirer le moteur avant de l'arrêter.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- Ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température pendant les premiers 12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi) de conduite.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

CONDUITE HORS ROUTE

En plus d'offrir une excellente expérience de conduite sur route, votre véhicule excelle dans tous les types de conduite hors route. Cette camionnette a été conçue et équipée pour vous permettre d'explorer des endroits où la route ne peut vous mener, qu'il s'agisse d'une piste en forêt ou d'une étendue désertique. Avant de partir hors route, consultez les autorités locales pour connaître les pistes et les zones de loisirs autorisées pour la pratique de la conduite hors route. Assurez-vous également de connaître toutes les exigences d'enregistrement de votre véhicule tout-terrain dans la zone où vous prévoyez circuler.

Le Programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » du ministère de l'Intérieur des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés.

Avant de conduire votre véhicule hors route, il convient de réaliser une inspection générale du véhicule pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Il est toujours recommandé de partir hors route à au moins deux véhicules. Le « système de jumelage » assure une aide immédiate dans le cas où un des véhicules s'enliserait ou subirait une avarie. Il est également recommandé de vous munir d'un équipement tel qu'une trousse de secours, de l'eau, des sangles de remorquage, un téléphone cellulaire ou satellite lors de vos excursions hors route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Techniques de base de la conduite hors route

- Saisissez le volant avec les pouces à l'extérieur du cercle. Ceci réduira les risques de blessures dues aux mouvements brusques de volant qui surviennent lors de la conduite sur terrain accidenté. Ne saisissez pas le volant avec les pouces à l'intérieur du cercle.
- Les commandes d'accélération, de freinage et de direction doivent être utilisées de manière douce et contrôlée. Les interventions brusques peuvent causer la perte d'adhérence du véhicule ou perturber son comportement, surtout sur terrain incliné ou lorsque vous franchissez des obstacles comme des roches ou des troncs d'arbres.
- Regardez le terrain devant vous en notant les obstacles à venir, la texture de la surface, les changements de couleur ou tout autre facteur qui pourrait indiquer un changement d'adhérence, et adaptez en conséquence la vitesse du véhicule et sa trajectoire. Pendant le repérage du parcours, notez les obstacles à l'aide de repères GPS pour assurer l'utilisation des vitesses appropriées afin d'éviter d'éventuels dommages au véhicule.
- Lors de la conduite hors route, si la suspension avant ou arrière arrive en butée ou en cas de contact excessif avec les plaques de protection, ralentissez afin de ne pas risquer d'endommager le véhicule.
- Pour les sorties en groupe, il est recommandé d'utiliser des moyens de communication pour que le premier véhicule signale aux véhicules suivants les obstacles qui pourraient endommager les véhicules.
- Pensez toujours à maintenir une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule.
- En négociant les obstacles à basse vitesse, appliquez une légère pression des freins tout en actionnant la pédale d'accélérateur pour éviter les à-coups et franchir les obstacles de manière plus contrôlée. L'utilisation du mode 4 L peut également être utile.
- Utilisez les équipements de sécurité additionnels décrits plus loin dans ce chapitre.
- Veuillez consulter votre club de conduite hors route local pour obtenir d'autres conseils pratiques.
- La conduite hors route exige un haut degré de concentration. Même si la loi locale n'interdit pas l'usage d'alcool pendant la conduite hors route, Ford recommande fortement de ne pas consommer d'alcool si vous prévoyez pratiquer cette activité.

Franchissement d'obstacles

- Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Il est préférable d'analyser l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin de se faire une bonne idée des conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle.
- Approchez les obstacles lentement et négociez-les lentement et graduellement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Si un gros obstacle, un rocher par exemple, ne peut pas être évité, choisissez une trajectoire où celui-ci se trouvera sous la roue plutôt que sous le soubassement du véhicule. Ceci évitera d'endommager le véhicule.
- Les fossés et les terrains érodés doivent être traversés à un angle de 45 degrés, permettant à chaque roue de franchir séparément l'obstacle.

Escalade d'une pente

AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toute perte de contrôle, des précautions extrêmes doivent être prises lorsque vous dirigez le véhicule en marche arrière dans une descente.

- Tentez toujours de gravir une pente abrupte le long de la ligne de pente et non en diagonale.
- Si le véhicule est dans l'incapacité de gravir la pente, ne tentez PAS de faire demi-tour pour redescendre. Placez la transmission en position gamme basse et reculez lentement jusqu'en bas.
- En descendant une pente escarpée, choisissez la gamme basse et enclenchez la fonction de contrôle en descente. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein pour contrôler votre vitesse de descente, comme décrit précédemment à l'aide de la fonction de contrôle en descente. Veuillez noter que la fonction de contrôle en descente peut être activée en marche arrière et doit être utilisée dans ce genre de situations.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : *Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.*

Nota : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.

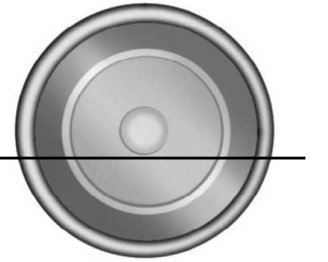

E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

E142666

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : *Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.*

DÉNEIGEMENT

Nous conseillons l'utilisation du F-150 quatre roues motrices avec niveaux de finition XL, XLT ou Lariat équipé du moteur 5 L et l'option chasse-neige pour le déneigement résidentiel uniquement. Nous déconseillons l'utilisation du F-150 quatre roues motrices automatique pour le déneigement.

N'utilisez pas les véhicules F-150 équipés d'un moteur 2,7 L; 3,0 L; 3,3 L ou 3,5 L pour le déneigement.

Pose du chasse-neige

Les limites de poids et les directives relatives au choix et au montage d'un chasse-neige sont fournies dans au chapitre Chasse-neige du Manuel Ford à l'intention des carrossiers-constructeurs, accessible sur le site www.fleet.ford.com/truckbbas.

Une installation type affecte ce qui suit :

- L'homologation concernant les normes de sécurité gouvernementales telles que la protection des occupants et le déploiement des sacs gonflables, le freinage et l'éclairage. Vérifiez la présence d'une étiquette de l'installateur de chasse-neige qui certifie que l'installation respecte les normes de la FMVS (normes de sécurité fédérales américaines des véhicules automobiles) applicables.
- Le poids maximal autorisé sur essieu avant (PMAE) est indiqué sur l'étiquette d'homologation du véhicule, en haut à gauche. Ceci correspond au poids total supporté par l'essieu avant, comprenant le poids du véhicule en plus de tout équipement auxiliaire, tel que le matériel de montage sur cadre du chasse-neige, pouvant être ajouté au véhicule, tout en respectant l'homologation Ford relative aux normes de la FMVS. Les charges ne doivent pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou le poids total autorisé en charge (PTAC).
- Un lest en arrière de l'essieu arrière pourra être nécessaire pour éviter de dépasser le poids total autorisé sur l'essieu avant et assurer la répartition de poids avant-arrière requise pour un freinage et une direction corrects.
- Il faudra peut-être modifier le pincement des roues avant pour éviter une usure inégale et prématurée des pneus. Les spécifications figurent dans le manuel de réparation Ford.
- Les phares peuvent nécessiter un réglage.
- Les pressions de gonflage des pneus recommandées pour la conduite générale figurent sur l'étiquette d'homologation du véhicule. La pression de gonflage à froid maximale pour les pneus et la charge maximale correspondante sont indiquées sur les flancs des pneus. Il pourra être nécessaire d'ajuster la pression de gonflage des pneus dans ces limites pour tenir compte du poids supplémentaire dû à l'installation du chasse-neige.
- Les réglementations fédérales et certaines réglementations locales exigent la présence d'un éclairage extérieur supplémentaire pour les véhicules équipés d'un chasse-neige. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Mode chasse-neige (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton chasse-neige situé sur la planche de bord pour activer le mode chasse-neige. Ce bouton s'allume lorsque le véhicule est en mode chasse-neige. Un message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que certaines fonctions sont désactivées en mode chasse-neige.

Les fonctions suivantes sont désactivées en mode chasse-neige :

- Convertisseur 110 V.
- Antibrouillards.
- Volant chauffant.
- Sièges chauffants avant et arrière.
- Sièges avec fonction de massage.

Le module de carrosserie active également le relais du chasse-neige qui alimente les commandes du chasse-neige de marché de deuxième monte.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Désactivez le mode chasse-neige en appuyant sur le bouton chasse-neige ou en coupant le contact. Le bouton chasse-neige s'éteint et les fonctions sont de nouveau activées.

Nota : *Le système électrique est conçu pour prendre en charge l'ajout d'un chasse-neige résidentiel (jusqu'à 60 A courant continu) ainsi que son éclairage (jusqu'à 20 A courant continu) en mode chasse-neige. Le système électrique n'est pas conçu pour prendre en charge l'utilisation d'un chasse-neige auquel seraient ajoutés des accessoires du marché de deuxième monte.*

Conduite du véhicule équipé du chasse-neige

Nota : *Conduisez le véhicule sur au moins 800 km (500 mi) avant de l'utiliser pour le déneigement.*

Nous vous conseillons de ne pas dépasser 72 km/h (45 mph) lors du déneigement.

Le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée, car l'étrave du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur. Il est particulièrement important de prêter attention à la température du moteur lorsque les températures extérieures sont supérieures au point de congélation. Orientez l'étrave pour maximiser l'arrivée d'air au radiateur et surveillez la température du moteur pour déterminer si une orientation à gauche ou à droite assure les meilleures performances.

Respectez les intervalles d'entretien pour service dur figurant dans votre Guide des services d'entretien périodique pour ce qui est des intervalles de vidange d'huile du moteur et de la boîte de vitesses.

Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables

AVERTISSEMENTS

Ne tentez pas d'entretenir, de réparer ou de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire de sac gonflable ou ses fusibles sur un véhicule ayant des sacs gonflables, car cela pourrait vous causer des blessures graves ou la mort. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Nota : *Veuillez consulter le manuel des carrossiers-constructeurs pour obtenir les directives sur l'installation correcte d'équipements supplémentaires.*

Votre véhicule est équipé de dispositifs de retenue supplémentaires (sacs gonflables conducteur et passager). Le dispositif de retenue supplémentaires est conçu pour s'activer dans certaines collisions frontales et quasi frontales lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Par conséquent, une conduite imprudente ou une vitesse trop élevée pendant le déneigement peut occasionner le déploiement du sac gonflable dû à une décélération importante. Une telle conduite augmente également les risques d'accident.

Ne retirez et ne désactivez jamais les dispositifs de déclenchement intégrés au matériel de déneigement conçu par le fabricant. Dans le cas contraire, vous risqueriez d'endommager votre véhicule et l'équipement de déneigement en plus de provoquer le déploiement des sacs gonflables.

Température du moteur pendant le déneigement

Le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée que la normale, car l'étrave du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur.

- Si vous devez conduire plus de 24 km (15 mi) à des températures supérieures à 0 ºC, orientez l'étrave du chasse-neige d'un côté ou de l'autre pour assurer l'arrivée d'air maximale au radiateur.
- Si vous roulez moins de 24 km (15 mi) à des vitesses ne dépassant pas 72 km/h (45 mph) par temps froid, vous n'avez pas à vous inquiéter de la position de l'étrave pour assurer l'arrivée d'air maximale.

Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement

AVERTISSEMENT

Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

- Placez la boîte de transfert en mode **4L** (4 roues motrices gamme basse) pour déneiger de petites surfaces à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph).
- Passez en position **4H** (4 roues motrices gamme haute) pour le déneigement d'espaces plus vastes ou de fines couches de neige à vitesses plus élevées. Ne dépassez pas 24 km/h (15 mph) :
- Ne passez pas de la marche avant à la marche arrière (**R**) si le moteur n'est pas revenu au ralenti et si les roues ne se sont pas immobilisées.

Température extérieure pendant le déneigement

Lors du déneigement à l'aide de votre véhicule, l'étrave du chasse-neige peut limiter l'arrivée d'air vers la sonde de température et indiquer une température d'air extérieur erronée.

Un nécessaire de câblage Ford est disponible pour repositionner la sonde de température d'air extérieur sur le bâti de l'étrave de chasse-neige afin d'assurer une indication plus précise de la température extérieure. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).
- L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à $200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance routière, composez le 1-800-241-3673.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est independant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.*

La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

Nota : *Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.*

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

Si votre véhicule a un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Mettez le contact.
3. Répétez les Étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyer sur le bouton ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le ***START/STOP*** bouton pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche ***START/STOP***, ou appuyez sur le bouton ***START/STOP*** sans enfoncer la pédale de frein.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, tenez toutes les flammes, étincelles ou substances allumées à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, consultez immédiatement un médecin.

Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : *Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.*

Nota : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.*

Nota : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS

N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

AVERTISSEMENTS

Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : *Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.*

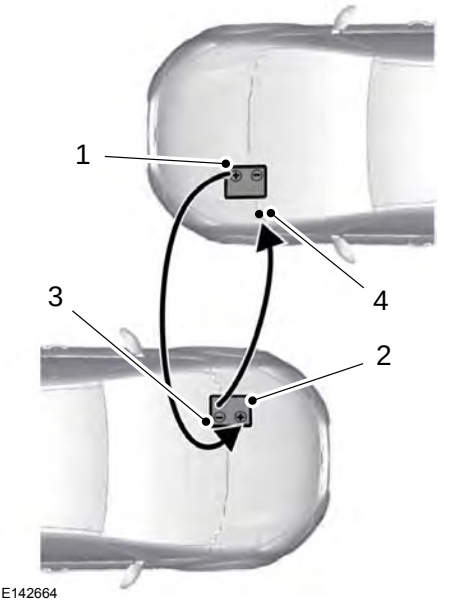

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

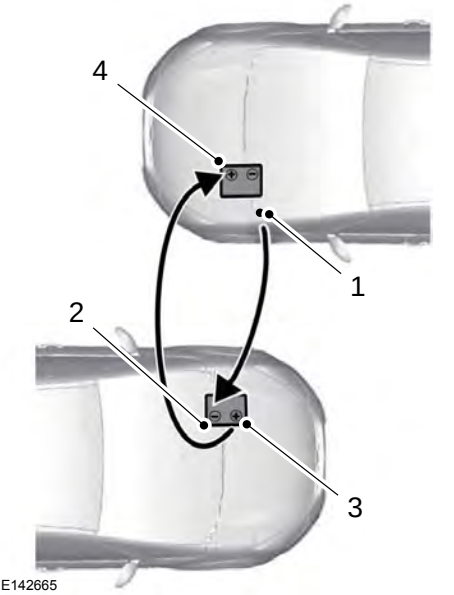

1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- La batterie de votre véhicule est déchargée.

TRANSPORT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS

Bloquez les roues pour éviter que le véhicule ne se déplace.

Si vous ne prenez pas ces précautions, un déplacement soudain et inopiné du véhicule peut se produire.

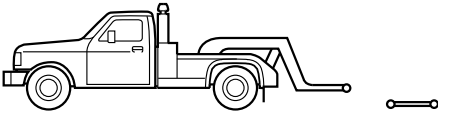

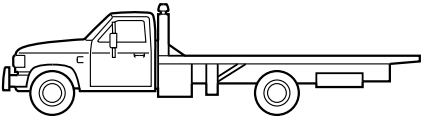

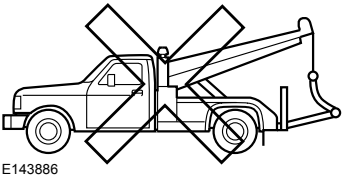

E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre service d'assistance routière, le cas échéant.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Vous pourriez endommager votre véhicule s'il est remorqué d'une manière inappropriée, ou par tout autre moyen.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices peuvent être remorqués avec les roues avant au sol (sans chariots porte-roues) et les roues arrière soulevées.

Nous recommandons de remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec toutes les roues soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau. Cependant, suivant la configuration du véhicule, il est possible d'utiliser un cadre de levage pour soulever les roues arrière, à condition de procéder comme suit :

- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de transfert à sélection électronique en marche, placez la commande de quatre roues motrices en position **2H** avant le remorquage.

Nota : *Remorquer un véhicule à quatre roues motrices doté d'un dispositif de sélection électronique en marche dont les roues avant sont en contact avec le sol et dont les moyeux avant n'ont pas été préalablement déverrouillés peut endommager la boîte de vitesses automatique.*

Nota : *Le remorquage sur plus de 80 km (50 mi) ou à plus de 56 km/h (35 mph) d'un véhicule à deux roues motrices ou d'un véhicule à quatre roues motrices doté d'une sélection électronique en marche en laissant les roues arrière au sol peut endommager la boîte de vitesses automatique.*

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENTS

L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.

Enlevez toujours le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.

Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.

- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.
- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite (avec 10 degrés de marge d'erreur).
- Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcso@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence

fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web http://www.safercar.gov ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web http://www.safercar.gov présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Téléphone	1–800–333–0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1–800–565-3673

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS

Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles à haute intensité.

Afin de réduire les risques de décharges électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée, puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 403).

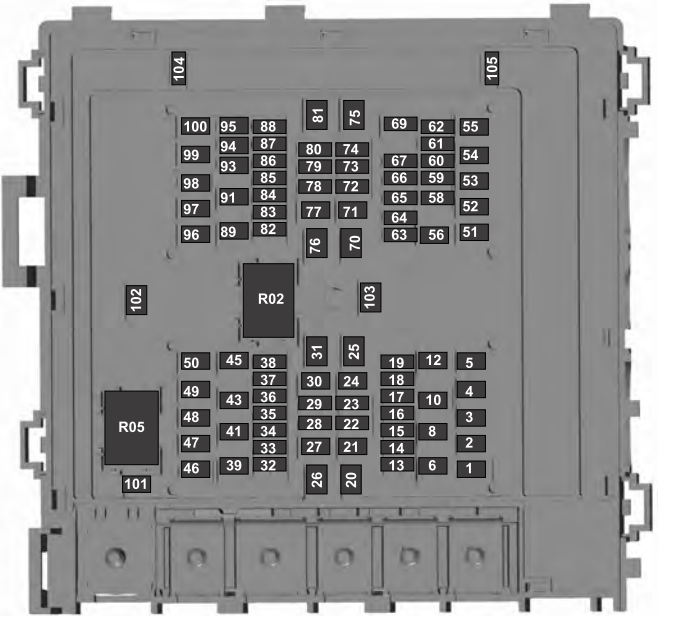

E251921

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
1	25 A[1]	Avertisseur sonore
2	50 A[2]	Motoventilateur 1
3	30 A[2]	Moteur d'essuie-glace de pare-brise
4	60 A[2]	Module de commande de carrosserie
5	30 A[2]	Relais de démarreur
6	20 A[2]	Prise de courant/allume-cigare 1
8	20 A[2]	Prise de courant/allume-cigare 2
10	5 A[1]	Détecteur de pluie
12	15 A[2]	Relais d'aménagement 1 (Raptor)
13	10 A[1]	Contact/démarrage 4x4 Contact/démarrage du régulateur de vitesse adaptatif
14	15 A[1]	Inutilisé (réserve).
15	7,5 A[1]	Caméra avant Module de qualité de tension Contact/démarrage du réglage des phares
	15 A (Raptor)[1]	
16	10 A[1]	Module de commande du groupe motopropulseur
17	10 A[1]	Contact/démarrage des freins antiblocage
18	10 A[1]	Contact/démarrage de la direction assistée électrique
19	5 A[1]	Relais d'aménagement 5 (Raptor)
20	40 A[2]	Moteur de ventilateur
21	30 A[2]	Moteurs de siège du passager

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
22	20 A[1]	Amplificateur radio
23	10 A[1]	Capteur A alt.
24	30 A[2]	Module de commande de freins de remorque
25	50 A[2]	Module de commande sur carrosserie 1
26	50 A[2]	Motoventilateur
27	30 A[2]	Moteurs de siège du conducteur/module à mémoire
28	15 A[1]	Siège chauffant
29	10 A[1]	Électrovanne pour véhicules 4x4
30	25 A[2]	Charge de batterie de remorquage
31	—	Non utilisé.
32	10 A[1]	Embrayage de climatiseur
33	—	Non utilisé.
34	10 A[1]	Alimentation du véhicule 5 (diesel)
35	20 A[1]	Alimentation du véhicule 4 (essence)
	15 A[1]	Alimentation du véhicule 4 (diesel)
36	10 A[1]	Alimentation véhicule 3
37	25 A[1]	Alimentation du véhicule 2 (essence)
	15 A[1]	Alimentation du véhicule 2 (diesel)
38	25 A[1]	Alimentation du véhicule 1 (essence)
	20 A[1]	Alimentation du véhicule 1 (diesel)
39	—	Non utilisé.

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
41	30 A[2]	Alimentation du module de qualité de tension du module de commande de carrosserie
43	20 A[2]	Module de feux de remorque
45	—	Non utilisé.
46	10 A[1]	Verrouillage de colonne de direction
47	50 A[2]	Réchauffeur de commande du groupe motopropulseur 3 (diesel)
48	30 A[2]	Réchauffeur du filtre à carburant
49	—	Non utilisé.
50	30 A[2]	Pompe d'alimentation
51	20 A[2]	Prise de courant 3
52	50 A[2]	Réchauffeur de commande du groupe motopropulseur 2 (diesel)
53	25 A[2]	Feux de stationnement de remorque
54	—	Non utilisé.
55	15 A[2]	Relais d'aménagement 2 (Raptor)
56	—	Non utilisé.
58	5 A[1]	Chargeur USB intelligent
59	—	Non utilisé.
60	—	Non utilisé.
61	15 A[1]	Phare avec lampe à décharge côté gauche (Raptor)
62	5 A[1]	Relais d'aménagement 6 (Raptor)
63	25 A[1]	4x4 2.

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
64	15 A[1]	Différentiel E-locker
65	—	Non utilisé.
66	—	Non utilisé.
67	—	Non utilisé.
69	—	Non utilisé.
70	40 A[2]	Frein de stationnement électronique
71	25 A[2]	4x4.
72	—	Non utilisé.
73	—	Non utilisé.
74	10 A[1]	Feux de recul de remorque
75	—	Non utilisé.
76	40 A[2]	Module de commande sur carrosserie 2
77	30 A[2]	Siège à régulation de température
78	10 A[1]	Module de projecteur
79	—	Non utilisé.
80	10 A[1]	Essuie-glace de pare-brise chauffant
		Relais d'aménagement 4 (Raptor)
81	—	Non utilisé.
82	30 A[1]	Pompe à huile de boîte de vitesses
	5 A[1]	Module de commande du groupe motopropulseur (diesel)
83	15 A[1]	Module de commande de la boîte de vitesses
84	—	Non utilisé.
85	—	Non utilisé.

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
86	—	Non utilisé.
87	—	Non utilisé.
88	10 A[1]	Relais de sièges multicontours
		Relais d'aménagement 3 (Raptor)
89	30 A[2]	Marchepied électrique
91	—	Non utilisé.
93	15 A[1]	Rétroviseurs chauffants
94	15 A[1]	Module de siège chauffant arrière (Raptor, diesel)
95	15 A[1]	Phare avec lampe à décharge côté droit (Raptor)
96	—	Non utilisé.
97	40 A[2]	Motoventilateur (Raptor)
	50 A[2]	Réchauffeur de commande du groupe motopropulseur 1 (diesel)
98	15 A[2]	Module de transmission 10R côté droit Pompe d'huile de transmission 3.3L
99	40 A[2]	Lunette arrière chauffante
100	25 A[2]	Relais de chauffage DEF (diesel)
101	25 A[2]	Motoventilateur
102	30 A[2]	Lunette arrière coulissante à commande électrique
103	20 A[2]	Fusible de relais de feux stop/clignotants de remorque
104	15 A[1]	Commande chasse-neige Sièges arrière chauffants
105	10 A[1]	Rétroviseur à réglage télescopique

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
R02	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
R05	—	Relais de motoventilateur

[1] Microfusible.

[2] Fusible MCASE

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se situe sur le côté droit du plancher passager, derrière une garniture.

Pour déposer la garniture, tirez-la vers vous, puis faites-la basculer sur le côté. Pour la reposer, alignez les pattes de blocage sur les fentes de la garniture et appuyez sur la garniture pour la fixer.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, enfoncez les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis tirez sur le couvercle.

Pour reposer le couvercle du porte-fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien fixé.

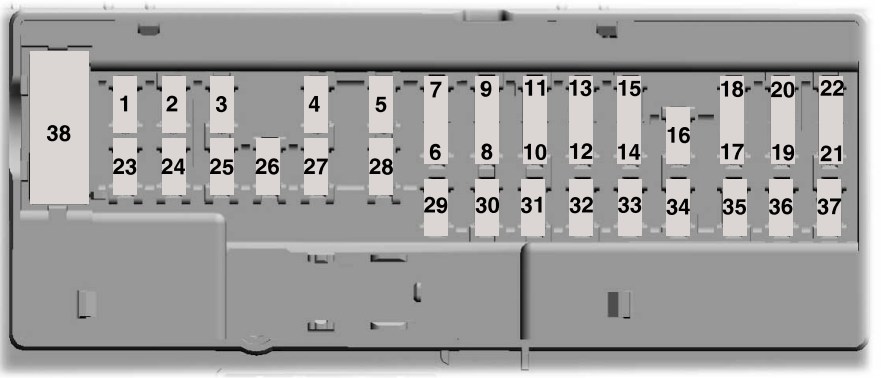

E145984

Numéro de fusible	Intensité	Composants protégés
1	10 A	Relais de lampe sur demande. Relais de sièges à réglage électrique.

Numéro de fusible	Intensité	Composants protégés
		Boîte à gants. Lampes de miroir de courtoisie. Console au pavillon. Plafonnier. Lampes d'accueil. Lampes de lecture.
2	7,5 A	Logique du module de gestion mémoire. Commutateurs de siège à mémoire. Moteur de réglage de support lombaire.
3	20 A	Moteur de verrouillage de porte conducteur.
4	5 A	Commande des freins de remorque.
5	20 A	Inutilisé (réserve).
6	10 A	Inutilisé (réserve).
7	10 A	Inutilisé (réserve).
8	10 A	Inutilisé (réserve).
9	10 A	Module d'alimentation supplémentaire (Raptor uniquement).
10	5 A	Module de modem intégré.
11	5 A	Module de capteur combiné.
12	7,5 A	Module du système de climatisation. Convertisseur de liaison de données intelligent.
13	7,5 A	Tableau de bord. Module de commande de climatisation intelligent.
14	10 A	Contacteur des feux stop.
15	10 A	Convertisseur de liaison de données intelligent
16	15 A	Ouverture du hayon
17	5 A	Affichage tête haute Commande de gestion du terrain

Numéro de fusible	Intensité	Composants protégés
18	5 A	Commutateur d'allumage et bouton-poussoir de démarrage d'entrée passive/démarrage passif Électrovanne d'interdiction de retrait de clé
19	7,5 A	Module d'alimentation supplémentaire (sauf le Raptor).
	7,5 A	Module de commande des dispositifs de retenue (Raptor uniquement).
20	—	Non utilisé.
21	5 A	Affichage tête haute Sonde de température et d'humidité d'habitacle
22	5 A	Système de commande d'ouverture de porte passager. (Raptor seulement)
23	10 A	Commande de lunette arrière électrique Convertisseur Glace latérale conducteur Toit ouvrant transparent Toit panoramique Vista
24	20 A	Verrouillage/déverrouillage centralisé
25	30 A	Module de commande de porte conducteur
26	30 A	Module de commande de porte passager
27	30 A	Toit panoramique Vista Toit ouvrant transparent
28	20 A	Inutilisé (réserve).
29	30 A	Inutilisé (réserve).
30	30 A	Inutilisé (réserve).
31	15 A	Commande et moteur de réglage de pédales
32	10 A	Affichage multifonction SYNC. Récepteur de fréquences radio
33	20 A	Autoradio

Numéro de fusible	Intensité	Composants protégés
34	30 A	Relais de contact/démarrage
35	5 A	Commande de mode de conduite sélectionnable (Raptor seulement)
36	15 A	Module de caméra à 360º Module de volant de direction chauffant Rétroviseur Sièges arrière chauffants Module d'avertisseur de déviation de trajectoire Module de feu de route automatique Module de traitement d'image A
37	20 A	Inutilisé (réserve).
38	Disjoncteur 30 A	Commandes et moteurs de lunette arrière

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT

Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Types de fusibles

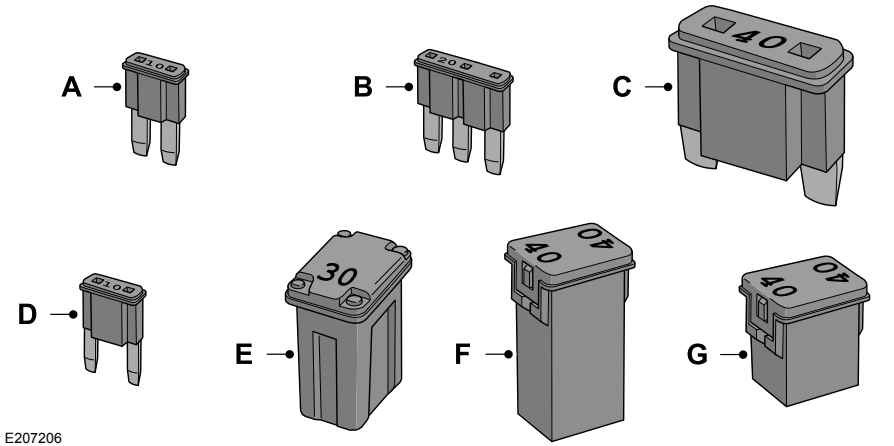

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture de capot située à gauche sous la planche de bord.

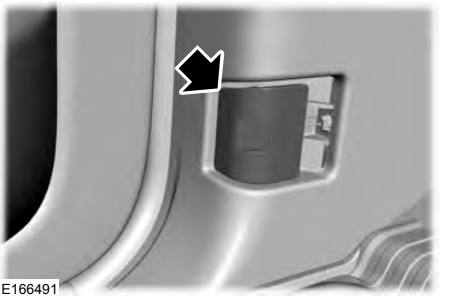
E166491

2. Placez-vous devant le véhicule et repérez le levier d'ouverture secondaire, situé sous l'avant du capot, près du centre du véhicule.

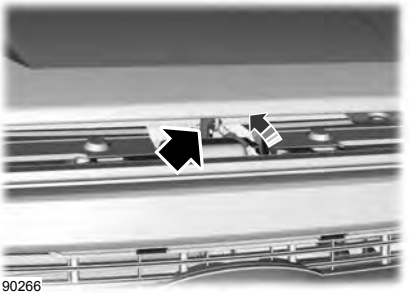
E190266

3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
4. Pour refermer, abaissez le capot et assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.7L ECOBOOST™

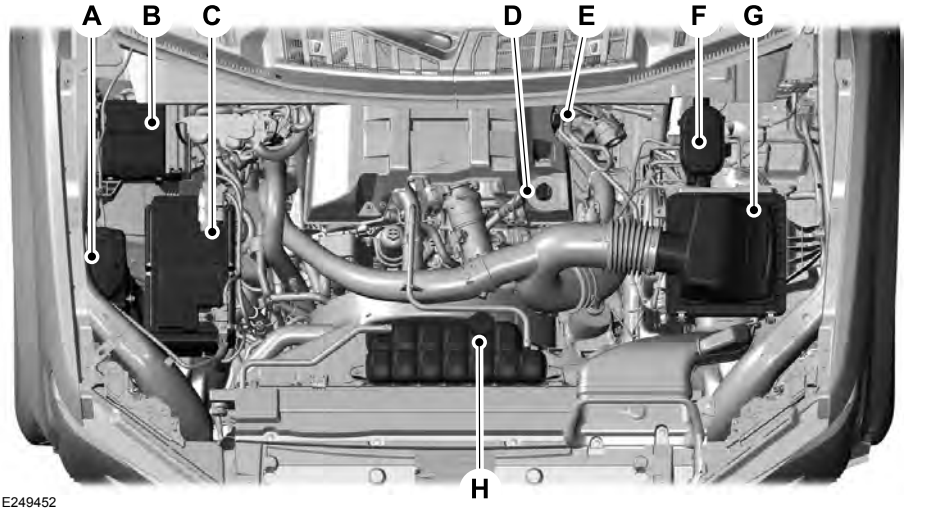

E249452

A. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 402).
B. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 374).
C. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 403).
D. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).
E. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 391).
F. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 401).
G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 415).
H. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 395).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.3L DURATEC - V6

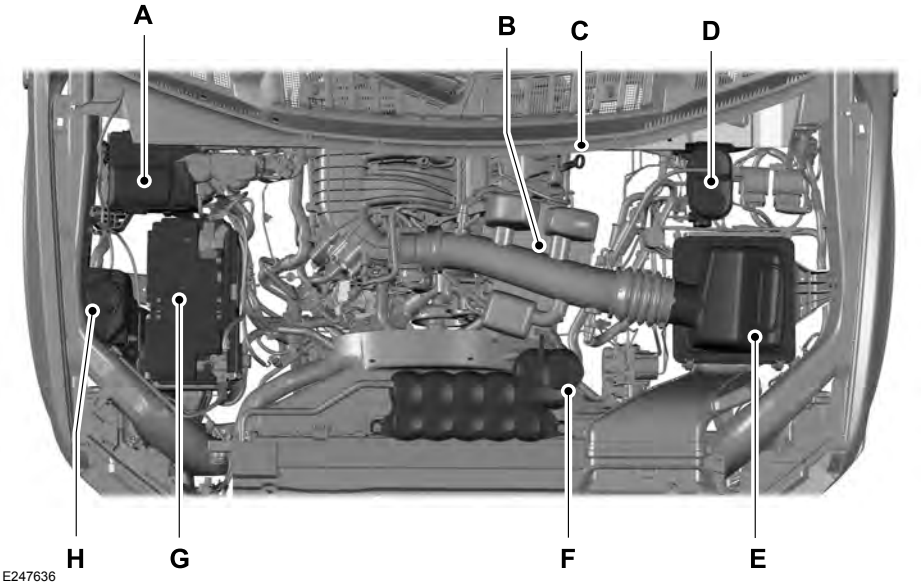

A. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 374).
B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).
C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 391).
D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 401).
E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 415).
F. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 395).
G. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 403).
H. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 402).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.5L ECOBOOST™

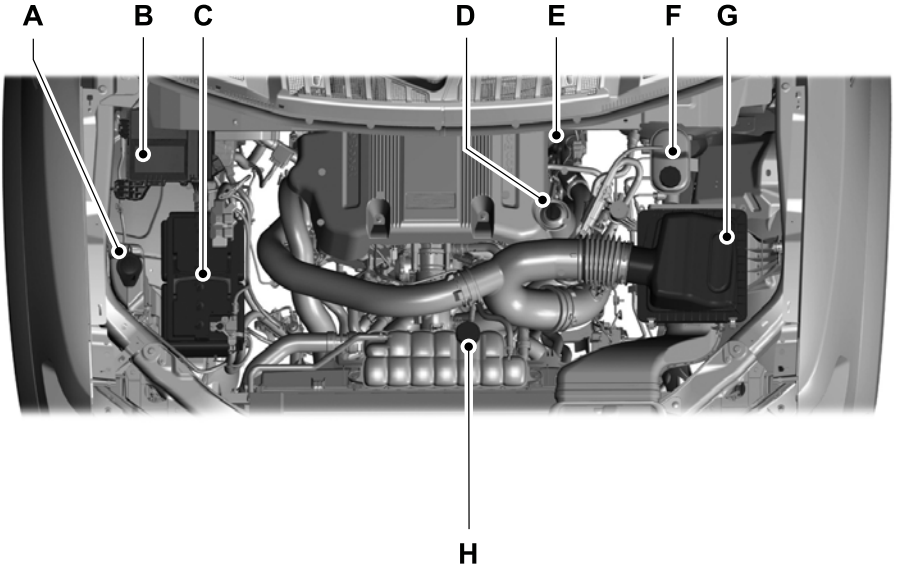

A. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 402).
B. Boîtier de distribution électrique. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 383).
C. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 403).
D. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).
E. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 391).
F. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 401).
G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 415).
H. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 395).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.0L DURATORQ - TDCI - V6

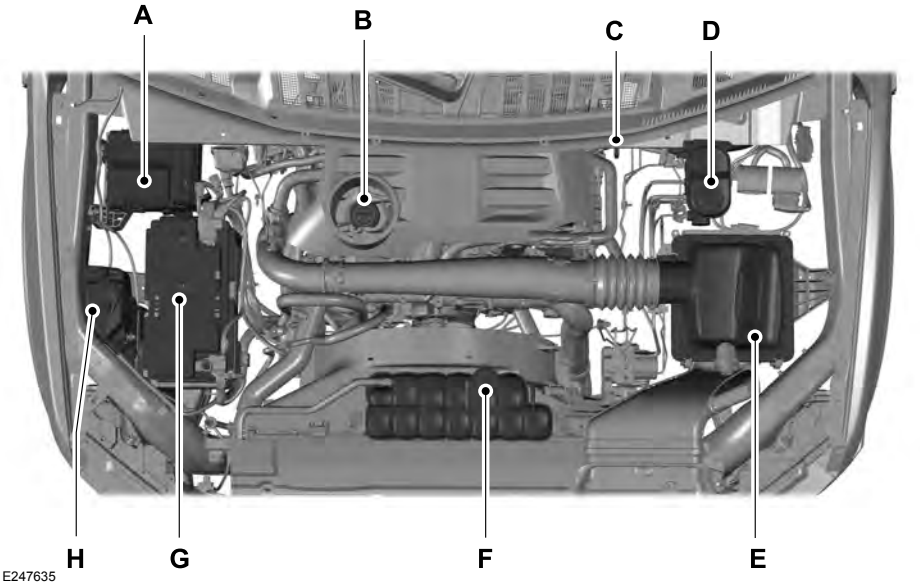

A. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 374).
B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).
C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 391).
D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 401).
E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 415).
F. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 395).
G. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 403).
H. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 402).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5.0L MODULAIRE - V8

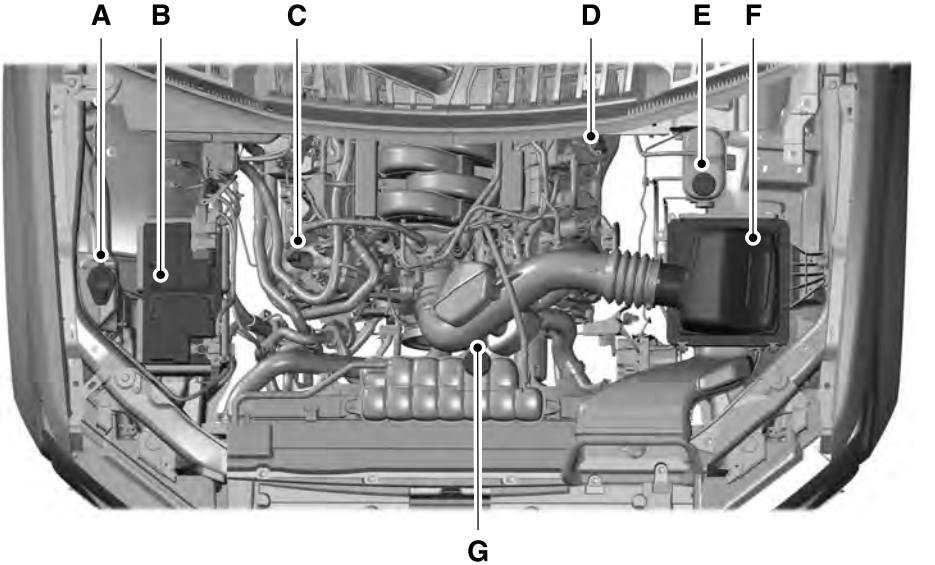

E251845

A. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 402).
B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 403).
C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 393).
D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 391).
E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 401).
F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 415).
G. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 395).

JAUGE D'HUILE MOTEUR - DIESEL

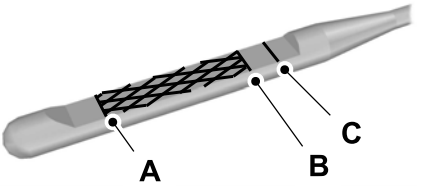

E249448

A. MIN
B. PLEIN
C. MAX

JAUGE D'HUILE MOTEUR - ESSENCE

E161560

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR - DIESEL

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière du niveau d'huile moteur :

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile s'écoule dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 385).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 386).
7. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 391).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 488).
9. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.

Nota : *Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.*

Nota : *Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.*

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT

Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

E163371

Utilisez uniquement des huiles pour moteurs diesel homologuées par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.

2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 386). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 488). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.*

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR - ESSENCE

Pour vérifier le niveau d'huile moteur avec constance et précision, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut fausser la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 385).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 386).
7. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 391).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint dès que possible. Voir **Capacités et spécifications** (page 488).
9. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.

Nota : *Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.*

Nota : *Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.*

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT

Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez autour du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 386). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 488). Il faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.
6. Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur en place. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Essuyez immédiatement tout écoulement avec un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Commodité	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Réinit. niv huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.

Message	Mesure à prendre et description
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud.

Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

AVERTISSEMENTS

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon de sûreté du réservoir de liquide de refroidissement. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère ***MAX***.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

Nota : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34ºC (-29,2ºF) et -37ºC (-34,5ºF). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous recommandons de ne pas utiliser de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour en mesurer la concentration.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud.

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou de liquide lave-glace dans le réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications afin d'éviter de boucher les petits conduits de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 464). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer un endommagement du moteur ou des composants du circuit de refroidissement qui pourrait ne pas être couvert par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 464). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Dévissez le capuchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 464).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement de moteur prédilué jusqu'au niveau approprié.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Si vous constatez qu'il vous faut ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement du moteur par mois, faites contrôler votre véhicule le plus tôt possible. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de le vidanger, de le remplacer ou de rincer le circuit de refroidissement.*

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants pour substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent endommager le moteur par surchauffe ou gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au Liquide de refroidissement du moteur. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement du moteur.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous recommandons de ne pas utiliser un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez dans des climats très froids :

- Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- Une concentration de liquide de refroidissement de 60 % assure une meilleure protection contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Si vous conduisez dans des climats très chauds :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 464).

Circuit de refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace dans la zone rouge :

Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez le redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale activé

AVERTISSEMENTS

Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de services d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez le redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, vous augmentez le risque d'endommagement du moteur.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance tant que la température du liquide de refroidissement n'a pas baissé.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace vers la zone rouge et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

La climatisation peut s'activer puis se désactiver automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses afin de protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retombe à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur se déplace complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur s'affiche sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT

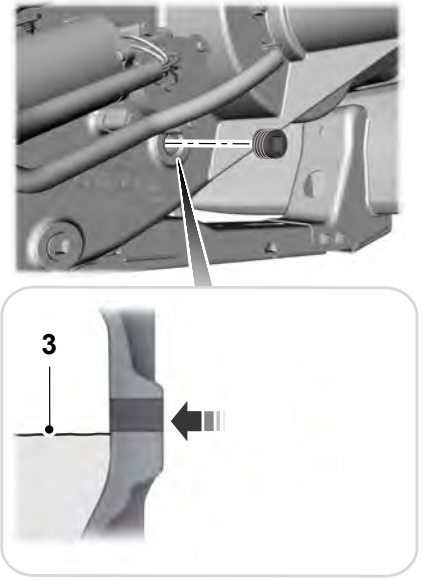

E170444

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer à moins de 3 mm (0,12 po) du bord inférieur de l'orifice.
4. Ajoutez de l'huile par l'orifice de remplissage.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 464).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères ***MAX*** et ***MIN*** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement peut compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 464).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 ºC (40 ºF), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 464).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

VIDANGE DE LA CUVE DE DÉCANTATION DU FILTRE À CARBURANT

AVERTISSEMENT

Ne jetez pas de carburant dans les déchets ménagers ou dans le réseau d'assainissement public. Faites appel à un centre de traitement des déchets autorisé.

Nota : *N'ajoutez que du carburant conforme aux spécifications Ford. Voir **Qualité du carburant** (page 205).*

Nota : *La pompe immergée dans le réservoir s'éteint automatiquement après 40 secondes environ.*

Le collecteur d'eau du filtre à carburant se trouve au-dessus du longeron du châssis situé sous le côté conducteur.

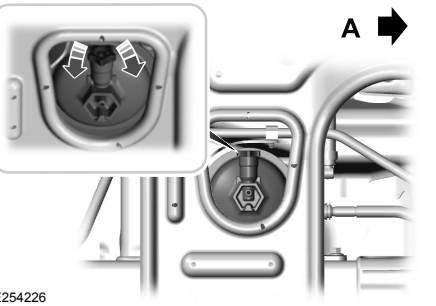

A Avant du véhicule.

1. Coupez le contact.
2. Desserrez le bouchon de vidange d'environ un tour et demi.
3. Laissez l'eau s'écouler.
4. Serrez le bouchon de vidange jusqu'à ce qu'il y ait une forte résistance.
5. Démarrez le moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

6. Recherchez d'éventuelles fuites.

Nota : *Le témoin d'eau dans le carburant s'éteint après environ 2 secondes, moteur en marche.*

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Voir **Chaîne audio** (page 498). Réinitialisez la fonction de rebond en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 109). Réinitialisez les préréglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 498).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Nota : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écocompatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Climatisation.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Volant chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : *Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.*

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nota : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.*

E165804

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

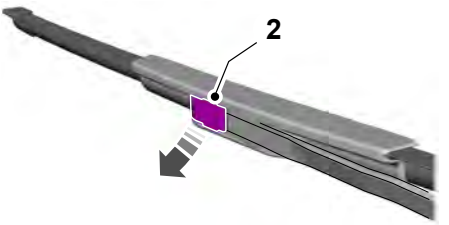

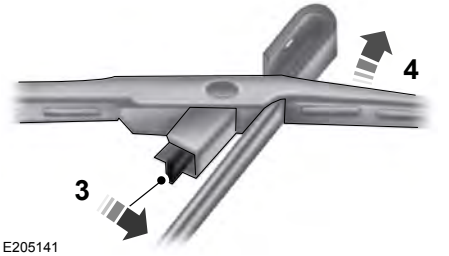

2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.
3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.

Nota : *Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabatte pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.*

5. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : *Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.*

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares

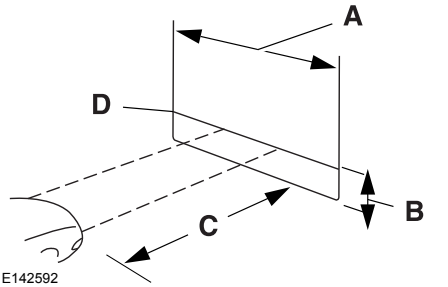

A	2,4 mètres (8 pieds).
B	Hauteur du centre du phare au sol.
C	7,6 mètres (25 pieds).
D	Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical des phares

1. Stationnez votre véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur du centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la lentille) au sol et tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur (un bout de ruban adhésif de masquage fonctionne bien).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.*

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

E167358

4. **Véhicules avec phares à halogène ou à LED :** sur le mur ou sur l'écran, vous pouvez observer une forme lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.

E163806

5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme nº 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal des phares

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule; il n'est pas réglable.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENT

Attendez que les ampoules aient refroidi avant de les retirer. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

Nota : *Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.*

Nota : *Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'installer.*

Accès aux ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.
2. Déposez deux vis et une agrafe de la partie avant de la doublure de jante.

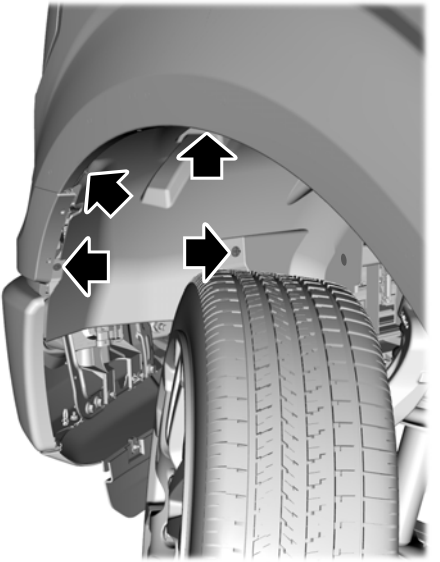

E183762

3. Tirez la doublure de jante vers l'arrière en direction du pneu pour accéder aux ampoules.

Remplacement des ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants

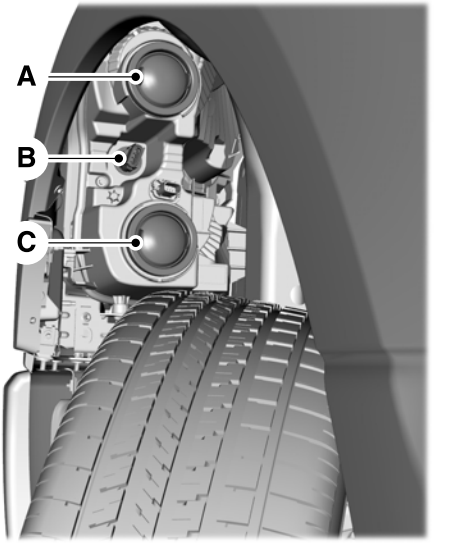

E183500

A. Ampoule de feu de croisement.
B. Ampoule de clignotant.
C. Ampoule de feu de route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

E183763

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Pour les ampoules de feux de route et de feux de croisement, déposez le bouchon en caoutchouc pour accéder aux ampoules.
3. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
4. Débranchez l'ampoule du connecteur.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de feux de position latéraux

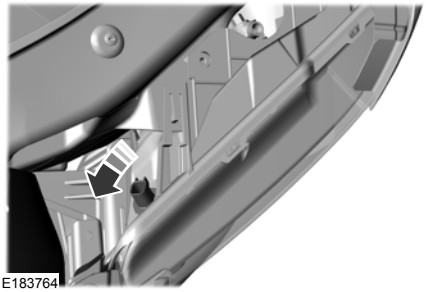

E183764

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Capot ouvert, placez le feu de position latéral sur la partie supérieure du boîtier de phare.
3. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules des antibrouillards (Selon l'équipement)

E163826

1. Assurez-vous que les antibrouillards sont éteints.

2. Débranchez le connecteur de l'ampoule de l'antibrouillard.
3. Faites tourner l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et extrayez-la de l'antibrouillard.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de phare à DEL (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement des ampoules à DEL des clignotants et des feux de position latéraux (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement des ampoules de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Ouvrez le hayon pour accéder aux blocs de feux arrière

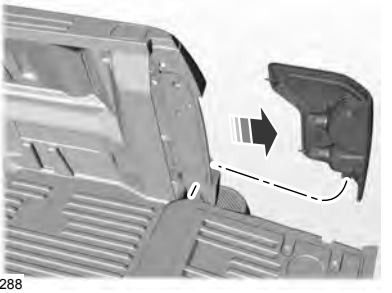

E187288

3. Enlevez les deux boulons du bloc de feux arrière. Puis, retirez avec précaution le bloc de feux arrière du montant de hayon en débloquant les deux languettes de retenue.
4. Débranchez le connecteur de l'ampoule.

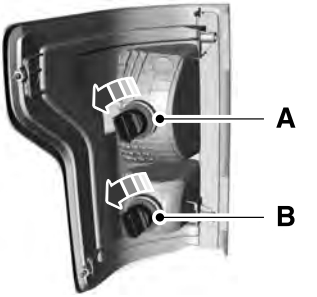

E187289

A. Ampoule du témoin de feux de freinage, de feux arrière ou de feux de direction.

B. Ampoule de feu de recul.

1. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
2. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules à DEL de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement des ampoules de la lampe d'aire de chargement et du troisième feu stop

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.

2. Retirez les quatre vis et éloignez le bloc optique du véhicule pour accéder aux douilles d'ampoule.

E187290

3. Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en l'extrayant du bloc optique.
4. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules à DEL de la lampe d'aire de chargement, de la lampe à faisceau intensif et du troisième feu stop (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation

Nota : *Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière.*

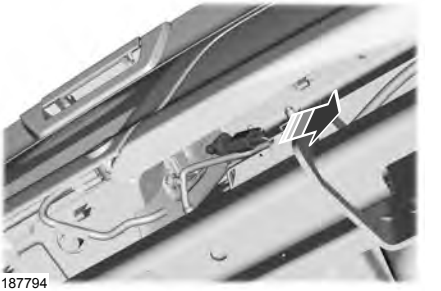

E187794

1. Glissez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser l'ampoule.
2. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirez-la délicatement pour la retirer du bloc optique.
3. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont spécifiées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord pour garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, n'annulent pas la garantie du bloc optique et procurent un éclairage de qualité au fil du temps.

Éclairage extérieur

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Feux de stationnement et clignotants.	7444NA	21/5 W
Feux de jour.	DEL	DEL
Feu de route.	9005	65 W
Feu de croisement.	H11	55 W
Antibrouillards avant.	9140	55 W
Feux de position latéraux avant.	W5W	5 W
Clignotant latéral.	DEL	DEL
Lampe dirigée vers le sol.	DEL	DEL
Feux arrière, feux stop, clignotant arrière et feux de position latéraux arrière. *	3157	27/8 W
Feu stop central en hauteur. *	921	16 W
Feu stop central en hauteur. Véhicules avec boîte porte-bagages.	DEL	DEL
Feux de recul.	3156K	27 W
Éclairage de la plaque d'immatriculation.	168	5 W

*Peut présenter des lampes à DEL en option.

Nota : *Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Lampes intérieures

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Lampe de boîte à gants.	DEL	DEL
Lampe de lecture.	DEL	DEL
Plafonnier arrière et lampes d'accueil.	DEL	DEL
Lampes de boîte porte-bagages arrière.	DEL	DEL

Nota : *Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR - DIESEL

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Utilisez l'élément filtrant spécifié correct. Voir **Pièces Motorcraft** (page 469).

Nota : *L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles d'entretien spécifiés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

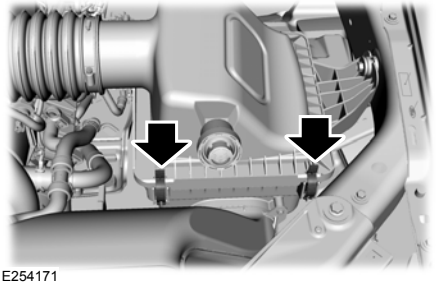

E254171

1. Retirez les clips qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air. Soulevez et faites tourner le couvercle du boîtier de filtre à air.

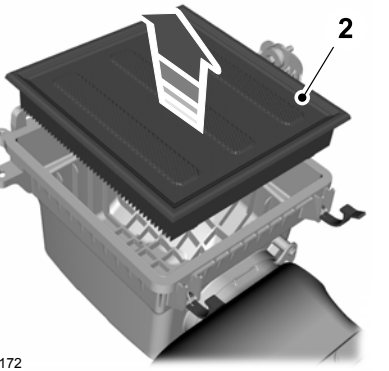

E254172

2. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.
4. Après l'installation du nouvel élément de filtre à air, remettez l'indicateur de colmatage du filtre à air à zéro en appuyant sur le bouton de remise à zéro.

Indicateur de colmatage du filtre à air

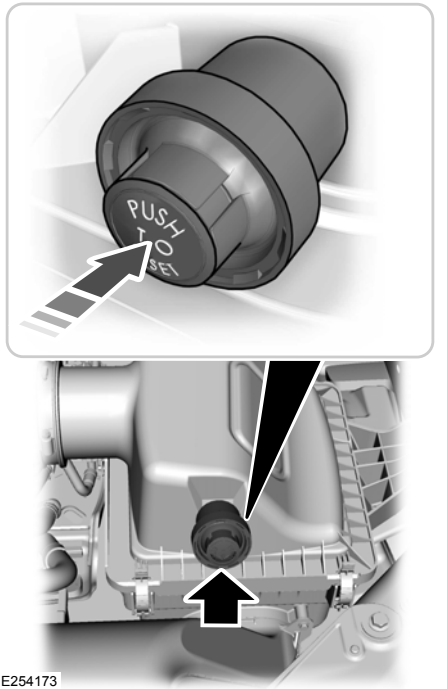

L'indicateur de colmatage du filtre à air est situé dans le boîtier supérieur du filtre à air.

Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air chaque fois que vous ouvrez le capot pour effectuer l'entretien général du moteur ou au moins tous les 12 000 km (7 500 mi). Si vous utilisez votre véhicule dans un environnement très poussiéreux, vérifiez et réinitialisez l'indicateur de colmatage au moins tous les 800 km (500 mi), ou toutes les deux semaines, selon la première éventualité. Remplacez l'élément de filtre à air lorsque l'indicateur de colmatage atteint presque le repère de **remplacement du filtre** et qu'il apparaît en jaune. Le colmatage du filtre à air a pour effet de diminuer le rendement du moteur et d'augmenter la consommation de carburant.

Il est possible qu'une trop grande quantité de neige ou d'eau pénètre dans le circuit d'admission d'air du moteur lorsque vous roulez dans des conditions de neige ou de pluie abondante. Cela peut entraîner la réduction du débit d'air à l'origine d'une perte de puissance voire de l'arrêt du moteur.

Après l'installation du nouvel élément de filtre à air, remettez l'indicateur à zéro en appuyant sur le bouton de remise à zéro.

Après avoir conduit votre véhicule dans des conditions de neige abondante ou de forte pluie, effectuez ce qui suit :

- Neige : Dès que possible, ouvrez le capot et retirez toute la neige et la glace à l'entrée du boîtier de filtre à air, puis réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.
- Forte pluie : L'élément de filtre à air sèche en 15 à 30 minutes environ pour un parcours sur autoroute. Dès que possible, ouvrez le capot et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR - ESSENCE

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : *L'emploi d'un filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Nota : *Lors de l'entretien du filtre à air, évitez la pénétration d'un corps étranger dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur.*

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 464).

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

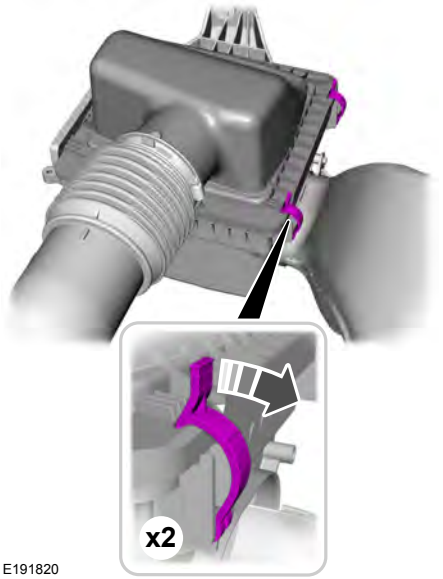

E191820

1. Défaites les trois attaches qui fixent le couvercle de filtre à air sur le boîtier.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
4. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® ZC-15 (É.-U. et Canada)	
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® ZC-20 (É.-U.)	
Shampooing pour moteurs Motorcraft® CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle Motorcraft® ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft® CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F avec agent amérisant (Canada)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft® ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraf® ZC-37–A (É.-U. et Canada)	

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82ºC (179ºF).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40º.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90º de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
  - Porte-bagages.
  - Pare-chocs.
  - Poignées de porte grenues.
  - Moulures latérales.
  - Boîtiers de miroirs.
  - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DE L'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENTS

Si les trous du tuyau de sortie d'échappement sont sales et obstrués par des débris ou des corps étrangers, ils risquent de se boucher. Si les trous sont bouchés, cela peut faire augmenter la température des gaz d'échappement, endommager le véhicule, entraîner des dégâts matériels ou causer des blessures.

La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prenez des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.

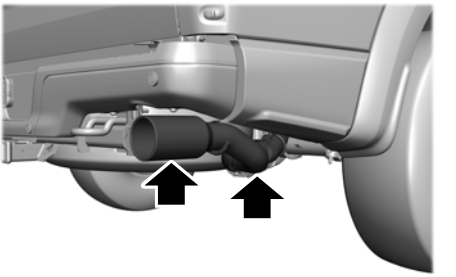

E231484

Les trous visibles sur le tuyau de sortie d'échappement ainsi que les trous sous le bouclier derrière le pneu arrière droit sont fonctionnels. Pour assurer le bon fonctionnement du circuit d'échappement, vous devez veiller à ce que les trous demeurent propres et exempts de débris ou de corps étrangers. Lorsque vous lavez votre véhicule, aspergez les trous d'eau propre à l'aide d'un boyau d'arrosage. Vous contribuerez ainsi à garder les trous propres et exempts de débris ou de corps étrangers.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrustera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord à l'aide d'un chiffon en coton blanc propre et humide, puis essuyez-les avec un chiffon en coton blanc sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone contribue à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et des insectifuges afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de nettoyants domestiques ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. Nettoyez tout déversement sur-le-champ. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si un liquide qui laisse des taches, comme du café ou du jus, s'est renversé sur le tableau de bord ou les garnitures intérieures, nettoyez-le comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Utilisez une solution d'eau et de savon doux pour effectuer un nettoyage en profondeur. Si cette méthode ne permet pas de faire complètement disparaître la tache, servez-vous d'un nettoyant commercial conçu pour les surfaces des habitacles.
3. Au besoin, versez davantage d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton blanc propre et pressez le chiffon sur l'endroit souillé. Laissez reposer le tout à la température ambiante pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement souillé, utilisez-le pour frotter la surface en un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon en coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Sans version King Ranch

Nota : *Pour le nettoyage des planches de bord en cuir et des surfaces de garniture intérieure en cuir, utilisez la même méthode que pour la sellerie en cuir.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches et des souillures telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

N'utilisez pas les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone.
- Produits de nettoyage domestiques.
- Solutions à base d'alcool.
- Solvants ou produits conçus pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Avec version King Ranch

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et une revitalisation réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, testez tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.
- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches indélébiles.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de solutions à base d'alcool, de solvant ou de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Comme le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles que des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section **Revitalisation**.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch auprès de la compagnie King Ranch Saddle Shop. Consultez le site internet www.krsaddleshop.com, ou composez le 1–800–282–KING (5464) aux États-Unis. Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section Nettoyage.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES (Selon l'équipement)

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

Nota : *Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à entraînement aux quatre roues. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite que lui. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.*

E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans les différentes conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (selon l'équipement)

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

Nota : *Pour les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices S'il y a une différence considérable entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues, la fonction quatre roues motrices peut être limitée. Voir* ***Utilisation des quatre roues motrices*** *(page 236).*

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :

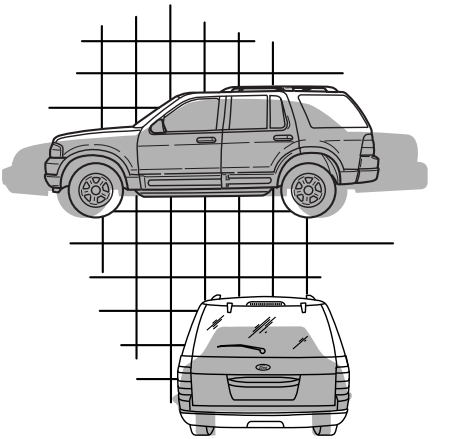

E145299

- Plus haut – Pour offrir une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – Pour pouvoir aborder des pentes abruptes et franchir des crêtes sans frotter ni endommager les éléments du soubassement. À conditions égales, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – Pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

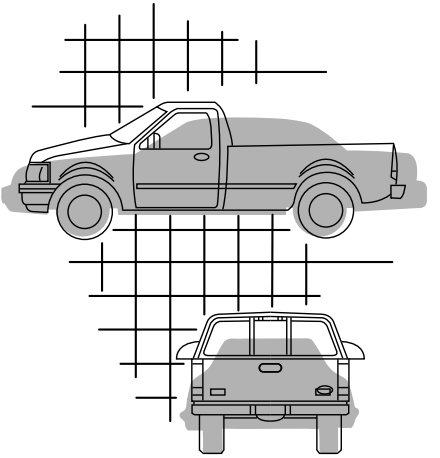

E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes présentent souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A**.

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre

nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des Transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : Le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT

L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme nº 139 de la FMVS en matière de sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Glossaire de la terminologie des pneus

*__Étiquette de pneu :__ Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

*__Numéro d'identification du pneu (TIN) :__ Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Également mentionné sous le terme code DOT.

*__Pression de gonflage :__ Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

*__Charge standard :__ Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus en dimensions millimétriques P 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les unités métriques 2,5 bar (36 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

*__Charge additionnelle :__ Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

*__kPa :__ Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

*__LB/PO² :__ Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

*__Pression de gonflage des pneus à froid :__ Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

* **Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Renseignements sur les pneus de type P

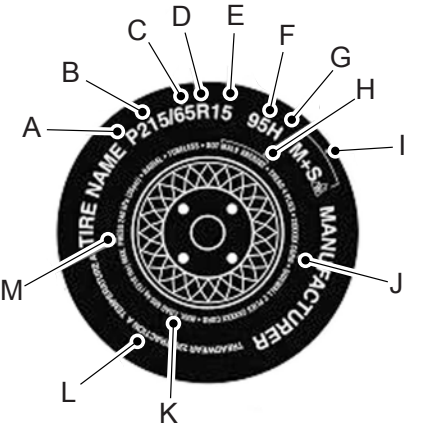

E142543

P215/65R15 95H est un exemple de taille de pneu, de capacité de charge et d'indice de vitesse. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et la cote de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Remarque :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique la capacité de charge du pneu. Il s'agit d'un indice qui renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Les différentes cotes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Lettre	km/h (mph)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R (marche arrière)	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)

Lettre	km/h (mph)
B	210 (130)
V	240 (149)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Nota : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mph), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mph), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Numéro d'identification de pneu DOT :** Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

I. **M+S ou M/S :** Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des plis et des matières utilisées :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

*__Adhérence :__ Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

*__Température :__ Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. __Pression de gonflage maximale :__ Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

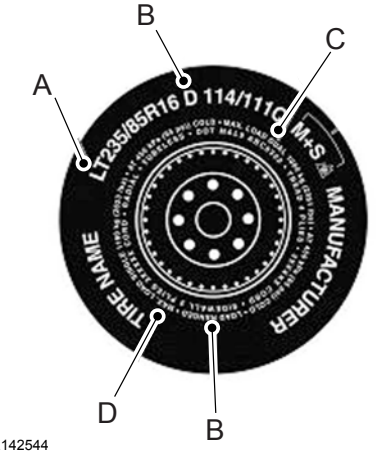

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression kPa (lb/po²) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : *Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

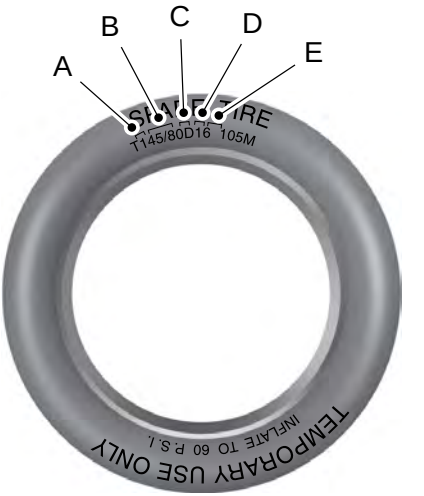

E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 302).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENT

Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du verrou de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant du verrou de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux conseillés par Ford, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 ºC (10 ºF) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez la présence de dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Usure des pneus

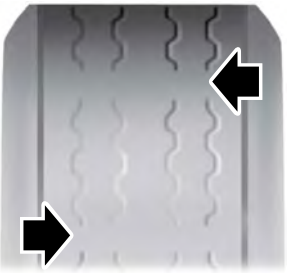

E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillissement

AVERTISSEMENTS

Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, les climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AVERTISSEMENTS

Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

AVERTISSEMENTS

Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble, sauf dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, les quatre pneus doivent être remplacés ensemble. La taille des pneus d'usure inégale, de marques ou de modèles différents peut varier, ce qui risque d'endommager le système quatre roues motrices.

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus (TPMS).

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT

Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à une utilisation temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Nota : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)

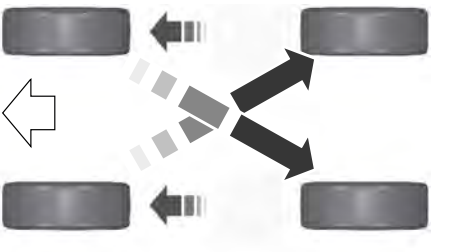

E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant une permutation des pneus.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT

La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et l'efficacité de votre véhicule, ce qui pourrait accroître le risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule, et donc de blessures graves voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert. Observez la pression de gonflage recommandée par Ford. Vous la trouverez sur l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus placée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez vous servir de câbles, il est recommandé d'utiliser des roues en acier (de même dimension et de même caractéristiques) car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- N'installez pas de chaînes sur les pneus avant car cela pourrait entraver les composants de la suspension.
- Seul un certain nombre de chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants est approuvé par Ford/Lincoln pour une utilisation en toute sécurité sur votre véhicule avec les pneumatiques suivants : 245/70R17, LT245/70R17, 265/70R17 et 265/60R18.
- Vous devez installer des chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants homologués SAE catégorie S.
- Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mph) (ou moins si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation).
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes à neige sur un revêtement sec.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur les roues arrière seulement.

Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez des questions au sujet des chaînes ou des câbles antidérapants.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un état de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT : Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus

E142549

Nota : *Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule.

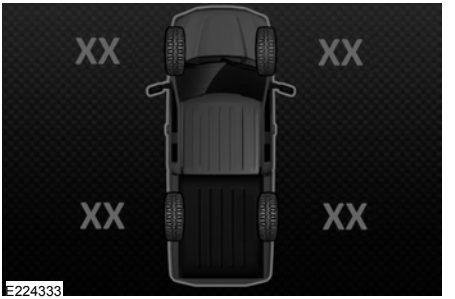

Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus a dû être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus (TPMS).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention requise de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque la roue de secours temporaire est installée** de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention requise de la part du client
	Permutation des pneus sans programmation des capteurs	Sur les véhicules pour lesquels la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Voir **Entretien des pneus** (page 429).
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque la roue de secours temporaire est installée** de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lors du gonflage des pneus

Lorsque vous gonflez les pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 ºC (30 ºF). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système.

Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT

Pour déterminer les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

Nota : *Lorsque les pressions de gonflage recommandées sont différentes pour les pneus avant et arrière, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus après chaque permutation des pneus.*

Vue d'ensemble

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente pour les pneus avant et arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux pressions différentes : une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Comme les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et optimiser leur durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus qu'une permutation a eu lieu pour qu'il puisse déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Cette information permet au système de détecter les basses pressions et les signaler au moment opportun.

Conseils relatifs à la réinitialisation du système :

- Pour réduire le risque de brouillage par un autre véhicule, effectuez la procédure de réinitialisation à au moins un mètre (trois pieds) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.
- N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu sinon le système passera hors fonction et vous devrez répéter l'entière procédure aux quatre roues.
- Vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit deux fois.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système

Lisez la procédure entière avant d'essayer.

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mph) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et à une pompe à air.
2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position arrêt et laissez la clé dans le commutateur.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact, moteur arrêté.
4. Allumez puis éteignez les feux de détresse à trois reprises. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes. Si vous avez réussi à passer au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système de surveillance de la pression clignote et un message apparaît sur l'afficheur multimessage (selon l'équipement). Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure à partir de l'étape 2. Si, après de

multiples tentatives d'accès au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore ne retentit pas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote pas et aucun message n'apparaît sur l'afficheur multimessage, consultez votre concessionnaire autorisé.

5. Programmez les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus dans l'ordre de réinitialisation suivant, en commençant par le pneu avant gauche et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit : avant gauche (pneu avant côté conducteur), avant droit (pneu avant côté passager), arrière droit (pneu arrière côté passager), arrière gauche (pneu arrière côté conducteur).
6. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu avant gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Nota : *Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cette position. Si l'avertisseur sonne deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et que vous devez l'exécuter une nouvelle fois.*

7. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu avant droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
8. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu arrière droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
9. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu arrière gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. L'étalonnage est terminé lorsque l'avertisseur sonore retentit pour le dernier pneu (arrière, côté conducteur), que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et qu'un message apparaît sur l'afficheur multimessage.
10. Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter. Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous coupez le contact après avoir répété la procédure.
11. Réglez les quatre pneus à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

REMPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENT

Un capteur de pression de pneu endommagé peut ne plus fonctionner.

Nota : *Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 448). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu crevé, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à une utilisation temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte.

1. **Roue de secours différente de dimension normale**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimension normale, mais différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de dimension normale, mais différent, il est recommandé de ne pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph) en mode 4 roues motrices.
- Enclencher le mode 4 roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt.
- Utiliser le mode 4 roues motrices sur chaussée sèche.

L'utilisation d'une roue de secours normale de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- Le mode quatre roues motrices.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, portez une attention particulière aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une caravane portée.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS

Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P).

Pour éviter que votre véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale adaptée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale adaptée au niveau de la roue arrière droite.

N'effectuez aucune intervention sur votre véhicule lorsqu'il est simplement soutenu par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENTS

Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : *Utilisez uniquement le support de roue de secours pour ranger la jante et le pneu fournis avec votre véhicule. L'installation d'une autre combinaison de jante et pneu peut entraîner la défaillance du support de roue de secours.*

Nota : *N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques fonctionnant à plus de 200 tr/min sur le support de roue de secours, car cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du treuil et affecter la solidité de la fixation. Neutralisez le treuil au moins trois fois (un déclic se fera entendre à chaque fois) pour garantir la bonne installation de la roue.*

Nota : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

Retrait du cric et de la trousse à outils

Le cric et la trousse à outils sont rangés du côté passager arrière de votre véhicule.

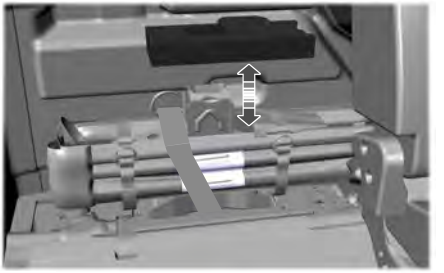

E233621

1. Retirez le dessus en mousse.

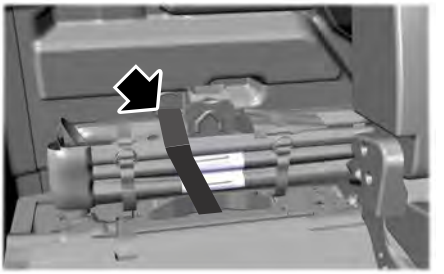

E233622

2. Défaites la sangle fixant le cric et la trousse à outils au véhicule.
3. En exerçant une légère pression vers le bas, faites glisser le cric et la trousse à outils vers l'extérieur, vers le côté passager du véhicule.
4. Retirez le cric et la trousse à outils des supports au plancher et sortez-les du véhicule.

E233623

5. Une fois le cric et la trousse à outils retirés du véhicule, enlevez l'entonnoir.

E233624

6. Défaites les sangles avec anneau en D.

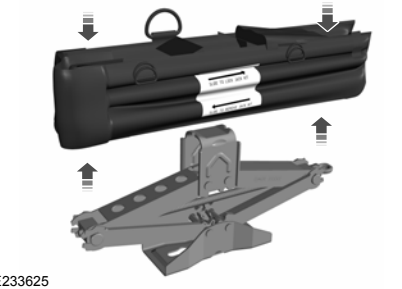

E233625

7. Séparez la trousse à outils du cric.

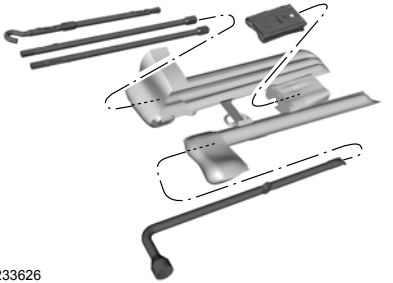

E233626

8. Retirez les outils de la trousse.

Nota : *Une cale de roue est comprise uniquement dans la trousse à outils des modèles F-150 Raptor.*

Retrait de la roue de secours

Nota : *Avant de poursuivre, retirez le crochet de la manivelle de cric assemblée.*

Le pneu de secours est situé sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière.

1. Utilisez la clé de contact pour retirer le barillet du trou de visite du pare-chocs afin d'accéder au tube guide.

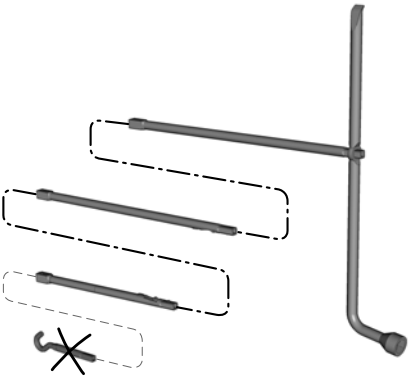

E188735

2. Assemblez le levier de manœuvre du cric comme illustré.

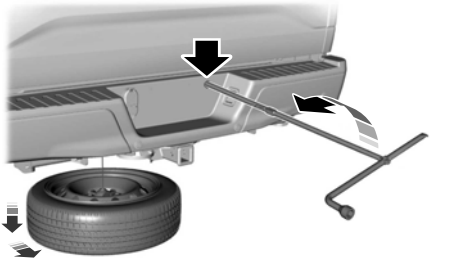

E184020

3. Insérez totalement le levier de manœuvre du cric dans l'orifice du pare-chocs et dans le tube guide, en passant par le trou de visite du pare-chocs arrière.
4. Tournez le levier de manœuvre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'abaisse au sol. La roue peut être glissée vers l'arrière et le câble est légèrement lâche.
5. Déposez l'élément de retenue du centre de la roue.

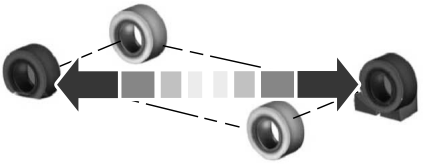

E175447

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.

7. Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement.
8. Desserrez chaque écrou de roue du pneu crevé d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas.

Levage sur cric du véhicule

Points de levage avant

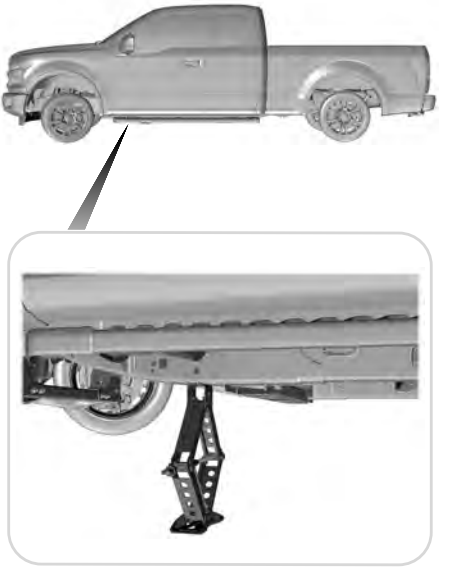

E183709

Nota : *Utilisez le longeron de cadre, et non le bras de suspension, comme point de levage. Le longeron de cadre est marqué par une flèche.*

Points de levage arrière

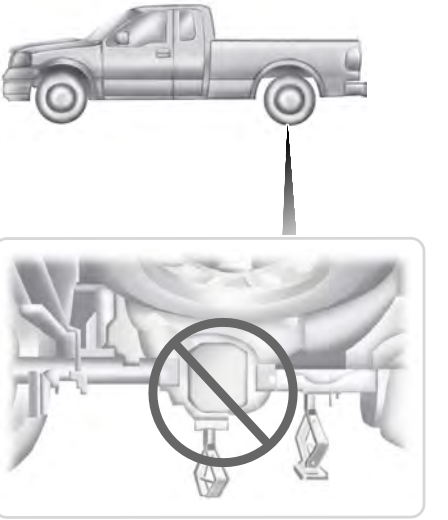

E166718

Nota : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.*

1. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
2. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

3. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que la roue au sol n'a pas été abaissée.
4. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 462).
6. Rangez le pneu à plat. Reportez-vous à Rangement de la roue au pneu dégonflé ou de secours.
7. Rangez le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route. Reportez-vous à Rangement du cric et de la trousse à outils.
8. Retirez les cales de roue.

E166719

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

Nota : *Le non-respect des consignes de rangement de la roue de secours peut entraîner la défaillance du câble ou la perte de la roue.*

1. Placez la roue sur le sol avec le corps de valve orienté vers le haut.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit élevé en position de rangement sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric s'accroît de façon significative et le porte-roue émet un cliquetis ou glisse à mesure que la roue monte à la position de serrage complet. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette un cliquetis ou glisse si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le support de roue de secours cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la, au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.
5. Vérifiez de nouveau le serrage au moment de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois, selon le Calendrier d'entretien périodique) ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

6. Si l'antivol de la roue de secours a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol et du levier de manœuvre du cric.

Rangement du cric et de la trousse à outils

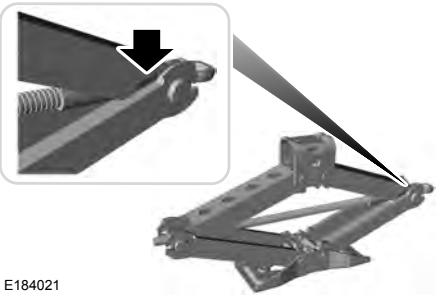

E184021

1. Réglez le cric vers le haut ou vers le bas en faisant tourner la vis maîtresse située sur l'extrémité du cric. Les marquages de rangement doivent s'aligner sur la cannelure inférieure.

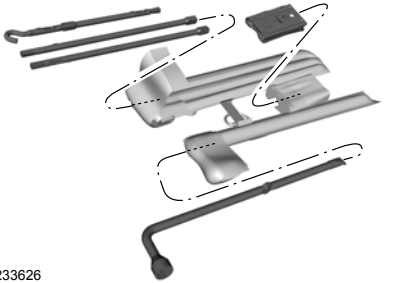

E233626

2. Placez les outils à l'intérieur de la trousse.

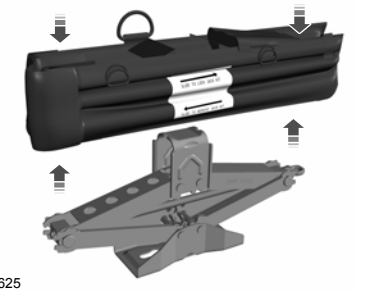

E233625

3. Placez la trousse à outils sur le dessus du cric.

E233624

4. Installez les sangles à anneau en D qui fixent la trousse à outils sur le cric.

E233623

5. Reposez l'entonnoir pour carburant.

6. Positionnez la base du cric de sorte que les encoches en trou de serrure s'alignent sur supports au plancher.
7. En exerçant une légère pression vers le bas, faites glisser le cric et la trousse à outils vers le côté conducteur du véhicule jusqu'en butée.

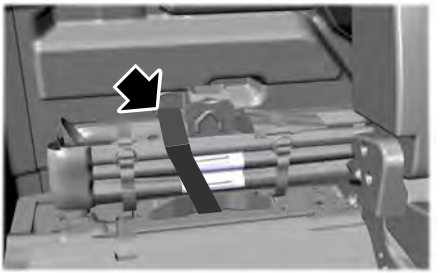

E233622

8. Fixez la sangle qui retient le cric et la trousse à outils au véhicule.

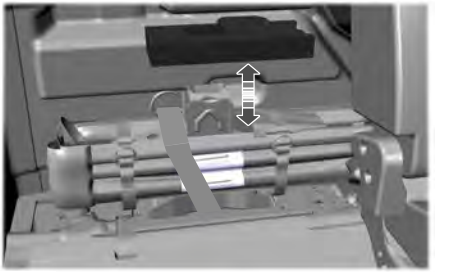

E233621

9. Posez le dessus en mousse.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT

Lors de la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, ce qui provoquera la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures ou la mort.

Grosseur des écrous	Nm (lb.ft) [1]
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

[1] Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

A Trou pilote de roue

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.7L ECOBOOST™

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po³)	164
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	,028-.031 (0,7 - 0,8 mm)
Rapport volumétrique	10,3:1

Montage de la courroie d'entraînement

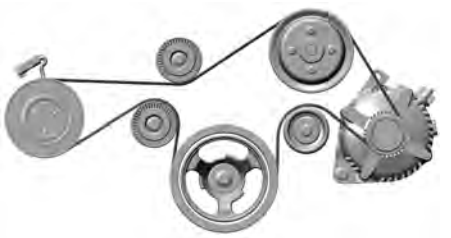

E176088

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.0L DURATORQ - TDCI - V6

Mesure	Spécifications
Cylindrée (po³)	183
Carburant requis	Carburant diesel à très faible teneur en soufre
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Rapport volumétrique	16:1

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Montage de la courroie d'entraînement

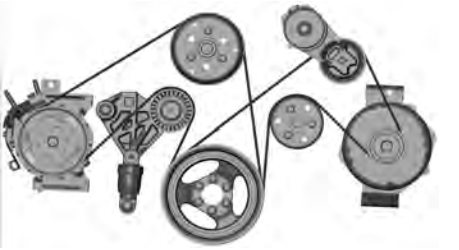

E249449

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.3L DURATEC - V6

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po³)	201
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)
Rapport volumétrique	12:1

Montage de la courroie d'entraînement

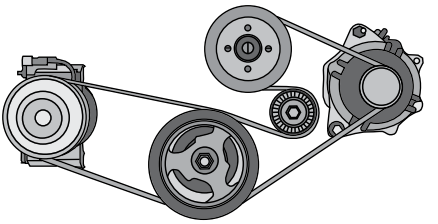

E167467

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.5L ECOBOOST™

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po³)	213
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	,030-.033 in. (0,75 - 0,85 mm)
Taux de compression	10,5:1

Montage de la courroie d'entraînement

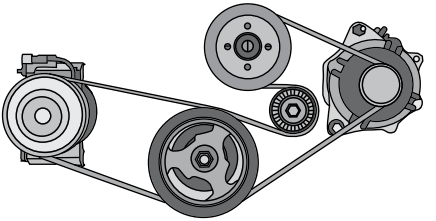

E167467

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 5.0L MODULAIRE - V8

Mesure	Spécifications
Cylindrée (po³)	307
Ordre d'allumage	1-3-7-2-6-5-4-8
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie, bobine à côté de la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)
Rapport volumétrique	12:1

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Montage de la courroie d'entraînement

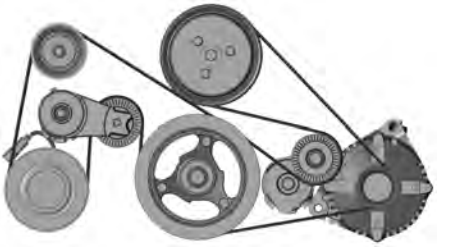

E249450

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.7L ECOBOOST™

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-2062
Batterie.	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800 (King Ranch, Lariat et Premium)
Bougies.	SP-542
Balai d'essuie-glace.	WW-2242
Filtre d'habitacle.	FP-79

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft® disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces sont conformes aux spécifications de Ford ou les dépassent et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.3L DURATEC - V6

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-500-S
Batterie.	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800 (King Ranch, Lariat et Premium)
Bougies.	SP-520
Balai d'essuie-glace.	WW-2242
Filtre à air d'habitacle.	FP-79

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft® disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.5L ECOBOOST™

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-500-S
Batterie.	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800 (King Ranch, Lariat et Premium)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Composant	Numéro de pièce
Bougies.	SP-534
Balai d'essuie-glace.	WW-2242
Filtre d'habitacle.	FP-79

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft® disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces sont conformes aux spécifications de Ford ou les dépassent et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

PIÈCES MOTORCRAFT - 5.0L MODULAIRE - V8

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-500-S
Batterie.	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800 (King Ranch, Lariat et Premium)
Bougies.	SP-551
Balai d'essuie-glace.	WW-2242
Filtre à air d'habitacle.	FP-79

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft® disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et

sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.0L DURATORQ - TDCI - V6

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	-
Filtre à huile.	-
Batterie.	-
	-
Bougies de préchauffage.	-
Balai d'essuie-glace.	WW-2242
Filtre à air d'habitacle.	FP-79

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft® disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Pour le remplacement des bougies de préchauffage, communiquez avec un concessionnaire autorisé. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 629).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

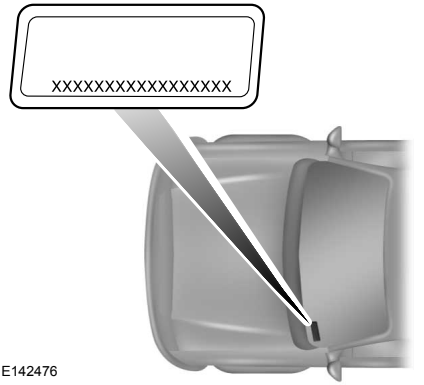

E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :

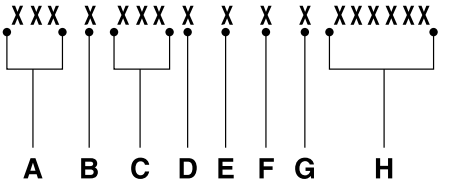

E142477

A Identification mondiale du constructeur

B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs

C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie

D Type de moteur

E Chiffre de contrôle

F Année-modèle

G Usine de montage

H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

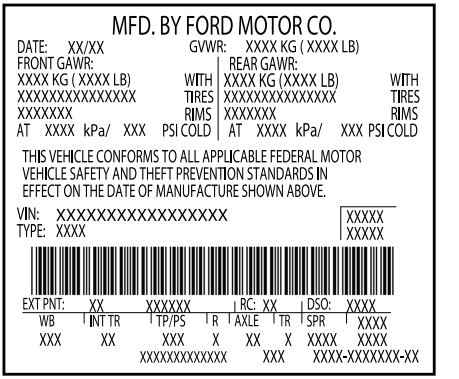

E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

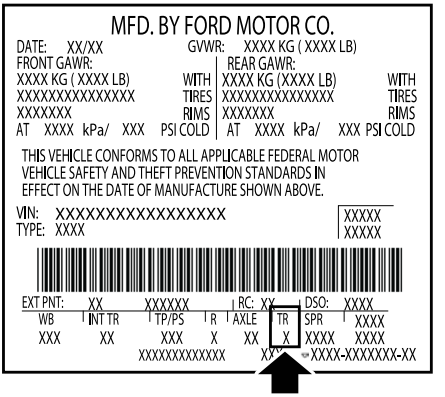

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80	6
Boîte de vitesses automatique à dix rapports 10R80	G

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.0L DURATORQ - TDCI - V6

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	6,15 L (6,5 pte)
Liquide de refroidissement	13 L (13,7 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour boîte de vitesses automatique	12,4 L (13,1 pte)*
Huile pour essieu avant (quatre roues motrices)	1,7 L (1,8 pte)
Huile pour pont arrière	2,6 L (2,7 pte)
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 pte)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	98,4 L (26 gal)
Fluide pour échappement diesel (DEF)	21,3 L (22,5 pte)
Frigorigène de climatisation	0,82 kg (29 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	120 ml (4,1 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécifications
Huile moteur recommandée (É.-U., Canada et Mexique) : Huile moteur diesel Motorcraft® SAE 5W-30 XO-5W30-QFA	WSS-M2C214-B1
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Fluide pour échappement diesel (DEF) : Fluide pour échappement diesel Motorcraft® PM-27-Gal / PM-27-Jug	WSS-M99C130-A
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu avant : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour boîte de vitesses automatique : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON ULV Motorcraft XT-12-ULV	WSS-M2C94-A MERCON ULV
Huile pour boîte de transfert (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (Canada) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nom	Spécifications
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile au polyalkylèneglycol (PAG) pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse pour pédale de frein, pivots, tringleries de frein de stationnement et boîte de vitesses : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Nom	Spécifications
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	-

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- des lancements prolongés du moteur;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

L'emploi d'une huile de viscosité appropriée est important pour le bon fonctionnement des moteurs diesel. Déterminez la viscosité la mieux adaptée à la plage de température prévue pour l'intervalle d'entretien suivant à l'aide du tableau de viscosité SAE ci-dessous.

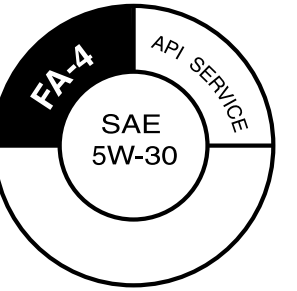

E258300

Le symbole d'entretien de l'API (American Petroleum Institute) permet d'identifier l'huile adaptée à votre moteur. Ce symbole d'entretien API figure sur les bidons d'huile disponibles dans le commerce. Le symbole API indique la catégorie de performances de l'huile sur la moitié supérieure du symbole, et sa viscosité au centre.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

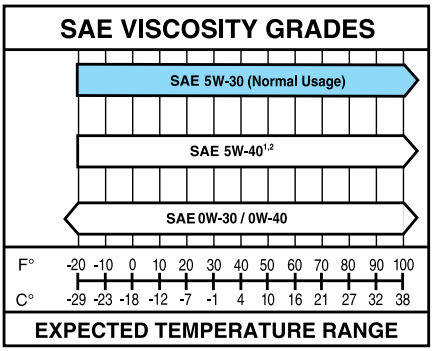

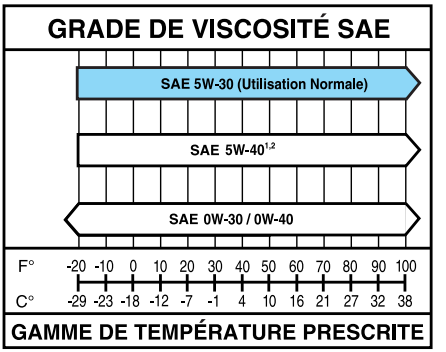

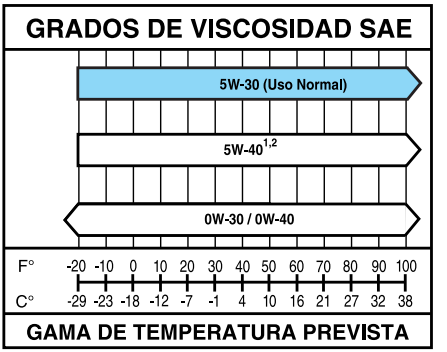

E258348

1. 1) Dans le cas d'une utilisation dans des conditions de conduite rigoureuses, utilisez de l'huile SAE 5W-40 API FA-4.
2. 2) Pour les mélanges de carburant biodiesel (B20 maximum), utilisez de l'huile SAE 5W-40 API FA-4.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Nota : *Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.5L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement	14,75 L (15,6 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour essieu avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile pour boîte de vitesses automatique	12,4 L (13,1 pte) *
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 pte)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (cabine simple et cabine 6 places)	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (cabine double)	98,4 L (26,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,3 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,82 kg (29 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	80 ml (2,7 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécifications
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur Super Premium SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu avant : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nom	Spécifications
Huile pour boîte de vitesses automatique : Huile pour boîte automatique MERCON ULV Motorcraft XT-12-ULV	WSS-M2C94-A MERCON ULV
Huile pour boîte de transfert (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (Canada) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile au polyalkylèneglycol (PAG) pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse pour pédale de frein, pivots, tringleries de frein de stationnement et boîte de vitesses : Graisse longue durée de première qualité	ESA-M1C75-B

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nom	Spécifications
XG-1-E1	
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	-

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des lancements prolongés du moteur;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution des performances de freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur dont la viscosité recommandée est conforme aux exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Nota : *Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Nom	Spécifications
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-30 XO-0W30-QSP	WSS-M2C953-A1

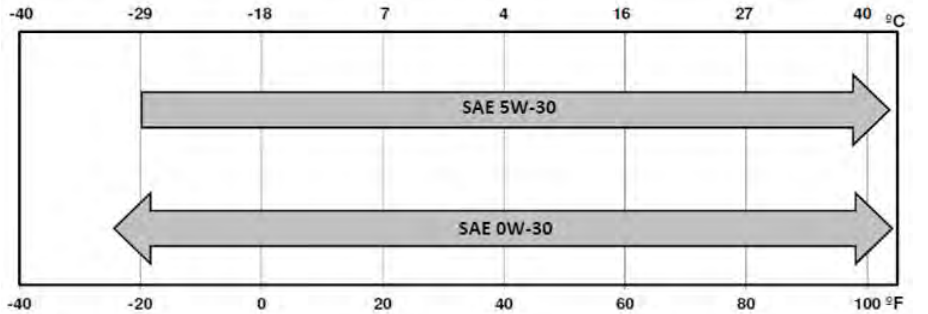

E240523

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5.0L MODULAIRE - V8

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	8,3 L (8,8 pte)
Liquide de refroidissement	13,2 L (13,9 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour essieu avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile pour boîte de vitesses automatique	12,4 L (13,1 pte) *
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 pte)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (cabine simple et cabine 6 places)	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (cabine double)	98,4 L (26,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,3 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,82 kg (29 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	80 ml (2,7 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécifications
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur Super Premium SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu avant : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft®	WSS-M2C942-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nom	Spécifications
XY-75W85-QL	
Huile pour boîte automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte automatique (Canada) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (Canada) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile au polyalkylèneglycol (PAG) pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft®	WSH-M1C231-B

Nom	Spécifications
YN-12-D	
Graisse pour pédale de frein, pivots, tringleries de frein de stationnement et boîte de vitesses : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	-

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des lancements prolongés du moteur;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution des performances de freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur dont la viscosité recommandée est conforme aux exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Nota : *Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Nom	Spécifications
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-20 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-20 XO-0W20-QSP	WSS-M2C947-A

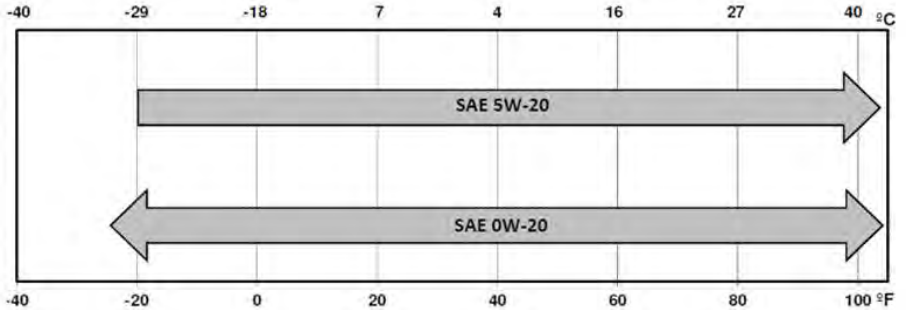

E240522

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.7L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement	14,3 L (15,1 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour essieu avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile pour boîte de vitesses automatique	12,4 L (13,1 pte) *
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 pte)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (cabine simple et cabine 6 places)	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (cabine double)	98,4 L (26,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,3 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,82 kg (29 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	80 ml (2,7 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécifications
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur Super Premium SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu avant : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nom	Spécifications
Huile pour boîte automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte automatique (Canada) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (Canada) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile au polyalkylèneglycol (PAG) pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nom	Spécifications
Graisse pour pédale de frein, pivots, tringleries de frein de stationnement et boîte de vitesses : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	-

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des lancements prolongés du moteur;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution des performances de freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur dont la viscosité recommandée est conforme aux exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Nota : *Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Nom	Spécifications
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-30 XO-0W30-QSP	WSS-M2C953-A1

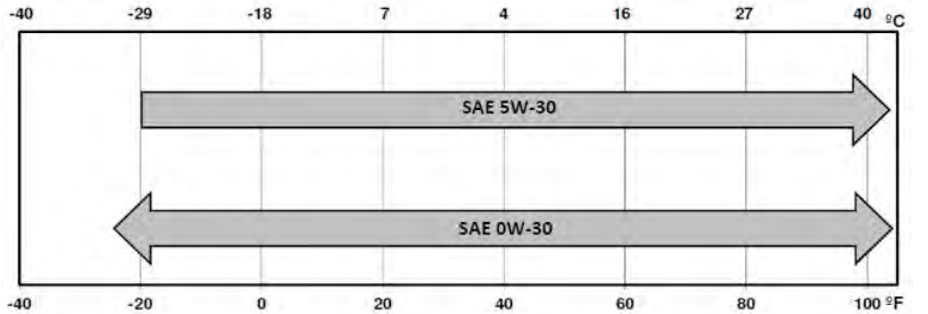

E240523

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.3L DURATEC - V6

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement	14,75 L (15,6 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour essieu avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile pour boîte de vitesses automatique	12,4 L (13,1 pte) *
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 pte)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (cabine simple et cabine 6 places)	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (cabine double)	98,4 L (26,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,3 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,82 kg (29 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	120 ml (4,1 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécifications
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur Super Premium SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu avant : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft®	WSS-M2C942-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nom	Spécifications
XY-75W85-QL	
Huile pour boîte de vitesses automatique : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON ULV Motorcraft XT-12-ULV	WSS-M2C94-A MERCON ULV
Huile pour boîte de transfert (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (Canada) : Huile pour boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile au polyalkylèneglycol (PAG) pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B

Nom	Spécifications
Graisse pour pédale de frein, pivots, tringleries de frein de stationnement et boîte de vitesses : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	-

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des lancements prolongés du moteur;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution des performances de freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur dont la viscosité recommandée est conforme aux exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Nota : *Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Nom	Spécifications
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-20 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-20 XO-0W20-QSP	WSS-M2C947-A

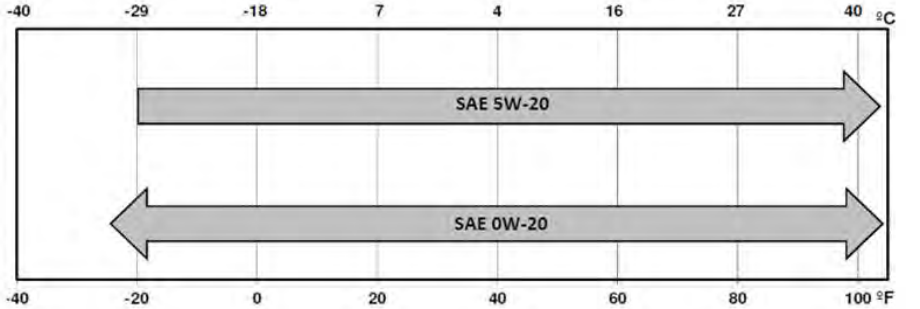

E240522

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Nota : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Nota : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/SYNC SANS ÉCRAN TACTILE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Selon les options de votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

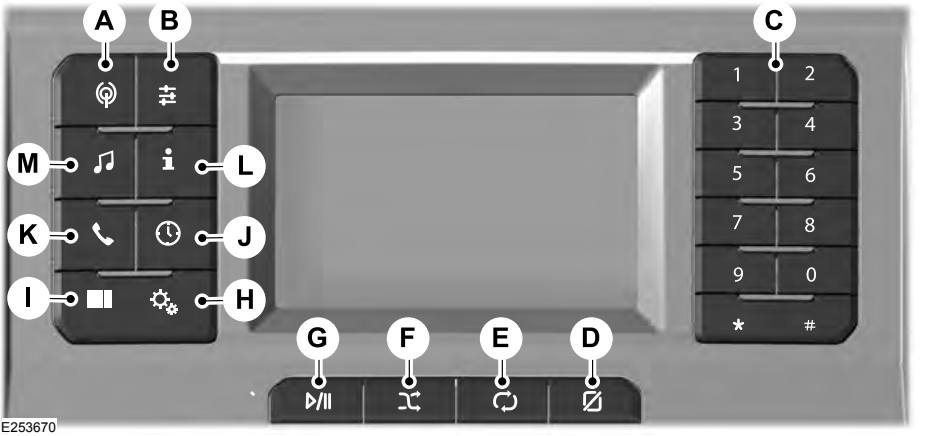

A **RADIO :** Appuyez pour sélectionner le mode radio. Appuyez de nouveau pour afficher les sources radio accessibles. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les sources radio accessibles.

B **Réglages de son :** Appuyez pour accéder aux réglages de son. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

C **Bloc numérique :** En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

D **Affichage :** Appuyez pour activer et désactiver l'affichage.

E **Répéter :** Appuyez pour reprendre la source multimédia en cours d'utilisation.

F **Lecture aléatoire :** Appuyez pour obtenir une lecture aléatoire de la source multimédia en cours d'utilisation.

G **Lecture-pause :** Appuyez pour écouter une piste de CD ou pour en interrompre la lecture.

H **Réglages :** Appuyez pour accéder au menu des réglages. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

I **Applications :** Appuyez pour accéder au menu des applications. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

J **HORLOGE :** Appuyez pour afficher l'horloge.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

K **TÉLÉPHONE :** Appuyez pour accéder aux fonctions téléphoniques. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

L **Info :** Appuyez pour accéder au menu d'information. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

M **AUX :** Appuyez pour accéder aux appareils branchés dans votre véhicule ou pour alterner entre eux.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons d'utiliser un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Selon les options de votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Nota : *Il se peut que votre système audio ne soit pas équipé d'un lecteur de CD.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

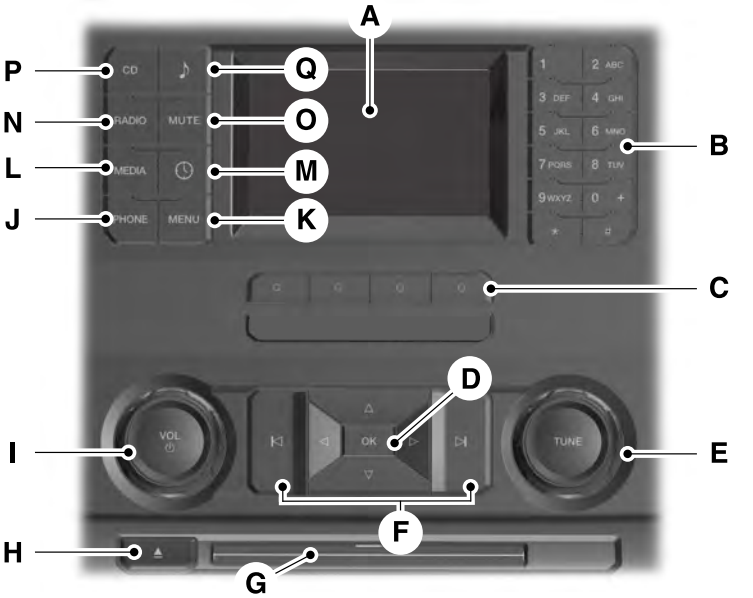

A **Affichage :** Affiche les informations audio.

B **Bloc numérique :** En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode CD, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

C **Touches de fonctions :** Sélectionnez différentes fonctions du système audio selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).

D **Flèches et OK :** Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.

E **TUNE :** En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode SIRIUS, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

F **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur l'une des touches. Le système s'arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la prochaine ou la précédente station accessible de la radio satellite. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour, selon le cas, lire la piste actuelle en avance ou retour rapide.

G **Fente de CD :** Permet d'insérer un disque compact.

H **Éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.

I **Vol et Marche/arrêt :** Tournez pour régler le volume. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.

J **TÉLÉPHONE :** Appuyez pour accéder aux fonctions téléphoniques.

K **MENU :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions du système audio. Voir **Structure de menus**.

L **MEDIA** Appuyez pour ouvrir le menu de source média. Appuyez plusieurs fois pour changer le disque ou parcourir les sources média à l'aide des boutons flèches. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

M **HORLOGE** Appuyez pour accéder le réglage de l'horloge. Utilisez les touches fléchées centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

N **RADIO** Appuyez pour écouter la radio ou changer de stations radio. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les différentes fonctions de la radio. Maintenez la touche enfoncée pour sélectionner la fonction de mise en mémoire automatique. Appuyez sur cette touche pour revenir à l'écran principal de la bande radio active.

O **MUTE** Appuyez pour mettre en sourdine l'audio.

P **CD** Appuyez pour écouter de la musique. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de répétition ou de lecture aléatoire à l'écran.

Q **SON :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aigus, moyens, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Structure de menu

Nota : *Selon votre système, certaines options peuvent s'afficher différemment.*

Appuyez sur la touche ***MENU***.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche vers la droite pour accéder à un menu. Appuyez sur la flèche vers la gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur la touche ***OK*** pour confirmer la sélection.

Radio	
Syntonisation manuelle	Utilisez les flèches vers la gauche et vers la droite pour syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences.
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
AST	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
Établir catég. pour rech/Balayage	Sélectionnez cette option pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop ou country, par exemple).
Affichage du texte RDS	Sélectionnez cette option pour afficher des données de radiodiffusion supplémentaires, si celles-ci sont disponibles. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut. Le système RBDS doit être activé pour que vous puissiez définir une catégorie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

SIRIUS	
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
Nº série électronique (ESN)	Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous avez besoin de ce numéro pour communiquer avec Sirius afin d'activer et de modifier votre compte ou d'en faire un suivi.
Vérif. guide canaux	Sélectionnez cette option pour afficher les stations de radio satellite offertes. Appuyez sur ***OK*** pour ouvrir une liste des options suivantes pour cette station. Dès que vous sautez ou verrouillez une station, vous pouvez uniquement y avoir accès en appuyant sur ***Synt directe*** ou en entrant le numéro de la station. Vous aurez besoin de votre NIP pour verrouiller et déverrouiller une station.
Établir catég. pour rech/Balayage	Sélectionnez cette option pour afficher les catégories de stations (pop, rock ou nouvelles, par exemple). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie.
Notific.	Sélectionnez cette option pour changer les paramètres d'alarme pour vos pistes, vos artistes ou vos équipes sportives. Le système vous avertit lorsque la catégorie sélectionnée est diffusée sur une autre station. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
Déverrouiller toutes les stations	Permet de déverrouiller les stations précédemment verrouillées à l'aide de votre NIP.
Ne pas sauter de station	Permet d'accéder à toutes les stations que vous sautiez auparavant.
Verrouillage parental	Sélectionnez cette option pour créer un NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234.

Réglages audio	
Volume asservi à la vitesse	Cette fonction règle le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système entre 0 et +7.
Son	Sélectionnez cette option pour accéder aux réglages des aigus, des moyens, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
Mode d'occupat.	Sélectionnez ce mode pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position d'occupant choisie.
DSP	Choisissez entre les modes stéréo.

Réglages du lecteur de disques compacts	
Balayage de toutes les pistes	Sélectionnez cette option pour balayer toutes les sélections de disque.
Balayage du dossier	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de chacune des pièces du dossier MP3 actuel.

Réglage de l'horloge	
Régler la date et l'heure	Sélectionnez cette option pour régler l'heure et la date.
24 heures	Sélectionnez cette option pour afficher l'horloge en format 12 heures ou 24 heures.

Réglages d'affichage	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue (anglais, français ou espagnol).
Temp. Réglage	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/ÉCRAN TACTILE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être accessibles dans votre région. Consultez un concessionnaire agréé.*

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

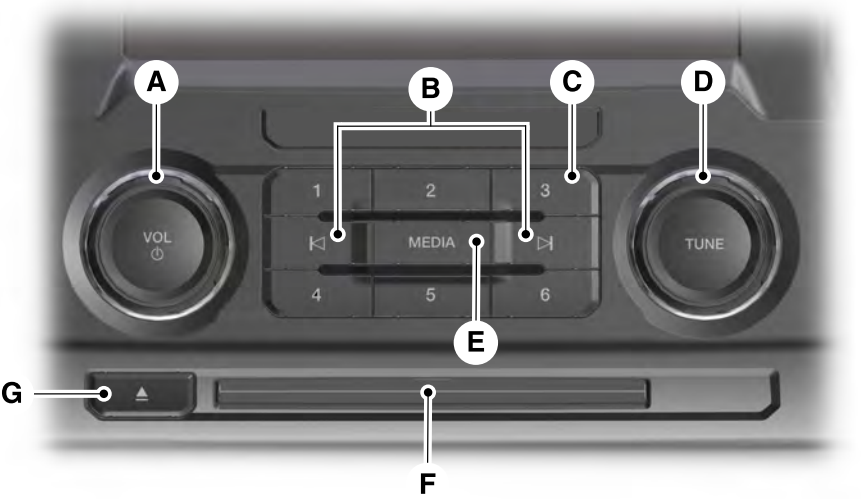

E176105

A **Vol et Marche/arrêt :** Tournez ce bouton pour régler le volume. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.

B **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur l'une des touches. Le système s'arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la prochaine ou la précédente station accessible de la radio satellite. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée. En mode CD, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Appuyez et maintenez la touche enfoncée pour, selon le cas, parcourir rapidement vers l'avant ou l'arrière la piste actuelle.

C **Touches de présélection :** Permettent de mémoriser vos stations préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.

D **TUNE :** En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode SIRIUS, tournez pour trouver la station accessible précédente ou suivante de la radio satellite.

E **MEDIA :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux différents modes audio comme AM ou FM.

F **Fente de CD :** Permet d'insérer un disque compact.

G **Éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes dans tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- ***Balayage*** vous permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Touchez et maintenez enfoncée une touche de préréglage jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : *À l'instar de toute station radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter une station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Réception et stations HD Radio - Dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Mesure à prendre**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou ***Synt directe***.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 repérée lorsque le bouton ***Balayage*** est enfoncé.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche ***Balayage***.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

*http://hdradio.com/stations/feedback

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de DTS États-Unis et patentes étrangères. HD Radio et les logos de HD et HD Radio sont des marques déposées de DTS. Ford Motor Company et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION »... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Service de radio satellite SIRIUS®

Nota : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

E208625

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, des informations sur la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal, ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PORT USB (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

E205592

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'assistance 911 ou l'assistance en cas d'urgence et des applications au moyen de SYNC AppLink. *
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas offertes dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Service d'assistance

Un service d'assistance SYNC est offert sur le site Web Ford de votre région. Voir **Dépannage du système SYNC™** (page 526).

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Pour accéder au soutien à la clientèle en cas de question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km (3 mi).

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteur dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre que celle indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 521).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale

Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales accessibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
Annuler	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de recherche vers le haut ou vers le bas, ou en appuyant sur la touche de commande vocale pendant deux secondes ou plus.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction

Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
Mode d'interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
Mode d'interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Paramètres vocaux	
Puis l'une des commandes suivantes :	
Confirmation de Téléphone Désactivée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
Confirmation de Téléphone Activée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Recomposer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Jumelage d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Utilisation de la chaîne audio

Nota : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.
2. Appuyez sur le bouton **Réglages**.
3. Sélectionnez Bluetooth dans le menu.
4. Appuyez sur le bouton **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche à l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché à l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Selon les caractéristiques de votre téléphone et votre marché, il se peut que le système génère des questions au moyen d'invites, portant notamment sur la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales

Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Appuyez sur le bouton de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran audio.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment effectuer des appels téléphoniques et accéder à vos messages textes. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes.

Commande vocale
___ liste de commandes
Aide
Appeler ___
Composer ___
Message texte

__ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un contact ou un numéro.

Commandes téléphoniques

Servez-vous des boutons de téléphone sur le volant de direction pour répondre à un appel, le refuser ou raccrocher.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler le menu pour afficher les contacts, les messages textes et le composeur téléphonique.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Spotify et Glympse (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS

Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures

AVERTISSEMENTS

graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.

Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.*

Nota : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.*

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 53). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 359). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur le bouton Réglages, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Sélectionnez l'option voulue, marche ou arrêt.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone Bluetooth connecté doit être en mesure de passer un appel au moment de l'accident.

- Le téléphone Bluetooth connecté doit disposer d'une couverture de réseau, d'un niveau de charge de pile et d'une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et si SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- le ou les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à choisir les secours les plus appropriés. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Votre devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.*

Nota : *Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.*

Nota : *Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.*

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.
Nota : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.*

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur le bouton Applications mobiles pour accéder au menu à l'écran. Puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez-en une.

Nota : *Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.*

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
Liste des applications	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
Aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

SYNC prend plusieurs sources multimédias numériques en charge, dont les iPod, les appareils Bluetooth et la plupart des périphériques USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Sources multimédias

Le bouton **AUX** vous permet d'afficher et de sélectionner les sources multimédias accessibles.

Appuyez sur le bouton **AUX** pour afficher vos sources. Utilisez les flèches directionnelles et le bouton OK pour sélectionner votre source. Vous pouvez aussi utiliser les commandes audio situées sur le volant de direction.

Commandes vocales en mode audio

Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment faire jouer une chanson ou un album en particulier, passer à la chanson suivante ou syntoniser une station radio. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes. Il se peut que votre véhicule n'offre pas toutes ces commandes.

Commande
___ liste de commandes
Aide
Pause
Jouer
Jouer piste suivante
Jouer piste précédente
AM ___
FM ___
CD
Sirius canal ___
USB
Stéréo Bluetooth

__ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un artiste, d'une station ou d'une source multimédia.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web Ford de votre région en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir vos préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures).

Marché	Sites Web
Amérique du Nord	www.syncmy-ride.com www.syncmy-ride.ca www.syncma-route.ca

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction SYNC My phone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil. Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
Je n'arrive pas à revenir au menu du téléphone lorsque je sélectionne un contact.	Vous êtes à l'écran Sélectionner un caractère.	Appuyez sur le bouton Téléphone pour revenir au menu du téléphone.

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
La musique en continu Bluetooth n'est pas accessible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
Je n'arrive pas à changer de chaîne Sirius.	La fonction de relecture de Sirius est activée.	Parcourez les bandes radio et revenez à Sirius, ou désactivez la fonction de relecture. Vous pouvez ensuite changer de chaîne Sirius au moyen des boutons directionnels.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Après avoir appuyé sur le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ».

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone. Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».
	Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.	N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.
	Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées, mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée, mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC
Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, multimédia, de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles avec SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, il suffit de toucher l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages textes.
B	Domicile	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. L'actionner vous permet de retourner à l'écran d'accueil.
C	Montre	Indique l'heure actuelle. Vous pouvez régler la montre manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir **Paramètres** (page 592).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température actuelle de l'air extérieur.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez toucher n'importe lequel des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide des barres d'état et de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état en fonction du marché, des options du véhicule et de l'utilisation actuellement faite du véhicule. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.

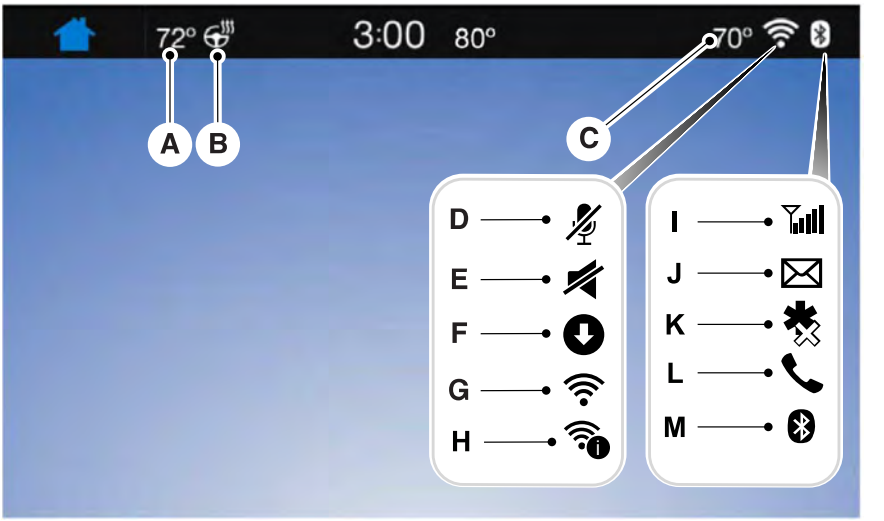

E249671

Référence	Élément	Description
A	Température conducteur	Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de chauffage et climatisation.
B	Volant chauffant (selon l'équipement)	Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant chauffant sur l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement s'il n'existe pas de bouton matériel pour commander la fonction de volant chauffant.
C	Température passager	Lorsque la température du côté passager a été réglée et diffère de la température du côté conducteur, elle s'affiche ici. Si la fonction Deux zones est désactivée et que les températures sont donc identiques, la température du côté passager ne s'affiche pas.
D	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
E	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque la chaîne audio est mise en sourdine.
F	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
G	Wi-Fi	Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté.
H	À portée du réseau Wi-Fi	Un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
I	Puissance du signal	Cette icône affiche la puissance du signal téléphonique et de la fonction d'itinérance.
J	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.
K	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
L	En cours d'appel	Cette icône s'affiche lorsqu'un appel téléphonique est actif.
M	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia en continu par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Climatisation	Vous permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et la répartition de l'air à l'intérieur du véhicule.
Téléphone	Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de votre appareil connecté.
Navigation (selon l'équipement)	Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir un guidage jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android. Vous permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
Réglages	Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez éliminer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

Si des impuretés ou des traces de doigt persistent sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez pas de détergent ou de solvant pour nettoyer l'écran tactile.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau choisi d'interaction (réglages vocaux).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 551).

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant pour interagir de diverses manières avec le système à écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume audio.

Mute (sourdine) : Interrompt le volume du média en cours de lecture.

Commande vocale : Appuyez sur cette commande pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et immédiatement commencer à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

RECHERCHE AUTOMATIQUE SUIVANTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

ACCEPTER APPEL : Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

REJETER APPEL : Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou rejeter un appel entrant.

Nota : *Sur certains modèles, **RECHERCHE AUTOMATIQUE SUIVANTE**peut être associée à **REJETER APPEL** et **RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE** peut être associée à **ACCEPTER APPEL**.*

M : Appuyez sur la commande à plusieurs reprises pour basculer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 94).

Utilisation des commandes sur la planche de bord

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, les commandes suivantes peuvent également être présentes sur votre planche de bord :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- **Marche/arrêt :** Allume et éteint la chaîne audio.
- **VOL :** Commande le volume du média en cours de lecture.
- **Recherche automatique** et **Recherche manuelle :** Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjecter :** Permet d'éjecter un CD de la chaîne audio.
- **SOURCE** ou **MEDIA** : Appuyez plusieurs fois sur cette commande pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SON :** Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son, d'où vous pourrez régler le son ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6 :** Maintenez cette commande enfoncée pour mémoriser ou appuyez pour sélectionner un préréglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 498).
- **Écran :** Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Touches de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation :** Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de chauffage et climatisation. Voir **Climatisation** (page 156).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS

Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

AVERTISSEMENTS

N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.

Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.*

Nota : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 53). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 359). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 592).

Pour s'assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone Bluetooth connecté doit être en mesure de passer un appel au moment de l'accident.
- Le téléphone Bluetooth connecté doit disposer d'une couverture de réseau, d'un niveau de charge de pile et d'une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la coupure automatique de la pompe d'alimentation, lesquels sont des critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire précédemment couplé et tente d'établir l'appel d'urgence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant (ou un message similaire) : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone au volant enfoncée ».

Si vous n'annulez pas l'appel et si SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- Le ou les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à choisir les secours les plus appropriés. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas de réparer vous-même l'équipement. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.

- Ne laissez pas de lecteur dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre lecteur pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et ne sont donc disponibles que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SiriusXM Traffic et Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts du répertoire et les appels téléphoniques récents).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du système d'aide au stationnement actif pendant qu'ils sont en fonction.
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages textes	Affichage de messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC ?

- Pour rester à jour des derniers logiciels et fonctions connectées.
- Pour accéder au soutien à la clientèle en cas de question.
- Pour gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

SYNC Connect (Selon l'équipement)

Avec un véhicule équipé de SYNC® Connect, vous pouvez utiliser FordPass® pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Vous pouvez aussi programmer des heures spécifiques de démarrage à distance de votre véhicule pour qu'il soit prêt à prendre la route en même temps que vous. SYNC Connect est une fonction disponible en option sur certains véhicules année-modèle 2017. FordPass® est disponible en téléchargement gratuit sur Apple App Store® ou Google Play™. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile.

- FCC : LHJ-FAN
- IC : 2807E-FAN

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour USB

Pour utiliser la mise à jour USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne la configuration minimale requise. Après avoir connecté la clé USB à votre ordinateur, choisissez de démarrer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en tâche de fond, sans interrompre votre utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en tâche de fond, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, retirez tout dispositif branché dans un port USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation doit commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter votre système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, vous aurez peut-être à saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, vous pouvez appuyer sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 592). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 608).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois activés le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques, votre système vérifie périodiquement les mises à jour du logiciel. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements logiciels peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement ne se termine pas, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de détails, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour désactiver cette fonction :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans cette sélection de menu, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 20h00, HNE.

Pour Ford :

États-Unis : 1-800-392-3673.

Au Canada : 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 592). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company et Ford du Canada n'accèdent pas aux données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ÉCRAN D'ACCUEIL

E205446

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation[1]	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination.

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
		Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

[1] (selon l'équipement).

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation. L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.

Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Les commandes suivantes s'appliquent à toutes les fonctions :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Liste des commandes du téléphone
	Liste des commandes de navigation

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Aide	Indique les commandes que vous pouvez utiliser à l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ [1]	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme « Canal Sirius 16 ».
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple « The Pulse ».	
AM ___ FM ___	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que « 88,7 FM » ou « 1580 AM ».
___ HD ___ [1]	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que « FM 88,7 HD 1 ».
Stéréo Bluetooth	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Commande vocale	Description
Jouer genre ___ Jouer liste d'écoute ___ Jouer artiste ___ Jouer album ___ Jouer balado ___ Jouer chanson ___ Jouer livre audio ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».
Rechercher ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre comme critère de recherche. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher Les Beatles » ou « Rechercher folk ».

[1] Les options peuvent ne pas être offertes dans tous les marchés ou peuvent nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Climatisation régler température à ___ degrés	Régler la température entre 15,5–29,5ºC (60–85ºF).

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir **Paramètres** (page 592).

Établissement d'appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ».
Appeler ___ ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à la maison ».
Composer ___	Permet de composer un numéro précis tel que « Composer le 867-5309 ».

Veuillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ___	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt, ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ___	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver des restaurants ».
Trouver un POI	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Destination ___ à proximité	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Commande vocale	Description
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile.
Destination mon travaux	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles.
Trouver des applications	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque des applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi de « aide »	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être offertes dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes accessibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

DIVERTISSEMENT

E205443

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Élément de menu	
AM	
FM	
SIRIUS [1]	
CD [1]	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applications	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

[1] Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Deux banques de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : *Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.*

E234451

Le radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié avec l'autorisation d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue.

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.	
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre préréglage sans retourner à l'audio en direct. Cette touche permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel(e) en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir **Paramètres** (page 592).	

Préréglages mémorisés

Pour définir un préréglage, syntonisez la station voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations préréglées sont disponibles pour SiriusXM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 592).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes de réception possibles	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaines	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : *Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible dans tous les marchés.*

Pour activer le système HD Radio, reportez-vous aux réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir **Paramètres** (page 592).

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles dans tous les marchés.*

La technologie Radio HD est l'évolution numérique de la radio analogique AM-FM. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :

E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : *Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.*

Lorsque les émissions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique.

Nota : *À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes de réception possibles	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problèmes	**Cause**	**Mesure à prendre**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne.
Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station associée à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.[1]
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.[1]

[1] Vous trouverez ce formulaire ici :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de DTS Inc. et patentes étrangères. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS Inc. Ford Motor Company et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

CD (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste en lecture, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
EXPL. USB	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB

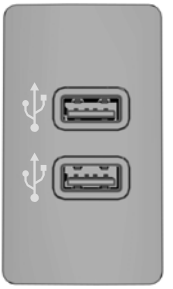

E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 589).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de chauffage et climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

Nota : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius.* *Voir **Paramètres** (page 592).*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

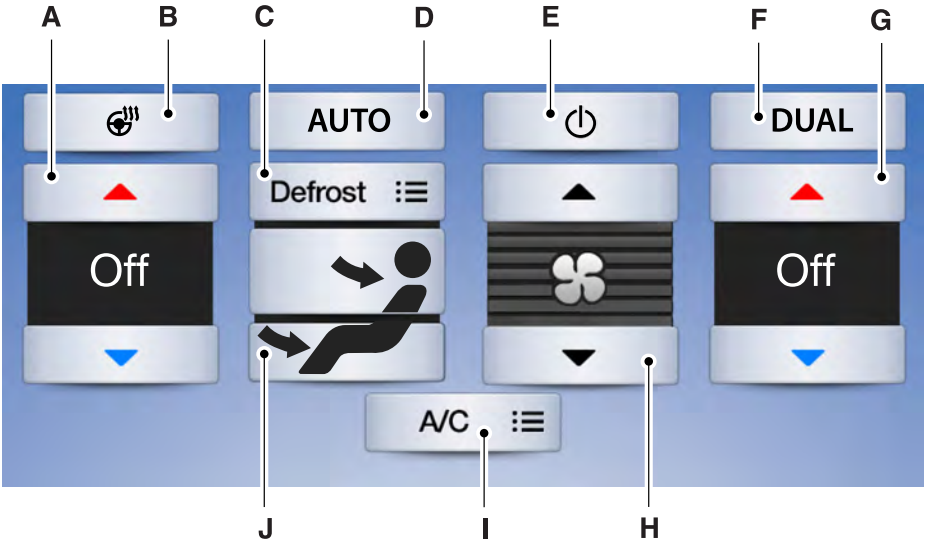

E206820

A **Température conducteur :** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.

B **Volant chauffant :** Appuyez sur cette icône pour activer et désactiver le volant chauffant. Le réchauffement du volant à 23,3 ºC (74 ºF) lorsque la température ambiante est inférieure à -21,7 ºC (-4 ºF) peut demander 5 minutes environ. Le volant conserve une température d'environ 32,2 ºC (90 ºF) et fonctionne indépendamment des sièges chauffants et autres fonctions de climatisation. La résistance chauffante est située entre le revêtement en cuir et le noyau en mousse pour produire une chaleur maximale sans compromettre la sensation du volant.

Nota : Cette fonction n'intervient qu'à l'établissement du contact.

Nota : Le volant chauffant peut rester activé après le démarrage à distance du véhicule, selon vos réglages de démarrage à distance. Le volant chauffant peut aussi s'activer quand vous démarrez le véhicule, s'il était activé à la dernière coupure du contact.

Nota : Pour les volants à garniture en bois, la fonction de chauffage ne chauffe pas le volant entre les positions 10 et 2 heures.

C **Dégivrage :** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de dégivrage.

MAX Dégivrage : Appuyez sur ce bouton pour maximiser le dégivrage. L'air est diffusé par les bouches du pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la température côté conducteur et côté passager est réglée au niveau le plus élevé. Ce réglage permet également de désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez MAX Dégivrage.

Dégivrage : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.

D **AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou l'air recirculé pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.

E **Marche/arrêt :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. La désactivation du système de climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

F **DUAL :** Ce bouton s'allume lorsque les commandes du passager sont actives. Pour désactiver et lier la température côté passager à celle côté conducteur, appuyez sur le bouton DUAL (deux zones).

Nota : La température côté passager et l'indication DUAL (deux zones) s'activent automatiquement lorsque vous-même, ou le passager, réglez la température passager.

G **Température passager :** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.

H **Vitesse du ventilateur :** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Nota : Vous ne pouvez pas régler la vitesse du ventilateur quand le système est en mode AUTO ou A/C (climatisation) maximale.

I **A/C :** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de climatisation.

MAX A/C : Appuyez sur ce bouton pour activer et maximiser le refroidissement. La température sur les côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

A/C : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec le recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si vous désactivez la climatisation.

Recirculation de l'air : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le recyclage de l'air. Lorsque le recyclage de l'air est activé, il peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation) et empêcher également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

Nota : Le recyclage de l'air peut être automatiquement désactivé (ou son activation être empêchée) dans tous les modes de débit d'air sauf MAX AC pour réduire le risque d'embuage. Il peut aussi être automatiquement activé et désactivé en modes de débit d'air Planche de bord ou Planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

J **Commandes manuelles de répartition de l'air :** Sélectionnez ces commandes individuellement, ensemble ou avec le dégivrage pour diriger le débit d'air vers la zone désirée.

Planche de bord : Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord.

Plancher : Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque vous jumelez votre téléphone cellulaire, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

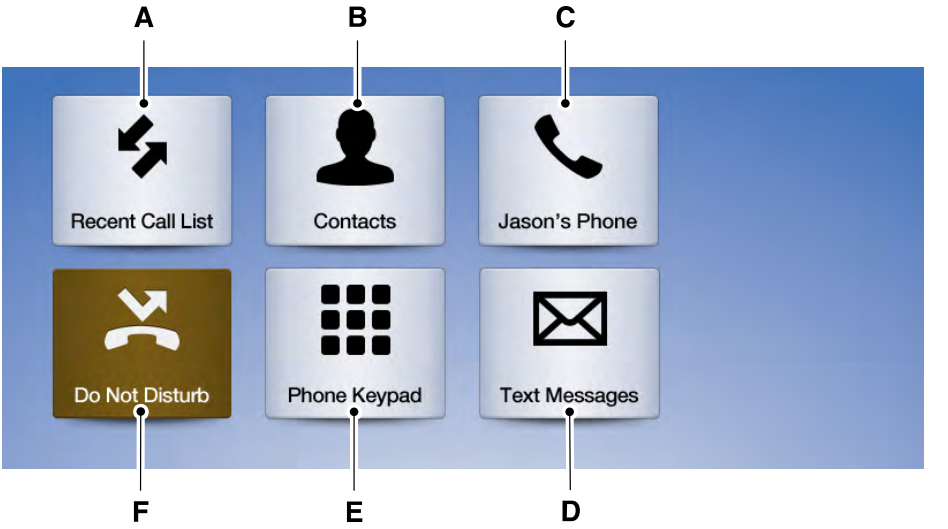

E205447

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description			
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Réglages du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone.			

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description	
		À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir **Paramètres** (page 592).	
D	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.	
E	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.	
		Appeler	Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.
F	Ne pas déranger	Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les appels sont rejetés si vous n'avez pas de boîte vocale sur votre téléphone. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.	

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Nota : *Certaines fonctions sont assujetties à la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule est en mouvement.*

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 551). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Option de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Nota : *Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.*

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Nota : *Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.*

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada seulement). Voir **Paramètres** (page 592).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : *Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.*

Nota : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).*

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez faire votre choix parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 515).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil est listé si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : *Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.*

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour le préparer (cela suppose une utilisation des données mobiles).

Nota : *L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.*

2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 515).
3. Pour activer cette fonction depuis l'écran des paramètres, faites défiler l'écran vers la gauche et sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Activer Android Auto

Nota : *L'application Android Auto doit être activée une fois branchée à votre appareil.*

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil est listé si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : *Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : *Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.*

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.

Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.

Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments préréglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :

Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).

Nord vers le haut (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.

Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Sourdine : Appuyez sur ce bouton pour désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.

Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 592).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple « 12 Mainstreet Dearborn MI »
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Option de menu	Description	
	Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir « 6N340 Fairway Lane » ou « 340 Fairway Lane ».	
	Ville (nom ou code postal)	
	Point d'intérêt (nom ou catégorie)	
	Intersection (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)	
	Latitude et longitude (##. ###### , ##. ######) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.	
	Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.	
Destinations précédentes	Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.	
	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.
Maison	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :	
	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	

Option de menu	Description	
Bureau	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (PI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Restauration	
	Carbur.	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :	
	Près d'ici	

Option de menu	Description
	Le long de l'itinéraire
	Près de ma destination
	Dans une ville

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination. SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez sélectionner :		
Affich.	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'autoroute	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter
		Le système calcule un nouvel itinéraire et affiche alors une nouvelle liste de changements de direction.
Liste de circul.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.	
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir **Paramètres** (page 592).	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bouton		
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.	
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :		
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.	
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.	
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.	
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique **Points de cheminement** plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.	
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.	
	Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
	Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

SYNC AppLink

L'application AppLink vous permet d'utiliser certaines options de navigation SYNC 3 sur votre téléphone.

Navigation Premier km

Lorsque vous coupez le contact, la localisation de votre véhicule est enregistrée et envoyée à votre application SYNC AppLink. Il est possible de voir la localisation de votre véhicule dans l'application. Vous pouvez également voir comment rejoindre à pied votre véhicule.

Navigation Dernier km

Quand vous stationnez à proximité de votre destination, le système donne les directions pour rejoindre à pied cette destination.

Recherche POI

Votre téléphone couplé peut être utilisé pour accéder à des points d'intérêt (POI) supplémentaires. Ces points d'intérêt ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est couplé.

Envoi au véhicule

Vous pouvez envoyer des destinations à votre système de navigation à l'aide d'un ordinateur ou du téléphone en utilisant l'application AppLink.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : *Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.*

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 589).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile.

Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : *La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.*

Nota : *Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.*

Nota : *Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :*

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca

Sites Web
www.syncmaroute.ca

Nota : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. Les autres applications vous permettent de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons de le faire à la maison ou à l'extérieur de votre véhicule.*

Nota : *Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.*

Nota : *AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications ne peuvent être accessibles en voiture qu'avec AppLink, et d'autres uniquement via Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.*

Nota : *Pour utiliser une application avec SYNC 3, l'application doit être exécutée en arrière-plan sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.*

Nota : *Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.*

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 592).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : *Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.*

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.*

Nota : *Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.*

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.
Circulation près d'ici	
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

Appuyez sur ce bouton pour régler les éléments suivants :

Réglages de son	
Réinitialiser	Revient aux réglages des fréquences aiguës, moyennes et graves établis en usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport sonore d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume du système audio en fonction de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des occupants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Réglages de son	
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est accessible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. Appuyez sur le bouton pour accéder aux options suivantes des dispositifs actifs uniquement.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des balados. Lorsqu'un balado est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'album des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote fournit les couvertures d'album correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'album enregistrées sur votre appareil.	
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour qu'elle fournisse ou non les métadonnées, comme le type de musique, l'artiste et l'album.		

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Option de menu	Mesure à prendre et description
Information base de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.
Mise à jour index média	Effacement de l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.

Montre

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Pour régler l'heure, sélectionnez les touches fléchées vers le haut et vers le bas de chaque côté de l'écran. Les touches fléchées à gauche règlent l'heure et celles de droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM ou PM.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélection de l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, la montre se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement accessible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, la montre du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Bluetooth

Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	March.
	Arrêt

Vous devez activer l'option Bluetooth pour jumeler un appareil compatible Bluetooth.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Le processus de jumelage d'un appareil Bluetooth est similaire à celui d'un téléphone. **Reportez-vous à Jumelage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de jumelage d'un appareil et les options proposées.

Téléphone

Jumelez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le jumelage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Un message-guide vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît à l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca

Site Web
www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant son nom à l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour interagir avec ce dernier.
Déconnecter	
Établir primaire	Permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Appuyez sur l'icône Info à côté du nom de l'appareil pour consulter les renseignements de téléphone et d'appareil.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Gérer la liste de contacts	
Vous pouvez sélectionner :	
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Prénom	Surnom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. Le fait de supprimer la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone connecté.	

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionner sonnerie du tél.	
Vous pouvez sélectionner :	
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie actuellement sélectionnée pour votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être accessible pour tous les téléphones. Si cette option est accessible, il s'agit du paramètre par défaut.
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries proposées.	

Option de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors d'un message entrant.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification proposés.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, un message-guide vocal vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode d'itinérance lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la pile de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Activation de l'assistance 911

Nota : *Cette fonction n'est accessible que si votre téléphone cellulaire comprend Bluetooth et est compatible avec SYNC 3.*

Pour activer l'assistance 911 à partir de l'écran des paramètres, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran des paramètres de cette fonction. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction en déplaçant la barre de défilement comme suit.

Déplacez la barre de défilement pour activer cette fonction.

Vous pouvez configurer les contacts de votre répertoire pour la composition rapide en cas d'urgence.

Configuration des contacts d'urgence

Assurez-vous d'avoir téléchargé le contenu de votre répertoire de téléphone cellulaire à SYNC 3.

Depuis l'écran des paramètres, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran des paramètres de cette fonction.
Définir les contacts d'urgence	Sélectionnez cette option alors qu'elle s'affiche à l'écran.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionnez un contact	Sélectionnez cette option sous <Contact d'urgence 1>.

L'écran affiche les contacts du répertoire téléphonique. Sélectionnez le contact à utiliser comme contact d'urgence. Vous pouvez configurer le Contact d'urgence 2 en répétant ce processus. Vous pouvez configurer les deux contacts d'urgence.

Nota : *Après que SYNC 3 a tenté de faire un appel d'urgence, le bouton de contact d'urgence s'affiche à l'écran tactile. Vous devez appuyer sur le bouton pour appeler le contact par l'intermédiaire de votre téléphone Bluetooth.*

Nota : *Si le véhicule est équipé d'un système de navigation, une carte indiquant votre positionnement s'affiche à l'écran lorsque l'assistance 911 est en cours.*

Radio

Ce bouton est accessible si une source radio telle que AM ou FM est la source média active. Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (En fonction de la source radio actuelle, si offerte)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est accessible lorsque la radio FM est votre source média active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl. automé-morisés (AST)	Actualiser
	Le fait de sélectionner cette option permet d'enregistrer les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation au moyen des menus suivants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Préférences de carte de navigation		
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :		
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3D.	
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.	
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher jusqu'à trois icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation. Une icône POI d'aire de repos s'affiche sur la carte sans égard à ce réglage.	
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :	Sélection des POIs
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.	

Préférences d'itinéraire

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Afficher le type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours ___	Omettre l'étape de sélection de l'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les espaces de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le réglage est élevé, plus le temps attribué à l'itinéraire est long.
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de contournement si possible.

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Voix et tonalités	
Voix seulement	
Tonalité	

Sélection de la source d'aide à la navigation

L'écran énumère les autres sources de navigation accessibles avec Applink.

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles exécutées sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait de données de l'appareil connecté.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : *Les applications mobiles ne sont pas toutes compatibles avec le système.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.*

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Applications mobiles	March.		Activation ou désactivation de l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.
	Arrêt		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Ceci donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour d'applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des autorisations.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Demander une mise à jour	Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez :
		Demander MAJ
Toutes applications	Accorder ou refuser les autorisations à toutes les applications à la fois.	
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accorder ou refuser à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications sont réparties en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.	

Nota : *Ford et Lincoln déclinent toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford et Lincoln à fournir à une application.*

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.

Option de menu	
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est accessible par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi ou d'une connexion mobile.
À propos de SYNC	Information portant sur le système et son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles seront effacés.

Point d'accès et Wi-Fi

Accédez aux paramètres et renseignements Wi-Fi SYNC et de point d'accès du véhicule.

Système Wi-Fi

Vous avez accès à ce qui suit :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir les mises à jour du logiciel SYNC 3 du véhicule.
Voir réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi accessibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de celui-ci. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information à côté d'un réseau, davantage d'information concernant ce dernier s'affiche, comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Si SYNC n'est pas déjà connecté, le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité.

Point d'accès pour le véhicule (selon l'équipement)

Vous avez accès à ce qui suit :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Activation et désactivation du point d'accès Wi-Fi	Permet d'activer et de désactiver le point d'accès.
Réglages	Permet d'afficher et de modifier les paramètres de point d'accès comme le SSID et le mot de passe.
Utilisation des données	Permet d'afficher l'utilisation des données et le plan de point d'accès de votre véhicule.
Gestion des appareils	Permet de gérer les appareils connectés à votre point d'accès.

Nota : *Le point d'accès Wi-Fi du véhicule (point d'accès du véhicule) peut être utilisé lorsque le contact est établi et peut demeurer actif lorsque le contact est coupé.*

Nota : *Les services de point d'accès du véhicule sont fournis par le fournisseur réseau du véhicule, assujetti à votre contrat de fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service.*

Nota : *Il incombe au propriétaire du compte de retirer le véhicule de son compte de fournisseur réseau lorsqu'il transfère la propriété du véhicule. Si le propriétaire souhaite retirer le véhicule de son compte, peu importe la raison, il doit communiquer avec son fournisseur réseau pour obtenir plus de renseignements.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Nota : *Les données, p. ex., le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'identifiant de la carte SIM et la consommation de données sont partagées entre Ford et le fournisseur réseau du véhicule pour offrir le service de points d'accès conformément à votre contrat avec votre fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service. Elles peuvent être utilisées pour fournir une transition transparente d'un ancien modem embarqué à un neuf et pour confirmer le transfert réussi des mises à jour.*

Nota : *Pour votre commodité, la consommation de données peut être consultée dans les réglages, mais elle peut ne pas refléter la consommation réelle ou courante. Votre fournisseur réseau est responsable de la transmission de ces renseignements à votre compte. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Ford peut devoir mettre à jour le système d'exploitation de votre véhicule, y compris des mises à jour de sécurité et des correctifs, pour assurer le fonctionnement à jour des services, comme le point d'accès du véhicule, et ce, sans préavis.*

Nota : *Si vous ne disposez pas d'un forfait de point d'accès de véhicule, ouvrez votre navigateur Web et rendez-vous sur le site Web avec le protocole HTTP pour être automatiquement redirigé vers la page d'accueil du fournisseur réseau du véhicule, d'où vous pourrez acheter des données. Les sites Web qui utilisent le protocole HTTPS n'effectuent pas le réacheminement automatiquement.*

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. Règle la couleur à sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez une fois sur la couleur active ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : *Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.*

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs réglages à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code à cinq chiffres programmé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Réglages de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Puis faites votre choix parmi les options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

Numéro de série électronique (ESN) du modem embarqué

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Affichage désactivé	L'écran devient noir et n'affiche rien. Tapez simplement à l'écran pour le réactiver.	
Luminosité	Permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran alterne automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes.

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les messages-guides vocaux et les confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales accessibles lorsque la touche de commande vocale est enfoncée.

Mode voiturier

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est accessible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode voiturier, une fenêtre contextuelle s'affiche et vous informe qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode voiturier. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode voiturier. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : *Si le système est verrouillé, et que vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le Centre de relation avec la clientèle.*

Pour Lincoln
États-Unis : 1 800 521-4140
Canada : 1 800 387-9333

Pour activer le mode voiturier, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont de nouveau accessibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, visitez le site Web Ford.

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Site Web
www.syncmaroute.ca

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
Le système énonce « Répertoire téléchargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
	iPhone	• Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth.

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
		• Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. Répondre aux messages à l'aide de SYNC 3 n'est pas pris en charge par iPhone. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut y avoir des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 et d'avoir démarré le lecteur multimédia de votre appareil.
	L'appareil n'est pas connecté.	
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
	Le fichier est peut-être altéré.	Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir **Divertissement** (page 559).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir **Paramètres** (page 592).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.

Anomalies Wi-Fi		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Anomalies Wi-Fi		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veuillez définir le réseau comme visible et réessayer.
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau), si SYNC 3 indique bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un signal d'accès et la force du signal est excellente mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Connecter applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'appli-

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		cation voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Connecter applications mobiles » sur SYNC 3.
		Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives.
		Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
		Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, -, ou +.
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur **TÉLÉPHONE**. Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur l'option des touches programmables pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine préenregistrée.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans préenregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Généralités		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans préenregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Réinitialisation de SYNC 3
Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncées la touche de mise en marche de la radio et la touche SEEK UP (recherche automatique vers le haut >>|). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour plus d'aide avec la recherche de pannes SYNC 3, veuillez appeler ou visiter le site Web Ford.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Assistance Ford	
Centre de relation avec la clientèle	Aux États-Unis : 1 800 392-3673
	Au Canada : 1 800 565-3673
Site Web	owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Les accessoires Ford sont disponibles pour votre véhicule auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Longerons de plateau.
- Embouts d'échappement chromés.
- Graphismes personnalisés*.
- Seuils de porte*.
- Élargisseurs d'ailes*.
- Antibrouillards*.
- Déflecteur de capot.
- Marchepieds.
- Déflecteurs de glaces latérales*.
- Pare-boue.
- Amortisseur de hayon.
- Crochets de remorquage.
- Rétroviseurs de remorquage.
- Trousses de garnitures.

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant.
- Tapis.
- Revêtements de plancher de haute qualité.

Mode de vie

- Mise à niveau de la chaîne audio*.
- Rallonge de plateau à claire-voie.
- Éclairage de plateau.
- Doublures de plateau et tapis de caisse.
- Rampes de caisse.
- Marchepied latéral de caisse.
- Ford Telematics™*.
- Boules d'attelage et barres de remorquage.
- Organisation et gestion de rangement intérieur
- Protection dans le véhicule*.
- Porte-vélos et porte-bagages*.
- Divertissement de siège arrière*.
- Ensemble fumeur.
- Doublure de plateau Sportliner*.
- Bâches de plateau*.
- Commande de freins de remorque.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.
- Tente de camping de caisse du camion*.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Organisation et gestion de rangement de caisse de camion.
- Charge sans fil*.

Tranquillité d'esprit

- Avertisseur sonore de recul*.
- Crochets de caisse*.
- Capteurs d'aide au stationnement montés sur le pare-chocs et sur l'attelage*.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Revêtements protecteurs de siège*.
- Démarrage à distance.
- Nécessaires d'assistance routière.
- Caisse à outils ou de rangement*.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivols de jantes.
- Doublures de passage de roue.

Note en bas de page
*Accessoires Ford autorisés sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada.

Note en bas de page
Communiquez avec un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails de la garantie limitée du fabricant et demandez une copie de la garantie limitée des accessoires sous licence Ford assurée par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La Commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles dotés d'émetteurs-récepteurs radio tels que les radios bidirectionnelles, les téléphones et les alarmes antivol. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Les systèmes de communication mobiles peuvent nuire au fonctionnement de votre véhicule, particulièrement si le constructeur ne les a pas conçus précisément pour une utilisation automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute, des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie, et risque de compromettre le rendement d'autres systèmes électriques du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programmes d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.
3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage (le cas échéant).
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant).
- Remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement)

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 464).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Généralités** (page 127).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**.
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

**Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur de durée d'huile intelligent

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée de l'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En se basant sur plusieurs facteurs importants pour les calculs, l'indicateur contribue à la fois à réduire le coût de propriété de votre véhicule et à préserver l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi)	**Normal**
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) à nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000–12 000 km (5 000–7 500 mi)	**Intense**
	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Utilisation prolongée dans des conditions chaudes ou froides
5 000–8 000 km (3 000–5 000 mi)	**Service extrême**
	Charge ou remorquage maximal(e) Utilisation dans des conditions très chaudes ou très froides

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Périodicité d'entretien normale

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information[1]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[2]
Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures.
Effectuez une inspection multipoint (recommandé).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein ainsi que le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles.
Vérifiez le circuit d'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les cardans. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.

[1] Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

[2] L'indicateur Intelligent Oil-Life doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 394).

Autres interventions d'entretien [1]	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. [2]

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Autres interventions d'entretien [1]	
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. [3]
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile pour pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide du pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance prescrite pour l'intervalle.

[2] Remplacement initial au bout de six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

[3] Après l'inspection initiale, inspectez chaque vidange d'huile sur deux jusqu'à leur remplacement.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils précis, consultez le conseiller technique ou un technicien d'un concessionnaire.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** apparaît à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué par l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies d'allumage.

Un ralenti excessif ou la conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme un usage commercial lourd (p. ex., livraison, taxi, voiture de patrouille, location)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué par l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur. (Moteur à essence).
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin (moteur diesel).
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies d'allumage.

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur. (Moteur à essence).
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin (moteur diesel).
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[1]
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

[1]Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Conduite hors route	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur. (Moteur à essence).
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin (moteur diesel).
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[1]
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints à graisse des roulements de roues avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicules à deux roues motrices).
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

[1]Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte [Flex Fuel] seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si seul du carburant à l'éthanol E85 a été utilisé, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Les essieux et la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile, sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (CARB) a statué que l'omission d'exécuter cet élément d'entretien n'annule pas la garantie d'efficacité des dispositifs antipollution ou la responsabilité de rappel de limite avant l'achèvement de la vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford conseille vivement de faire effectuer et noter toutes les opérations d'entretien aux intervalles spécifiés pour le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile pour les climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est alors de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend de l'exposition à la poussière et aux saletés. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Voiture

Nota : *Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.*

Nota : *Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.*

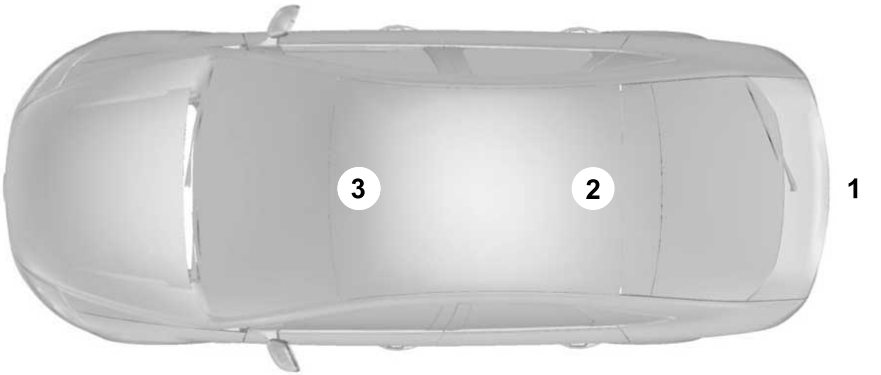

E239120

Fourgonnette

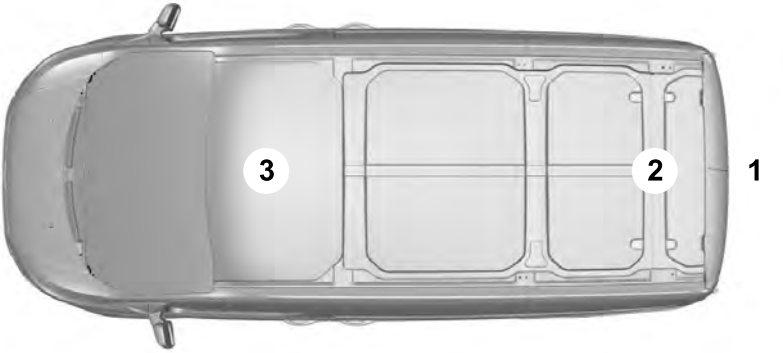

E239122

Camion

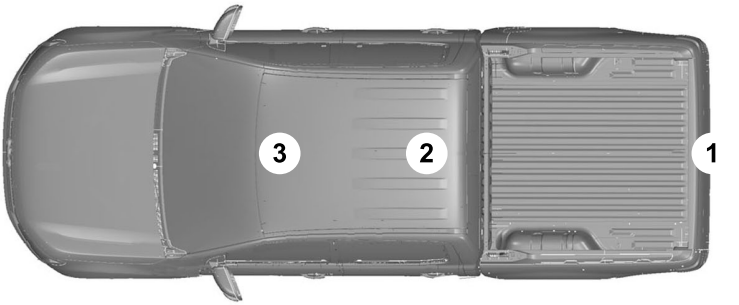

E239121

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2. 3
68-88	50	2. 3
142-176	50	2. 3
380-512	50	2. 3
806-870	10	2. 3

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques :

- Avec contact établi.
- Avec le moteur qui tourne.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide du propriétaire »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 $ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 $ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 $ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 $; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 $. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.
- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

8. Divers

8,1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 »), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelconque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606 Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies. © 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

“©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCan ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCan »). Ces données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.
L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présenta article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire	Avis
Équateur	« INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION Nº IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 » « source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »
Guadeloupe, Guyane Française et Martinique Mexique	« Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Jordanie	« © Royal Jordanian Geographic Centre ». L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relativement à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	« © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	« © EuroGeographics »
France	« source : © IGN 2009 – BD TOPO ® »
Allemagne	« Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »
Grande-Bretagne	« Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »
Grèce	« Copyright Geomatics Ltd. »
Hongrie	« Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »
Italie	« La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »
Norvège	« Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »
Portugal	« Source : IgeoE – Portugal »
Espagne	« Información geográfica propiedad del CNIG »
Suède	« Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »
Suisse	« Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.psma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. »

Divulgation du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE « PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT » INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CE SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525 ; 6 061,680 ; 6 154,773 ; 6 161,132 ; 6 230,192 ; 6 230,207 ; 6 240,459 ; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les « **Fournisseurs** »]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelematics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Modalités FordPass Connect

Votre véhicule Ford est équipé d'un modem intégré (« Appareil ») qui permet de transmettre des données et d'accéder à notre service de connectivité des véhicules (« Service »), dont certaines d'entre elles sont fournies par FordPass, une application pour téléphones intelligents (« Application »).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Ce Service, produit et fourni par nous (« Ford »), est disponible pour être utilisé avec votre Appareil. L'utilisation de votre Appareil et l'accès au Service et son utilisation sont soumis à ces modalités et à toutes les politiques et lignes directrices précisées aux présentes et collectivement désignées ci-après « modalités ».

1. Acceptation des modalités

Votre utilisation de l'Appareil et du Service est conditionnelle à l'acceptation de ces modalités. En endossant ces modalités, vous déclarez accepter ces modalités. En acceptant ces modalités, vous attestez vous avez au moins 18 ans et que vous consentez à respecter ces modalités.

2. Appareil et Service

Ford a le pouvoir discrétionnaire de décider du contenu et des fonctionnalités du Service. L'utilisation du Service est soumise, outre les présentes modalités, aux modalités d'utilisation de l'Application FordPass (« APP T&C »). En cas de divergence entre ces modalités et les modalités de l'Application FordPass, les modalités de l'Application FordPass prévalent. [Si vous n'acceptez pas les modalités de l'APP T&C, vous devez immédiatement cesser d'utiliser le Service.]

3. Abonnement au Service

Un fournisseur de services tiers (« fournisseur de services de télécommunication ») fournit l'infrastructure de télécommunications du Service. Comme l'exigent les lois en vigueur, le fournisseur de services de télécommunication vous demandera, et vous devrez, comme exigé, vous abonner en indiquant votre vrai nom auprès du fournisseur de services de télécommunication pour l'usage de l'Appareil déjà équipé d'une carte SIM, et fournir les renseignements personnels demandés par le fournisseur de services de télécommunication, y compris, mais sans s'y limiter :

- Numéro de certificat d'identité chinois, ou tout autre numéro d'identification requis par le fournisseur de services de télécommunication;
- Copie numérisée de votre certificat d'identification;
- Photo de vous-même tenant votre certificat d'identification; et
- Tout autre renseignement personnel éventuellement exigé.

Vous devez fournir des renseignements réels et exacts. Si une autre personne fournit les renseignements susmentionnés, vous devez vous assurer qu'elle est âgée d'au moins 18 ans et que les renseignements fournis sont réels et exacts. Le fournisseur de services de télécommunication peut cesser de fournir le soutien aux infrastructures de télécommunication et vous pourriez ne pas être en mesure d'accéder au Service si ne fournissez pas les renseignements susmentionnés.

Vous êtes seul responsable de l'usage de l'Appareil et du Service, que les renseignements susmentionnés soient fournis par vous-même ou par une autre personne.

4. Période d'essai du Service

Vous obtenez une période d'essai sans frais allant jusqu'à [trois (3) ans] à compter de la date de facturation de votre véhicule équipé de l'Appareil (« date de début ») (« période d'essai »). Pour continuer à utiliser le Service au-delà de la

période d'essai, vous devrez assumer des frais d'abonnement dont la somme vous sera communiquée par nous. Vous pouvez cesser d'utiliser le service si vous ne souhaitez pas payer les frais d'abonnement à ce moment.

5. Frais additionnels possibles

Le Service repose sur le service et le soutien fournis par certains fournisseurs tiers, y compris, mais sans limitation, le service de transmission de données fourni par le fournisseur de services de télécommunication. il se peut que des frais vous soient réclamés par ces fournisseurs tiers. Si vous utilisez notamment le point d'accès Wi-fi fourni par l'Appareil pour la transmission de données, il se peut que des frais soient réclamés par le fournisseur de services de télécommunication selon leur taux établi. Nous vous invitons à consulter le fournisseur de services de télécommunication pour connaître les forfaits des ensemble des services proposés.

6. Recueil de renseignements et confidentialité

Sans causer préjudice à APP T&C (si nécessaire à l'utilisation du Service), lorsque vous utilisez le Service, certains renseignements seront recueillis par nous depuis l'Appareil et l'Application comme l'exige les lois et règlements et dans le but de vous fournir le Service.

Vous nous autorisez à recueillir les renseignements suivants (« renseignements recueillis ») :

- Certains renseignements sur l'état et le fonctionnement des véhicules utilisant de nouvelles sources d'énergie, le cas échéant, p. ex., les données de la batterie, la position du levier sélecteur, l'état du moteur, l'état d'avertissement du véhicule, l'état de charge du véhicule ou la température des principaux composants, comme l'exigent les lois en vigueur;
- Vos renseignements personnels, p. ex., votre nom, le numéro de votre carte d'identité, le numéro de téléphone cellulaire (« renseignements personnels »), des données de diagnostic, p. ex., la pression des pneus, le niveau de carburant, la durée de vie de l'huile, les versions matérielles et logicielles ou le kilométrage de votre véhicule, les données de suivi de conduite, p. ex., l'emplacement, la direction et la trajectoire du véhicule, l'état des ceintures de sécurité, la position des pédales d'accélérateur et de frein et les données de connexion du réseau, p. ex., la connexion au réseau, le trafic des données, l'adresse IP, en outre.

Utilisation des renseignements recueillis : Nous utilisons vos renseignements personnels pour optimiser les fonctionnalités et les services, vous permettre de contrôler certaines fonctions du véhicule, répondre à vos demandes dans FordPass, personnaliser votre expérience, diagnostiquer des problèmes, développer et améliorer des services, des stratégies de marketing et de recherche, protéger vos biens, votre confidentialité et votre sécurité et aussi pour répondre aux exigences légales. NOUS POURRIONS VOUS ENVOYER DES MESSAGES SUR L'APPAREIL, LES SERVICES, VOUS OFFRIR DES FORFAITS POUR UN ENSEMBLE DE SERVICES, VOUS RENSEIGNER SUR LES PROMOTIONS, LES DERNIÈRES NOUVELLES ET AUTRES INFORMATIONS

BASÉES SUR VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, INCLUANT VOTRE EMPLACEMENT, VOTRE VITESSE ET VOS HABITUDES DE CONDUITE. Vous pouvez choisir de ne pas transmettre certains renseignements personnels, p. ex., ne pas fournir un numéro d'identification du véhicule (NIV) pour établir la connexion au véhicule, ce qui limiterait ou empêcherait l'utilisation de certaines fonctionnalités.

Comment nous partageons vos renseignements : Nous pourrions utiliser et partager des renseignements non personnels à quelque fin que ce soit. Nous ne fournissons aucun de vos renseignements personnels à quiconque pour une utilisation indépendante sans d'abord vous offrir le choix, à l'exception des concessionnaires agréés et de nos sociétés affiliées. Nous partageons également vos renseignements personnels avec des fournisseurs de services de confiance selon des accords qui limitent la manière d'utiliser vos renseignements personnels et qui exigent l'adoption de protections adéquates. Nos sociétés affiliées sont les groupes de sociétés contrôlées en commun ou par un propriétaire commun. Nous pourrions communiquer vos renseignements personnels à certains de nos sous-traitants externes qui sont soumis aux obligations respectives de confidentialité et de sécurité en vue de vous fournir les services. Nous pourrions transmettre vos renseignements personnels sans vous en aviser lorsque nous croyons que cela est raisonnablement nécessaire en vertu d'une obligation légale ou d'une demande émanant d'une autorité gouvernementale, pour protéger et défendre nos droits de propriété et ceux de nos sociétés affiliées, des utilisateurs de nos véhicules, de nos sites Web et de nos applications ou le public, et pour déceler, prévenir ou traiter les adresses frauduleuses, les atteintes à la sécurité ou à la confidentialité.

Votre consentement : En acceptant ces modalités, vous consentez explicitement à ce que ces renseignements soient recueillis, enregistrés, stockés et partagés tels que recueillis comme susmentionnés pour les fins énoncées ci-dessus. En outre, vous acceptez d'obtenir le consentement de tout utilisateur autorisé de votre véhicule ou Appareil pour que ces renseignements soient recueillis, enregistrés, stockés, utilisés et partagés tels que recueillis comme susmentionné pour les fins énoncées ci-dessus. Vous comprenez et acceptez entièrement la collecte, l'utilisation, le transfert et la divulgation de vos renseignements personnels mondialement (y compris les États-Unis) conformément aux paragraphes précédents de la présente section et des lois applicables. Dans toute la mesure permise par le droit applicable, de tels renseignements peuvent être transférés d'une frontière à l'autre et utilisés, traités et divulgués dans des emplacements globaux dont les niveaux de protection de confidentialité peuvent différer de ceux de votre pays. Si vous ne consentez pas ou ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'utilisez pas l'Appareil ni le Service.

Comment nous contacter, accéder ou contrôler l'utilisation de vos renseignements : Pour plus d'information ou une demande de correction ou de retrait de vos renseignements personnels, contactez-nous comme décrit dans la section Contactez-nous ci-après.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Sécurité et conservation de vos renseignements : Nous avons recours à des systèmes, des politiques, des procédures et une technologie qui assurent une sécurité raisonnable pour la protection et la conservation de la sécurité et de l'exactitude de vos renseignements. Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement tant que cela sera nécessaire pour réaliser des fins commerciales légitimes.

Date d'entrée en vigueur et de révision de la politique de confidentialité : Cette politique de confidentialité pourrait faire l'objet de révisions afin de prendre en compte toute modification apportée à l'Appareil, à l'Application, aux Services ou aux pratiques de confidentialité.

7. Modification de ces modalités

Ford peut, à sa seule discrétion, avec ou sans préavis, modifier ces modalités à tout moment, et de telles modifications s'appliqueront immédiatement après avoir été affichées sur l'Application ou sur le site www.Ford.com.cn ou notifiées de toute autre manière à votre attention. La poursuite de votre utilisation de l'Appareil ou du Service indiquera que vous acceptez ces modalités modifiées. Si vous n'acceptez pas les modalités ou toute modification des modalités, vous devez immédiatement cesser d'utiliser l'Appareil et le Service.

8. Utilisateurs autorisés et acheteurs

Vous pouvez autoriser d'autres personnes âgées de 18 ans et plus, y compris, notamment, des passagers ou autres conducteurs de votre véhicule, chacun étant un (« utilisateur autorisé »), à faire usage de votre Appareil ou de votre Service offert par votre compte utilisateur enregistré en lien avec votre véhicule et votre Appareil, pour autant que vous êtes responsable de l'utilisation de votre Appareil ou de votre Service par vos utilisateurs autorisés, et d'informer vos utilisateurs autorisés de ces modalités et de faire en sorte que chaque utilisateur autorisé accepte ces modalités.

Si vous revendez votre véhicule à un tiers (« Acheteur »), vous êtes responsable d'informer l'Acheteur sur ces modalités. Après la revente de votre véhicule à un Acheteur, vous devez annuler l'enregistrement du nom d'utilisateur de la carte SIM intégrée à l'Appareil et [réinitialiser complètement le Service] et mentionner à l'Acheteur qu'il doit enregistrer ses renseignements personnels pour réactiver la carte SIM intégrée à l'Appareil. Si vos omettez de suivre les dispositions précédentes, vous pourriez être tenu responsable conformément aux lois applicables et le fournisseur de services de télécommunication pourrait cesser de vous fournir le soutien aux infrastructures de télécommunication.

9. Avis de non-responsabilité

Le Service peut être interrompu pour différentes raisons indépendantes de notre volonté et repose sur certains services fournis par des fournisseurs tiers indépendants de notre volonté. Nous ne pouvons être tenus responsables pour toute interruption du Service. Nous pouvons modifier, suspendre ou discontinuer le Service ou toute fonctionnalité en tout temps et sans préavis. L'appareil et le Service accessibles à travers le système sont fournis uniquement à titre indicatif et « tel quel » et « tel que disponible ». Nous ne donnons aucune garantie ou assurance de disponibilité d'un Service sans interruptions ou sans erreurs.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

10. Contactez-nous

Si vous avez des questions, des commentaires ou des revendications concernant l'Appareil ou le Service, consultez votre concessionnaire autorisé ou communiquez avec nous au numéro suivant :

Changan Ford : 400 8877766

APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus

Schrader AG2SZ4 Numero de Registro CNC: H-13498

E207816

Argentine

TRA
REGISTERED NO:ER0I30238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

Abu Dhabi, Dubaï

E197509

E202555

Brésil

Herby, Schrader Electronics UK Ltd., declares that this TPMS is in compliance with the essential requirements and other provisions of directive 1999/5/EC. The declaration of conformity may be consulted at emcteam@schrader.co.uk

E207818

Union européenne UE

Kingdom of Jordon Type approval for tyre pressure sensor.
Model: AG2SZ4
Manufacturer: Schrader Electronics
Type Approval Number: TRC/LPD/2014/56

E207819

Jordanie

RAQP/33A/0514/S/(14-0847)

E207820

Malaisie

И 011 14

E197844

Serbie

1 0 2 4

E197811

Moldavie

Complies with
IDA Standards
DA 00461

E207822

Singapour

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821

Maroc

ICASA

TA-2014/064

Approved

E198002

Afrique du Sud

NTC

Type Approved

No:ESD-1408639C

E198001

Philippines

CCAM14LP0460T0

E203899

CCAM14LP0090T3

E203679

Taïwan

C028

Schrader Electronics цім стверджує, що
обладнання Радіопередавач моделі AG2SZ4
системи контролю тиску в шині
автомобіла відповідае вимогам Технічного
регламенту радіообладнання і
телекомунікаційного кінцевого
(термінального) обладнання (Постанова КМУ
№ 679 від 24 червня 2009 р.) Декларація
відповідності знаходиться на сайті Schrader
Electronics та надається за запитом на електрону адресу doc.request@schrader.co.uk

E198009

Ukraine

4

4WD
Voir : Quatre roues motrices.....236

A

A/C
Voir : Climatisation.....156
ABS
Voir : Freins.....248
Accès au plateau.....309
Marchepied latéral de plateau.....309
Accessoires.....623
Apparence extérieure.....623
Apparence intérieure.....623
Mode de vie.....623
Tranquillité d'esprit.....624
Accessoires
Voir : Pièces de rechange recommandées 14
Accoudoir arrière.....175
Accoudoir avant.....175
ACC
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....273
Affichage d'information.....127
Généralités.....127
Afficheur de messages
Voir : Affichage d'information.....127
Aide au démarrage en côte.....251
Mise en fonction et hors fonction du système.....252
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte.....252
Aide au stationnement arrière.....261
Indicateur de distance d'obstacle.....261
Aides à la conduite.....281
Aides au stationnement.....260
Principes de fonctionnement.....260
Alarme
Voir : Alarme antivol.....90
Alarme antivol.....90
Activation de l'alarme.....91
Désarmement de l'alarme.....91
Utilisation du système.....90
Alerte conducteur.....281
Utilisation de l'alerte conducteur.....282
Alerte de circulation transversale.....292
Activation et désactivation du système.....295
Anomalies du système.....294
Fausses alertes.....294
Limites du système.....294
Témoins, messages et alertes sonores du système.....293
Utilisation du système.....292
Antipatinage.....253
Principes de fonctionnement.....253
Aperçu.....19
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™ 386
Aperçu sous le capot - 3.0L Duratorq - TDCi - V6.....389
Aperçu sous le capot - 3.3L Duratec - V6.....387
Aperçu sous le capot - 3.5L Ecoboost™.....388
Aperçu sous le capot - 5.0L Modulaire - V8.....390
Appendices.....649
Applications.....589
.....589
SiriusXM Traffic et Travel Link.....591
Applications et services du système SYNC™.....521
Applications mobiles SYNC.....523
Assistance 911.....521
Approbation de type.....686
Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus.....686
Appuie-tête.....164
Réglage de l'appuie-tête.....166
À propos de ce manuel.....9
Assistance à la clientèle.....367
Assistance dépannage.....359
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....360
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....360
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....360

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage....359
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage....359
Assistance pré-collision....296
Capteurs obstrués....298
Indication de la distance et alerte....297
Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision....298
Utilisation du système d'avertissement de collision....296
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ Écran tactile....507
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/ CD....501
Structure de menu....504
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/ SYNC sans écran tactile....499
Auto-Start-Stop....197
Activation du système de démarrage-arrêt automatique....197
Désactivation du système Auto-Start-Stop....199
Avis spéciaux....15
Directives spéciales....15
Garantie limitée de véhicule neuf....15
Utilisation d'une caravane portée....16

B

Balais d'essuie-glace
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace....405
Batterie
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V 403
Boîte de vitesses automatique....228
Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™....230
Interverrouillage frein-levier sélecteur....232
Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique....228
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige....235
Boîte de vitesses....228
Boîte de vitesses
Voir : Boîte de vitesses....228

C

Caméra à 360 degrés....269
Caméra avant....271
Caméra latérale....271
Vues de caméras....270
Caméra de recul
Voir : Caméra de rétrovision 266
Caméra de rétrovision 266
Indicateur de distance d'obstacle....268
Lignes de guidage de la caméra....267
Temporisation de la caméra de recul....269
Utilisation du système de caméra de recul....267
Zoom manuel....269
Capacités et spécifications - 2.7L EcoBoost™ 488
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....492
Spécifications....489
Capacités et spécifications - 3.0L Duratorq - TDCi - V6....473
Spécifications....474
Capacités et spécifications - 3.3L Duratec - V6....493
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....497
Spécifications....494
Capacités et spécifications - 3.5L Ecoboost™....478
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....482
Spécifications....479
Capacités et spécifications - 5.0L Modulaire - V8....483
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....487
Spécifications....484
Capacités et spécifications....464
Capteur de poids du passager avant....55
Caractéristiques de conduite uniques....197

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Carburant et remplissage.....200
Ceintures de sécurité.....41
Principes de fonctionnement.....41
Chaîne audio 498
Généralités.....498
Chaînes à neige
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....447
Chauffage
Voir : Climatisation.....156
Chauffe-moteur.....195
Utilisation du chauffe-moteur.....196
Cirage.....419
Clés et commandes à distance.....63
Clignotants.....105
Climatisation.....570
Climatisation
Voir : Climatisation.....156
Combiné des instruments.....117
Commande audio.....95
Média.....96
Recherche, Suivant ou Précédent.....96
Commande automatique de la température.....158
Commande d'éclairage.....101
Avertisseur optique.....102
Feu de route.....101
Commande d'éclairage du tableau de bord.....103
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 372
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....372
Commande de l'affichage d'information.....97
Commande de transmission.....300
Direction sélectionnable.....301
Modes de conduite réglables.....300
Commande manuelle de la température.....156
Commande vocale.....96
Commutateur d'allumage.....184
Compatibilité électromagnétique.....649
Conduite dans l'eau.....354
Conduite économique.....351
Conduite hors route.....352
Escalade d'une pente.....354
Franchissement d'obstacles.....353
Techniques de base de la conduite hors route.....353
Conseils de conduite avec l'ABS
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....249
Conseils de conduite.....351
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....249
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....160
Chauffage rapide de l'habitable.....160
Conseils généraux.....160
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....162
Refroidissement rapide de l'habitacle.....161
Réglages de refroidissement recommandés.....161
Réglages recommandés pour le chauffage.....161
Consignes de sécurité.....200
Console centrale.....182
Console de pavillon.....183
Consommation de carburant.....210
Calcul de la consommation de carburant.....211
Remplissage du réservoir de carburant.....210
Contacteur de démarrage
Voir : Commutateur d'allumage.....184
Contrat de licence de l'utilisateur final.....652
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....652
Modalités FordPass Connect.....681
Contrôle de stabilité.....255
Principes de fonctionnement.....255
Contrôle en descente.....258
Principes de fonctionnement.....258
Convertisseur catalytique.....213
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).....215
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....214
Coupure de carburant 361
Couvre-plancher.....355

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Création d'un dispositif MyKey.....71
Programmation ou modification des réglages configurables.....72

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 373
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 372
Démarrage à distance.....163
Réglages automatiques.....163
Démarrage d'un moteur à essence.....186
Arrêt automatique du moteur.....188
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....189
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....189
Démarrage impossible.....188
Précautions contre les gaz d'échappement.....190
Renseignements importants concernant la ventilation.....190
Véhicules à allumage sans clé.....187
Véhicules à clé de contact.....186
Démarrage d'un moteur diesel.....190
.....190
Arrêt automatique du moteur.....191
Démarrage par temps froid.....191
Fonctionnement par temps froid.....192
Système de préchauffage du moteur diesel.....190
Démarrage et arrêt du moteur.....184
Généralités.....184
Démarrage sans clé.....185
Modes d'allumage.....185
Démarrage-secours du véhicule.....361
Branchement des câbles de démarrage.....362
Débranchement des câbles de démarrage.....363
Démarrage-secours.....363
Préparation du véhicule.....362
Déneigement.....355
Conduite du véhicule équipé du chasse-neige.....357
Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement.....358
Mode chasse-neige.....356
Pose du chasse-neige.....355
Température du moteur pendant le déneigement.....358
Température extérieure pendant le déneigement.....358
Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables.....357
Dépannage.....359
Dépannage de SYNC™ 3.....608
Dépannage du système SYNC™.....526
Dépose du hayon.....83
Désignation du code de boîte de vitesses.....472
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....60
Diagnostic de panne MyKey.....74
Différentiel autobloquant électronique 246
Activation du différentiel à blocage électronique.....246
Direction.....295
Direction assistée à commande électrique.....295
Dispositif antipollution.....212
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir.....185
Déverrouillage du volant de direction.....185
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir.....186
Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière.....315
Configuration du système Pro Trailer Backup Assist.....315
Dépannage.....320
Principe de fonctionnement.....315
Pro Trailer Backup Assist™.....315
Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist.....319
Dispositifs de retenue supplémentaires.....53
Principes de fonctionnement.....53
Divertissement.....559
Apps.....570
Bluetooth Audio ou USB.....568
CD (selon l'équipement).....568

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées.....570
Ports USB.....570
Radio AM/FM.....560
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif).....561
Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible).....564
Sources.....559
Dossier d'entretien périodique 639
DRL
Voir : Feux de jour.....103

E

Éclairage.....101
Généralités.....101
Éclairage intérieur.....106
Éclairage intérieur avant.....107
Plafonniers arrière.....108
Écran d'accueil.....550
Ecrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue.....454
Écrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue.....454
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....72
Éléments de fixation de charge.....302
Points d'ancrage BoxLink™.....302
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine double/SuperCrew.....206
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine simple.....206
En Californie (États-Unis seulement) 368
Enregistrement de données 11
Enregistrement des données d'entretien.....11
Enregistrement des données d'événement.....12
Enregistrement des données d'événement
Voir : Enregistrement de données 11
Entrée sans clé.....80
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™.....80
Entreposage du véhicule.....425
Au terme de l'entreposage.....426
Batterie.....426
Carrosserie.....425
Circuit d'alimentation.....425
Circuit de refroidissement.....426
Divers.....426
Freins.....426
Généralités.....425
Moteur.....425
Pneus.....426
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....50
Entretien des pneus.....429
Adhérence AA A B C.....430
Glossaire de la terminologie des pneus.....431
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....429
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....432
Température A B C.....430
Usure de la bande de roulement.....430
Entretien de votre véhicule.....629
Entretien du véhicule.....417
Généralités.....417
Entretien.....385
Généralités.....385
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....635
Exceptions.....638
Entretien périodique normal.....633
Indicateur de durée d'huile intelligent.....633
Périodicité d'entretien normale.....634
Entretien usuel — Généralités.....629
Inspection multipoint.....632
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....629
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....629
Protégez votre investissement.....629
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....631
Environnement 18

EPB
Voir : Frein de stationnement électronique....249
Équipement de communication mobile....17
Espaces de rangement....182
Essuie-glaces automatiques....99
Essuie-glaces....99
Essuie-glaces asservis à la vitesse....99
Essuie-glaces et lave-glaces....99
Étiquette d'homologation du véhicule....471

F

Feux de détresse....360
Feux de jour....103
Type Deux - Configurable....103
Type Un - Conventionnel (Non configurable)....103
Feux de route automatiques....103
Activation et désactivation du système....104
Filtre à air d'habitacle 163
Filtre à air
Voir : Remplacement du filtre à air - Diesel....414
Voir : Remplacement du filtre à air - Essence....415
Filtre à carburant....403
Filtre à particules diesel....221
Catalyseur à oxydation diesel et filtre à particules diesel....222
Régénération....221
Fonction de mémorisation....170
Enregistrement d'une position préréglée....170
Fonction d'entrée et de sortie faciles....171
Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent....171
Fonction de stabilisation de la remorque....326
Ford Credit....14
É.-U. uniquement....14
Ford Protect....626
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)....627
Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)....626
Frein de stationnement électronique....249
Batterie déchargée....251
Desserrage du frein de stationnement électronique....250
Serrage du frein de stationnement électronique....249
Utilisation du frein de stationnement électronique en situation d'urgence....250
Freins....248
Généralités....248
Fusibles....374

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs....109
Glaces à commande électrique....109
Commande à impulsion....109
Fonction de rebond....109
Temporisation des accessoires....110
Verrouillage des glaces....110
Glaces coulissantes....115
Lunette arrière coulissante électrique....115
Glaces et rétroviseurs chauffants....162
Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise....162
Lunette arrière chauffante....162
Rétroviseurs extérieurs chauffants....162
Glossaire des symboles....9

H

Hayon à commande électronique....82
Avec la télécommande....82
Avec le bouton de commande extérieur....82
Hayon à commande manuelle....82
Hayon....82

I

Indicateurs et avertisseurs sonores....125
Alerte d'entrée sans clé....125
Avertissement d'aide au stationnement....125

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Avertissement de frein de stationnement serré....126
Avertissement de rappel de bouclage des ceintures Beltminder....125
Avertissement supplémentaire de sac gonflable....125
Avertisseur d'oubli des phares allumés....125
Avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage....125
Avertisseur de porte mal fermée....125
Avertisseur de service requis AdvanceTrac....126
Installation de sièges d'enfant....23
Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH....32
Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine 6 places et cabine double)....35
Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple)....34
Sièges d'enfant....23
Utilisation de ceintures de sécurité gonflables (places latérales arrière)....28
Utilisation de ceintures trois points (place centrale avant des modèles à cabine double et cabines 6 places)....26
Utilisation de ceintures trois points (sauf pour le siège avant central des modèles à cabine double et cabines 6 places)....23
Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)....32
Utilisation des sangles de retenue....33
Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)....31
Introduction....9

J

Jantes et pneus....427
Généralités....427
Spécifications techniques....462
Jauge d'huile moteur - Diesel....391
Jauge d'huile moteur - Essence....391
Jauges....117
Écran d'information....120
Indicateur de température de l'huile de boîte de vitesses....119
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur....119
Jauge de carburant....119
Manomètre d'huile moteur....119
Type 3....118
Types 1 et 2....117

L

Lampes....105
Lampes d'aire de chargement et d'attelage de remorque....106
Lavage automatique
Voir : Nettoyage de l'extérieur....418
Lavage
Voir : Nettoyage de l'extérieur....418
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces....99
Lave-glaces....100
Limite de charge....303
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque....303
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires....309

M

Marchepied de hayon....84
Déploiement du marchepied....84
Repli du marchepied....85
Marchepieds à déploiement électrique....92
Messages d'information....138
4WD....154
AdvanceTrac et antipatinage....140
Aide au stationnement....148
Alarme et sécurité....141
Alerte conducteur....143
Batterie et circuit de charge....141
Carburant....144
Clés et accès intelligents....145

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Démarrage à distance.....151
Direction assistée.....150
Entretien.....146
Frein de stationnement.....149
Hors route.....148
Moteur.....144
MyKey.....147
Portes et serrures.....143
Pro Trailer Backup Assist.....150
Régulateur de vitesse adaptatif.....139
Remorque.....153
Sac gonflable.....140
Sièges.....152
Stationnement actif.....139
Système d'avertissement de collision.....143
Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....142
Système de démarrage.....152
Système de maintien de voie.....146
Système de surveillance de la pression des pneus.....153
Transmission.....144
Vent latéral.....152
Mise au rebut de l'airbag.....62
Mise hors fonction du moteur.....194
MyKey™.....70
Principes de fonctionnement.....70

N

Navigation.....580
cityseeker.....587
Menu de navigation.....585
Mises à jour des cartes de navigation.....588
Mode d'affichage de carte.....580
Mode de destination.....581
Points de cheminement.....586
SiriusXM Traffic et Travel Link.....588
SYNC AppLink.....587
Nettoyage de l'échappement.....420
Nettoyage de l'extérieur.....418
Bandes décoratives ou graphismes.....418
Compartiment moteur.....419
Éléments extérieurs chromés.....418
Éléments extérieurs en plastique.....418
Nettoyage des phares.....418
Soubassement de carrosserie.....419
Nettoyage de l'habitacle.....421
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....421
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....420
Nettoyage des roues.....424
Nettoyage des sièges en cuir.....422
Avec version King Ranch.....423
Sans version King Ranch.....422
Nettoyage du moteur.....419
Norme d'émission.....212
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....213
Modifications du dispositif antibruit.....212
Numéro d'identification du véhicule.....470

O

Options uniques d'exportation.....17
Ouverture et fermeture du capot.....385
Ouvre-porte de garage
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....176
Ouvre-porte de garage universel.....176
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink.....176

P

Panne de carburant.....206
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....207
Remplissage d'un bidon de carburant.....206
Paramètres.....592
Affichage.....607
Applications mobiles.....601
Assistance 911.....598
Bluetooth.....594
Commande vocale.....608
Éclairage ambiant.....606
Généralités.....603
Lecteur multimédia.....593
Mode voiturier.....608
Montre.....594

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Navigation.....599
Point d'accès et Wi-Fi.....604
Radio.....599
Son.....592
Téléphone.....595
Véhicule.....606
Pare-soleil.....115
Miroir de courtoisie éclairé.....115
PATS
Voir : Système antivol passif.....87
Pédales.....98
Pédales
Voir : Réglage des pédales.....98
Perchlorate.....14
Personal Safety System™.....52
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....52
Phares antibrouillards avant.....105
Phares antibrouillards avant
Voir : Phares antibrouillards avant.....105
Phares automatiques.....102
Phares activés par les essuie-glaces.....102
Pièces de rechange recommandées 14
Entretien périodique et réparations mécaniques.....15
Garantie sur les pièces de rechange.....15
Réparation en cas de collision.....15
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™ 467
Pièces Motorcraft - 3.0L Duratorq - TDCi - V6.....470
Pièces Motorcraft - 3.3L Duratec - V6.....468
Pièces Motorcraft - 3.5L Ecoboost™.....468
Pièces Motorcraft - 5.0L Modulaire - V8.....469
Pneus
Voir : Jantes et pneus.....427
Poids de remorquage recommandés.....327
Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule.....338
Points de remorquage.....365
Pont arrière.....246
Portes et serrures.....76
Port USB 515
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....38
Positions assises appropriées.....164
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 370
Pour obtenir les services nécessaires 367
À l'extérieur.....367
Prises de courant auxiliaires.....180
Emplacements.....180
Prise de courant 12 volts c.c.....180
Prise de courant alternatif 110 V/400 W.....180
Produits de nettoyage.....417
Produits.....417
Programmateur de vitesse.....96
Principes de fonctionnement.....272
Programmateur de vitesse
Voir : Programmateur de vitesse.....272
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....272
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 369
Proposition 65 de la Californie.....14
Protection de l'environnement 18

Q

Qualité du carburant - Diesel.....201
Additifs pour carburant diesel.....203
Biodiesel.....202
Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions exigeant un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible (États-Unis/Canada/Porto Rico/Îles Vierges américaines et autres régions).....201
Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions n'exigeant pas un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible.....201
Qualité du carburant - E85.....205
Alternance entre carburant E85 et essence.....206

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte).....205
Qualité du carburant - Essence.....204
Choix du carburant approprié.....204
Quatre roues motrices.....236

R

Radio numérique 509
Réception et stations HD Radio - Dépannage.....510
Radio par satellite.....512
Dépannage.....514
Facteurs relatifs la réception radio satellite.....512
Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite.....513
Service de radio satellite SIRIUS®.....513
Rallonge de ceinture de sécurité.....50
Rallonge de plateau à claire-voie.....85
Mode hayon.....85
Mode provisions.....86
Rampes de plateau.....310
Pose du support de rampe.....312
Rangement de la rampe de plateau.....311
Utilisation de la rampe de plateau.....310
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....48
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....48
Ravitaillement.....207
Avertissements du système.....210
Réglage des pédales.....98
Réglage des phares.....406
Réglage horizontal des phares.....407
Réglage vertical des phares.....406
Réglage des phares
Voir : Réglage des phares.....406
Réglage du volant.....94
Colonne de direction inclinable et télescopique.....95
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....47
Rehausseurs.....36
Types de rehausseur.....36
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....394
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....347
Remorquage d'urgence.....347
Remorquage de loisirs.....347
Remorquage.....313
Remplacement d'une ampoule.....407
Accès aux ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants.....407
Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation.....411
Remplacement des ampoules à DEL de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul.....410
Remplacement des ampoules à DEL de la lampe d'aire de chargement, de la lampe à faisceau intensif et du troisième feu stop.....411
Remplacement des ampoules à DEL des clignotants et des feux de position latéraux.....410
Remplacement des ampoules de feux de position latéraux.....409
Remplacement des ampoules de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul.....410
Remplacement des ampoules de la lampe d'aire de chargement et du troisième feu stop.....410
Remplacement des ampoules de phare à DEL.....410
Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant.....411
Remplacement des ampoules des antibrouillards.....409
Remplacement des ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants.....408
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....69
Remplacement d'une roue.....454
Procédure de remplacement d'une roue.....456
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....455
Remplacement d'un fusible.....383
Fusibles.....383

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Remplacement de la batterie de 12 V 403
Système de gestion de batterie.....404
Remplacement des balais d'essuie-glace.....405
Remplacement du filtre à air - Diesel.....414
Indicateur de colmatage du filtre à air.....415
Remplacement du filtre à air - Essence.....415
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....63
Accès intelligent.....63
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....424
Rétroviseur intérieur.....114
Rétroviseur à électrochrome.....114
Rétroviseurs extérieurs.....110
Caméra 360 degrés.....113
Clignotant dans rétroviseurs.....113
Feux de gabarit.....113
Lampes.....113
Lampes dirigées vers le sol.....113
Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique.....113
Rétroviseur grand angle intégré.....113
Rétroviseurs à mémoire.....113
Rétroviseurs à réglage télescopique électrique PowerScope™.....112
Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique.....110
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....113
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....111
Rétroviseurs rabattables électriquement.....111
Rétroviseurs télescopiques.....111
Système d'information sur les angles morts 114
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....109
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....162
Rodage.....351
Rodage
Voir : Rodage.....351

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....54
Enfants et sacs gonflables.....55
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....54
Sacs gonflables latéraux.....58
Safety Canopy™.....59
Sécurité enfants.....21
Généralités.....21
Sécurité.....87
Serrure de hayon.....82
Sièges à commande électrique.....167
Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif.....168
Support lombaire à réglage électrique.....168
Sièges à commande manuelle.....166
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....167
Réglage de l'inclinaison.....167
Support lombaire à réglage manuel.....167
Sièges à régulation de température.....173
Sièges ventilés.....174
Sièges arrière.....171
Relèvement des coussins de siège arrière.....171
Retour du siège en position normale.....171
Sièges chauffants.....172
Sièges arrière chauffants.....173
Sièges.....164
Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™ 464
Montage de la courroie d'entraînement.....464
Spécifications du moteur - 3.0L Duratorq - TDCi - V6.....464
Montage de la courroie d'entraînement.....465
Spécifications du moteur - 3.3L Duratec - V6.....465
Montage de la courroie d'entraînement.....465

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Spécifications du moteur - 3.5L Ecoboost™.....466
Montage de la courroie d'entraînement.....466
Spécifications du moteur - 5.0L Modulaire - V8.....466
Montage de la courroie d'entraînement.....467
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications.....464
Stationnement actif.....261
Aide au stationnement en créneau.....261
Dépannage du système.....264
SYNC™ 3.....537
Généralités.....537
SYNC™.....516
Généralités.....516
Système antidémarrage
Voir : Système antivol passif.....87
Système antivol passif.....87
SecuriLock™.....87
Système d'information sur les angles morts.....287
Activation et désactivation du système.....291
Anomalies du système.....291
Système d'information sur les angles morts pour le remorquage.....289
Utilisation du système.....287
Système de maintien de trajectoire 282
Activation et désactivation du système.....283
Affichage système.....284
Dépannage.....285
Paramètres du système.....283
Système de réduction catalytique sélective.....216
Directives et informations concernant le fluide pour échappement diesel.....220
Fluide pour échappement diesel contaminé ou système de réduction catalytique sélective inopérant.....220
Messages d'avertissement relatifs au fluide pour échappement diesel et fonctionnement du véhicule.....218
Niveau de fluide pour échappement diesel.....216
Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel.....216
Système de surveillance de la pression des pneus.....448
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....449
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....449
Système d'alerte après impact.....364

T

Tableau de spécifications des ampoules.....411
Tableau de spécifications des fusibles.....374
Boîtier de distribution électrique.....374
Porte-fusibles de l'habitacle.....380
Télécommande.....64
Clé à télécommande intégrée.....64
Clé d'accès intelligent.....64
Déclenchement de l'alarme de détresse.....67
Démarrage à distance.....68
Localisateur de véhicule.....67
Remplacement de la pile.....65
Téléphone.....573
Connectivité du téléphone intelligent.....578
Couplage initial de votre téléphone cellulaire.....573
Établissement des appels.....576
Lors d'un appel téléphonique.....577
Menu du téléphone.....574
Messagerie texte.....578
Réception d'appels.....577
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....47
Conditions de fonctionnement.....48
Témoins et indicateurs.....120
Anomalie du groupe motopropulseur / Puissance réduite / Commande électronique de l'accélérateur.....124
Batterie.....121
Clignotant.....122

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Commande de régénération automatique coupée....121
Contrôle en descente....123
Différentiel autobloquant électronique....122
Eau dans le carburant....124
Feux de stationnement....123
Fluide pour échappement diesel....122
Frein de stationnement électronique....122
Indicateur de démarrage-arrêt automatique....121
Mode Sport....124
Sac gonflable avant....123
Système d'information sur les angles morts....121
Système de freins antiblocage....120
Témoin d'anomalie du moteur....124
Témoin d'antibrouillards avant....123
Témoin de bas niveau de carburant....123
Témoin de bouclage de ceinture de sécurité....122
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage....124
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés....124
Témoin de faible pression des pneus....123
Témoin de feux de route....123
Témoin de feux de route des phares automatiques....120
Témoin de mode de traction....124
Témoin de porte ouverte....122
Témoin de pression d'huile....123
Témoin de régulateur de vitesse....121
Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur....122
Témoin du circuit de freinage....121
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif....120
Témoins de bas niveau de liquide lave-glace....123
Témoins de quatre roues motrices....122
Vérifier 4X4....121
Toit ouvrant....115
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent....116
Rebond....116
Toit ouvrant
Voir : Toit ouvrant....115
Traction d'une remorque....313
Disposition de la charge....314
Transport de charge....302
Transport du véhicule....364
Trousses de carrosserie....426

U

Utilisation de chaînes à neige....447
Utilisation de l'antipatinage....253
Mise hors fonction du système....253
Témoins et messages liés au système....253
Utilisation de la reconnaissance vocale 517
Commandes des paramètres vocaux....558
Commandes vocales associées aux applications mobiles....556
Commandes vocales de navigation....555
Commandes vocales de téléphone....553
Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation....553
Commandes vocales en mode audio....552
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link....557
Interaction et rétroaction du système....518
Lancement d'une session de reconnaissance vocale....517
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance....74
Utilisation des ceintures de sécurité....42
Bouclage de la languette autobloquante....43
Ceinture de sécurité arrière gonflable....46
Modes de blocage des ceintures de sécurité....44
Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant)....43
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse....44
Utilisation des marchepieds à déploiement électrique....92
Activation et désactivation....93
Déploiement électrique automatique....92
Déploiement manuel....92
Inversion en cas d'obstruction....93

Rangement à commande automatique.....92
Utilisation des quatre roues motrices 236
Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules.....240
Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire.....240
Témoins 4 roues motrices.....236
Utilisation du système automatique à 4 roues motrices à deux rapports.....238
Utilisation du système de sélection électronique 4X4 en marche (ESOF).....237
Utilisation du contrôle de stabilité.....256
AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™).....256
Utilisation du contrôle en descente.....258
Modes de contrôle en descente.....258
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 370
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....273
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....274
Annulation de la vitesse programmée.....276
Capteur obstrué.....278
Changement de la vitesse programmée.....277
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....277
Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.....275
Lorsque vous suivez un véhicule.....275
Passage au régulateur de vitesse normal.....280
Problèmes de détection.....277
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....274
Réglage de la distance de sécurité.....276
Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif quand le véhicule est à l'arrêt.....275
Reprise de la vitesse programmée.....277
Serrage du frein de stationnement.....277
Système non accessible.....278
Utilisation en terrain vallonneux et pour le remorquage.....277
Utilisation du régulateur de vitesse.....272
Activation du régulateur de vitesse.....272
Désactivation du régulateur de vitesse.....273
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....526
Commandes vocales en mode audio.....526
Sources multimédias.....526
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....520
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....521
Commandes téléphoniques.....521
Commandes vocales de téléphone.....521
Jumelage d'un téléphone.....520

V

Ventilation
Voir : Climatisation.....156
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....73
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....400
Vérification de l'huile moteur - Diesel.....391
Ajout d'huile moteur.....392
Vérification de l'huile moteur - Essence.....393
Ajout d'huile moteur.....393
Vérification de l'huile moteur
Voir : Vérification de l'huile moteur - Diesel.....391
Voir : Vérification de l'huile moteur - Essence.....393
Vérification des balais d'essuie-glace.....405
Vérification du liquide de boîte de transfert.....401
Vérification du liquide de direction assistée.....402
Vérification du liquide de frein.....401
Vérification du liquide de lave-glace.....402

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing

Vérification du liquide de refroidissement.....395
Ajout de liquide de refroidissement.....396
Circuit de refroidissement à protection totale.....398
Conditions climatiques rigoureuses.....397
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....399
Liquide de refroidissement recyclé.....397
Vidange du liquide de refroidissement.....398
Vérification du liquide de refroidissement
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....395
Vérifications de remorquage essentielles.....339
Attelages.....340
Avant de tracter une remorque.....346
Chaînes de sécurité.....341
Connecteur de traction d'une remorque.....339
Feux de remorque.....345
Freins de remorque.....341
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC).....347
Pendant la traction d'une remorque.....346
Utilisation d'un pare-chocs marchepied.....345
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....385
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....385
Verrouillage électrique des portes
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....76
Verrouillage et déverrouillage.....76
Activation de l'accès intelligent.....77
Déverrouillage intelligent.....78
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....78
Éclairage à l'entrée.....79
Protection antidécharge de la batterie.....79
Télécommande.....76
Verrouillage automatique.....78
Verrouillage électrique des portes.....76
Verrouillage sécurité enfants.....39
Côté droit.....40
Côté gauche.....40
Vidange de la cuve de décantation du filtre à carburant.....402
VIN
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....470
Volant chauffant.....97
Volant.....94
Vue d'ensemble du tableau de bord.....19

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201705, First Printing